VITT. EMANUELE III

BIBLIOTECA NAZIONALE
FONDO DORIA
VITTORIO EM. III
NAPOLI
79/4

NOUVELLES LETTRES DE FEU Mr. GUI PATIN,

TIREES DU CABINET DE Mr.

CHARLES SPON,

Contenant l'Hiſtoire du tems, & des particularitez ſur la Vie & ſur les Ecrits des Savans de ſon Siécle.

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,
Chez STEENHOUWER & UYTWERF,
Libraires, ſur le Rokkin, près la Bourſe.
M. DCC. XVIII.

961141

FONDO DORIA II. 71 (4

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

AVERTISSEMENT.

LE nombre des Editions qui ont paru des Lettres de GUI PATIN, eſt une marque ſi certaine du goût que le Public y a trouvé, qu'il eſt inutile de prévenir le Lecteur ſur le mérite de celles-ci. Elles ont été écrites à CHARLES SPON, auſſi célébre par la profondeur de ſon érudition, que par ſon habileté dans la pratique de la Médecine qu'il éxerçoit à Lion. Une conformité d'inclinations, de ſen-

timens, de profeſſions, & de génie pour la Critique, avoit uni ces deux ſavans ſans s'être jamais vûs, & leur Commerce Littéraire n'a été interrompu que par la mort du premier.

Ces ſujets de liaiſon étroite entre deux Hommes de ce caractére, ne pouvoient produire que des ouvertures de cœur très ſincéres dans les Lettres qu'ils s'écrivoient; auſſi remarquera-t-on dans celles-ci plus de ſel, plus d'ingénuité, des jugemens hiſtoriques plus libres, ſur la vie, ſur les mœurs & ſur les Ouvrages de quantité d'Auteurs; plus de faits anecdotes touchant les événemens d'u-

d'une Minorité, touchant les Familles, & les Perſonnes qui ſe ſont diſtinguées par quelqu'endroit, & pour le moins autant de bons mots que dans celles qu'on a déja vûës.

JAQUES SPON, ſi connu par ſes recherches ſur l'Antiquité, Fils de CHARLES, auquel elles ſont écrites, en faiſoit tant de cas, qu'il les conſervoit ſoigneuſement; & c'eſt immédiatement de lui qu'un homme du Païs de Veuvay, où il eſt mort, les a euës, & a permis qu'on les imprimât, les regardant comme néceſſaires pour remplir les vuides de tems qui paroiſſent dans le Recuei!

de celles qui ont été miſes en dernier lieu en trois Tomes. Il eut été à ſouhaiter qu'on eut pû joindre à celles-ci, les Réponſes de Mr. SPON: il faut eſpérer que quelque occaſion favorable nous en procurera la découverte.

LETTRES

DE FEU MONSIEUR

GUI PATIN,

Professeur en Medecine au College Royal de Paris à

CHARLES SPON,

Docteur en Medecine à Lyon.

LETTRE I.

MONSIEUR,

J'Ai receu la votre du Sr. Columbanus, qui est un honnête homme: vous m'avez obligé de m'en donner la connoissance. Je me repose sur votre parole touchant M. Dechamps. Je vous garde des Theses, & ai mis

avec icelles un nouveau Catalogue des Docteurs de notre Echole qui s'imprime de deux en deux ans, auſſi-tôt qu'il y a un nouveau Doyen: j'ai penſé l'être tout de bon; car on a coutume d'en nommer trois, que l'on met dans un chapeau, *Unde qui primus a veteri Decano depromitur, ille eſt Decanus*: Mrs. Perreau, de la Vigne & Patin, ont danſé enſemble dans le chapeau: Le ſort qui m'eſt toujours contraire, & qui jamais ne m'a été favorable, tomba ſur M. de la Vigne, qui eſt un excellent homme & très digne de cet honneur, qui eſt accompagné d'une très lourde & très penible charge. Dieu vous faſſe la grace de pouvoir recouvrer vos Ms. d'Allemagne. Je m'étonne fort comment on n'envoye point ici du I. Tome de *Zacutus*, duquel pas un de nos Libraires n'a encor rien receu. Pour la *Francboiſelle*, je puis bien vous donner un bon avis; c'eſt que j'ai céans la copie toute reveuë & corrigée, que l'Auteur même, qui étoit fort mon ami, m'a laiſſée avant que de mourir, le tout écrit de ſa propre main. Si celuy qui le fait réimprimer y veut penſer, je la luy envoyeray; il pourra en obtenir un privilege, & le tout ne luy coutera que quelques copies, qu'il me donnera, & une couple pour vous, pour votre peine: Prenez la peine de voir s'il eſt encor aſſez temps. Pour le *Commentaire ſur les Epidemies d'Hippocrate*, j'ai grande envie de le voir. Vos Libraires de Lyon, qui cherchent à imprimer quelque choſe qui ſe débite aiſément, devroient imprimer la ſageſſe de Charon où les Colloques d'Eraſme in 8. comme autre fois a fait Gryphe: ou bien plutôt ſes Epitres, qui

ſont

ont un bon in Folio, très bon, mais très rare, & en recompense très necessaire, *corruptissimis, hisce temporibus.* Mais je ne sçai s'ils ne craindroient pas les Loyolites, qui voyent plus clair qu'Argus, *qui totus oculeus fuisse perhibetur.* M. du Val, nôtre ancien Doyen, fait icy imprimer quelque chôse de *Stis Medicis*, qui est une bagatelle de l'autre monde, *cui subjunget orationem publicé habitam de Numero Quaternario*, à cause des quatre licentiéz de notre derniere licence. Cette harangue ne sera pas mauvaise, *dabo operam ne careas*, comme de toute autre chose qui viendra en ma connoissance.

Je vous prie de me mander qui est Mr. Meyssonnier, Medecin de Lyon, qui a été icy quelque temps: je n'ai qu'un petit in 4. de luy de *Doctrina Febrium.* J'apprens qu'il a fait quelqu'autre chose; s'il se peut recouvrer facilement, je vous en prie, combien que je n'aye pas fort bonne opinion & des Livres & de l'Auteur. Je vous prie de vous souvenir de l'an de la mort de Dalechamp. On attend que M. de Pleix soit venu de Gascogne, pour mettre en vente son 3e. Tome de l'Histoire Romaine in Folio, lequel ira depuis la Bataille de Pharsale, jusqu'à Charlemagne. M. l'Evêque de Belley est tout de nouveau piqué, particulierement contre les Loyolites. Cette nouvelle querele fera naître de nouveaux Livres, j'en attends de bons de sa part; car il fait tout autrement mieux que de coûtume quand il est en colere. On dit qu'on a imprimé à Lyon quelque chose sur la mort de Cinq Mars & de Thou, *cujus Manibus bene precor*; je vous prie de me faire la faveur, que j'en aye deux Exemplaires,

res, s'il y a moyen, & m'obligerez d'être toute ma vie, Monſieur, votre très-humble &c. De Paris le 24. Novembre 1642.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Il y a long-temps que je dois réponſe à votre derniere, laquelle eſt dattée du 30. Decembre de l'an paſſé, & qui m'a été apportée céant en mon abſence, parce que vous y faites mention d'un pacquet que vous m'envoyez. Pour l'execution de M. de Thou, je l'ay céans de Lyon, & a été auſſi imprimée à Paris. J'ay auſſi un Traité de votre Mr. Meiſſonier, qui eſt in 4. de l'an 1641. *Nova & Arcana Doctrina Febrium* &c., S'il eſt en votre pacquet, il n'importe, j'aime mieux l'avoir deux fois que point du tout. Je vous remercie de la deſcription que vous m'avez faite du perſonnage. Comme vous étes bon, vous n'en dites pas encore tout le mal, que vous en ſçavez, & que je devine aiſément de ce que j'ai veu de luy. Pour l'avenir, je ſouhaite qu'il ne faſſe rien imprimer autre choſe, s'il n'eſt mieux que par cy devant : Il s'eſt déja aſſez acquis d'honneur, je lui conſeillerois volontiers d'en demeurer là. Je vous prie de vous ſouvenir de tout ce qu'a fait le P. l'Abbé, & particulierement de celle qui eſt à l'honneur du feu Cardinal, intitulé *Miſterium*, comme auſſi du *Tabulæ Hiſtoriæ Triumphalis &c.* Le Cordelier de Buchanan eſt une rare piece. Je

vous

ous prie de ne la pas negliger, ſi jamais ous la rencontrez, elle eſt bonne pour vous t pour moy. Buchanan, qui a été un homme ncomparable, a bien accommodé en ſon la- in le pretendu Patriarche des Capucins, & Flo- ent Chreſtien luy a bien rendu ſon change en ſrançois. Le Franciſcanus eſt commun en latin ; je l'ay bien en françois, mais il n'eſt pas à moi, c'eſt une rare piece, *& opuſculum auro contrà charum.* J'ai veu en cette Ville deux feuilles du Sennertus, que Huguetan, imprime à Lyon in 8°. On m'a dit qu'il aura environ 30 feuilles : Je penſe que l'édition en eſt achevée de l'heure que j'écris cecy : Ne vous donnez pas la peine de m'en envoyer, j'eſpere que nous n'en manquerons pas : je penſe que ce ſera un bon Livre. Nos Libraires n'ont aucun droit ſur ce Livre. Pour nos Theſes bonnes ou mauvaiſes, il n'en eſchape point : j'en ay ceans un Pacquet pour vous. La premiere année du cours ſera achevée à Paſques, & alors je les délivreray à qui vous voudrez. Pour les deux Traittez de Gaſpar Hofmanus, je les ay veu icy : ils ſont en un petit volume in 12. avec le portrait de l'Autheur, qui eſt Septuagenarius. Ce Livre ſeroit bon à être imprimé. Pour le Livre de *Beverovicius*, intitulé *Exercitatio* 10. *Beverovicij in Hiſp. aph. de Calculo*, je l'ay ceans il y a long temps: c'eſt une réponſe à M. de Saumaiſe. *in cujus fine leguntur aliquot Epiſtolæ*, entre leſquelles il y en a une de votre Mr. Meiſſonnier, & une auſſi de moy. L'autheur, eſt bien de mes amis, qui a mis là-dedans une de mes Epitres, ſans que j'en ſçuſſe rien : il

m'en avoit auſſi envoyé une copie de Hollande, que je n'ay pas receuë, ſi néanmoins vous en deſirez, il y aura moyen de vous en faire tenir, comme auſſi du Livre du ſçavant Mr. de Saumaiſe *de Calculo*. Pour tous les autres Livres qui ſont ſur le Catalogue de la foire de Francfort, je les ay. J'ay fait vos recommandations à Meſſ. Mordau & Bourdelot. Icy eſt en vente le 3e. Tome de l'Hiſtoire Romaine de M. du Pleix depuis 8. jours. Le 3e. Tome eſt depuis Jules Cæſar juſqu'à Charlemagne; deux autres reſtent qu'il fera. Maintenant il travaille à l'Hiſtoire de Mr. d'Eſpernon; c'eſt l'Auteur même qui me l'a dit. On imprime en Hollande un Livre de Mr. de Saumaiſe *de lingua Hellenîſtica adverſus Dan. Heinſium.* Samuel Mareſius, Miniſtre françois à Bolduc, a fait tout fraichement deux Livres in 8. aſſez *gros de Antichriſto adverſus Hugonem Grotium*: Il écrit fort bien, je les ay vûs chez un ami, à qui ils ont été envoyez; mais je penſe qu'il nous en viendra pour notre argent. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis, Monſieur, votre très-humble &c. De Paris ce 5. Fevrier 1643.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Je vous donne avis que j'ai receu votre pacquet tant attendu, & votre Lettre auſſi reſponſive de celle que je vous avois écrite. J'ai préſenté vos deux Livrets à Mr. Moreau, qui vous en remerciera: Il m'a dit que vous lui aviez

aviez écrit depuis peu. *La préſence des abſens* ne vaut pas le Diable, & encore moins que ſon Autheur même, il ne vaut pas le papier bleus, dont il eſt couvert : c'eſt un petit in 8°. que le bureau d'adreſſe vend cinq ſols ; dès que vous l'aurez veu, vous en ſerez dégouté. Le Gazettier eſt logé chez Guillot le Songeur, depuis la mort de ſon Protocole, qui le portoit contre nous ; mais Dieu-merci, il a plié bagage :

Il eſt en plomb l'excellent perſonnage,
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans &c.

Pour le portrait de M. de Thou dernier mort, je n'en ai pas ouï parler. S'il ſe fait, *dabo operam ne careas.* Pour celui du Pere qui a fait cette belle Hiſtoire, & qui eſt mort ici l'an 1617., j'en ai un à votre ſervice in folio, fort approchant du naturel : j'en recouvrerai bien aiſément de ſon Logis. Mais à propos du dernier mort, je vous veux indiquer une choſe de lui, laquelle ſi vous ne ſçavez, vous ſera ſans doute agréable. *Inter Hagonis Grotii Poëmata*, il y en a un ſur la fin intitulé, *Sylva ad Fr. Aug. Thuanum.* C'eſt un poëme très excellent, plein de très bons avis, & de beaux mots fort bien choiſis, & entr'autres y parlant de la Religion, & diſant qu'autrefois on n'en faiſoit ni meſtier ni marchandiſe, comme on fait aujourd'hui : il y a dit ces mots qui valent de l'or. *Cum rudis & ſimplex, nondum ſe fecerat artem Religio.* Si vous prenez la peine de lire toute la piece, j'eſpére qu'elle vous plaira, & que ſi ce pauvre malheureux eut crû M. Grotius, qu'il ſeroit encore en vie. (On a fait ici en une petite taille douce le

portrait de M. de S. Mars.) Mr. de Bourdelot ſe gardera bien d'écrire de la digeſtion. Il fait comme font les Evêques de France, à ce que dit du Moulin, il quitte & quittera toûjours hardiment la Lettre dominicale, pour s'arrêter au nombre d'or. Il a un maître à ſervir, duquel il aprendra mieux que d'aucun autre l'économie de ſa fortune.

Entre autres choſes qu'on a faites ſur M. le Cardinal, on a fait un bon rencontre ſur M. de Thou. On dit que quand Madame de Pontac, ſœur du défunt, alla en la Chapelle de Sorbonne jetter de l'eau benite à ſon Eminence, qu'elle lui dit ce que dit la ſœur du Lazare à J. C. *Domine ſi fuiſſes hic, frater meus non fuiſſet mortuus.* Et avant que de quitter le pauvre M. de Thou, *quem lugeo nimium acerbâ morte extinctum*: je vous dirai que la vraye cauſe de ſa mort eſt dans l'Hiſtoire de M. ſon Pere. *ſub. Franciſco 2. tom. 1. pag. 743.* de l'Edition de Geneve. *Le Cardinal qui tunc regnabat*, ayant réſolu & dit en ſon Eſprit; *ton Pere a mis mon grand Oncle dans ſon Hiſtoire, tu ſeras dans la mienne.* On a fait de beaux vers Latins, dont je vous ferai part ſi vous ne les avez. Le dernier finit par là.

Vera loqui ſi vis, diſcito ſæva pati.

Le Roi a été mal, il y a quelques jours, mais il eſt Dieu-merci mieux, horſmis que le bon Prince amaigrit fort. Il eſt à ſouhaiter qu'il nous dure long temps, car nous n'eumes jamais tant affaire de lui. On dit ici que

la révocation du sol pour Livre est arrêtée: je ne sçai pourtant pas quand elle s'effectuera, Madame de St. Georges, Gouvernante de Mademoiselle, fille de Monsieur Frere du Roi, est ici morte il y a trois jours: Le Roi a fait méner aux Carmelites de St. Denis sa Niepce, pour y demeurer jusqu'à-ce qu'on lait pourveuë d'une autre Gouvernante. Le Roi est en colere contre le Comte de Harcourt, à cause qu'il ne veut pas aller commander une Armée cet Eté en Italie, & aussi à cause de quelque brouillerie, qu'il a eu avec le Cardinal Mazarin.

Si jamais vous écrivéz à Augsbourg, ou en quelqu'autre lieu, faites moi la faveur d'y faire chercher un petit in 4°. Imprimé à Augsbourg l'an 1607. intitulé *Vita Joannis Vincentii Pinelli, &c.* qui a été un excellent homme, & duquel il est souvent parlé dans la vie de M. Pyzere, Conseiller de Provence, qui a été faite par M. Gassendi, & qui fut ici imprimée chez Cramoisy il y a trois ans. Cette derniere est bien plus ample que celle de *Joan. Vinc. Pinellus*, & contient de belles particularitez dignes de vous. Je vous baise tres-humblement les mains, & suis, Monsieur, votre très-humble &c. De Paris ce 2. de Mars 1643.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Pour réponse à votre derniere, dattée du

10. de Mars, je vous remercie premierement du nouveau pacquet qu'avez fait pour moi, que j'attendrai avec toute ſorte de patience. Vous m'avez bien obligé pour les trois Livres que vous m'envoyez. Me voilà dorenavant bien avant *in ære tuo*. Il faut chercher les moyens d'en ſortir. Pour nos Theſes, voilà la premiere année de notre Cours achevée, & ne ſe fera aucune Théſe en nos Echoles qu'au mois de Novembre, qui eſt à dire dans 8. mois d'ici. Vous ne trouverez pas grand goût à celles de cet hiver dernier; mais l'hiver prochain elles récompenſeront; elles ſeront toutes de pratique, & de Pathologie. Neanmoins je vous dirai, tandisque nous ſommes ſur les Theſes, que ſi vous êtes curieux de cette marchandiſe, je pourrois bien vous en donner pluſieurs, veu que je les ai toujours conſervées tant qu'il ma été poſſible, & que j'en ai ceans plus de 700. en bon ordre, & outre ce un grand nombre de doubles; & pour ce faire, vous n'auriez qu'à me mander, qui ſont celles que vous avez par un Catalogue, dans lequel vous n'auriez qu'à me marquer le nom du Bachelier ſous un tel Preſident, & auſſi-tôt *accingam me ad opus, ut amico meo ſatisfaciam*. J'en ai une fois donné un cent de toutes differentes à un mien ami qui m'en fit demonſtration de grand contentement. Je ſerai encore bien plus aiſe de pouvoir vous en donner d'avantage. J'ai vû ici depuis 4. jours M. Gaſſendi, & avons tous deux bien parlé de vous. Pour les huit vers ſur la mort du pauvre feu de M. de Thou, les voici.

Hiſto-

Hiſtoriam quisquis vult ſcribere, ſcribere veram,
Hunc vetat exitium, magne Thuane tuum:
Richeliæ ſtirpis proceres læſiſſe, paterni
Crimen erat calami, quo tibi vita perit:
Sanguine delentur nati monumenta parentis,
Quæ nomen dederant ſcripta, dedere necem:
Ingeniis tanto eſt ſancita cruore tyrannis;
Vera loqui ſi vis, diſcito ſæva pati.

Pour les Epitres d'Eraſme, le vendre à ce prix là, ce n'eſt pas marchandiſe, c'eſt pure tyrannie : *ſed ejusmodi lucrionibus Bibliopolis noſtris quis ponet modum ?* J'avouë bien, & le dis en conſcience, que les Epitres d'Eraſme ſont le meilleur Livre de mon Etude, mais néanmoins c'eſt trop cher. On ne dit rien ici du portrait de feu M. de Thou ; ſi on en fait, je donnerai ordre que vous n'en manquerez pas. Il eſt vrai que les Loyolites ſont après à ſe faire incorporer en l'Univerſité de Paris, & combien qu'il y ait beaucoup d'oppoſitions, ils eſperent néanmoins d'en venir à bout, par le moyen de M. de Noyers ; mais quand ils ſeront garnis de bons arrêts, il y aura encore de grandes difficultez en l'execution. On dit pourtant ici qu'il n'y a encore rien d'aſſuré pour eux. Il court ici un Livret plein de grandes & bonnes raiſons, pour leſquelles il montre que cela ne leur doit pas être permis ; ils n'y ont pas répondu ; auſſi ne le peuvent-ils faire. Si vous n'en avez vû à Lion, je m'offre de vous en mettre un dans le pacquet des Theſes : il eſt intitulé. *Apologie pour l'Univerſité de Paris, contre*

tre le diſcours d'un Jeſuite, par un perſonne affectionnée au public 1643. Pour l'autre intitulé *Alf. de Vargas de Stratagematis &c.* je l'ai ceans, & l'ai vû de deux Editions differentes; ſçavoir de Hollande & de Geneve. On m'a dit que le vrai Auteur de ce Livre eſt *Gaſpar Scioppius : noſti hominem.* Le Cathechiſme des Jeſuiſtes eſt doreſnavant rare. Joſ. Scaliger le priſoit fort, & déſiroit ſouvent qu'un homme ſçavant en droit prît la peine de le bien traduire. Pour les Obſervations de Fernel, c'eſt une piece pour laquelle je me ſuis autrefois bien mis en peine. *Neque tamen in illius inveſtigatione quidquam profeci.* Fernel en mourant laiſſa tous ſes papiers & ſes livres à Julian Paumier, qui avoit été ſon valet douze ans, & lequel deux ans avant ſa mort, il avoit fait recevoir de notre Compagnie. Ce Paumier mourut à Caen en Normandie, l'année 1588. & laiſſa tous ſes papiers à un ſien Neveu nommé Pierre Paumier, qui fut auſſi des notres, & qui mourut l'an 1610. chaſſé de notre Echole, pour avoir fait le Livre Intitulé, *Lapis Philoſophicus Dogmaticorum &c.*, & pour s'être venté de ſçavoir une préparation Chimique de l'or, avec laquelle on pouroit guerir des l'adres, & que mêmes il en avoit gueri une ladreſſe. Dans les Playdoyers de Sernin il en eſt parlé en un Chapitre exprès : Il vouloit ſecouer notre joug à la jurisdiction de notre Echole, touchant ſa doctrine, diſant que nous étions ſes parties, & par conſequent que nous ne pouvions pas être ſes Juges : C'eſt pour cela que M. Sernin plaida pour nous, & Paumier fut condamné d'obéir au décret de notre

tre Echole, de laquelle étant chaſſé, il continua en ſa Chimie, laquelle l'étouffa, ayant été ſurpris d'une Apoplexie près d'un fourneau l'an 1610. M. de Mayerne Turquet, demeurant lors à Paris, qui eſt aujourd'hui en Angleterre, acheta ſes Livres & ſes papiers: Et c'eſt à ce Turquet que nous avons l'obligation d'un Livre intitulé *Enchiridion Chirurgico-Practicum*, qui fut imprimé pour la premiere fois il y a plus de 20. ans à Geneve, & ce M. S. venoit de chez Paumier: Et ne doute point que ce Livre ne ſoit un commencement du deſſein que Fernel avoit, de nous faire une méthode particuliere. Pour les obſervations je n'en ai rien pû découvrir, & croi qu'il n'y a guéres d'autres moyens d'en ſçavoir, que par M. de Mayerne; & voilà ce peu que j'en ſçai. Pardonnez cette digreſſion à un homme qui vous honore, & qui a voulu vous déclarer tout ce qu'il en ſçavoit. *L'Enchiridion Practicum* eſt infailliblement de Fernel. Pour le *Chirurgicum* il eſt d'un Chirurgien Savoyard, nomme Chalumeau, qui a autrefois été imprimé à part, & qui n'approche en rien de la dignité du premier. Nous avons ici un Livre tout nouveau venu de Hollande de M. Rivet. *Adverſus votum Hugonis Grotii.* Ce Grotius eſt malade d'une plaiſante maladie. Il prétend avoir des moyens d'accorder les deux Religions contraires, qui ſont en France; mais cela eſt impoſſible, *Ante Gryphæi jungentur equis &c.* M. des Roches, âgé d'environ 70. ans, qui étoit un des grands Intendants du deffunt Cardinal de Richelieu, qui eſt chantre de notre Dame, &

Abbé de pluſieurs bonnes Abbayes, ſe ſervoit autrefois du Gazetier pour Medecin, lequel en fut ignominieuſement chaſſé, pour lui avoir donné un purgatif trop violent. *in mediis doloribus arthriticis*, qui en augmenterent fort : au lieu du Gazettier il prit un de nos Medecins, dont il s'eſt toujours ſervi depuis. Enfin en ayant été heureuſement aſſisté, avec le conſeil de quelques-uns de nos anciens, il s'eſt réſolu, avant que de mourir, de faire un coup d'un habille homme, & qui fera parler de lui, qui eſt de donner à la Faculté de Medecine la ſomme de dix mille écus comptans pour la faire rétablir, ſans nous demander ni nous obliger à choſe aucune : Nous avons accepté la donation ; elle eſt paſſée & ratifiée, je penſe qu'à ce mois de May nous y ferons travailler. Je vous prie de me conſerver toujours en vos bonnes graces, & de croire que je ſerai toute ma vie, &c. Monſieur, Votre &c. De Paris ce 28. Mars 1643.

LETTRE V.

MONSIEUR,

Si j'étois auſſi éloquent que vous, je vous donnerois en cette réponſe de belles paroles; mais faute d'avoir autrefois fait proviſion de ces fleurs de Rethorique, je me contente de vous dire en mon patois de Picardie, que je vous ai très grande obligation, & de votre belle Lettre, & de votre pacquet. J'ai connu

nu en cette Ville un Prêtre qui eſt mort fort vieux depuis 4 ans, qui étoit fils de *Gul. Plautius* : Il m'a juré que ſon Pere n'avoit rien de Fernel, & que *Julian Paumier* avoit tout eu. Ce *Paumier* étoit un Normand, qui avoit ſervi *Fernel* 12. ans, & qui en récompenſe le fit paſſer Docteur. Pour M. Lamy, il ne peut avoir rien eu, veu qu'il eſt mort fort jeune l'an 1583. & n'ayant été Medecin qu'environ dix ans. Pour celui-là duquel *G. Plautius* ſe plaint en cette Epiſtre, qui pour avoir ici de l'emploi ſe faiſoit appeller le petit Fernel; c'étoit le même Julian Paumier qui étoit un Normand deſſalé, & qui avoit bon appetit, qui ſe ventoit ici que Fernel en mourant lui avoit commis force ſecrets, *Sed hoc eſt de Patriâ* : Car vous ſçavez mieux que moi, qu'un homme qui eſt Normand de Nation & Medecin de profeſſion a deux puiſſans degrès pour devenir Charlatan : On m'a raconté de lui une plaiſante fourberie, entre autres le Sidre, *vulgo pomaceum*, n'étoit pas une choſe fort connue à Paris de ſon temps, où tout le monde beuvoit du vin à fort grand marché, *Præter abſtemios, qui ſolis aquis gaudebant* : même du temps de Henri III. on croyoit à Paris, que c'étoit une eſpece de malediction aux Normands, ou plûtôt de punition, de ce qu'ils ne beuvoient que du Sidre. Ce Normand rafiné, voyant que le peuple ne connoiſſoit pas cette liqueur, en faiſoit venir par bouteilles en cette Ville, dans lequel il faiſoit tremper du ſené ; & ainſi en faiſoit des Apozemes laxatifs, & de petites medecines, qu'il vendoit un écu piece comme un grand ſecret, & par ce moyen devint riche en

en peu de tems : ſur l'opinion que le peuple avoit concu que tout ſon fait ne conſiſtoit qu'en ſecrets, que Fernel lui avoit laiſſez ; ſur quoi vous remarquerez auſſi que le ſené n'étoit pas encor en commun uſage, comme il eſt devenu depuis 20 ans. Le Peuple connoiſſoit alors moins le ſené, qu'il ne fait aujourd'huî l'Agaric.

Pour le jeune *Pons*, qui en ici, il eſt vrai qu'il me vient voir quelquefois: S'il veut ſe donner la peine d'étudier, il peut réüſſir. J'ai vû, entre les opuſcules de ſon grand Pere, un Traité contre la ſaignée. *Nunc alia eſt ætas, nunc mens.* S'il étoit aujourd'hui parmi nous il changeroit d'avis, & pour faire mieux il feroit autrement. C'eſt un excellent homme que M. Grotius pour les bonnes lettres : Nous aurons dans 3. mois deux volumes de lui in folio, qui ſeront *Annotationes in Vetus Teſtamentum* approuvées par des Docteurs de Sorbonne, & puis après il nous donnera un autre volume in Epiſtolas Pauli &c. Dieu lui en faſſe la grace. Il eſt grand humaniſte, grand poëte grec & latin, grand Jurisconſulte, grand politique ; mais peut-être mauvais Theologien, auſſi bien que Theophile Bruchet Sieur de la Milletiere, qui avoit entrepris avec lui d'accorder les deux Religions, que j'eſtime choſe impoſſible. *Saniorem mentem illis exopto.* Je ne voudrois pas être M. Grotius, car il eſt trop vieux ; mais je voudrois bien être auſſi ſçavant que lui, je tâcherois de ne pas me mettre de ces chimeres dans la tête. L'Autheur des 8. vers ſur M. de Thou m'eſt inconnu, M. Holman, Maître des Comptes,

me

ie les a donnés, qui eſt un honnête homme ort ſçavant, & qui vaut bien un Auteur, avec plus de ſoixante mil écus qu'il a de ien : Il lit tous les jours Platon & Ariſtote, : aime les bonnes lettres & les Lettrez. M. e Noyers, Secretaire d'Etat, un des grands Miniſtres de l'Etat, & le grand fauteur des oyolites, fut disgratié le vendredi 10. Avril. e Roi, par la bouche du Cardinal Mazain, lui envoya dire qu'il eût à ſe retirer, ont le bon Seigneur fut fort étonné ; quelue bonne mine qu'il en ait faite au contrai- e ; car il méditoit de chaſſer les autres Miiſtres, & de gouverner le Roi lui tout ſeul. e vous remercie de ce que vous m'avez enoyé du Pere l'Abbé. Il y a bien du galinathias dans la tête de cet Auteur: peut-être qu'on ramaſſera toutes ces pieces volantes quelque jour pour en faire un méchant recueil. Un de nos Medecins a fait ici imprimer un petit Traité *de Epicraſi*, qu'il m'a fait l'honneur de me dédier à cauſe de notre ancienne connoiſſance. Je vous l'envoyerai comme une piece nouvelle, mais non pas fort bonne ni fort néceſſaire.

Je vous prie de me faire ſçavoir qui eſt M. Falconet, qui a écrit du ſcorbut. On nous a ici apporté de Dijon un in folio, gros comme un Fernel, intitulé *Maritimi Orbis*, &c. C'eſt une deſcription de la Mer, de ſes détroits, & paſſages & des Navigations celebres, qui ont été faites de temps en temps, avec pluſieurs petites cartes en taille douce. L'Autheur eſt un Avocat de Dijon, fort ſçavant, nommé *Moriſet*, qui eſt le vrai Autheur du

ve-

veritatis Lacrymæ, qui ſe met derriere l'Euphormion de Barclai.

Le Dimanche 19. de ce mois, trois de nos Medecins ont été appellez à Saint Germain, pour y voir le Roi, ſçavoir Meſſrs. de la Vigne notre Doyen, M. Guenaut l'ainé & M. Moreau notre bon ami. A vous dire le vrai, je croi que le pauvre Prince ſe meurt & ſi cela arrive, je ſouhaite que Dieu lui faſſe paix. Je vous baiſe très humblement les mains & ſuis, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 21. Avril 1643.

LETTRE V.I.

MONSIEUR,

J'ai peur de me rendre enfin ridicule en votre endroit, & importun tout enſemble par mes mauvaiſes Lettres, deſquelles néanmoins vous me faites trop de fête par votre derniere Lettre, ce qui me fait prendre courage de continuer, & de vous dire pour réponſe à la votre. Je vous trouverai, Dieu aidant le Traité de Paumier, *de Pomaceo:* qui eſt le nom d'une liqueur avec laquelle ce Normand a gagné cinquante mil écus à Paris, d'où il ſortit, & s'en alla mourir à Caen l'an 1588. ayant penſé être pris dans ſon étude le jour des Barricades; jour qui fit de grandes émotions à Paris. Pour vos medecins, qui ſçavent leurrer le peuple, vous n'avez, qu'à dire, ce que j'ai ouï dire autrefois à un de nos anciens, *in pari caſu*, c'étoit un Chevalier de Mal-

lalthe qui avoit la petite verole : il déſiroit
ır tout de ne pas perdre ce peu qu'il avoit
: barbe par ce vilain mal : un des notres qui
t le jeune Cornuty, pour le conſoler, lui
:omit d'une opiate qui lui conſerveroit ſa
arbe, ou en cas de néceſſité, qui lui en fe-
›it venir d'autre. M. Riolan l'Anatomiſte
›yant cette opiate, me dit, *hic & alibi ven-
tur piper.* Ce Cornuty ſe mêle de leurrer
ıſſi-bien que beaucoup d'autres. Son Pere
:oit de Lion, & a encore un frere Jeſuite :
y a ici un Minime, frere Fredon, qui pro-
ıet de guérir toute ſorte de maladies, & ſur
›ut aime à traitter des femmes, mais il ne
ſuffit ni à l'un ni à l'autre, car il eſt aſſez
ieux & fort ignorant. *Regis morbus eſt fe-
ris marasmodes, ex abſceſſu prægrandi in Meſen-
ıris cum diarrhœa ſeroſa, bilioſa, ſanioſa & Pu-
is excretione aſſidua : quibus accedunt vomitus &
limenti & Puris interdum. Lumbricos etiam non
xiguos per os ejecit : Subſultus febriles & rigores
ıordinati ſæpe recurrunt : adeo ut nihil non me-
uendum putem infortunatiſſimo Principi : ideoque
ibi ſint ſuſpecta quæſo, quæcumque veri neſcia fa-
ma, de ejus ſalute καὶ περὶ τᾶ ῥαϊσμᾶ, ad aures
eſtras deferet eâ ipſâ horâ, quâ ſcribo, peſſimé
›abet ipſâ morbi magnitudine & multorum ſymp-
›matum ſyndro, pené cæcus & ἄ τον & factus
facile mihi in animum induco viſcera ejus nutritia,
præſertim ventriculum & Hepar immedicabili ἀτονίᾳ
letineri, & quæ vix ac ne vix quidem ullo artis
noſtræ præſidio poteſt procurari.* Il y a près de
Sa Majeſté ſix de nos Medecins ; ſçavoir,
M Bouvard, premier Medecin, M. Seguin

qui.

qui eſt à la Reine, M. Couſinot qui eſt à M. le Dauphin. M. Baralis, Medecin par quartier, Meſſ. de la Vigne & Moreau, notre bon ami, qui y ſont tous bien empêchés, outre deux autres Medecins de Cour. Je ſouhaiterois fort que Dieu leur inſpirât de ſi bons remedes, qu'ils peuſſent le remettre en parfaite ſanté, tant à cauſe de lui & le bien de ſon Royaume, que pour l'honneur même de notre profeſſion. *Quod tamen pené ἀδυνάτον eſſe cenſeo, vel humanæ virtutis.* Si Dieu faiſoit quelque fois miracle pour les Princes, je voudrois qu'il en fît un pour le Roi, qui nous eſt tant néceſſaire, mais c'eſt folie de ſouhaiter, il ſçait bien ce qu'il nous faut, combien que le plus ſouvent il ne nous l'envoye point: c'eſt pourquoi pratiquant ce précepte de Virgile; je dirai avec la Sibyſle.

Deſine fata deûm flecti ſperare précando.

Pour les deux Traitez de Prévotius, j'en ai ſeulement ouï parler, & ne vous puis dire autre choſe d'eux, ſi-non que leur Autheur s'eſt acquis de la réputation, *dum viveret.* Je penſe que ces deux pieces ne ſeront pas mal enſemble. Je voudrois bien que vous euſſiez déja les Inſtitutions de Hofmannus: j'ai fort bonne opinion de ce Livre, & encore meilleure de l'Autheur même, *quem colo tanquam magnum ſidus Germaniæ, imo forté unicum Phœnicem, vel ſaltem principem omnium eruditorum quotquot ſunt in Europa: omnia legi & perlegi quæ ſcripſit, præclara ſane & laude digna: in Gal. de uſu partium: de oſſibus: de Thorace: de generatione*

tione hominis: de formarum origine: de ichorib. de uſu Cerebri & Lienis: varias lectiones: adverſus Eraſtum & Comitem Montanum de morbis: de locis affectis &c. ſola eſt Pathologia, quam non vidi. Eſt quidem vir magnus, ſed nimio laborat contradicendi ſtudio, Galeno præſertim, viro incomparabili, & ſupra omnem laudem poſito, nimia quoque cacoethiâ & maligno quodam livore, nimium invehitur in noſtrum Fernelium, cujus umbram non aſſequitur, quamvis omnes pene recentiores ſupercilio quodam pedagico valde deſpiciat. Fernelium ipſum magni facio, ut par eſt, non quod fuerit popularis meus aut Medicus Pariſienſis, ſed eum veneror jiſdem de cauſis, propter quas etiam ab ipſo Hofmanno coleretur, niſi ægro animo eſſet ipſe Hofmannus in Fernelium: quem ideo monitore puto indigere ut in poſterum ſapiat, quem ante hæc ſæpius deliraſſe conſtat, nullo meo unquam indigebit patrocinio immortalis futura Fernelii gloria adverſus ſimiles obtrectatores: Si qui tamen ſint inpoſterum, imò ſi Hofmannus ipſe monitus perſeveret, nec a convitio abſtineat in Fernelianos Manes, non deerunt ex Schola noſtra eximii & egregii Patroni Fernelianæ doctrinæ, non ſolum rivales, ſed etiam vindices acerrimi, qui omnium bonorum plauſu Hofmanno ſuam lepram & pervicacem ſcabiem pulcrè defricabunt. Si quid peccavit Fernelius, homo fuit: ubi tamen peccavit, ibi quoque ampliſſimâ veniâ digniſſimum ſeſe exhibuit: hoc ultrò fatentibus omnibus etiam optimis & Elegantiſſimis Medicis, quibus matellam præſtare numquam dignus erit iſte Hofmannus: quem tamen amo ex animo, ſemperque colam, quamdiù intra pellem ſuam manebit, & a Galeno, Fernelio, aliisque eruditis Scriptoribus, quorum laboribus fæliciter fruimur, acutos ungues ab-

abſtinebit. J'ai céans il y a plus de ſix mois le nouveau Livre de *Nierembergius*, que vous m'indiquez : *ut & alia omnia quæ ſcripſit* : c'eſt un Eſpagnol qui a fait mal-à-propos renchérir le papier auſſi-bien que beaucoup d'autres, tantôt il écrit ſuperficiellement, comme quand il parle (*unum ſit exemplum pro multis*) *in hiſtoriâ ſuâ naturæ pag.* 389. de la poule & des œufs, tantôt fort obſcurément, comme il a fait par tout : *ejusmodi laboribus facilè ſemper carebit Reſpublica literaria.* Il faut dire de lui ce qu'un ancien Pere de l'Egliſe a dit autrefois de Perſe, *tenebricoſo ſcriptore* : *ſi non vis intelligi, debes negligi.* Il ſemble avoir affecté cette obſcurité, particulierement en 3 vol. in 8°. que j'ai de lui ; ſçavoir *de Adoratione in ſpiritu & veritate* : 2. *de Arte* : & 3. en ſon *Theopoliticus.* J'ai pareillement céans le *Bibliotheca Pontificia* : Il eſt de grand travail ; mais il y a là-dedans horriblement de fautes, que je n'ai remarquées qu'en paſſant, comme quand il dit que le Cardinal d'Oſſat a été Maître des Requêtes ; quand il confond Phil. Mornay avec Ph: de Ste. Aldegonde, & pluſieurs autres, *Magnus erit quos numerarè labor.* Je vous baiſe les mains & ſuis, Monſieur, votre très-humble, &c. De Paris ce 9. May 1643.

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Après vous avoir très-humblement remercié de votre belle Lettre, datée du 2. de ce mois,

mois, je commencerai à vous faire réponſe par l'action de graces que je vous dois pour votre *Phrygius* que j'attendrai en toute dévotion & patience. J'ai fait ici imprimer depuis peu un Livre François intitulé *Conſiderations ſur la Sageſſe de Charon*. L'Auteur en eſt inconnu, *aut ſaltem non vult nominari*. Un temps viendra qu'il parlera, c'eſt un in 8°. de 30 feuilles : j'en ai mis un dans votre pacquet, je vous prie de l'avoir pour agréable.

Le Roi défunt mourut à St Germain le jeudi, jour de l'Aſcenſion, à deux heures ¾. quarts après midi : Il fut ouvert le lendemain ſur les dix heures du matin, on lui trouva le foye tout deſſeché, comme auſſi étoit toute l'habitude du corps : un abſcès crevé dans le Mezentere de la largeur d'un fond de chapeau, avec quantité de pus épandu dans le *Cæcum*, *Colon & Rectum*, qui en étoient tous gangrenez. Le pus en étoit un peu verdâtre & fort puant. Il avoit vuidé quelques vers durant ſa maladie; on en trouva encore un grand dans ſon Ventricule, avec cinq petits qui s'y étoient engendrez depuis peu par le lait, avec horrible quantité de ſucre qu'il a pris durant ſa maladie, *reclamantibus licet ac repugnantibus Medicis*, auxquels il n'a preſque point crû eu toute cette derniere maladie. Il avoit auſſi les deux poumons adherans aux côtes, & un abſcès dans le gauche avec beaucoup de ſeroſitez dans la poitrine. Voilà tout ce qui s'en eſt dit, & dont tout habile homme peut mourir. M. Bouvard n'eſt plus rien : il a de reſerve une bonne penſion, & eſt retiré chez lui avec 70 ans qu'il a ſur la tête.

M.

M. Couſinot ſon gendre eſt premier Medecin du Roi, & a ſuivi la fortune de ſon maître M. le Dauphin. J'ai grand déſir de voir les Inſtitutions du G. Hofmannus ; tâchez de les faire mettre ſur la preſſe bien-tôt après que vous les aurez receuës. Pour *le Palmarius de Pomacer*, je ne l'oublierai point quand il ſe trouvera : il n'eſt pas mauvais. *Le Canonherius de admirabilibus vini virtutibus*, eſt un chetif Ouvrage, auſſi-bien que tout ce qu'il a fait ſur les Aphorismes d'Hypocrate en 2 volumes in 4. fort gros. Il ſemble que ces méchans & miſerables Ecrivains ne brouïllent du papier que pour fournir les Beurrieres, & comme dit Martial.

Ne toga Cordylis, ne penula deſit Olivis.

Un Chanoine de Limoges nommé M. de Cordes, qui avoit une fort grande Bibliotheque, & qui ſe connoiſſoit fort bien en livres, eſt ici mort depuis 6. mois. Il a ordonné par teſtament que ſa Bibliotheque fût venduë tout à un ; Quelques Marchands ſe ſont préſentez, & entr'autres le Cardinal Mazarin, qui en offre dix-neuf mille livres. On en imprime le Cathalogue, *in quo ſunt pauci Libri Medici*. Un Préſident de Toulouſe nommé Mrt. de Gramont eſt ici, qui a fait apporter un Corps d'Hiſtoire de France en Latin in folio, *Ab exceſſu Henrici Quarti*, imprimé à Toulouſe, qui ne va que depuis l'an 1610. juſqu'en l'an 1628. mais on n'en fait point ici d'état, & n'a aucun débit. Il a dit au commencement, en parlant de l'Hiſtoire de feu M.

M. le Preſident de Thou, & en s'y comparant en quelque facon. *Thuanus plura, ego majora.* Mais le bon Seigneur n'a que faire de craindre le coup, il ne viendra pas juſqu'à lui : Il n'approche en rien de M. de Thou, ſon Latin n'eſt guére bon, il flatte fort les Jeſuites ; Il n'y a pas un Eloge qui vaille : Il y a peu de particularitez, & n'eſt guére autre choſe, que le Mercure François aſſez mal tourné. *Cum primum animum ad ſcribendum appulit, id ſibi negotii credidit ſolum dari, Richelio ut placerent, quas feciſſet fabulas* : car il a loué ce tyran mort, par tout où il a pû : mais il n'eſt plus tems : la mort les a trompez tout deux, l'un eſt paſſé, l'autre eſt venu trop tard. Madame de Biaſſac eût ſon congé de la Reine, il y a environ dix jours, & Madame de Lanſac eut le ſien, il n'y en a que trois. On a ôté le Gouvernement de la Baſtille à Mr. du Tremblay, frere du Pere Joſeph Capucin, & a été donné à M. de St. Ange, Maître d'Hôtel de la Reine. On a ôté la Charge de ſur-Intendant des Finances à M. Boutillier, & a été donnée à Meſſ. de Bailleul & d'Avaux. Ce premier étoit Chancellier de la Reine & Préſident au Mortier. Ce ſecond eſt frere du Préſident de Meſmes, il a été par ci-devant Ambaſſadeur à Veniſe, en Pologne, & en Suede, depuis à Hambourg, & qui eſt même un des Députez, que la Reine envoye pour traitter de la Paix generale. C'eſt un excellent homme, plein d'honneur & de mérite : Tout le monde croïoit ici que la Reine donneroit les Sceaux à M. le Préſident de Bailleul, qu'elle aime fort il y a long-tems.

Mais il y a apparence qu'il n'eſt pas réſervé pour cela, puis qu'elle l'a fait être ſur-Intendant: à cauſe de quoi on croit ici que le Chancellier qui branle bien fort, ſera un de ces premiers jours deſapointé, & que les Sceaux ſeront rendus à M. de Châteauneuf, qu'elle a tiré de priſon d'Angouleſme, où il étoit, il y a dix ans paſſez; C'eſt un homme d'exécution, qui n'épargnera pas toute la ſequelle & la troupe Cardinaleſque, à laquelle les gens de bien eſperent que l'on fera bien-tôt rendre gorge, de tant d'or & d'argent, qu'ils ont pillé & volé *per fas & nefas*, ſous le Gouvernement de cet homme, dont les Poëtes de ce temps faiſoient rimer le nom à demi-Dieu. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il eſt de ces flatteurs Poëtaſtres & rimailleurs, qui par leurs flatteries gâtent & corrompent les eſprits de nos Princes & de ceux qui les gouvernent. Vous en verrez une très belle remarque dans l'Hiſtoire de M. le Préſident de Thou, ſur la fin de Henri II. en ces mots. *Nec inter poſtrema corrupti jaculi teſtimonia recenſebantur Poëtæ Galli, quorum proventu regnum Henrici abundavit, qui ingenio ſuo abuſi per fadas adulationes ambitioſæ famine blandiebantur, juventute interim corrupta &c.*

On dit que tous les Princes ſont en état de traitter de la Paix univerſelle, horsmis l'Eſpagnol; qui ne veut pas admettre les Ambaſſadeurs du Roi de Portugal, *de qua contentione Deus ipſe viderit.* Nous avons une Reine regente très liberale, & qui ne refuſe rien. On dit ici que depuis un mois, elle a donné la valeur de ſix millions. Je ſouhaite qu'il lui en

en prenne mieux qu'à la feu Reine Mere, laquelle au commencement de ſa Regence donna prodigieuſement à tous les Grands, la plûpart deſquels l'abandonnerent, quand elle n'eût plus rien à leur fourrer. Elle a affaire à d'étranges gens, qui ſont des Courtiſans. *Utinam benè illi cadat, & omnia ejus conſilia ſint fortunatiſſima, & ex voto bonorum.*

La Reine en continuant ſon deſſein a pratiqué un proverbe Grec, qui enſeigne qu'il faut tuer les Louveteaux après qu'on a tué les Loups: *Stultus qui occiſo Patre ſinit vivere Liberos.* Elle a ôté la charge de ſur-Intendant des Finances à Mr. Boutillier, il y a pluſieurs jours, & depuis deux jours, elle a ôté la charge de Secretaire d'Etat à M. de Chavigny ſon fils. On a auſſi mandé au Sr. de la Méilleraye, grand Maître de l'Artillerie, qu'il ait à venir en Cour: je penſe que c'eſt pour lui ôter le Gouvernement de Bretagne; Il a outre cela de belles Charges, & encore bien de l'argent caché, ſelon la doctrine de ſon cher Prototype, qui ne faiſoit la guerre, & ne brouilloit tout, que pour avoir de l'argent Mais à propos de ce Docteur à bonnet rouge. Je veux vous faire part des vers Latins, qui me furent hier donnez ſur ſa mort.

Qui Patribus populoque, & carmen roſit & oſſa.
Quàm meritò carnem roſus & oſſa perit!

Je penſe auſſi que vous vous ſouvenez bien, comme il revint de Taraſçon à Paris dans une machine, avec laquelle comme par le moyen d'un pont, il ſe faiſoit entrer dans

des maiſons, & comme on diſoit auſſi que ſon deſſein étoit de devenir Pape, ou au moins Patriarche en France. Voici d'aſſez bons vers ſur ſa machine, & ſur ſon Pontificat :

Cum foribus ſpretis, media in tabulata domorum
Richelio placuit ſcandere ponte novo :
Aut hæc in noſtros fabricata eſt machina muros,
Aut aliquid, dixit Gallia, triſte latet.
An ego, venit ad hoc poſt tot molimina, dixi
Quo ſeſe poſſet dicere Pontificem.

Le Garde des Sceaux de Châteauneuf eſt à une lieuë d'ici en ſa belle Maiſon de Montrouge, où on croit qu'il n'attend que l'heure d'être rappellé pour reprendre les Sceaux. Le Chancelier d'aujourd'hui eſt toujours en branle, & on ne croit pas qu'il dure long-tems, combien qu'on diſe qu'il ait receu quelques bonnes paroles de la Reine, qui ſemblent le confirmer. Excuſez ma prolixité, c'eſt qu'il ne m'ennuye pas de parler avec vous. *Adeo ſuave eſt tanto amico colloqui.* Je vous baiſe les mains très-humblement, & ſuis, Monſieur, votre, &c. De Paris ce 19. Juin 1643.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

Je vous envoye deux Livres pour l'Univerſité, enſuite de l'Apologie, que vous m'avez mandé avoir autrefois veuë à Lion ; ces deux

deux derniers ſont excellens, & de la même main que le premier, qui eſt de M. Herman &c. âgé de 26. ans, *quem hîc omnes mirantur & ſuſpiciunt.* Les plus ſçavants de deça admirent l'eſprit de ce perſonnage, & même l'Evêque de Belley, *qui eſt mihi amiciſſimus*, ne le peut aſſez louër: j'eſpére que vous y prendrez plus de plaiſir qu'aux Kirielles de M. du Val. Il n'y a rien de nouveau à la Cour, que Mr. de Nemours, agé de 19. ans, a épouſé Mademoiſelle de Vendôme, qui en a plus de 25. que Thionville eſt aſſiegé, & preſſé par le Duc d'Enguien, que M. de Guiſe eſt ici arrivé depuis 3. jours; que l'on dit être marié, qu'il y a bien du trouble en Angleterre, & que tous les Princes d'Italie ont fait des proteſtations contre le Pape &c. *Savit toto Mars impius orbe*: C'eſt le levain & la graine du Cardinal de Richelieu. On n'a pas encor ôté les ſeaux à M. le Chancellier, *adhuc pendet dubius, ſed neſcio quamdiu pendebit.* Mr. de Baſſompierre dit que Madame la Chancelliere eſt une femme bien-heureuſe, qu'il y a plus de 6. ſemaines que ſon mari branle, qui néantmoins ne s'en laſſe pas.

Depuis ce que deſſus, j'ai reçû votre belle Lettre du 7. de ce mois, *de quâ in univerſum gratias ago.* C'eſt donc un Chirurgien, à qui j'ai donné votre petit pacquet, qui n'eſt guéres gros, je tâcherai d'en faire un meilleur une autrefois

Nunc te marmoreum pro tempore fecimus: at tu
Si fatura gregem ſuppleverit aureus eſto.

Pour le Livre du Chanoine de Montpellier, il eſt bien chez celui qui l'a imprimé; cet Auteur s'eſt tard aviſé, il reſſemble au Preſ. Gramond de Touloſe: Ces gaſcons Orientaux ne ſont pas aſſez fins, ils font profeſſion de marée le vendredi Saint. Si ce Gayiel s'appelle Pierre, il peut-être Chanoine de St. Pierre à Montpellier, qui fait eſperer aux curieux, il y a long temps, un Livre des Evêques de Montpellier, où il promet d'inſtruire le public d'un excellent Evêque qui y vivoit il y a 80. ans, nommé *Guillelmus Policerius*, qui a été un homme incomparable en ſçavoir, qui réſigna ſon Evêché à ſon Neveu, *quique puriorem religionem amplexus*, fit un petit mariage de conſcience avec une femme, de laquelle il eut pluſieurs enfans, auxquels tous, il avoit ſoin de faire donner de beaux & illuſtres noms, comme Phœbus, Hyacinthe, Diane, Minerve &c. Vous verrez ſon éloge *in illuſtribus Sammarthani*: C'eſt lui que Mr. de Thou *Tom. 1. Hiſt.* fait Auteur du Livre des Poiſſons, auquel Rondelet n'a prêté que ſon nom. Il avoit été Ambaſſadeur pour le Roi à Veniſe du temps de François premier. Si un malheureux Apothiquaire ne l'eut tué d'un qui pro quo, il nous eut donné un beau Pline, *in quo elucidando*, il avoit travaillé long-temps, avec de bons manuſcrits qu'il avoit apporté de Veniſe. Tous ſes Livres & ſes écrits étoient dans la Bibliotheque du Cardinal de Joyeuſe, qui à peine ſceut-il jamais lire & écrire. Depuis ſa mort tout a été dévolu aux Jeſuites, qui en feront leur profit quelque jour, & qui ſont trop fins pour s'en ven-

ter.

ter. Il y avoit entre autres ſix grands Pline tous annotez. Ce Mr. Chanoine feroit bien mieux de louer dignement ce grand homme, que de s'amuſer à louer le Cardinal ; mais Dieu ſoit loué, il eſt en plomb. On dit ici que M. de Noyers revient en grace, & à la Cour, *multis præſtantior unus*, tel qu'étoit le Medecin d'Homere. Je vous baiſe les mains, &c. De Paris ce 14. Juillet 1643.

LETTRE IX.

MONSIEUR,

Le petit pacquet qu'avez reçeu ne mérite pas vos remercimens, je ſuis bien marri qu'il ne vaut mieux. Des *Conſiderations ſur la ſageſſe de Charon*, le vrai Auteur, qui n'aime pas d'être connu, eſt Mr. Chanet, Medecin de la Rochelle. J'ai eu le Livre MS. entre mes mains fort long-temps pour en avoir le Privilege. Les Imprimeurs, au lieu de P. C. qui ſeroit Pierre Chanet, ont failli, en mettant P. G. il eſt âgé d'environ 40. ans. Il eſt fort ſçavant, ſanguin, mélancholique, qui a fort voyagé ; il eſt fils d'un Miniſtre de Marans, qui eſt encore vivant : Il eſt de la Religion de ſon Pere qui médite autre choſe : Il eſt ici fort loué ; on dit qu'il écrit preſque auſſi-bien que Balzac.

On a mis ici au jour deux petits Livrets, qui ſont rares & prétieux en leur ſorte, dont l'un eſt *la Rome Ridicule du Sr. de St. Amant*, & l'autre eſt *Clariſſimorum virorum Antonii, &*

vidi Loiſellorum patris ac filii vita. Le Cardinal de Richelieu eſt étrangement ſanglé dans ce petit Livre; l'un étoit Avocat en Parlement, & l'autre étoit Conſeiller de la grande Chambre: On fait ici pluſieurs harangues funebres, mais tout cela eſt indigne de vous: Quand je voi ce galimatias ſi laudatif de diverſes perſonnes mortes, je me ſouviens de ce beau paſſage de St. Auguſtin: *cruciantur ubi ſunt, laudantur ubi non ſunt.* Les Livres qui furent faits l'an 1606. & l'an 1607. contre le Pape Paul V. pour la deffenſe des Venitiens, ont fait plus de tort à la Papauté que les armes des Venitiens n'euſſent pû y faire, ſi notre grand Roi Henri IV. ne s'en fût heureuſement mêlé, & n'en eut fait faire l'accord par ſon autorité; voyez ce qu'en a dit Barclay en ſon *Emphormion, parte 2.*

Je ne puis attendre de nos Imprimeurs rien de bon. *Sunt enim mera aucupia crumenarum, & impuri lucriones, ſolo Reipublicæ literariæ incommodo nati.* Les bons Eſtiennes, Plantins, Vincens, & Gryphes ſont morts: *vixque ſupereſt alius qui tantorum heroum ſemen ſuſcitare dignus ſit.* Je vous prie de pardonner à ma liberté. Je vous baiſe très-humblement les mains, & après vous avoir derechef remercié de tous vos beaux préſens, je vous prie de croire que je ſuis & ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 17 Aout 1643.

LET-

LETTRE X.

MONSIEUR,

Vous m'avez fort obligé de m'envoyer celle en l'attente de laquelle j'étois bien fort, pour tout ce que vous m'y avez appris. Le *Rappel des Juifs* m'a été donné depuis 8. jours, je vous en fais un transport, & vous le donne de bon cœur. Il n'y a nom d'Imprimeur ni d'Auteur : C'eſt néanmoins Morel qui l'a imprimé. L'Auteur à ce que j'apprens eſt un Gentilhomme Gaſcon, de la Religion, nommé le Pereire, qui a encore un autre Livre à faire imprimer, par lequel il veut prouver qu'Adam n'a pas été le premier homme du monde, même par autorité de St. Paul: Paracelſe même a fait un Traité *de hominibus non Adamicis*. Mais il me ſemble que toutes ces matiéres ſont bien difficiles & bien conjecturales. J'ai vû en cette Ville un homme qui diſoit qu'au deſſus de la Lune il y avoit un nouveau monde, où étoient de nouveaux hommes, nouvelles foreſts & de nouvelles mers auſſi-bien qu'en celui-ci: J'en ai vû un autre qui diſoit que l'Amerique, *& tota illa terra Auſtralis nobis incognita*, étoit un nouveau monde, qui n'étoit pas de la création d'Adam : Et que Jeſus-Chriſt n'étoit pas venu pour le Salut de ceux-là. Voilà d'étrangers gens ; des Gazettiers de l'autre monde fort ſemblables à nos Prédicateurs, qui s'échappent ſouvent, & nous diſent merveilles d'un Païs, où jamais ils ne furent, & où ils n'iront jamais : tou-

tes ces penſées extravagantes ſont vraiment *Ideæ Platonis imaginariis ſuffultæ Chimeris*. Et qui n'ont guéres d'autre fondement, que la legéreté du cerveau de leurs Autheurs. La Pereyre hante ici chez M. le Prince, & eſt, à ce que j'apprens, grand ami de M. Bourdelot. Mr. de Saumaiſe eſt ici. Je ne puis m'empêcher d'admirer la grandeur de l'eſprit de ce grand perſonnage, qui ſçait tout, & qui entend tout, & auquel j'ai grandiſſime obligation en particulier pour l'affection qu'il m'a temoigné. J'ai mis dans votre pacquet, que j'ai commencé quelques petites curioſitez de ce Païs, qui ne ſont rien au prix de ce que je vous dois, auſſi ne ſont-elles qu'une marque de ma reconnoiſſance, & non pas des moyens de m'acquitter de ce que je vous dois. Je n'y mets aucunes harangues funebres qui ſe ſont ici imprimées, je ne vous tiens pas curieux de ces pieces qui ſont purement *mendacia officioſa* pour la plûpart. Je vous remercie du rapport, que m'avez envoyé fort beau de la Damoiſelle Phtiſifique; la pauvre femme n'avoit garde d'en échaper: elle a fait ſon purgatoire en ce monde, comme font ceux qui y ont de mauvaiſes femmes. En tout ſon fait, *omnia erant ſumma putredinis, & tabis, quæ ſunt viæ ad mortem.* Je n'ai jamais plus grand plaiſir, que de lire vos Letrres, & de vous ecrire, c'eſt pourquoi je vous prie de ne pas trouver mauvais, ſi j'ai bien de la peine de ceſſer, *& tollere manum de Tabula*, quand je ſuis en train de vous écrire: *adeo ſuave eſt cum abſenti amico ſuaviſſimo agere, & amicè colloqui.*

Pour

Pour les affaires de deça, je vous dirai que la Reyne eſt ici reconnuë tellement Souveraine que tout tremble *ad ejus nutum.* Le Cardinal Mazarin *ſupremum potentiæ locum occupat*, Et par la jalouſie, qu'il a eu d'un compagnon qui le voulut controoler, il a fait chaſſer du Conſeil de la Reine & de Paris, l'Evêque de Beauvais, Et l'a fait renvoyer en ſon Evêché, huit jours après avoir eu le crédit de faire arrêter & envoyer priſonnier dans le Bois de Vincennes le Duc de Beaufort, ſecond fils de M. de Vendôme. Il y en a quantité d'autres, qui tremblent, & qui n'attendent que l'heure d'un commandement, auquel il faudra obéïr ſur le champ.

Le Sr. de St. Germain, Aumonier de la Reine Mere, qui avoit autrefois tant écrit contre la feu Eminence, eſt ici. Il a une belle Hiſtoire à faire imprimer; que j'aimerois mieux qui fut imprimée à Anvers qu'à Paris, veu qu'il y auroit en ce Païs-là plus de liberté & de vérité. Il n'y a ici que poltronnerie, flatterie, vanité & menſonge. La Reine lui avoit donné toute aſſurance de venir ici, pour y ſolliciter quelques affaires, qu'il y avoit; mais j'ai peur que les Ennemis qu'il y a, n'ayent aſſez de pouvoir de l'empêcher de retourner en Flandres en ſon benefice de ſix mille livres de rente, que le feu Cardinal Infant lui avoit donné, & qu'ils ne le faſſent retenir ici malgré lui.

Le Cardinal & M. le Prince ont tout le crédit du Conſeil. Le pauvre Gaſton y eſt, *nudum & inane nomen ſine vi & potentiâ.* La Reine a fait commandement à tous les Evê-

ques qui ſont ici, qu'ils euſſent à ſe retirer chacun en ſon Evêché,

Mr. Servient, Secretaire d'Etat, autrefois étoit eſtimé pour s'en aller être Ambaſſadeur à Rome ; On l'envoye à la Paix generale d'Allemagne avec M. d'Avaux, & Mr. de Saint Chaumont eſt envoyé en ſa place à Rome. Tous les Evêques ſe ſont retirez d'ici au nombre de 62. J'ai ce matin acheté dans la ruë St. Jacques un *in folio* tout nouvellement imprimé à Lyon chez Proſt, C'eſt le Commentaire d'un Jeſuite nommé *Fr. Matthæus Fernandez in quatuor Libros Meteororum Ariſtotelis*. C'eſt un chetif & miſerable Livre. L'Auteur traitte là-dedans de beaucoup de matiéres, où il n'entend rien du tout. Je vous baiſe les mains, & ſuis de tout mon cœur, Monſieur, Votre très humble, &c. De Paris ce 14. Septembre 1643.

LETTRE XI.

MONSIEUR,

Le Titre du Livre intitulé *du Rappel des Juifs*, qui vous ſemble ſcandaleux, n'eſt pas ce que vous penſez ; il entend par là le rappel des Juifs à l'Egliſe &c. Et y conte de fort belles chanſons qui vous feront pitié quand vous les verrez. Il y a neanmoins auſſi quelque choſe de bon. *Sunt bona, ſunt quædam mediocria, ſunt mala multa &c.*

M. de Saumaiſe eſt encore ici ; on parle de l'y arrêter, & retenir tout à fait, moyenant quel-

quelque groſſe penſion, à quoi lui peut ſervir extremement la faveur de M. le Préſident Bailleul, ſur-Intendant des Finauces, qui eſt ſon grand & intime ami, il n'y a pourtant encore rien d'arrêté. Il ne m'importe où il aille pourveu qu'il ſoit bien, & que ſes œuvres ſoient Imprimées. Les penſions ne ſont jamais guéres ſoigneuſement payées de deça, à qui que-ce-ſoit: Le ſçavant Cazaubon penſa en mourir de faim à Paris, ſous Henri IV. ſur quoi vous voyez une ſi belle Epitre contre les Financiers, *in Epiſtolis Joſephi Scaligeri viri incomparabilis.* C'eſt l'Epitre 58. Elle eſt de l'an 1601. D'un autre côté il eſt hay en Hollande par les amis de Daniel Heynſius, auquel il a été préféré, *publico décreto*: joint que Mademoiſelle ſa femme voudroit bien n'y pas retourner, & aimeroit tout autrement demeurer ici. Pour moi *Ubinam ſit, nihil morror, modò ei benè ſit, modò vivat & valeat.* Je ne ſçai ce que c'eſt *pulvis Nabatinus ad albuginem oculorum*: *Nabathera* eſt une Province de l'Afrique. M. Grotius en loüant Scaliger a dit:

Sæva tenet chartas Nabathæi munera cali &c.

Par où il entend le papier. *Fr. Feyneus* étoit un Profeſſeur de Montpelier, qui a eu grande réputation, qui vivoit vers l'an 1564. Vous m'en direz davantage quand il vous plaira.

Le Duc d'Enghien étoit ici revenu quelques jours après la priſe de Thionville; mais il a été obligé de s'y en retourner, pour con-

tenir ſon armée dans le devoir, & aider à Mrr de Goebrian contre l'Armée Bavaroiſe, qui le ménaçoit. L'Armée du Parlement d'Angletterre a eu de l'avantage ſur le Roi, qui a perdu 4000. hommes, & les Troupes du Pape ont été mal menées, par le Duc de Parme. M. l'Abbé de Saint Ciran, très docte & très excellent perſonnage, mourut ici d'apoplexie dimanche 11. de ce mois, âgé de 66. ans. Il a toujours été crû être le vrai Petrus Aurelius. Il étoit aimé & reveré de tous les gens de bien de deça, & ſur tout de la Sorbonne. Le Pere Cauſſin, que la feu Eminence avoit fait exiler, eſt ici, qui fait imprimer ſa Cour-Sainte en 5. tomes in 8. & un volume in Folio, avec beaucoup de changement de ce qui a été par ci-devant.

J'ai autrefois ouï dire que les Jeſuites de Lyon vendoient en leur Maiſon, à tous venans, une certaine confection purgative; comme une eſpece de lenitif des boutiques, huit ſols l'once, qu'ils en vendoient ſi grande quantité, que les Apothicaires de Lyon en étoient mal contents, entant que cela les empêchoit de débiter leur lenitif, & leur Catholicon, & que quelques Medecins s'en plaignoient auſſi, ſur ce que divers malades prenoient, & uſoient de ce reméde à contretems & fort mal-à-propos. Je vous prie de me mander ce que vous ſçavez de cela? ſi ces bons Peres continuent ce trafic, ce que c'eſt que cette drogue, combien ils la vendent? Et ſçavoir ſi les Apothicaires ou Medecins de Lyon n'ont jamais fait aucune plainte contre eux là-deſſus? J'ay veu aujourd'hui

M de Saumaiſe : oh ! l'excellent & incomparable perſonnage ! Il m'a dit que *Pulvis Nabathinus* eſt une poudre faite *ex ſaccaro Nabeth*, qui eſt un eſpece de ſucre, duquel il eſt ſouvent parlé dans les Arabes, & que ce mot de Nabeth peut venir de Nabathera, qui eſt en l'Arabie petreuſe, & qu'il en a parlé dans ſon Livre *de Manna & Saccaro.* Il m'a auſſi apris que M. *Samuel Petit*, Profeſſeur à Niſmes, étoit mort de trop étudier : Cette mort m'a fort touché : J'ai céans quelques bons Livres de lui. Il y a long temps qu'il travaille ſur le Joſephe Grec & Latin, à y faire des notes, & m'a dit que l'ouvrage en étoit tout achevé, qu'il ſeroit imprimé. *Pulvis Nabathinus*, ſera quelque poudre deterſive *ad Albuginem*, comme quelques Medecins ſe ſervent aujourd'hui du ſucre candy en telle maladie des yeux. *Hic laboramus penuria novitatis.* C'eſt pourquoi je finis, en vous ſuppliant très humblement de croire que je ſuis & ſerai de tout mon cœur & toute ma vie, Monſieur, votre très-humble, &c. De Paris ce 26. d'Octobre 1643.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

Le bon M. de Saumaiſe eſt parti le 4. de ce mois pour Hollande. *Utinam felici curſu naviget* : C'eſt le grand bien de la Republique litteraire qu'il ſoit-là, afin qu'il nous y faſſe imprimer tant de beaux Livres qu'il a tout prêts

prêts. Tandis qu'il eſt en chemin je l'accompagne de mes vœux, comme fit Horace le bon Virgile, qui s'en alloit d'Italie à Athenes, *Navis quæ tibi creditum debes Salmaſium, finibus Atticis reddas incolumem, precor, & ſerves animæ dimidium meæ.* On lui a offert ici des penſions; mais je penſe qu'il a fort bien fait de ne pas s'y attendre : Si Caſaubon s'en eſt autrefois plaint, ce ſeroit bien pis maintenant. Les Financiers étoient des Saints en ce temps-là au prix de ceux d'aujourdhui, quoiqu'en diſe Joſeph Scaliger en ſes Epiſtres *Epiſtolâ* 58. que je penſe vous avoir indiqué par cy-devant. Je penſe que le *Zuccharum Nabeth* des Arabes, eſt quelque eſpece de ſucre, qui ne ſe void point de deça. Nous verrons ce qu'en dira M. de Saumaiſe en ſon Traitté. J'eus le bonheur de conſulter ici pour votre ancien Miniſtre, & preſque le Pape de toute la Reformation, M. du Moulin; Je fus tout rejoui de voir ce bon homme, encore gay à ſon âge. Ce fut M. Guenaut le jeune qui m'y mena : Il eſt fort âgé, *ſed cruda viro, viridiſque ſenectus.* M. du Moulin revient des Eaux de St. Myon, où il s'eſt gouverné, à ce que j'apprends, par le conſeil d'un Medecin de Lyon, nommé M. le Gras. Dieu le conſerve, puiſque par ſon bon conſeil il nous a conſervé un ſi digne perſonnage. Je ne croirai ni homme ni femme demoniaque, ſi je ne les voi, mais je me doute qu'il n'en eſt guéres. La demonomanie de Loudun a été une des tourberies du Cardinal (& plût à Dieu qu'il n'eut fait que celle-là) pour faire brûler un pauvre Prêtre qui valoit mieux

que

que lui, nommé Grandier, qui avoit autrefois écrit un Libelle diffamatoire, intitulé la Cordonniere, duquel ce Prélat ſe trouva fort offenſé, & qui eſt le premier qui fut jamais fait contre lui. Pour celle de Louviers, je tiens pour certain que c'eſt encore quelqu'autre ſottiſe, *ſed nondum liquet de ſpecie, quamvis certò mihi conſtet de genere.* Vous ne voyez que Prêtres & Moines s'en mêler, ſous ombre de l'Evangile. Mais tout ce qu'ils en font eſt à cauſe de la fillette qui eſt au bout, & qui les fait enrager. Ce qui me fait ſoupçonner que toute cette prétenduë diablerie ne provient que de l'artifice des Moines; c'eſt que ce Diable ne ſe montre ou ne ſe fait entendre qu'aux Païs, où il eſt trop de Moines. Il ne ſe voit rien de pareil en Angleterre, en Hollande, ni en Allemagne. Il a fait autrefois quelque bruit à Rome, mais le Pape d'aujourd'hui, qui eſt un fin & ruſé politique, y a tant apporté de précaution & tant de régles, que ſi le diable d'Enfer a peur de ſes exorciſmes & de ſon eau beniſte, ce diable ſuppoſé n'a pas moins peur du Bariſel & du Bourreau de Rome. Pour les Auteurs qui en ont traitté, il me ſemble que le mieux de tous, ça été *Jannes Wirus Lib. de Præſtigiis demonum.* Il eſt en Latin & en François; mais la meilleure Edition eſt Latine in 4°. Voyez ce que dit M. de Thou, de Marte Broſſier l'an 1599 & le Cardinal d'Oſſat en ſes belles Lettres. Il me ſemble qu'entre les Dialogues de *Vaniny*, il y en a un *de Demoniacis*, au moins en eſt-il parlé quelque part, & y en a de fort bonnes choſes. Il s'eſt autrefois ici fait un petit

tit Traitté touchant cette Marthe Broſſier ; par un de nos Medecins (c'étoit le grand Pietre Maître Simon, qui mourut l'an 1618.) votre celébre Miniſtre *de quo ſuprâ* Mr. du Moulin, a dit que nos Moines ne ſçavoient faire que ce miracle, de chaſſer ces prétendus diables ; c'eſt en ſon Livre de l'accompliſſement des Propheties. La demonomanie de Bodin ne vaut rien du tout : il n'y croïoit point lui-même ; il ne fit ce Livre qu'afin qu'on crût qu'il y croïoit ; d'autant que pour quelques opinions un peu libres, il fut ſoupçonné d'Atheiſme, puis qu'il favoriſa les Huguenots : Depuis il ſe fit ligueur de peur de perdre ſon Office, & enfin mourut de la peſte à Laon, où il étoit Procureur du Roi ; Juif & non Chrêtien. Il croïoit que celui qui avoit paſſé 60. ans ne pouvoit mourir de ce mal ; & lui-même en mourut l'an 1596. Pline avoit eu la même opinion. Il y a auſſi quelque choſe de gaillard de cette démonomanie dans le Baron de Feneſte 1. ou 2. partie, où ſe liſent des vers qui commencent ainſi.

Notre Curé la baille belle
Aux Hugenots de la Rochelle &c.

Et néantmoins il y a encore de bonnes choſes à dire ſur cette matiére, qui n'ont pas été dites. Voyez le 2. Tome des diverſes leçons de Louïs Guyon, Sieur de la Nauche, où il parle de certaines filles de Rome en grand nombre, qui furent rudement feſſées par commandement du Pape Paul IV. *& catera quæ me-*

memoria non ſuccurrunt. Pour le Docteur Meyſſonnier, long-temps y a que je le connois, & ſon merite particulier, pour la reconnoiſſance duquel, je lui ſouhaite de bon cœur, une place aux petites maiſons, qu'il mérite fort bien ; ou bien, comme diſoit cet Avocat de Niſmes d'un Mineur debauché, qui plaidoit contre ſon Tuteur ; je demande qu'il ſoit fait Moine, veu qu'il s'amendera là-dedans, ou qu'il n'amendera jamais ailleurs. Il y eut autrefois un pendard d'Italien qui oſa bien faire des vers contre Marc Antoine Muret : mais parcequ'il y avoit des fautes, ce grand homme ne daigna lui faire reponſe : il envoya ſeulement ce diſtique à ce Breſſan pour lui faire peur.

Brixia, Veſtrates quæ condunt carmina Vates,
Non ſunt noſtrates tergere digna Nates.

J'en dis de même des Ecrits de Meyſſonier. Quand il tomboit entre les mains de Joſeph Scaliger quelque ridicule piece, il la dechiroit, & diſoit ces mots de mépris : *charta ad ſpurcos uſus aſſervanda.* Je ſouhaite au P. Fabry *meliorem mentem* : mais encore pourquoi lui en vouloit tant le Pere Fabry ? que lui a-t-il fait ? Scaliger ne peut-il pas dire à ces gens, ce que dit Catulle aux Poëtes de ſon tems, qui faiſoient de mauvais vers contre lui ;

Quid feci ego, quidve ſum loquutus ?
Cur me tot malis perderent Libellis.

Il faut maintenant que je vous diſe quelque choſe

choſe du Païs de deça. La Reine continuë d'être liberale, & de prier Dieu, *ut moris eſt devoto fœmineo ſexui*: Le Cardinal Mazarin, *eſt ſummus noſtrarum rerum præfectus.*

On dit ici qu'il court un Procès Verbal de l'éxécution faite à Lyon le 12. de Septembre l'an paſſé; que c'eſt une piece Latine, bien faite intitulée, *Litis Lugdunenſis interpunctio*: j'en ai ſeulement ouï parler; mais je n'ay encore veu perſonne qui l'ait veu: ſi vous en ſçavez quelque choſe, faites moi le bien de m'en avertir. On m'a dit que le rouge Miniſtre y eſt depeint de vives couleurs. J'oublios à vous dire, que touchant les demoniaques, vous pouvez voir un Livre in 4o. imprimé à Geneve l'an 1612. intitulé. *Jac. Fontani Aquenſis Profeſſoris Regii Opera omnia, in quatuor partes diſtincta*: il y en a là-dedans un petit Traitté pag. 532. *Lenius Lenucius in Lib. de occultis naturæ miraculis*: il ſera encore meilleur de voir ce qu'en a écrit, & dit M. Riolan le Pere, en ſon Commentaire *in Libros Fernelii de abditis rerum cauſis*: & principalement en ce beau Chapitre, qui eſt intitulé. *De Spiritibus, quorum gubernaculis tradunt mundum adminiſtrari*: auſſi prendrez-vous grand plaiſir de lire le petit Livret, que Mr. Duncam, Medecin de Saumur, écrivit il y a 7. ou 8. ans ſur le fait des Religieuſes de Loudun. Ce Livret a toujours été fort rare, & ne s'eſt jamais vendu. J'en ai pourtant un céans, lequel je vous offre, comme auſſi tout ce que deſſus. *Jacobus Carpentarius*, qui fut autrefois Recteur de l'Univerſité & Profeſſeur du Roi, puis Docteur & Doyen de notre Com-

Compagnie & qui mourut l'an 1574. a fait auſſi un Commentaire *in Alcinorum Platonis, in quo multa habentur de damonibus.* Il y ſuit particulierement la piſte & les opinions de Fernel, qui en ce cas-là a été grand Platonicien, & qui a bien plus fort crû que moi en la demonomanie. Un certain *Thyraus* Allemand a beaucoup écrit ſur cette marchandiſe; mais il n'y a rien qui vaille ſur tout ce qu'il a fait. Delrio en a fait auſſi un volume tout plein in folio, intitulé *Diſquiſitiones Magica*, qui eſt un Livre tout plein de ſottiſes. Je penſe qu'il n'a écrit ce Livre que pour faire ſçavoir à la poſterité qu'il étoit fort ſçavant en Diablerie. *Andreas Ciſalpinus* a fait auſſi un Traitté intitulé *Inveſtigatio Damonum Peripatetica*, qui eſt un petit in 4o. de Veniſe; mais il y a de bonnes choſes dans un in 8. intitulé *Raguſejus de divinatione*, pour un certain miracle prétendu par quelques Moines d'Italie, & le tout de la Diablerie. Je vous prie de m'excuſer de ma longueur & de mon importunité, & vous baiſe très-humblement les mains avec deſſein d'être toute ma vie, Monſieur, votre très-humble, &c. De Paris ce 16. Novembre 1643.

LETTRE XIII.

MONSIEUR,

J'ai receu votre belle & bonne Lettre, dattée du 25. de Novembre, par laquelle vous m'avez extrémement obligé, ſur le fait principale-

cipalement de M. Dalechamps duquel j'honore fort la mémoire. Je confeſſe lui avoir grande obligation: Il m'a aidé autrefois en la lecture de Pline, & ai apris auſſi quelque choſe en ſon Herbier. Vous me mandez qu'il eſt mort l'an 1588. & ainſi l'ai-je trouvé marqué en mes Mémoires: Je ne ſçai de qui je l'avois: Car M. de Cahaignes, Medecin de Caen, qui a fait *Elogio Illuſtrium Cadomenſium*, n'a pas remarqué ladite année, combien qu'il lui ait donné un Eloge, mais aſſez ſterile; j'eſpére de lui en donner quelque jour un plus ample, & de bon cœur; où je ferai mention de l'obligation que je vous ai, pour la peine, que vous avez priſe de m'envoyer ſon Epitaphe, afin que la poſterité vous en ſçache gré. Pour la Rélation de M. de Thou, on m'a dit qu'il y en a deux differentes, toutes deux imprimées à Lion. Si cela eſt, je recommande le tout à votre diligence. J'aurai ſoin, en récompenſe, de ce qui ſe fera de deça J'amaſſe toutes les Théſes, & rien ne m'échapera. Pour le Sr. Meiſſonnier, vous m'obligerés fort de m'envoyer ſes opuſcules, & encore plus de me mander, en ami & en ſecret, ce que vous penſez du perſonnage, *quem puto non admodum ſapere*. J'ai vû ici un Placard de lui, contenant quelques regles prétendues de ſanté, *quo nihil vidi miſerabilius, cujus auctorem hic ſerio egiſſe, non puto ſi ſapio.* Je ne le tiens pas plus ſage que ce fanfaron dans Plaute, *qui crus fractum obligaverat Eſculapio*: Et depuis ma derniere, par laquelle je vous avois mandé que j'ai veu le Sieur le Columbanus, rien n'eſt ici arrivé que la mort de M. le Cardinal de Ri-

Richelieu le Jeudi à midi 4 de Decembre. *In dissecto Cadavere deprehensus est abscessus insignis in parte infima Thoracis, a quo mirum in modum premebatur diaphragma.* Il n'a été que six jours malade, durant lesquels il a eu beaucoup de foiblesses: *Argumentum puris intus latentis certissimum, præsertim in corpore extenuatissimo & emaciatissimo.* Tout le sang qu'on lui a tiré étoit très pourri, sans aucunes fibres avec une serosité laiteuse. *Ejusmodi serum γαλακτωδες sanguini supernatans, indicium est in febribus certissimæ malignitatis.* Le 4. jour de sa maladie, *desperantibus Medicis*, on lui amena une femme qui lui fit avaler de la fiente de cheval dans du vin blanc, & trois heures après, un Charlatan, qui lui donna une pillule de Laudanum: *Et hæc omnia frustra: Contra vim mortis non est medicamen in hortis.* Il étoit revenu de Ruel à Paris en intention de n'en sortir de tout l'hiver; car il avoit cela de commun avec les grands Princes: Il ne faisoit qu'aller & venir: *stare loco nesciebat*, mais la mort qu'il portoit en son sein, l'a enfin empêché d'aller plus loin, & a verifié ce distique de Martial en mourant ici.

Nullo fata loco possis excluaere, cum mors
Venerit, in medio Lybure Sardinia est.

Le Roi a laissé toutes les affaires en l'état qu'elles étoient, & les mêmes Officiers; mais je croi que cela ne durera pas. *Ubi nova acfuerint, plura tibi scribam.* Comme aussi de ce qui se fera sur sa mort Il sera enterré en Sorbonne. On ma dit aujourd'hui que M. Citois son

jon Medecin ſe meurt auſſi d'une fievre continuë. Vous avez à Lion un certain Pere l'Abbé, qui a fait pluſieurs Epitaphes & inſcriptions, & même quelquefois avec beaucoup de flatteries. Si tout ce qu'il a fait ſe pouvoit trouver, je le deſtinerois volontiers, mais principalement celle qu'il a fait à feu M. le Cardinal, où il l'appelle un grand miſtére; *Miſterium es &c.* Je vous prie de vous en ſouvenir, & de vous charger encore de cette commiſſion, pour laquelle je vous aurai très grande obligation. Je voudrois bien pouvoir recouvrer un Livre, que je n'ai jamais pû voir, que cite M. du Cheſne en ſa Bibliotheque des Auteurs de l'Hiſtoire de France pag. 112 ſous ce titre *Tabulæ Hiſtoricæ, triumphales & funerales Henrici IV. cognomento magni, Galliarum & navarræ Regis. Auctore Petro Cornu in ſuprema Curia Delphinatus regio Senatore, Lugduni ſumptibus Horatii Carferon 1615 in folio.*

Vous m'obligerez fort ſi j'en puis avoir quelque nouvelle.

L'an 1567. a été imprimé à Geneve in 4. le *Cordelier*, ou *Franciſcanus* de *Buchanan* en vers François, dont l'Auteur eſt *Florent Chrétien.* Si jamais vous en découvrés une copie, je vous prie de ne la laiſſer pas aller, je voudrois l'avoir, & qu'il m'eut couté grande choſe. Quand vous vous ſouviendrez de la mort du Cardinal de Richelieu, liſez attentivement le Chap. 14. d'Iſaye, & repaſſez en votre mémoire les belles choſes, qu'il a faites en ſa vie: à dieu, Monſieur, &c. A Paris le 12. Decembre 1643.

LET-

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

Vendredi 11. de ce mois, j'ai donné au coche de Lion un petit pacquet de livre pour vous, port pavé, dans lequel vous trouverez le Traité de Marthe Broſſier, qui eſt proprement de maître Simon Pietre, mais il paſſa ſous le nom de M. Mareſcot, le bon homme, qui étoit ſon beau pere.

J'ai vû pareillement le Livre de *Plantis à Sanctis* &c., duquel s'eſt ſervi notre maître Guillaume du Val, en ſa Fourberie des Saints Medecins, que je vous envoyai in 4 il y a quelques mois. Il y a ici du bruit à la Cour pour une querelle qui a été entre M. de Guiſe & M. de Coligny, qui eſt fils de M. le Maréchal de Châtillon : ils ſe ſont batus en duel, dans la place Royale, & ſe ſont bleſſez l'un l'autre ; mais pas un d'eux n'en mourra, Chacun d'eux eſt bleſſé en trois endroits, mais legérement & ſans danger de mort. Un Intendant des Finances, chez lequel j'ai aujourd'hui dîné, m'a dit que M. le ſur-Intendant, qui eſt le Preſident de Bailleul, veut obliger M. de Saumaiſe en ami, (je ſçai bien qu'il l'aime fort) & qu'il veut trouver les moyens de le faire revenir en France, & de l'arrêter à Paris à bonnes enſeignes : *quod utinam fiat* : & c'eſt pourquoi beaucoup de gens diſent à Paris que M. de Saumaiſe reviendra ici l'été prochain. Je ſouhaiterois volontiers qu'il

ne revint pas de deça, qu'il n'eut fait imprimer à Leyden tout ce qu'il a tout prêt, en ce qui regarde la Religion ; d'autant qu'il n'en aura jamais ici guére de liberté, veu que nous ſommes ici tous obſedez & entourez de Moines & de Moineaux de tout plumage, *qui per fas & nefas veritatem in injuſtitia detinent.* Le Sieur du Pleix, qui eſt en ſa maiſon à Condom en Gaſcogne, & qui travaille à achever l'Hiſtoire du dernier Roi depuis dix ans, a ici envoyé ſon fils pour recevoir des Memoires du Duc d'Orleans, de M. le Prince, & du Cardinal Mazarin, & quelques-uns de moi auſſi, touchant la mort du Cardinal de Richelieu, & du Roi Louïs XIII. J'ai peur que ſur cette grande diverſité de Memoires qui partent de mains & d'intentions differentes, il ne faſſe rien qui vaille, & qu'il ne ſe faſſe autant d'ennemis à cette ſeconde partie, qu'il a fait à la premiere; Il aura lui-même bien de la peine à accorder tous les memoires tant faux que vrais, qui lui ſeront délivrez de la part de ces Princes, qui voudront tous être crûs, & être mis dans l'Hiſtoire ſelon leur caprice, ou le dégré du crédit qu'ils auront, & ainſi ce ſera une belle piece que cette Hiſtoire écrite *ad libidinem dominantium.* Si vous prenez la peine de lire ma Théſe, je vous prie de conſiderer le nez, & les meurs du Gazettier, *ubi actum eſt de morbis naſi.* Je vous baiſe bien humblement les mains, & ſuis, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris le 24. de Decembre 1643.

LET-

LETTRE XV.

MONSIEUR,

Le pacquet que je vous ai envoyé, ne mérite pas vos remercimens ; il ne peut être en votre endroit qu'une marque de ma reconnoissance ; & comme j'ai grande envie de m'acquiter de tout ce que je vous dois ; voilà pourquoi, *non est quod mihi grates agas, quam longè plura tibi debeam.* A méſure que j'aurai le moyen & l'occaſion de faire mieux & d'avantage, *toto animo totisque viribus perficiam.* Pour ma Théſe, à ce que je reconnois par la votre, elle a bien été auſſi receüe à Lion qu'à Paris. Les douze cent de mon Bachelier ont été diſtribuées ici en 15. jours, de ſorte qu'il m'en a falu faire une nouvelle Edition, à laquelle j'ai changé & ajouté ſimplement quelques mots ſans grand deſſein ; j'euſſe bien pû y en ajouter d'autres ; mais je garde ces pouſſées pour quelqu'autre fois, depeur que cela ne paroiſſe trop affecté. On en a fait ici beaucoup plus d'état que je ne mérite. Il eſt vrai que Pline & Seneque m'ont bien ſervi ; mais je n'en ai pris que le moins que j'ai pû, de peur de trop moraliſer. J'ai deſſein de faire, & de rediger par ordre, toutes les preuves & les autoritez de chaque mot de ma Théſe, ce que je ferai dès que j'en aurai le loiſir ; mais ce ne peut être qu'après Pâques, à cauſe des empêchemens que notre Echole nous fournit de jour en jour, & nous fournira juſqu'en ce

tems-là ; & néantmoins, je tâcherai de vous repondre en bref en l'attendant, ſur ce que vous m'en avez propoſé. L'opinion de nos anciens que j'ai vûs & pratiquez, & le commun ſentiment de nos Echoles, eſt que la fiévre de la petite verole, *nil eſt aliud quam ſynochus ſimplex putris a multa materiâ craſſâ & ſordidâ, in qua & ex qua papulæ emergunt tamquam Symptomata morbi magnitudinem & Cocoethiam adagentia* : Et qu'il ne faut traitter comme une fievre continuë. *Habita ſemper ratione excellentis & ſordidæ illius putredinis, a qua pendet morbi malitia & tot ſymptomatum quæ ab ea emergunt.* Sans nous arrêter à l'opinion des Arabes, de Fernel ni de Mercurial, de chacune desquelles j'ai dit un mot ; c'eſt choſe certaine qu'Hypocrate & Galien n'ont jamais veu cette maladie Il y a bien dans iceux quelques papules & quelques taches ; mais il n'y en a en aucun endroit, *Talis congeries ſymptomatum qualis eſt in noſtris variolis.* Bref-là comme ailleurs, *multa ſunt ſimilia; Pauciſſima ſunt eadem imò nulla.* Je tiens l'opinion des Arabes fauſſe, *quod ſit à ſanguine menſtruo*, parce qu'en ce cas-là nul n'en ſeroit exempt. Or eſt-il que pluſieurs ne l'ont jamais eu : Et j'en ai veu en ma vie une infinité, & ceux qui n'ont jamais mangé de boüillie en ſont beaucoup plus exempts. Je croi que c'eſt auſſi une des raiſons qui m'en a exempté, feu ma Mere ne m'ayant jamais nourri que de ſes mammelles : la boüillie étant un aliment groſſier qui fait beaucoup de colle & d'obſtruction dans l'Eſtomac & dans le ventre, & qui fournit beaucoup de diſpoſition à

une

une maladie de pourriture ; mes enfants n'y ont point été ſujets auſſi, *quia eos a pulticulæ uſu ſubtractos volui etiam invitis nutricibus, & interdum reclamantibus*: mais j'en ai été le maître, *idque proſpero ſucceſſu.*

Balneum aquæ Egelidæ. Eſt *bain d'eau tiéde*, duquel je me ſuis quelquefois ſervi. Mr. Bouvard m'a dit il y a plus de 18. ans qu'il s'en étoit heureuſement ſervi autrefois, en pluſieurs & même en ſa fille, laquelle eſt aujourd'hui femme de Mr. Couſinot, premier Medecin du Roi. Pline a dit quelque part *fontes egelidos* pour *tepidos*. Je ne ſçai ſi ce mot eſt equivoque ; mais je l'ai toujours vû prendre *pro tepido* : en ce ſens il eſt uſurpé par Suetone, par Cornelius Celſus & autres. *Catullus ver vocavit egelidum propter tepiditatem. Nunc ver egelidum, nunc eſt molliſſimus annus. Lapidem Bezoar, pauci habeo, eſt figmentum pharmacopolorum credulos agros ludentium.* Il ne faut être ni Chretien, ni Philoſophe, ni Medecin pour ordonner cette bagatelle, *quæ nulla fulciatur authoritate, nulla ratione, nullo experimento.* Pour les deux eaux diſtillées, *ſi retineant naturam ſuæ herbæ, ſunt coladæ, ideoque noxiæ in variolis, in quibus ſumma ſemper adeſt intemperies, & profunda putredo: Saltem habent in ſe quoddam empyreuma, agris & nativo colori innimicum. Decoctum lentium eſt aſtringens, tantum abeſt ut poſſit juvare eruptionem variolarum, quæ ſolis evacuantibus perficitur, verbi gratiâ venæ ſectione & catharſi tempore & loco celebratis Adde quod nullum eſſe puto in rerum naturâ præſidium, quod propriè & per ſe variolas intrò foris expellat. Confect. alkermes & de hyacintho plurimum calent*

alieno calore & extraneo, quo jam abundant corpora eorum, qui variolis laborant, & a quo calore extraneo ſuffocatur, atque ſtrangulatur calor nativus tunc infirmus propter putredinem, & naturæ conatum. Sunt Arabica remedia; Arabum inventa neutiquam Cardiaca. Ea ſola ſunt Cardiaca, quæ ſanguinem & ſpiritus Cordi ſubminiſtrant: ſola alimenta illud præſtant, ergo ſola alimenta ſunt cardiaca. Imò ex balaneorum: in Hipp. de ratione victus in acutis, aqua non roborat, quia non nutrit &c. Genverſa eſt tumor pedum, qui olim Romæ *apparuit, & poſtea evanuit.* Ce que vous apellez le fourchon à Lion, *eſt Phlegmone Carbunculoſa*, qu'on apelle ici le fourchet, qui vient aſſez ſouvent aux mains, mais je ne l'ai jamais veu aux pieds. *Pedes pulmonei i. tumidi frequentiſſimum ſymptoma in hydrope pulmonis. Plautus pulmoneos, pedes dixit tumidos: ſicut Plinius pulmonea quædam poma vocata ait, I. Polidé tumentia. Vide Joſ. Scalig. Explor: pag. 44. Edit. Leyden. Cor licnoſum* eſt de Plaute, *& de melancholicorum qui palpitatione cordis ſunt obnoxii. Per Uretram intelligimus ductum Urinæ, quem inepti quidam magicis artibus fruſtrà alligant atque ſubjiciunt; cum ſit merum vitium læſæ imaginationis.* Montagne en a parlé en ſes Eſſais, & s'en eſt mocqué ſagement. Le peuple qui eſt ſot & impertinent, croit des merveilles ſur ce qu'on dit de cheviller, de nouër l'éguillette &c. *Quæ omnia rideo. Per dracunculos intelligo vermiculos pedibus præditos, qui naſcuntur in venis, Auctore Galleno: cujus locum alias indicabo.* M. de Baillou a fort parlé en ſes Epidemies d'une certaine toux, à laquelle ſont ſujets les petits enfans, que les Pariſiens apellent une quinte, *quod quintâ quâque ho-*

horâ ferè videatur recurrere. Un de mes petits garçons âgé de 3. mois, ayant été mal-à-propos porté dans la ruë durant le grand froid par ſa nourrice, en prit un tel rheume & une telle toux que cinq ſemaines durant il en penſa étouffer. Quand la toux lui prenoit, c'étoit un accès à ſupporter de demie heure ou de trois quarts d'heure, en touſſant perpetuellement ſans aucun relâche: Il me ſembloit à toute heure qu'il s'en alloit étouffer. Deux ſaignées & force l'avenemens le garentirent: Il eſt aujourd'hui un des plus forts de mes cinq petites garçons, *ſine ulla noxa pulmonis.* Ce mal eſt ici aſſés commun: Je l'ai vû mille fois: *fit a decubitu ſeroſi tenuis & crudi humoris in pulmonem defluentis atque depluentis tum à cerebro, tum à venis thoraciis, que feruntur ad X. diem.* La ſaignée, les lavemens, la bonne mammelle, l'abſtinence de la boüillie, & les tenir chaudement en ſont les grands remédes, Peut-être que ce mal n'eſt pas commun à Lion, Dieu en préſerve vos petits, quand il vous en aura donné: c'eſt un cruel mal pour les enfans & pour les parents qui les aiment. Le mot de πανωρα eſt du bon Eraſme en ſes Epitres, où il ſe plaint que la goûte ne le tient plus ſeulement au pieds & aux mains, mais auſſi par tout le corps. *Artes Dardaniæ ſunt artes magicæ.* Cette façon de parler eſt tirée de Columella, qui a dit ces mots. *Quod ſi nulla valet medicina repellere peſtem Dardaniæ, veniant artes.* Joint que *Dardanias inter artes Magiæ Principes annumerabatur, ab Apulejo in Apologia pro ſe.*

Voilà ce que je ſçai ſur vos queſtions, je ſou-

ſouhaite que ces miennes réponſes vous puiſſent contenter. Pour ma Théſe, je ne la tiens pas ſi bonne, que vous la faites, c'eſt que vous me voulez flatter ; mais au moins elle eſt divertiſſante. En l'Edition qui eſt in 4. j'y ai ajouté page 3. *paulo poſt medium*, un petit mot du ſcorbut, *de quo multi, multa ſcripſerunt* : à la 4. page j'y ai tranſpoſé une ligne en parlant du nez du Gazettier pag. 5. *paulo poſt medium.* Après ce mot heroes, j'y ai ajouté une ligne & demie, laquelle eſt tirée d'Ariſtote, problême premier, ſection 30. où il eſt parlé de Lyſander General d'Armée des Lacedemoniens, qui étoit un grand eſprit d'homme, mais grand fourbe, & duquel on pourroit tirer de beaux parallelles avec le Cardinal de Richelieu, *qui fuit empiricus in arte regnandi, hoc unum ſatagebat, ut nimirum poſſet per fas & nefas diteſcere, nec tam exercebat artem regendi, quam fallendi homines.* Pag. 6 *paulo poſt medium*, j'y ay ajouté un mot de la fievre quarte, qui eſt d'A. Gellius, *in noctib. Atticis Lib.* 17. *Cap.* 12. j'y ai cité le mot de Phavorin exprés. qui étoit un brave Gaulois en la Cour de l'Empereur Adrien, *de quo multa leguntur apud Diog. Laertium paſſim & apud Philoſtratum de vitis ſophiſtarum, plura ſcripſerat, quam Plutarchus, eaque optima.* pag 7. *paulo ante finem.* j'y ai ajouté un paſſage de la mort, qui eſt tiré de Seneque *in Conſol. ad Marciam. Multa alia ſuccurrebant, quæ facilè potuiſſent ſubjungi, à quibus tamen data operâ abſtinui, ne nimius viderer, & ut cum Julio Scaligero Cæſare dicam, merè intempeſtus.*

J'ai ſceu au bout de huit jours la nouvelle de

de la mort de Mr. Petit, dont je ſuis fort dolent: ces gens-là ne devroient jamais mourir. Vous me mandez qu'il eſt mort le 12. de Decembre, & on m'a mandé de Montpellier le 22. auquel dois-je croire? eſt-ce qu'il y a diſtinction *in ſtilo novo & veteri ? Si placet, ſolve nodum. Habeo jamdudum exemplar obſcurorum virorum, quorum auctor eſt Joannes Renchlinus dictus Capuio*, qui a été un excellent homme, & grand ami d'Eraſme, & duquel il a fait un Chapitre exprès dans ſes Colloques: mais mon livre eſt d'impreſſion d'Allemagne, de Baſle, ou de Strasbourg, *ante annos* 60. *Levinum Warmerum numquam vidi neque Stokeri praxim auream: cætera habeo. Populari veſtro Meyſſonnier meliorem mentem exopto: ne tandem fiat conſors ad Vincula divi Petri, aut ſaltem indigeat vinculis Hyppocratis & veraſtro ad ſaniorem mentem recuperandam.*

Notre nombre eſt diminué d'un Pierre Richer, qui eſt ici mort de la même maladie que le dernier Roi le 24. de Janvier. Vous trouverez ſon nom dans la 4. page du Catalogue de M. Duval; duquel le Livre des Profeſſeurs du Roi n'eſt pas encore achevé. M. Richer étoit un habile homme, ſçavant & bon Medecin, combien qu'il n'eut que 24. ans. Le Livre des Profeſſeurs du Roi par M. Duval n'eſt pas encore achevé. Il ſera curieux, *ſed erit opus veré pædagogicum*: on ne fait ici que des Livres de forfanterie & de dévotion monachale. Le Pape a augmenté ſon College de deux ſuppôts, ſçavoir d'un Jeſuite qui s'appelle Lugo, & d'un Chevalier de Malthe, qui eſt le Commandeur de Valencey, qui eſt frere aî-

né de celui qui eſt aujourd'hui Archevêque de Rheims. Les Suedois & le Roi de Dannemark ſont enſemble en groſſe guerre. On a mis aujourd'hui dans la Baſtille deux priſonniers, qui ont à ce que porte le bruit commun, conſpiré quelque choſe contre le Cardinal Mazarin. Je vous ſouhaite bonne & heureuſe année & à toute votre famille, & vous prie de croire que je ſuis de cœur & d'affection, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 18. Janvier 1644.

LETTRE XVI.

MONSIEUR,

J'ai peur que vous ne vous mocquiez de moi, quand vous me dites que mes Lettres ſont pleines de termes obligéans. Il eſt vrai que je ne manque pas de bonne volonté, j'en ſuis tout plein; mais en récompenſe, je n'ai guére de Rhetorique: je dis les choſes groſſiérement, & comme je les entends, à la mode des ſoldats de Pompée, *qui ſcapham vocabant ſcapham.* Pour ma Théſe, elle ne mérite pas toute vos loüanges, lesquelles j'attribuë à votre bonne volonté, *Et amori in me tuo.* Pour les points éclaircis, Dieu ſoit loué ſi vous en êtes content; mais je veux croire que vous les ſçaviez mieux que moi.

De Papulis, modo criticè, modo ſymptomaticè erumpentibus, idem tecum ſentio, dum pravum victum variolarum cauſis annumero, nec ipſum aerem excludo, ſed longé minus potentem agnoſco. Je tiens

tiens la bouillie pour mauvais aliment, tant à cauſe de la farine, qui n'eſt pas ſouvent aſſez bonne, qu'à cauſe du lait de vache, qui n'approche que de loin de la bonté de celui de la mammelle, qui eſt tiré tout frais, tout nouveau, tout chaud & tout ſpiritueux par l'enfant, au lieu que celui de vache eſt extrémement foible en comparaiſon: Joint que c'eſt un aliment viſqueux, groſſier, qui fait de la colle dans l'eſtomach d'un enfant, & force obſtructions dans ſon ventre. Les anciens Grecs n'ont point connu la petite verole. *Hoc habeo indubitatum atque certiſſimum.* Auſſi les enfans ne mangeoient-ils pas de boüillie de leurs temps: *Et ſolâ mamma utebantur. Jacobus de Partibus* qui vivoit il y a 180. ans, a écrit que les femmes de ſon temps péchoient fort en l'éducation de leurs enfans, pour la boüillie, qu'ils leur faiſoient prendre, faite de l'ait de vache & de farine, & reprend cette erreur comme toute nouvelle, & qui n'étoit pas en vogue du tems des Anciens qui ne l'euſſent jamais approuvée. Galien a véritablement parlé de la bouillie; mais il ne paroît pas que les enfans en ayent uſé de ſon temps. *Ipſa quoque pulticula conſtituit duntaxat partem victus legis ipſorum infantulorum. Cum qua licet interdum ſufficientiſſima & alia peraque errata interdum concurrunt.* Tous les bons Auteurs qui n'ont pas été Medecins, & qui ont parlé de la nourriture des enfans, tels qu'ont été Ariſtote, Platon, Plutarque, Seneque, A. Gellius, Eraſme & tant d'autres, *nuſquàm pulticulæ meminerunt, quaſi noviſſent aut attigiſſent, aut damnaſſent.*

Il vaudroit beaucoup mieux accoûtumer les enfans à prendre du boüillon avec la cueiller, ou humer petit à petit, y ajoutant quelque mie de pain, à mesure qu'ils croitroient, que de les réduire à ce grossier & visqueux aliment, dont les nourrices de deça crevent leurs enfans, & durant qu'ils sont à la mamelle, & après qu'ils sont sevrez. Mes cinq petits garçons n'ont point mangé de boüillie, & n'ont été que peu ou point du tout attaquez de ce mal, & je n'en vois point de plus mal traitez en cela que ceux qu'on rapporte ici qui ont été nourris aux champs, ou les nourrices leur en fourent jusqu'à la gorge, aussi leurs veroles sont-elles cruelles & horribles, & la plûpart mortelles. Pour ceux qui n'ont pas mangé de boüillie, & qui ont eu beaucoup de verole, elle leur est venuë de quelqu'autre cause : comme il y en a dix mille : Il y a de malheureuses femmes qui donnent du vin à leurs enfans encore tous petits ou de la soupe au vin : *in quo mihi peccare videntur gravissimè* : Joint que *vix ullus est hominum in cujus educatione, multis etiam modis non deliquerint ipsæ matres & ancillæ adversis etiam infantiæ momentis atque temporibus.* Les nourrices ne font jamais la boüillie assez claire, & ne la peuvent faire à cause de la farine : *Tantillum salis nil quidem oberit, neque tantillum saccari, sed ad saporem tantùm.* Le sel ne peut ni doit y être mis qu'en petite quantité : pour le sucre, si on y en met trop, il tire quant & soi merveilleuse consequence, & toujours mauvaise, à cause d'une chaleur fixe, qu'il contient, *hepati & intestinis inimicum.* J'avouë bien qu'étant fort bien faite, elle nuit moins ;

moins ; mais à tout prendre, *omnia ſeducta ratione*, elle n'eſt pas aſſez, pour la tendreſſe d'un enfant, auquel un têtin doit ſuffire, juſqu'à ce qu'il ſoit capable de bouillons & d'œufs frais. *Quod ſpectat ad Avicennam, parvi facio hominem.* Il n'a guéres rien dit de bon qu'il n'ait pris des Grecs, mais il a bien dit des choſes frivoles, & vous a gâté la medecine par ſes fatras de remédes. Quand on me parle de lui. *Idem ferè ſentio cum quodam Italo qui ſcripſit Avicennam potius eſſe carnificem quam Medicum.* Son opinion de ne ſaigner les malades, que quand les ſignes de coction apparoiſſent, ſeroit un bel échantillon de ſa preuve, que Fernel a refutée *Lib. 2. meth. Med. cap. 15.* nous ne ſçavons ce que c'eſt que cet Auteur, ni ſon Livre : ſi la traduction en eſt bonne ou non, s'il a été Medecin conſommé dans la pratique (ce qui ne paroît pas) ou plûtôt s'il a été jeune homme ſçavant qui ait traduit cette Medecine en Arabe, du Latin *d'Iſidorus Hiſpalenſis*, comme l'ont écrit les Eſpagnols : *ut ut ſit*, il y a des plus de 20. ans qu'un des grands hommes que j'aye connu jamais, m'a détrompé de cet Arabe, *In quo non negò eſſe quædam bona, ſed pauca.* Je n'ai point de temps à lire un ſi mauvais Livre. Je croi que l'ébullition de la maſſe du ſang, eſt un pur effet de la pourriture qui y eſt, ſans s'amuſer à la qualité de la cauſe d'icelle. Voilà ce que je vous puis dire ſur tous ces ſujets : *Quod ſpero æqui bonique conſules*, ſi vous daignez prendre la peine d'aider un peu à la Lettre, & à ma foibleſſe, & peut-être auſſi à la difficulté qui m'eſt naturelle com-

me à beaucoup d'autres, de penétrer juſques dans le dernier point de la vérité en toutes ces choſes, où les apparences & les conjectures tiennent bien ſouvent lieu de vérité, & de preuves certaines. Pour le mot *d'Egelidum, non nego eſſe æquinocum, & interdum, quam vis rarius, ſignificare frigidum, ſæpius tamen tepidum ſignificat.*

Quant aux Cardiaques, *ea ſola propriè roborant cor, quæ ad illud perveniunt: atqui ſoli ſpiritus & ſanguis ad cor perveniunt; ergo. quid enim confectioni de cocco baphico cum corde? habet illud medicamentum vaporem & odorem; prætereâ calorem inſigniter devorantem: nullam prorſus vim adverſus malignitatem: quid ergo præſtabit ut & alia falsò dicta Cardiaca in tanta putredine. Aſperſio frigidæ roborat quidem per accidens, dum cohibet effluxum ſpirituum*: en quoi elle fait mieux que toutes les confections chaudes. *Quæ caloris nativi robur & ſubſtantiam diſſolvunt intenſa ſua caliditate.* Les eaux nouvelles cordiales, combien que mal-à-propos, ne peuvent être nommées diaphoretiques, ne faiſant rien qui en approche, *cum nil tale præſtent. habent empyreuma a diſtillatione, prætereà nihil niſi calorem nocivum. præſentis malignitatis in morbis haberi velim rationem per remedia quæ evacuant & educunt, quæ refrigerant, quæ partes liberant ab humore putri in eorum ſubſtantiam penetrante atque ſe ſe impingente: qualia ſunt enemata, quæ alvum deplent: venæ ſectio, quæ putredinem coercet dum putrem humorem e venis educit, per quas tamquam per tubulos in ſingulas corporis partes effertur, in quibus ſæpe labem imprimit atque inurit inſuperabilem atque ullis artis noſtræ præſidiis indelebilem. præ-*

ſertim in pulmone & tenuibus inteſtinis, quæ nihil accipiunt niſi per venas, quæque ambæ ſola ſanguinis miſſione poſſunt depleri atque levari. Enemata non perveniunt ad tenuia inteſtina, neque inflictam malitiam poſſent delere : qui dicuntur vechici ſympi omnes calent nec perveniunt ad pulmonem, nec juvarent ſi pervenirent. hæc omnia medicamenta ſunt Arabum nugæ, quas Pharmacopolæ callidiſſimum & verſutiſſimum hominum genus foverunt, ac retinuerunt ad emungendos ægrorum loculos, indeque ſanctiſſimam artem noſtram natura ſua ſaluberrimam atque ſalvatricem nefandis ſuis artibus prædatricem effecerunt, & l'ont renduë telle qu'elle n'eſt plus que pour les riches, & que les pauvres n'y peuvent plus atteindre. *Neque aquæ illæ, neque confectiones iſtæ poſſunt juvare motum naturæ coeffundendo, quin potius naturæ conatum impediunt atque cohibent ſua intemperie, nec poſſunt a centro ad circumferentiam quidquam depellere.* Vous me dites : *Urgentioris malignitatis indicatio præpollet febrili incendio : tranſeat : ſed hoc præſtat vænæ ſectio, non iſta Cardiaca : venas deplet, naturam levat, partes vindicat, putredinem emendat, copiam humorum minuit qui naturam gravant, atque laceſſunt, ægros denique mille beat commodis tempore & loco celebrata : Et quod in rebus mortalium præſtat fortuna, illud idem præſtat venæ ſectio in variolarum curatione, utramque faciendo paginam accepti & expenſi.* Voilà ce que j'en ai appris autrefois de mes bons maîtres, (*quorum manibus bene précor*) & que j'ai pratiqué depuis 20. ſur une infinité, *nec pœnitet frementibus etiam & frondentibus pharmacopolis, quorum triſcurria ne quidem pilifacio : veris tamen cedam, ſi meliora docere volueris, neque tamen omiſſum velim victus legem exquiſitiſſimam eſſe ſervandam*

dam ex jusculis optimis carnibus ſaporatis, herbis refrigerantibus medicatis, ovis aliquot ſorbilibus, gelativâ, aquæ vel ptiſanæ vel limonacii potu : plus enim tribuo, malo citrio in hoc morbo, quàm toti Arabiæ, cum ejus depulſio pendeat ab unica putredinis expugnatione. Je vous prie de prendre en bonne part tout ce que deſſus, & d'excuſer ma foibleſſe, ou plûtôt mon ignorance : & finiſſant-là ce diſcours, que vous trouverez trop importun, je vous dirai ici avec le bon Virgile ſur cette matiére.

Hic tandem Cæſtus artemque repono lib. V. Æneydos. Paſſons à d'autres matiéres plus divertiſſantes avec votre permiſſion.

Mr Merlet, huit jours avant la mort de M. Richer, fit un faux pas ſur une montée, dont il penſoit s'être rompu la jambe, mais il n'y avoit que le peroné un peu luxé. Les rieurs diſent qu'il eut mieux fait de ſe rompre le col, ce ſera pour une autrefois quand il plaira à Dieu de délivrer notre Echole d'un terrible patelin, *qui verè eſt mala merx, malus animus.* Je vous remercie de tous les Livres que vous m'adreſſez ; j'aurai ſoin de les retirer ſelon votre enſeignement J'ai céans, il y a déja long-tems, le Livre de P. Servius : *Juveniles feriæ*, c'eſt fort peu de choſe, *meræ ſunt mapelia*, il a mieux fait *in ſuis inſtitutionibus Medicinæ in* 12. Il a fait auſſi depuis 2. ans un autre Livre fort impertinent *de Unguento Armario*: Je ne l'ai que veu & jugez par là du perſonnage. Il eſt ſi ſot & ſi credule, qu'il ajoute foi à ces bagatelles Paracelſiques & Goclenienes. J'honnore la memoire de M. Ranchin, mais j'ai bien de la Paſſion pour *Caſpar Hofmannus* & ſes écrits, de *quibus magnificè ſentio.*

He-

Helas ! quand plaira-t-il à Mr. Huguetan, que nous voyons ſes belles inſtitutions: *quid moratur ?* jamais Livre de Medecine n'eut un ſi bon & ſi beau débit. J'ai peur de mourrir avant que de le voir achevé, tant je le ſouhaite. Il n'y a rien ici de nouveau, horſmis le Livre de Mr. Arnauld de la frequente Communion, duquel on a fait 4. Editions depuis la St. Jean : pluſieurs ont éclatté contre lui, entre autre le P. Petau, qui n'y a rien fait qui vaille, mais je ne vous en dirai pas d'avantage, M. Moreau s'etant chargé de vous mander toute cette controverſe. M. d'Angouleſme, vieux pêcheur de 72. ans, a épouſé une fort belle Demoiſelle de 18. ans, & le tout pour le ſalut de ſon âme, encor eſt-ce quelque choſe, quand un Prince en vient là.

Depuis tout ce que deſſus écrit, il y a déja pluſieurs jours, je vous dirai qu'enfin le Gazettier, après avoir été condamné au Chatelet, l'a été auſſi à la Cour, mais fort ſolemnellement, par un Arrêt d'audience publique prononcé par Mr. le premier Preſident. Cinq Avocats y ont été ouïs, ſçavoir celui du Gazettier, celui de ſes enfans, celui qui a playdé pour les Medecins de Montpellier qui étoient ici ſes adhérans, celui qui plaidoit pour notre Faculté, & celui qui eſt intervenu en notre cauſe, de la part du Recteur de l'Univerſité. Notre Doyen a auſſi harangué en latin, en préſence du plus beau monde de Paris. Enfin M. l'Avocat General Talon, donna ſes concluſions par un plaidoyer de trois quarts d'heure, plein d'éloquence, de beaux paſſages bien triez, & de bonnes raiſons, & conclud que le

le Gazettier ni ſes adhérans n'avoient nul droit de faire la medecine à Paris, de quelque Univerſité qu'ils fuſſent Docteurs, s'ils n'étoient approuvez de notre Faculté, ou des Medecins du Roi, ou de quelque Prince du Sang ſervans actuellement: Puis aprés il demanda juſtice à la Cour, pour les uſures du Gazettier, & pour tant d'autres meſtiers, dont il ſe mêle, qui ſont deffendus. La Cour, ſuivant ſes concluſions confirma la ſentence du Châtelet, ordonna que le Gazettier ceſſeroit toutes ſes conferences & conſultations charitables, tous ſes prêts ſur gages, & autres vilains négoces, & même ſa Chimie, depeur, ce dit M. Talon, que cet homme qui a tant d'envie d'en avoir par droit & ſans droit, n'ait enfin envie d'y faire la fauſſe monoye. L'Arrêt ſera imprimé avec les Plaidoyers: dès auſſi tôt je vous en ferai tenir quelques exemplaires, j'eſpére que cela ſera beau à voir.

Il y avoit ici quelques Medecins étrangers de diverſes Univerſitez, mais de Montpellier moins que de nulle part, qui euſſent volontiers eſpéré que le Gazettier eût gagné ſon Procès: (à quoi néantmoins il n'y avoit nulle apparence) & ce qui ne ſe pouroit faire jamais, ſans un horrible deſordre: mais voyant qu'il l'a perdu, & qu'il eſt tout plat décheu de toutes ſes prétentions, & mêmes que M. le Procureur General entreprend d'en faire faire lui-même l'execution, tant envers le Gazettier qu'iceux ſiens adhérans, quelques-uns *colligunt vaſa atque ſarcinulas, & de mutando ſolo cogitant*; quelques autres diſent qu'ils tâcheront de ſe mettre au premier examen, que nous allons faire in-

incontient, qui ſera choſe aſſez mal-aiſée à pluſieurs d'entr'eux. Les Apothiquaires euſſent pareillement bien déſiré que ce Gazettier eût gagné, pour tâcher de remettre en crédit leur Bezoard, & les autres forfanteries de leurs boutiques ; mais ils ſont auſſi connus que le Gazettier même. Son Avocat parla fort contre nos fréquentes ſaignées, ſelon les mémoires qui lui en avoient été fournis ; mais outre qu'il en fut ſifflé & mocqué de tout l'auditoire, il en fut auſſi tanſé & rudement repris par M. l'Avocat General, lorſqu'il donna ſes concluſions. Le Gazettier dit maintenant qu'il ne ſe ſoucie point de faire la medecine, veu qu'il y epargnera deux mille livres qu'il lui coutoit par an, à faire des charitez : *credat Judæus Apella, non ego* ; mais que l'Arrêt le bleſſe particulierement, en ce qu'il lui défend de plus rien faire de tous ces autres trafics, dont il ſe mêloit, & qu'il tâchera de s'en faire relever par la faveur de la Reine ou du Cardinal Mazarin : *in quo ſudabit plus ſatis, nec quidquam profecturum puto* : Les rieurs ne ſont plus pour lui, le temps eſt changé, *verſa eſt alea*. M. le Prince s'en va plaider contre Madame d'Aiguillon, afin de faire caſſer le Teſtament du Cardinal ſon Oncle, au nom de ſa bru, la Ducheſſe d'Anguien ; La Ducheſſe d'Aiguillon a cherché la paix, & tâchant d'avoir compoſition, a offert douze cent mille livres au dit Prince, qui ne veut pas boire à ſi petit gué : Il dit qu'il veut bien en faire venir d'avantage. Je veux vous faire part de 4. vers, qu'on me vient de donner ſur le Procès & l'Arrêt du Gazettier, à l'imitation des quatrains qui ſont dans

les

les Centuries de Noſtradamus.

Quand le grand Pan quittera l'Eſcarlate,
Pour Zopire venu du côté d'Aquilon
Penſera vaincre en bataille Eſculape;
Mais il ſera navré par le Talon.

Bataille eſt le nom de l'Avocat du Gazettier qui a perdu contre nous. Talon eſt le nom de M. l'Avocat General. qui a donné de rudes concluſions contre Ren: & tous ſes adhérans, ſoi-diſans Docteurs en medecine de la Faculté de Montpellier, & autres Univerſitez fameuſes, deſquels M. Talon dit que tous ces degrès ſe conferoient ſi aiſément hors de Paris, que toutes ces Univerſitez étrangéres auroient beſoin de réformation en ce point; Et que ce ſpecieux titre de Medecin de Montpellier, n'étoit à Paris qu'un prétexte qui couvroit ordinairement un Charlatan, ou un ignorant, qui même n'avoit peut-être jamais été à Montpellier: *quod bonorum virorum & verè doctorum, ſalva pace dictum velim* Il y a ici en cette Ville un honnête homme Medecin de Xaintes, nommé M. Murend, *qui eſt tibi frater in Chriſto.* Il eſt ici pour un Procès: Je lui ay fait recit de vous comme vous méritez: Il a bien envie de faire amitié avec vous, & d'avoir quelque petit commerce des Livres & de la Medecine par vôtre moyen: Il vous en écrira: Il dit qu'il connoît M. Gras: *rogo te ut habeas illum per me tibi commendatiſſimum*; Je le trouve honnête homme, ſage & fort bon. Je vous demande pardon d'une ſi longue & ſi mauvaiſe Lettre; Excuſez moi du tout en tout, & croyez que je ſerai en récompenſe toute ma vie, Monſieur, votre très-humble, &c. De Paris ce 8. Mars 1644.

LET-

LETTRE XVI.

MONSIEUR,

Pour le pacquet, que je recommence pour vous, outre quelque Théſes, j'y ai mis un Livre très rare & duquel on fait ici fort grand état, qui eſt une Requête, que le Recteur de l'Univerſité a preſenté au Parlement, touchant la doctrine du Pere Ayraut, qui permet les homicides & les maſſacres &c. Il y a auſſi quelques avertiſſemens ſur le même ſujet. C'eſt un Livre in 8 d'environ 22. feuilles d'impreſſion Pour cette doctrine du P. Ayraut, vous la verrez particulierement exprimée dans le petit Livret intitulé, *Theologie Morale des Jeſuites &c.* que je vous ai envoyée, On m'a dit ici que depuis quelques années les Jeſuites de Lyon ont enſeigné la même doctrine. Je vous prie de vous en enquerir ſourdement, & ſi vous en découvrez quelque choſe de m'en donner avis, ſi cela peut arriver à votre connoiſſance Je le ménagerai ſi prudemment que perſonne n'aura occaſion de s'en plaindre. Pour votre parfait Joaillier, j'ai veu ce Livre en Latin, que j'ai céans ; mais je ne le penſois pas traduit ; auſſi crois-je bien que c'eſt une nouvelle traduction. Je vous prie de me mender qui en eſt le Traducteur, & ſi Mr. Huguetan l'a imprimé ſur les MS. Le Livre eſt dédié à Mr. de Monconis de Liergues, Lieutenant Criminel de Lyon. Je ſçai bien qui il eſt ; il a un fort beau

beau Cabinet & bien curieux ; Il y a environ 22. ans qu'il eut ici un horrible Procès contre des Conſeillers de Lion, qui s'oppoſoient à ſa reception en l'Office de ſon Pere : c'étoit une grande affaire, en laquelle M. d'Alincourt lui aida fort. Il eût un Arrêt en ſa faveur : Il en fut fait un grand *factum* in 4°. gros comme un Livre, que j'ai quelque part céans, & que je vous offre, ſi vous en étes curieux. J'ai ouï parler de cette accuſation, qui fut horrible, & à des gens du Palais qui la ſçavoient bien, & à des Lionnois; mais tous n'étoient pas de même advis. Le dit *factum* a été fait par M. Rouillard, Avocat très ſçavant. Le Rapporteur étoit un Conſeiller de la grand Chambre nommé, ce me ſemble, M. de Croiſettes. Si vous n'étes amplement informé de ce Procès & du pourquoi, *Interroga ſeniores tuos.* Apprenez-le de M. votre Pere, & ſi vous n'avez veu le factum, je vous l'envoirai. Il eſt pour M. de Lyergues, mais tout-à-fait admirable, comme le fait en étoit fort étrange, & preſque auſſi embrouillé que fut jamais la querelle de Scioppius contre Scaliger touchant ſa nobleſſe.

Vous me faites trop d'honneur, quand vous me dites que je vous ai ſatisfait ſur les points de ma Théſe : je le ſouhaite bien ; mais je ne le croi pas : j'ai un petit travaillé à en ramaſſer les preuves, & ne s'en faut 20 paſſages que je n'aye tout trouvé & cotté *ex proprio loco, unde memineram me deſumpſiſſe* : j'eſpére quelque jour de les achever, & de vous en faire part. Pour le Gazettier, je vous prie de croire que c'eſt un mocqueur, & que le bruit qu'on

qu'on vous a donné d'un Arrêt par lui obtenu au Conſeil, eſt faux. Je ne doute pas qu'il n'y ait fait ce qu'il pouvoit, & même M. le Chancelier l'a dit à quelqu'un; mais il n'en a pû venir à bout. L'Arrêt de la Cour, que nous avons obtenu contre lui, ſubſiſte & ſubſiſtera: Je vous aſſeure qu'il ne penſe plus à la medecine; mais il a bien envie de faire autoriſer un nouveau Mont de Pieté, en récompenſe que ſon bureau d'adreſſe eſt à bas, auſſi-bien que ſa Juifverie &c. Et mêmes quelques-uns de ſes adhérans ont déja quitté Paris, dont l'un eſt allé demeurer à Amboiſe, l'autre à Senlis, un autre en Normandie, un autre à Troyes: Nous voyons l'accompliſſement du paſſage de la paſſion: *percutiam paſtorem, & dispergentur oves.* Nous avons l'Arrêt entre nos mains, en vertu duquel on pourſuit le Gazettier, pour le payement des dépens tant de la ſentence, que de l'Arrêt, auxquels il eſt condamné; c'eſt un fourbe, qui s'eſt en ce Procès joué de l'honneur de la Faculté de Montpellier, comme un chat fait d'une ſouris, ou comme fait le ſinge de la pate d'un chat à tirer les marrons du feu: S'il eut gagné ſon procès (ce qu'il ne pouvoit jamais obtenir,) il eut rempli & par ſon avarice & pour vous faire dépit, tout Paris de force Charlatans, auxquels il eut communiqué ſon pouvoir, qu'il eut fait ici paſſer pour des Docteurs de Montpellier; dont l'ignorance toute claire & bien averée eut fait grand tort à cette fameuſe Univerſité. Nôtre Arrêt n'eſt pas encore imprimé, mais il le ſera, & en aurez des premiers; & par proviſion, je vous aver-

avertis que le pauvre diable eſt bien humilié: Il voudroit ſeulement bien que nous euſſions pardonné à ſes deux fils & leur donner le bonnet, après lequel ils attendent depuis 4. ans, & attendront encore. Il y a ici pluſieurs perſonnes qui le ménacent de nouveau, & qui ſont de profeſſion differente, qui lui feront encore bien de la peine, ſi ſon crédit ne ſe releve. J'ai vû le Livre, que vous citez de *Chiffletius*; mais je ne l'ai pas. Pour l'apoplexie, pluſieurs l'appellent *Ictum ſanguinis*: mais le premier & le plus ancien de tous, qui lui a donné ce nom, eſt *Aurelius Victor, ubi de vero Imperatore, quem Aurelius Antoninus Imperii conſortem ſibi fecerat.* C'eſt choſe certaine que, *Venæ ſectio, ſummum eſt præſidium in apoplexia ſanguinea.* Mais je ne vous ſçaurois dire pourquoi, ce bon remede a été obmis par Chifflet.

Je vous prie de dire à M. Ravaud que je lui baiſe les mains, & que la copie qu'il a de l'Epitome des Inſtitutions de Selmertus, impreſſion de Virtenberg, eſt fort bonne; qu'il n'a que faire d'en choiſir d'autre, celle de Paris n'étant pas fort bonne, & n'étant que poſterieure; pourveu que ſon Edition ſoit correcte, je penſe que cela ſera bon. Je vous offre les Inſtitutions de Medecine de Petrus Servius, que j'ai céans, combien que ce ne ſoit pas grande choſe. J'ai mandé à Rome ſon autre Livre *de Unguento Armario*, que j'ai vû chez M. de Thou, combien que je croye qu'il ne vaille guéres. l'Impreſſion de l'Epitome des Inſt. de Senners de Paris n'a point de privilege. M. Huguetan devroit

faire

faire imprimer les Inſtitutions de Hofmannus, *ne forte ſuperveniant Judæi : Intellige ipſam Epitomen, quam auctor habet penes ſe.* Et le tout pour les bonnes & judicieuſes raiſons que vous m'alleguez. Toute la relation hiſtorique & anatomique du petit Marion eſt auſſi elégament pour vous décrite qu'elle eſt étrange & remarquable : c'eſt-ce me ſemble cette eſpece de fievre hectique décrite par notre Fernel Lib 4. Pathol. *quam conſtituit ex prava visceris alicujus diatheſi, natam.*

On parle fort ici du Duc de Lorraine & de ſon accord, & même, dit-on, qu'il ſera bien-tôt ici. Mr. le Duc de Bouillon voyant qu'on ne lui vouloit pas rendre Sedan, s'eſt retiré mal-content en Suiſſe: M. de Vendôme à Annecy en Savoye ; on craint auſſi que M. d'Eſpernon ne braſſe quelque choſe en Guienne. Les curieux diſent que ſans doute il y aura du remuement, & qu'il y a pluſieurs choſes qui ſe braſſent *in occulto* : cela peut bien être ; mais on ne ſçauroit moins dire. Ils diſent que le Roi d'Eſpagne ne manquera pas de faire tout ce qu'il pourra, *more ſuo*, pour nous brouiller, & exciter en France quelque Guerre civile : ce qui eſt aſſez mal-aiſé, néanmoins, veu qu'il n'y a guéres qu'un homme en France qui puiſſe autoriſer un parti de cette ſorte : & partant j'eſpére que cela n'arrivera point. On dit ici que les Princes d'Italie ſont d'accord avec le Pape, duquel les Neveus ont plus facilement, & plûtôt tranſigé, ayant ſenti le déclin, beaucoup plus évident & plus grand que de coutume, de ſa ſanté & de ſa vie. Mr. d'Avaux, notre principal Ambaſ-

ſadeur, eſt arrivé il y a déja long-tems à Munſter, où étoient déja trois Députez d'Eſpagne ; l'Ambaſſadeur de Veniſe & le Nonce du Pape. Dieu leur faſſe la grace de nous y obtenir une bonne Paix ferme & ſtable, & qui dure long-tems. Madame de Hautefort, Dame d'Atour de la Reine, qui étoit en fort grand crédit par ci-devant, a été pleinement disgratiée de la Reine, avec commandement de ſortir de la Cour bien vîte, ce qui a été exécuté, quoi qu'il en ſoit, les dégrès du Palais Royal ſont auſſi gliſſants, qu'ayent jamais été ceux du Louvre. C'eſt un étrange Païs, où les gens de bien n'ont guéres que faire : *Exeat aula, qui vult eſſe pius.* Mr. le Mazarin eſt le grand Gouverneur, tout le reſte tremble, ou plie ſous ſa Grandeur Cardinaleſque. On tient pour certain que la Reine partira dans un mois tout au plus tard, pour aller à Fontainebleau, y paſſer une partie de l'été. Il y a 22. ans que fut ici imprimé *in* 4. *Pharmacia Renodæi*, en Latin, que Mr. de la Sarre votre Collegue a traduite in folio : on n'en trouve plus du tout, il y a plus de 6. ans : Ce Livre mérite bien fort une nouvelle impreſſion, & ſeroit bien reçeu ; Je pourrois à cet effet en fournir une copie, où il y a horriblement des Corrections très utiles. J'en dirai de même des Oeuvres de Mr. de Laurens in 4. en Latin, & tout au moins de l'Anatomie ; qui eſt auſſi néceſſaire qu'elle eſt rare. Fernel tout entier ſeroit auſſi fort bon, mais in folio de beau papier ; car tous les curieux & Bibliothecaires, qui ſont doresnavant ici en grand nombre, en cherchent par tout ſans

le

le pouvoir trouver. Le petit Livret in 8. de Mr. de Saumaiſe, *de Calculo*, ſeroit auſſi fort bon, comme le Livre qu'a fait Priveroſius, Medecin de Bourdeaux, qui eſt de préſent en Angleterre, *de vulgi erroribus in Medicina*. Ce n'eſt qu'un petit in 12. La pratique de M. Riviere ſe débite ici fort bien & fort heureuſement au profit du Libraire. Mr. Riviere peût dire de ſon Livre, ce que Martial a dit quelque part de ſa Poëſie.

Sunt quidam qui me dicunt non eſſe Poëtam,
Sed qui me vendit Bibliopola putat.

Tous les opuſcules d'Eraſtus ſeroient fort bons in 4. ramaſſez tout en un volume, ſi on les imprimoit de cicero. Ce ſeroit un Livre *optimæ frugis*: Il a du ſuc & de la chair, du ſang & de l'eſprit par deſſus tous les modernes. *Leonardus Botallus de ſanguinis miſſione*, eſt auſſi fort bon, tant à cauſe qu'il eſt rariſſime, qu'à cauſe que la ſainte & ſalutaire ſaignée commence à s'épandre heureuſement par toute la France, plus aiſément & plus favorablement que jamais. Tous nos Libraires ſont tellement embarraſſez de deça en l'impreſſion des Livres nouveaux, qui portent privilege: ou en l'Edition des Romans, ou des Livres de dévotion ou de controverſe, ou de Commentaires ſur la Bible, ou de quelques Jeſuites, qu'ils n'ont pas le loiſir de penſer à aucun de ce que deſſus. La Chirurgie Françoiſe de Dalechamps eſt très rare & très bonne; la derniere Edition, qui eſt la meilleure, eſt in 4. avec les nouvelles Annotations de feu

M. Simon Pietre, qui a été un très grand & très digne perſonnage, & vraiment incomparable. Pardon de vous avoir ſi mal entretenu de tant de Livres, & peut être mal-à-propos: Parceque je ne vous vois point, je cherche à me desennuyer en cauſant ainſi librement avec vous. Il eſt ici nouvellement arrivé un Ambaſſadeur de Portugal, que le peuple de Paris dit être envoyé pour demander en mariage la fille de M. le Duc d'Orleans, pour le fils aîné de leur Roi: Je ne penſe pas que telle ſoit la cauſe de ſon arrivée; mais ſi le Royaume de Portugal n'étoit litigieux & ſi près d'Eſpagne, ce ne ſeroit pas une mauvaiſe affaire pour elle. Les ſages diſent qu'il ne vient que pour la mort du feu Roi: d'autres pour aller avec les autres Députez des Princes, à Munſter, y traitter de la Paix Generale, ou des trois Députez d'Eſpagne qui y étoient arrivez, le ſecond eſt mort, nommé Zapata. L'accord du Duc de Lorraine eſt rompu: il demande des choſes qu'on ne lui peut accorder. M. le Maréchal de Gaſſion a penſé épouſer la fille de M. le Maréchal de Châtillon; mais tout eſt rompu. Le Recteur de l'Univerſité a de nouveau préſenté une nouvelle & ſeconde Requête contre les Jeſuites, touchant de nouveaux Livres, qu'ils ont faits, & de pernicieuſes Doctrines, qu'ils y ont preſchées, laquelle vous recevrez auſſi-tôt que la premiere. Il n'y a de deça rien autre choſe de nouveau. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis de toute mon ame, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 29. Avril 1644.

LET-

LETTRE XVIII.

MONSIEUR,

Sur l'appréhenſion que j'ai que ne ſoyez mal-content de moi, pour avoir été trop long-tems à vous envoyer ma derniere, & avant qu'en attendre auſſi la réponſe, je prens la hardieſſe de vous écrire celle-ci de nouveau, pour vous dire qu'un Imprimeur de Lyon, nommé M. Barbier, qui eſt honnête homme & aſſez ſçavant pour ſa condition, m'a fait l'honneur de me viſiter céans, où nous avons amplement parlé de vous; devinez ſi c'eſt en bien ou en mal. Je n'euſſe jamais crû que l'Auteur du Divorce Celeſte eut été un pur & naturel Italien; mais puiſque cela eſt, il le faut ainſi croire, *malâ ſuâ ſorte periit*, pour avoir dit & publié, avant que de mourir, tant de belles véritez que le Pape, ou ſes Officiers n'ont pû ſouffrir. Le factum qui fut ici fait pour M. de Monconis, votre Lieutenant Criminel, eſt fort rare, & eſt connu de peu de perſonnes; veu l'importance de l'affaire, je vous en envoye un, que vous trouverez dans mon premier pacquet, dans lequel vous aurez trouvé le chetif Ouvrage fait par M. Guillaume Duval, touchant les Profeſſeurs du Roi, qui eſt une très certaine marque *fugientis & ſenescentis ingenii in tanto homine.* Quand vous aurez lû quelque jour le Factum de Mr. de Liergues, je pourrai vous en mander ce que j'en ai ici ouï dire à des

gens de remarque & ſignalez, qui étoient iſſus de Lyon, & à d'autres qui étoient de Paris, & du Parlement, & qui ſçavoient le neud de l'affaire. Parce-que vous déſirez que je vous die quelque choſe de ma famille, après m'avoir inſtruit de la vôtre, je le ferai très volontiers, & très librement à cauſe de vous. Joint que *abſit verbo jactantia.* Vous me demandez une choſe que vingt autres perſonnes ont déſiré par ci-devant de moi, qui néanmoins ne me connoiſſoient que par Lettres la plûpart: croyant qu'il n'y avoit en cela aucun mal: Comme je l'ai pris en bonne part, je leur ai dit, ce que je vous dirai tout préſentement. Mon lieu natal eſt un Village à 3 lieuës de Beauvais en Picardie, nommé Houdan, troiſiéme Baronnie de la Comté de Clermont en Beauvaiſis. Le plus ancien de ma race, que j'aye pû découvrir, a été un Noël Patin, qui vivoit dans la même Parroiſſe, il y a plus de 300 ans, duquel la famille a duré juſques à moi: de ſes deſcendans quelques-uns ſe ſont retirez dans les Villes, & y ont été Notaires à Beauvais, & Marchands Drapiers à Paris: d'autres ont porté les armes, d'autres ſont demeurez aux Champs. Mon Grand Pere, de qui je porte le nom, avoit un frere Conſeiller au Préſidial, & Avocat du Roi à Beauvais, qui étoit fort ſçavant, & duquel feu mon Pere honnoroit fortement la mémoire. Mon Grand Pere étoit homme de guerre, comme tout ce temps-là fut de guerre. Feu mon Pere avoit étudié pour être ici Avocat, où il fut reçeu l'an 1588, huit jours avant les Barricades, après

près avoir étudié à Orleans & à Bourges ſous feu Meſſ. Fournier & Cujas. Il ſe fut arrêté à Paris pour toute ſa vie, ſi la mort du Roi Henri III. & le ſiege de Paris, qui enſuivit, ne l'en eut empêché. L'an 1590. il fut pris priſonnier par les Ligueurs, & ne pût être racheté à moins de quatre cent livres, qu'il falut payer comptant, ſomme qui n'eſt pas grande aujourd'hui, mais qui l'étoit alors, & principalement en temps de Guerre & aux Champs. Feu ma grand Mere m'a dit que pour parachever cette ſomme ramaſſée, ça & là, elle engagea ſes bagues de mariage, & ſon demiceint d'argent chez un Orphevre de Beauvais, à gros interêt, ce que je lui ai maintefois oui dire en pleurant, & déteſtant le malheur de ce temps-là. Le Seigneur de notre Païs, voyant qu'il pouvoit tirer bon ſervice de feu mon Pere, qui étoit un jeune homme bien fait, qui parloit d'or, & qui n'étoit point vitieux, fît tant qu'il le retint près de ſoi pour s'en ſervir en ſes affaires, *annuente avo meo, imo urgente*: & pour l'attacher d'avantage, & le retenir au Païs, lui procura le plus riche parti qui y fût, & lui fît épouſer avec de belles promeſſes, qu'il n'a jamais exécutées, feu ma Mere, laquelle s'apelloit Claire Maneſſier, deſcenduë d'une bonne & ancienne famille d'Amiens. Feu mon Pere s'appelloit François Patin, homme de bien ſi jamais il en fut un. Si tout le monde lui reſſembloit il ne faudroit point de Notaires. Il venoit à Paris tous les ans pour les affaires de ſon Maître, où il avoit tout le crédit imaginable, j'y ai trouvé quantité d'amis, que je ne

connoiſſois point du tout, qui m'ont fait mille careſſes à cauſe de lui, ce qui me l'a fait maintefois regretter de plus en plus. De ce mariage ſont ſortis ſept enfants *adhuc ſuperſtites*: deux fils, dont je ſuis l'aîné, & un frere qui eſt en Hollande: les cinq filles ſont toutes cinq mariées, & ont eu entre elles tout le bien de la Mere, lequel étant partagé en cinq a ſuffi pour les marier: mon frere & moi avons eu le bien paternel qui ne me vaut pas encor, apporté ici, cent écus de rente; mais ce n'eſt pas la faute de ces bonnes gens, qui ont veçû *moribus antiquis*, ſans avarice & ſans ambition. Tout le malheur de feu mon Pere étoit d'avoir un maître ingrat & avare, & avec lequel il n'a rien gagné, nonobſtant preſque 30. années de fâcheux ſervice.

Le regret qu'il eut d'avoir quitté Paris & s'être arrêté à la Campagne ſur les belles paroles d'un Seigneur, *qui nimium attendebat ad rem ſuam*, fit qu'il penſa, dès que j'étois tout petit, de me faire ici Advocat, diſant que la Campagne étoit trop malheureuſe, qu'il ſe falloit retirer dans les Villes, & me diſoit ſouvent ce bon mot du ſage *Labor ſtultorum affliget eos qui neſciunt in urbem pergere*; à cauſe de quoi il me faiſoit lire encore tout petit les vies de Plutarque tout haut, & m'apprenoit à bien prononcer; à ce deſſein, il me mit au College à Beauvais, âgé de neuf ans, puis m'amena à Paris au College de Boucourt, où je fus deux ans Penſionnaire, y faiſant mon Cours de Philoſophie. Quelque temps après la Nobleſſe, pour le récompenſer d'une façon qui ne leur coutât rien, lui voulut donner un benefice pour moi, que je refuſai tout plat, proteſtant abſolu-

ſolument que je ne ſerois jamais Prêtre: (*benedictus Deus, qui mihi illam mentem immiſit in tenerâ adhuc ætate.*) Feu mon Pere qui reconnoiſſoit en ce refus quelque choſe de bon & d'ingenieux, ne s'irrita pas bien fort de mon refus; mais ma Mere en demeura outrée contre moi plus de cinq ans, diſant que je refuſois la récompenſe des longs ſervices que feu mon Pere avoit rendus à cette Nobleſſe; mais il n'en fut autre choſe: Dieu m'aida: je fus cinq ans ſans la voir ni aller chez nous: Durant ce tems-là j'eus connoiſſance d'un homme, qui me conſeilla de me faire Medecin à Paris: Pour à quoi parvenir j'étudiai de grand cœur depuis l'an 1622. juſqu'à l'an 1624. que je fus ici reçû, & alors Pere & Mere s'appaiſerent qui m'aſſiſterent de ce qu'ils purent pour mes dégrès, & avoir des Livres: cinq ans après *duxi uxorem*, de laquelle j'aurai de ſucceſſion directe vingt mille écus ſur Pere & Mere vivant encore, mais fort vieux; ſans une collaterale qui eſt une ſœur ſans enfans & fort riche. Dieu a beni mon alliance de 4. fils, ſçavoir eſt de Robert, Charles, Pierrot & François: *annum ætatis attigi* 41. avec plus d'emploi que de merite en ma profeſſion, & moins de ſanté qu'il ne me ſeroit de beſoin, *quam potiſſimum labefactarunt Vigiliæ juges & elucubrationes nocturnæ a quibus etiam nec-dum abſtineo, ſed hoc erat in fatis.* Voilà ce me ſemble ce qu'avez déſiré moi, & peut-être beaucoup d'avantage. Excuſez mon importunité, & ma prolixité *in re tam vili & tant exiguâ.*

Le Dalechamps de M. Pietre eſt in 4. d'ici,

mais fort rare : Si jamais j'en trouve un, je le retiendrai. Le Falcon ſur Guidon eſt ſi rare qu'à peine l'ai-je jamais vû ; Quelques Chirurgiens, qui en ont ici le gardent comme un Trêſor, il eſt in 4. impreſſion de Lion. Pour le Livre de Meyſonnier du College de Lion, il témoignera toujours de ſon Auteur, qui vieillit tous les ans ſans devenir ſage : Le Voyage de St. Luc à Lion a été forgé dans ſon cerveau, auſſi-bien que beaucoup d'autres extravagances : bien lui feroit, s'il n'avoit que celle-là. On a donné au Roi pour Precepteur un nommé Mr. de Beaumont, Docteur de Sorbonne, qui avoit par ci-devant été Camerier du Cardinal de Richelieu. Les Loyolites prétendoient à cette place pour leur Pere de Lingendes, mais la chance a tourné. Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 13. Juin 1644.

LETTRE XIX.

MONSIEUR,

Je vous dirai que Madame la Comteſſe de Soiſſons eſt ici morte âgée de 67 ans ; On lui a trouvé onze cent mille francs d'argent comptant, elle a laiſſé la valeur de cent mille écus au petit baſtard de feu M. le Comte ſon fils, & mille écus de rente à la mere. La mort nous a ici encore ravi un grand perſonnage *optimum & doctiſſimum virum* ; C'eſt M.

de

de Bourboi qui demeuroit dans les Peres de l'Oratoire. Il étoit Chanoine de Langres, avoit jadis été Profeſſeur du Roi en Grec; mais il étoit ſçavant en tout. Son mal a été une fievre continuë *ex ſuppreſſa artritide*, qui l'a emporté en peu de jours, âgé de 70. ans. J'y perds un bon & grand ami : Je prie Dieu qu'il me conſerve le reſte.

La Reine d'Angleterre eſt en France, où elle ſe refugie, tant pour le mauvais etat des affaires de ſon mari, que pour une indiſpoſition qu'elle a, qui l'a obligé de conſulter deux Medecins de deça qui y ſont allez, ſçavoir Meſſ. *Chartier* & *de Pois*. L'Hiſtorien du Pleix a été mandé par les Grandeurs de deça pour venir ici (& eſt en chemin) pour faire le 2. Tome de ſon Hiſtoire de Louis XIII. & pour la continuer juſqu'à préſent. Il y aura en cette vie des pas bien gliſſans; nous verrons comment il en échapera, & quel éloge il fera au Cardinal, qui a mis le feu aux quatre coins de l'Europe.

Tous les Bigots ſont en l'attente d'un nouveau Pape, qui leur envoyera en ſingulier préſent un Jubilé, *pro jucundo adventu ad Papatum*. S'ils n'y gagnent des pardons, au moins ils y gagneront des crottes, & peut-être la toux, le rhumatiſme ou quelqu'autre maladie, dont les Medecins auſſi ſe reſſentiront de quelque choſe. Je vous prie de m'aimer toujours, & de croire que je ſerai toute ma vie de cœur & d'affection, Monſieur, Votre très-humble & très, &c. De Paris ce 2. de Septembre 1644.

LETTRE XX.

MONSIEUR,

Je n'ai langui dans l'attente des votres le mois paſſé, que pour la peur que j'avois qu'il ne vous fût arrivé quelque choſe. Je me rejouïs bien fort de ce qu'étes en bonne ſanté, & ſouhaite de tout mon cœur qu'y demeuriez longues années avec Madelle. Spon, & le fils, que Dieu vous a donné. Ce que vous me dites des Libraires de Paris, eſt très vrai, il y a long-temps que je le ſçai très bien. *Sunt peſſimi nebulones & lucriones tenaciſſimi, viliſſimi, mendaciſſimi.* Il n'y a rien que je déteſte, & que je haïſſe plus que le menſonge, que j'abhorre plus que les Demons de Loudun & de Louviers, & cette eſpece de gens me déplaît encore d'avantage, en ce qu'ils mentent à toute heure fort impunément & ſans aucune néceſſité. Ce ſont gens qui n'ont non plus de foi que d'eſprit, & qui ſont purement indignes de ce beau nom de Marchand. J'en excepte les bons, comme vous, qui ſont en petit nombre. Le Macé que vous m'indiquez, eſt un Tiran en ſon metier, rude & barbare, & qui n'y connoît rien: mais il n'eſt pas tout ſeul, il y en a encore plus d'une douzaine d'autres qui ne valent pas mieux que lui, & qui ſont auſſi ignorans. Dieu les veuille bien amender, autrement ils gâtent un beau & très innocent commerce: Ils ſont ſi ſots & ſi ſuperbes qu'ils s'imaginent qu'on leur doit encore

core de reſte, quand on les a bien payez. M. Meiſſonnier ſe trompe ſur le fait de Louïs Guyon, qui ne fût jamais Medecin de Paris; Je doute pareillement s'il a gagné tant de bien à la pratique; ce n'eſt point qu'il n'eût bon eſprit, mais il paroît en beaucoup d'endroits qu'il ne pratiquoit pas le meſtier dont il parle: Il avoit beaucoup voyagé & beaucoup lû, mais il n'a jamais guéres veu de malades: Je ſçai bien qu'il étoit tréſorier; mais je ne croy point qu'il ait beaucoup pratiqué: ce qu'il eut fallu faire en ce temps là, auſſi bien qu'en celui-ci, pour gagner cent mille écus, outre que je voudrois ſçavoir quand il eſt mort,& en quel lieu. Puiſque M. Meiſſonier a changé de cazaque, voilà les affaires de la Religion pretenduë reformée en mauvais état, & le party du Pape fortifié *ex tanta acceſſione*. J'ai peur qu'il ne faſſe bien du bruit; mais je n'ai pas peur que de Papiſte il devienne foû, car il l'eſt déja, & y a long-temps que ie le tiens pour tel. Quiconque lira ſes écrits ne manquera pas de le deviner. La Sainte Bigotiſe du ſiecle ſuperſtitieux, dans lequel nous vivons, a fêlé la cervelle à beaucoup d'autres; mais la folie de M. Meiſſonir n'eſt pas de cette nature, elle ne lui eſte venuë que de la bonne opinion qu'il a de ſoy: Il eut pû enfin quelque jour devenir ſçavant, s'il n'eut penſé l'être déja; mais ce ſien malheur eſt commun à beaucoup d'autres; Il n'a plus qu'à continuer, il fera fortune, puiſqu'il s'eſt aviſé de ce grand ſecret de mettre le Pape, les Cardinaux & les Moines de ſon côté. *Romanos rerum dominos, gentemque togatam.*

M. Moreau vous baiſe les mains, & eſt bien-aiſe quand il entend parler de vous, & que je lui raconte de vos nouvelles après que j'ai receu vos Lettres. J'apprens ici de bonne part que le Pere Theophile Raynaud a fait de nouveau un Livre intitulé *Heteroclita Chriſtiana*, que les Satyriques ont ſupprimé : je vous prie de vous en enquerir, & de ſçavoir ſi nous ne pourrions pas en avoir un à quelque prix que ce fût. On dit ici que ce pere eſt petit fils de ce la Renaudie, qui avoit fait la conſpiration d'Amboiſe, & qui pour l'avoir lui même vendu, en fut mauvais marchand. Qu'en croyez-vous Monſieur ? l'avez-vous jamais ouï dire. Enfin les Cardinaux nous ont fait un Pape qui ſe nomme Pamphilio, & a voulu être appellé Innocent 10. *Utinam nemini noceat, præſertim Gallis, quibus parum faviturus creditur.*

Quelques jours avant l'election du Pape, eſt mort à Rome hors du Conclave, le bon & ſage Cardinal Bentivolio, qui meritoit mieux d'être Pape que la plus part des autres : il avoit fait un Livre *de Vita ſua*, & des employs, qu'il avoit eus durant icelle : J'aurois grand regret que ce Livre ne fût enfin imprimé, comme il eſt en danger d'être perdu. Le Pape d'aujourd'hni a eu autrefois un oncle Cardinal ſous Clement 8. qui s'appelloit *Hieronimus Pamphilius* : Celui-ci eſt un fort habile homme, grand politique, combien que peu ſçavant ; mais bien réſolu & fort intelligent aux affaires : De malheur pour lui il eſt vieux, âgé de 72. ans. Il a fait loger dans le même Palais deux ſiens favoris Cardinaux ſçavoir.

Pa-

Palotta & Pancirolli, deſquels ce dernier eſt ennemi juré de notre Cardinal *Mazarin*. Ce Pape a été autrefois Dataire du Cardinal Barberin *in legatione Gallica & Hiſpanica* : puis Nonce à Naples & enfin en Eſpagne, à la fin de laquelle Nonciature il a été fait Cardinal l'an 1630. Il eſt d'une Maiſon qui eſt deſcenduë d'une baſtarde d'Alexandre 6e. Il a un Nepveu qui épouſera par accord fait avant ſon élection, la Niepce du Cardinal Barberin, & par ce mariage toute la Caſe Barberine prétend de ſe maintenir, malgré la haine qu'on leur porte, à Rome, & malgré tous les ennemis qu'ils y ont. Deux Mareſchaux de France ſont morts depuis peu, ſçavoir le Mareſchal de S. Luc, à Bourdeaux, & M. de Vitry à ſix lieuës d'ici. Si Dieu vous a donné un fils, comme vous avez pû le deſirer, vous & Mademoiſelle votre femme, il nous a donné auſſi une fille qui nous vient de naitre, laquelle étoit *ſumma votorum uxoris meæ: En ſororculam quatuor habentem fratres, quorum uenuſquiſque ſororem habet.*

J'attens de vous & eſpere, que vous me manderés ce qui ſera arrivé du Procès entre les Apothicaires & les Jeſuites de Lyon: On travaille de deça contre eux: mais l'impreſſion ne va pas fort viſte, pour la peur qu'on a du Chancelier qui les favoriſe trop. M. le Cardinal Mazarin eſt malade à Fontainebleau d'une double tierce: M. de Noyers *vehementiſſimus & accerrimus fautor gregis Loyoliticæ* a charge de ſe retirer de la Cour (en laquelle il ſe fourroit trop avant pour tâcher d'y être employé) & de s'en aller en ſa maiſon des Champs,

Champs, où il a tout loiſir de planter des Choux ; Le Cardinal Mazarin ne l'aime point, ni les Jeſuites non plus, qui ſont autant de conteaux pendans qu'il a à ſon ſervice. Il eſt ici arrivé d'Hollande un petit Livre nouveau intitulé *Religio Medici*, fait par un Anglois, & traduit en Latin par quelque Hollandois : C'eſt un Livre tout gentil & curieux ; mais fort délicat & tout myſtique: l'Autheur ne manque pas d'eſprit, vous y verrez détranges & raviſſantes penſées : Il n'y a encore guéres de Livres de cette ſorte. S'il étoit permis aux ſçavans d'écrire ainſi librement, on nous apprendroit beaucoup de nouveautez : il n'y eut jamais gazette qui valût cela ; La ſubtilité de l'eſprit humain ſe pourroit découvrir par cette voye. Nous attendons tous les jours de Hollande un Livre nouveau de M. de Saûmaiſe, intitulé *de Cæſarie*, touchant une querelle qui eſt ſurvenuë en ce Païs-là, s'il eſt plus ſéant à un Miniſtre de faire ſon preſche avec de courts cheveux, qu'avec une grande perruque. Au même temps un Profeſſeur nommé Poliander a écrit un autre Livre *de Comâ* ſur le même ſujet. M. le Cardinal Mazarin a enfin fait coucher l'affaire depuis deux mois, qui étoit ſur le bureau depuis plus de 4. ans, ſçavoir de faire revenir M. de Saumaiſe en France, ce qui lui eſt accordé ſans aucune condition ni reſtriction : il viendra demeurer ici, moyenant ſix mille livres de penſion annuelle, qu'on lui donne à prendre ſur l'élection de Paris. M. le Préſident de Bailleul, ſur-Intendant des Finances, eſt auſſi fort de ſes amis, ce qui lui aidera fort pour être bien

bien payé. Je ſuis, &c. A Paris ce 21. Octobre 1644.

LETTRE XXI.

MONSIEUR,

Le nouveau Pape commence à ſe gaudir du Papat : Il a donné tous les offices & benefices vaquans : a fait du bien à tous ſes domeſtiques ; mais n'a pas fait encore de Cardinaux, dont il a plein pouvoir, & dix lieux vaquans. Nous avons des nouvelles comme le Duc d'Anguien a pris Treves & Coblents, qui ſont Places ſur le Rhin difficiles à garder ; mais qui ſeront bien propres à faire hiverner nos Troupes. D'un autre côté le Roi d'Eſpague ſe rend le plus fort dans la Catalogne, & reprend petit à petit les places, qui l'avoient abandonné. Dont Franceſco de Melos, qui étoit Chef du Conſeil en Flandres, a été remandé, Il a paſſé par ici, s'en va en Eſpagne *redditurus rationem ſuæ villicationis.* Quelques politiques diſent ici qu'il ſera, étant arrivé à Madrid, employé pour les affaires du Portugal ; Et que comme il eſt homme de grande négotiation, il ſera employé à faire revolter ce Royaume, duquel il eſt natif, par les intelligences, qu'il y a. Nos Libraires de deça n'impriment rien que des Livres de dévotion & des Romans. Mr. de Saumaiſe eſt encore en Hollande ; où il a fraichement reçeû une grande affliction, par la mort de deux de ſes filles, que la petite verole lui a ravies ; *non-*

dum

dum conſtat de ejus reditu, parce qu'on ne lui a pas encore envoyé ſes Lettres. On imprime ici une réponſe pour l'Univerſité de Paris, contre le Livre du Pere Cauſſin & leur Theologie morale; La premiere qui entrera céans, ſera pour vous : ne vous en mettez pas en peine, Il en viendra bien-tôt après encor un autre qui répondra au Livre du Pere le Moyne. Le grand Prieur de France, Commandeur de la Porte, Oncle du feu Cardinal de Richelieu, mais plus homme de bien que lui, eſt ici mort d'Apoplexie *ex immodica Venere*, âgé de 82. ans. M. le Comte de Harcourt s'en va en Catalogne, pour tâcher d'y mieux faire, que le Maréchal de la Mothe Houdancourt, ou au moins pour tâcher d'y être plus heureux. Je m'étonne bien qui vous a dit que j'étois l'Autheur du petit Traité de la conſervation de la ſanté, qui eſt derriere le Medecin Charitable, cela ne mérite pas vôtre veuë, je l'ai fait autrefois, à la priere du bon Medecin charitable même, Mr. Guybert qui m'avoit donné le bonnet, me pria de le faire le plus populaire que je pourrois, afin de le pouvoir joindre à ſon Livre. Il ne mérite pas que vous y mettiez votre temps : le paſſage du vin contre la Peſte eſt tiré de Riolan, *in methodo generali, ubi de peſte*; mais il n'eſt pas dans Plutarque ainſi : C'eſt une faute de Mr. Amiot qui l'a traduit, mais elle n'eſt pas toute ſeule, il y en a plus de ſix mille autres. Si je puis jamais prendre quelque loiſir, je tâcherai de raccommoder ce Traitté, & de le rendre un peu meilleur qu'il n'eſt : & en attendant je vous prie de me faire la cha-

charité de ne dire à perſonne que je l'aye fait, car j'en ai honte moi-même. Je n'aî rien à vous dire touchant les quatre ventricules, ni leurs noms. Je penſe que cela n'a jamais été mis en François : je ne ſçai ſi les Chaſſeurs ne l'ont point fait en leur jargon de chaſſe. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis, Monſieur, Votre très-humble & très-obéïſſant Serviteur. A Paris ce 10. Novembre 1644.

LETTRE XXII.

MONSIEUR,

Pour réponſe à la votre du penultieme de Novembre, je vous dirai que *Onuphrius Panvinius* eſt un grand Autheur qui mourut jeune à Panerme, âgé de 39. ans. *erat Veronenſis Eremita Auguſtinianus.* Joſephus Scaliger *eum vocabat patrem Hiſtoriæ, & omnibus ejuſmodi ſcriptoribus anteponebat.*

M. le Preſident de Thou a fait ſouvent mention de lui : *multa ſcripſit, ex quibus habeo pauciſſima.* Je penſe néanmoins que celui, que vous avez veu imprimé depuis deux ans à Padouë, l'a déja été autrefois. Si je puis recouvrer le *Ariſtarchus ſamius* dë Mr. de Roberval, je vous l'envoirai. *Phytologia Salmaſii, opus eſt mihi incognitum, nondum quidquam de eo audivi, nec facile credo* : Son Dioſcoride ne peut pas être imprimé, il ſera grec & latin, grand folio avec des Commentaires ſur chaque Chapitre, où il y aura beaucoup d'hebreu & d'arabe,

rabe, à ce qu'il m'a dit lui-même. Pour celui qui écrit de l'Univerſité de Montpellier, je ne ſçai ni qui il eſt, ni ce qu'il fera: mais il ne me fait non plus de peur, qu'il me fera de mal: j'ai opinion que ce ſera quelque travail de cogne feſtu; qui lui fera beaucoup plus de peine que d'honneur: je ne ſçaurois me mettre en état d'apprehender ſes pinſades pour notre Faculté: S'il faiſoit ſi bien en ce ſujet, qu'il peut nous en donner envie, & qu'il nous eût donné occaſion de nous en reſſentir, il ne manqueroit pas de réponſe ſuffiſante. *Si illi eſt machæra & nobis eſt Veruina domi.* La meilleure piece, qu'il pourra mettre en ſon ſac, ſera la réponſe à l'arreſt, que nous avons obtenu contre le Gazettier, & entr'autres un Plaidoyer de Mr. l'Advocat general Talon. La plupart des Medecins de Montpellier ont ici étudié avant que d'y aller prendre leurs dégrés, & nous ont plus d'obligation qu'à ceux, qui leur ont donné des Bulles & du parchemin pour de l'argent. Ceux de Rouen, qui ſont la plupart Docteurs de Montpellier, ont publié & reconnu en leur factum, il y a deux ans, qu'ils nous étoient bien plus obligez de leur avoir enſeigné leur art, qu'à ceux de Montpellier, qui leur avoient vendu leurs degrés. Nous ſçavons bien comment on n'y refuſe point les premiers degrés, & comment on y obtient aiſément les ſeconds. Nous avons pour nous l'antiquité, le plus grand nombre des Medecins des Rois, les plus grands perſonnages, qui ont le plus profité au public par les beaux Eſcrips qu'ils nous ont laiſſé. Nous avons recouvré trois anciens regiſtres qui

qui nous faiſoient faute, lorſque M. Moreau répondit au Gazettier il y a 4. ans, leſquels étoient cachez chez les deſcendans d'un de nos Doyens du temps de Louïs XII. Il n'y a que 300. ans que Montpellier eſt en France, auparavant ce n'étoit que Barbarie. Je ne vois guéres de Medecins illuſtres de Montpellier avant Rondelet, qui avoit étudié à Paris, & qui devoit ſon inſtitution à nos Echoles: j'ai déja peur pour cet Ecrivain que l'on ne diſe de lui, *Parturiunt montes, naſcetur ridiculus mus.* Je ne ſerai pourtant jamais marri de voir un beau Livre touchant cette Univerſité que j'honnore autant que je dois, & d'y apprendre de belles choſes, que perſonne n'ait encore revelées, qui ne manqueront pas d'être relevées s'il eſt beſoin, *& nobis expediat.* Feu Mr. Ranchin en ſes *Opuscules François*, avouë que la Ville de Montpellier n'eſt pas ancienne, & mêmes dans ſes Opuſcules Latins, n'a pas produit grand nombre d'hommes illuſtres pour l'honneur de la Faculté de Medecine. Ce ſont preſque tous gens inconnus, *quos fama obſcura recondit.* M. Ranchin, l'Avocat, en tout ce qu'il a mis de la Faculté de Montpellier dans la 2. *Edition du monde de M. d'Avity*, ne pourra pas l'autoriſer, car lui-même confeſſe que les Docteurs de Montpellier n'ont vers ſoi d'autres titres. Il n'y a guéres que cent ans que leurs privileges ont été confirmez au Parlement de Toulouſe: Ce que ceux de Montpellier ont par deſſus nous ſont la theriaque, les confections d'Alkermes & de Hyacinthe; mais c'eſt que nous avons bien le moyen

moyen de nous en paſſer, & avec bonnes raiſons. C'eſt de la forfanterie qui vient des Arabes, & que nous avons heureuſement chaſſée de deça. S'ils étoient auſſi ſçavants & auſſi gens de bien, qu'ils devroient être, ils en feroient autant. Vous ſçavez bien que Pline a eu raiſon d'appeller la theriaque, *compoſitionem Luxuriæ*, & qu'il y a bien à dire contre cette compoſition: Auſſi ſçavez-vous bien que les deux autres ne ſervent qu'à échauffer les malades, & à faire des parties aux Apothiquaires. J'ai peur de vous avoir ennuyé ſur cet article, j'aime mieux me taire, & vous dire que nous attendrons ce beau Livre nouveau, dans lequel ſon Autheur fera fort bien de charrier droit; ſans pourtant que j'aye aucune appréhenſion qu'il nous puiſſe faire mal. M. Vautier n'eſt pas Medecin du Roi, mais il l'étoit de la feu Reine Mere, & fut mis priſonnier en la Baſtille l'an 1630, d'où il n'eſt ſorti que 12 ans après. Il vid le feu Roi en ſa maladie, comme M. Moreau & M. de la Vigne. M. le Cardinal Mazarin étant tombé malade à Fontainebleau, il y eſt allé comme étant ſon Medecin ordinaire: On ne parle pas de lui pour cela d'avantage du tout, & je vous prie de m'en croire. M. Seguyn, premier Medecin de la Reine, l'a veu tous les jours avec lui, & un autre troiſiéme qui étoit en quartier. Ce n'eſt pas grand cas d'avoir guéri une double tierce aſſez legére en un homme fort, tel qu'eſt M. le Cardinal Mazarin, qui eſt de bonne taille & de bon âge. Pour premier Medecin du Roi, il ne le ſera pas ſi-tôt, il faudroit bien du changement:

le

e bruit, que vous en avez ouï courut ici le
ıois de May paſſé, & fut auſſi-tôt étourdi
ar une réponſe que fit la Reine. Il eſt en une
oſture pour n'y venir jamais, étant Medecin
u premier Miniſtre, qui ſeroit une affaire
ort ſuſpecte. Le Cardinal de Richelieu ne
oulut pas mettre ſon Medecin M. Charles
n cette premiere place, combien qu'il eût
out pouvoir, de peur d'augmenter le ſoupçon
u'on avoit déja de lui, & de ruiner la grau-
e fortune, à laquelle il étoit déja parvenu.
.a Reine le connoît bien, & ne l'aime point,
t je ſçai bien pourquoi : Elle ſçait bien auſſi
u'il n'eſt pas grand Medecin ; joint que M.
Couſinot eſt ſi bien en ſon eſprit, qu'il ne
ortira de cette charge qu'en quittant la vie;
e qu'elle a montré évidemment à la mort du
eu Roi, contre les efforts de ceux qui vou-
oient y en mettre un autre, qui eſt bien plus
upé que M. Vautier, & même M. Seguyn;
ui eſt près de la Reyne, & qui a tout le pou-
oir qu'un Medecin y peut avoir, & a grand
ıtérêt d'en reculer M. Vautier, à quoi il ne
ıanquera point, tant par le credit qu'il y a,
ıe par ſa femme, que la Reine lui a donné
ès riche & très opulente, & qui gouverne
eſprit de la Reine auſſi ; qui eſt la raiſon
ourquoi il s'eſt marié. M. Vautier eſt fort
che, il a une bonne Abbaye, force argent
omptant, mais peu de credit, horſmis qu'il
eut-être conſideré comme Medecin du Car-
nal Mazarin qui n'eſt pas ſi grande choſe,
eu qu'en cette nature d'affaire, tel qui eſt
ujourd'hui en faction n'y ſera pas dans un
ois. M. Couſinot d'un autre côté ſe tient

aſ-

aſſeuré. Le pauvre homme n'a beſoin que de ſanté, encore vivra-t'-il : *habet adhuc patrem in vivis.* M. Vautier médit de notre Faculté aſſez ſouvent, & nous le ſçavons bien ; il dit que nous n'avons que la ſaignée & le ſené, & ſe vente d'avoir de grands ſecrets de chimie. Il a donné fort hardiment de l'antimoine à divers malades, & même à des enfans, dont il a été fort mauvais marchand. Il ne nous veut pas du bien ; mais il ne nous ſçauroit nuire. Feu M. Hervard qui étoit bien autre que le premier Medecin, qui mourut l'an 1627., a cherché tous les moyens poſſibles à un homme pour nous faire du mal, & n'en a pû venir à bout, témoin le Procès, que nous gagnâmes contre lui l'an 1612. au Grand Conſeil, où notre Doyen, qui étoit M. Charles, déclama publiquement contre ſon avarice: Toutes les Univerſités de France y avoient intereſt: notre Faculté lui fit perdre ſon procès : ceux de Montpellier y avoient mil fois plus d'intérêt que nous : ils nous prierent de faire pour eux, ce que nous fiſmes de bonne ſorte, & ne leur en couta pas un ſol : ils nous en remercierent auſſi ; nous gardons ſoigneuſement toutes leurs lettres, & néantmoins pour récompenſe, ils ſe ſont joints au Gazettier, qui eſt le dernier de tous les hommes, contre nous, auſſi en ont-ils eu la courte honte, comme ils meritoient. Quand M. Vautier ſeroit premier Medecin du Roi, (ce qui n'eſt point viande prête) il ne nous pourroit pas nuire, au contraire il auroit beſoin de charrier droit, & de nous avoir pour amis, ce qu'il feroit infailliblement, pour ſe con-

:onſerver : Tous les hommes particuliers meu-
ent, mais les Compagnies ne meurent point.
Le plus puiſſant homme qui ait été depuis
:ent ans en Europe, ſans avoir la teſte cou-
:onnée, a été le Cardinal de Richelieu ; Il a
ait trembler toute la terre ; il a fait peur à
Rome, il a rudement traité & ſecoué le Roy
l'Eſpagne, & néantmoins il n'a pû faire re-
:evoir dans notre Compagnie les deux fils du
Gazettier qui étoient licentiez, & qui ne ſe-
ont de long temps Docteurs ; Voyez après
:ela ce que peut faire M. Vautier, dont le
)lus grand credit qu'il ait, eſt qu'il eſt Me-
lecin d'un premier Miniſtre : ce qui lui don-
iera plus de vogue, quelque argent, ou quel-
que benefice d'avantage, & rien plus. Il ſe
)icque de trois choſes qui ne firent jamais un
iomme plus ſage, de ſçavoir de la Chimie,
le l'Aſtrologie & de la Pierre Philoſophale ;
nais on ne guerit point de malades par tous
es beaux ſecrets. L'Hippocrate & le Galien
ont les beaux ſecrets de notre métier, qu'il
'a peut-être jamais lûs ; Et en voila aſſez ſur
e fait, ſur lequel je me ſuis étendu, afin
e vous faire entendre ce que deſſus. Il y a
ncore d'autres raiſons plus miſtiques, pour
:ſquelles il ne ſeroit pas premier Medecin du
:oi, quand même Mr. Couſinot mourroit
evant, *quod malum Dii avertant.* Mais ces
aiſons là ne peuvent être ſeurement couchées
ır ce papier, ce qu'autrement je ferois très
olontiers, à cauſe de vous. Je vous aſſure
u'on ne parle pas de lui ici plus que d'un
ıtre, & que s'il avoit une ſi grande réputation,
la perdroit bientôt, veu qu'il n'eſt pas ca-

pable de la ſoutenir, *plura coram* ſi jamais le bon Dieu permet que nous nous rencontrions en même lieu. Je ſuis de tout mon cœur, Monſieur, Votre &c. De Paris ce 6. Decembre 1644.

LETTRE XXIII.

MONSIEUR,

Je vous ſouhaite bon jour & bon an, & vous déclare que depuis ma derniere, dattée du 20. Decembre dernier, je n'ai apris choſe digne de vous être mandée; ſi-non pour ce qui regarde *Duret*, *de quo te monitum velim*, que les deux Editions de 1588. & de 1621. ſont toutes deux pareilles; que la premiere eſt très correcte, & qu'ôté quelques fautes qui ſont de plus dans la ſeconde, & entr'autres une ligne oubliée en une certaine page, c'eſt la même choſe. Ce Livre a auſſi été imprimé en Allemagne en grand in octavo fort plat, il y a environ quinze ans ou plus, de ſorte que c'eſt ici la 4. Edition, laquelle ſera ſemblable à la premiere, tant qu'il me ſera poſſible. Jean Duret, qui eſt ici mort en l'an 1629, n'y a jamais ajouté une virgule. La veille de Noël durant la Meſſe de minuit, dans le logis de M. le Duc d'Orleans, s'eſt fait un meurtre & un grand vol, dans la Chambre de Mr. de la Riviere, qui eſt le *Topanda* dudit Duc: on y a tué & coupé la tête à un valet-de-Chambre, & on a enfoncé un coffre fort, duquel on a emporté grandes ſom-

ımes d'argent. Il y a apparence que les
eurs y en ont trouvé beaucoup, veu qu'ils
nt pû tout emporter, & qu'ils y en ont
é encore de reſte, & tout cela eſt arrivé
leſſus de la Chambre, où dormoit Mada-
la Ducheſſe d'Orleans, tandisque ledit la
iere étoit à Limours, avec M. le Duc
rleans. Ledit Valet de-Chambre fut é-
fé d'une corde, & puis après ſon corps
mis en quartiers, & après jetté dans un
é, ce que les voleurs firent, afin qu'on
que ce Valet-de-Chambre ne ſe voyant
, on le ſoupçonnât être le voleur même,
u'ainſi on n'en recherchât aucun autre;
à les conjectures qu'on en a, & ce qu'on
it de deça. J'apprens que ſur quelques
çons, on a arrêté priſonnier un garçon
ier, un garçon Apothicaire & une fem-
& que les dépoſitions du logis portent
n a veu ſortir du logis deux hommes fort
gés. Voilà une horrible cruauté, exer-
ur ce pauvre & innocent Valet-de-Cham-
que je plains fort, combien que je ne
ıe pas qui il a jamais été. J'apprens qu'ils
olé douze mille livres, & qu'ils ont
de l'argent qu'ils n'ont ſceu emporter:
ont-ils laiſſé quinze mille livres en piſ-
, faute qu'ils ne les trouverent, qui n'é-
t pourtant pas loin d'où ils mirent la
. Mr. de la Riviére n'a point de re-
ce dit-on, à ſon argent, & je le croi
ıtiers d'un homme qui en a tant d'autre,
i ne manque pas d'eſprit; mais il offre de
er 12000. fl. à celui qui lui donnera des
elles de ſon pauvre garçon. La même

nuict à Châtres près de Paris un Jeſuite, nommé le Pere de Touches, qui venoit d'Orleans, ſe tua de divers coups d'un perce-lettre, & d'un poignard; On dit qu'il étoit fou & égaré de ſon eſprit : On a trouvé ſur lui des papiers qui en témoignoient quelque choſe.

M. de Longueville, voïant qu'il n'y a point d'apparence à la Paix Generale, de laquelle on nous berce depuis tant d'années, a déliberé de revenir à Paris, & de partir de Munſter le 2. de Janvier. Le Jeſuite qui s'eſt tué s'appelloit Hypolite de la Touche. Il étoit nai dans le Fauxbourg de St. Jacques, fils d'un Lieutenant au Regiment des Gardes: Il étoit Procureur de la maiſon des Jeſuites de Bourdeaux, d'où il s'eſt enfui, après les avoir volé rudement : Il avoit ſur lui de bon argent, & des Lettres de change pour en recevoir d'autre à Paris, après lequel reçû on dit qu'il s'en fut allé en Angleterre. Le mort a toujours tort, ils diront tout ce qu'ils voudront de lui : le pauvre diable n'y eſt plus pour y répondre. Quoi qu'il en ſoit, il étoit méchant & bien enragé auſſi, de ſe traiter de la ſorte : ils diſent qu'ils l'avoient chaſſé de chez eux comme un fol.

On ne parle ici que de malheurs & de déſordres : *Praſentemque intentant cuncta ruinam : luctus ubique, pavor, & plurima mortis imago.* Guerre, maſſacre, ménaces de pis : & outre tout cela pluſieurs Armées en divers lieux pour la Campagne prochaine: *Dii meliora.* Je vous baiſe les mains, & ſuis de toutes les puiſſances de mon ame, Monſieur, Votre

très-

très humble & très-obéïſſant Serviteur. De Paris ce 10. Janvier 1648.

LETTRE XXIV.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere dattée du 10. de Janvier j'apprens ici que les Bourgeois ſe ſont aſſemblez pluſieurs fois, & ſont allez au Palais parler à M. le premier Préſident, & aux autres grands Magiſtrats, pour les prier de ne point verifier l'*Édit des maiſons*, par lequel les Partiſans prétendent de lever une ſomme notable ſur chaque maiſon, qui eſt dans le Domaine du Roi, & tôt après ſans doute on attaqueroit celles qui ſe trouveroient ſur les autres domaines par la même raiſon : Cela a fait du bruit au Palais ; le fils de M. d'Eſmery ſur-Intendant des Finances, Préſident des Enqueſtes, y fut attaqué de quelques coups de poing donnés : ſon Valet-de-Chambre, penſant deffendre ſon maître, mit l'épée à la main, les Bourgeois ſe jetterent ſur lui, lui prirent & rompirent ſon épée, & le gourmerent bien. Le Préſident de Torcé ſon maître fut ſur le champ s'en plaindre à la grand Chambre, où arrêt fut donné contre quelques Bourgeois, chez leſquels deux jours après on envoya des Compagnies de ſoldats les chercher, *ſed non erant* ; Et ainſi il n'y a eu perſonne de pris. Toute la Ville a été en rumeur de voir des ſoldats deça & de là en bas-

des par la Ville. Sur le ſoir du Dimanche 12. de Janvier on entendit tirer force coups de mouſquets, comme ſi chacun eut aprêté ſes armes à feu pour le lendemain.

Les Ecoſſois & les Anglois vont faire la guerre enſemble, à cauſe de leur Roi priſonnier, que les Ecoſſois ont grand regret d'avoir rendu l'an paſſé aux Parlementaires, comme ils témoignent par le Manifeſte qu'ils en ont fait. Enfin Dieu merci & vous je reçois tout préſentement le pacquet qu'il vous a plû m'adreſſer, dans lequel j'ai trouvé les χρησομαθ. φυσιολ. & le Livre nouvellement imprimé par M. Huguetan du Docteur nommé Moronus, duquel je vous remercie. Je vous avouë que le Livre m'a extrémement plû d'abord, & que je ferai tout ce que je pourrai, afin qu'il ſoit imprimé ici, & tâcherai que cè ſoit au contentement de l'Autheur. Pour votre Moronus. *Quis ille ſit, ignoro pleniſſimè, & albus ſit an ater, neſcio*; Et je doute bien fort auſſi de ſon deſſein, & s'il pourra y avoir réüſſi. Voila que je l'envoye chez mon relieur, *ut ut ſit, bonus an malus*, je vous en remercie: Vous m'obligerez, ſi vous m'inſtruiſez qui eſt cet Autheur, & de quel mérite vous penſez qu'il ſoit.

J'ai vû ce ſoir M. Riolan, où nous nous ſommes trouvez chez un Hydropique; que j'ai vû par ci-devant deux fois avec l'ordinaire *melius habet a tanto morbo, & haud dubié eſt convaliturus poſt frequentiſſimé purgatum corpus ex ſena, rheo, ſyrupis ex floribus mali perſici & de roſis ſolut. cum* 3 1. *Diaprunis ſolut. interdum etiam ex juſculo ſolutivo facto ex* XIII. *fol. Oriental. &* XI. *ma-*

manna Calabrini. Il a été purgé trente fois de deux jours l'un de ces remedes, & principalement du dernier, *à quo uterque humor tum craſſus, tum aqueus facile & feliciter educitur.* J'ai averti ledit M. Riolan que j'avois reçeu ce manuſcrit, dont je lui avois parlé l'autre jour par votre ordre: il ne m'a pas témoigné d'être curieux de le voir; mais ſeulement m'a-t-il dit, faites le imprimer hardiment, je le traiterai comme il mérite, & toujours plus équitablement qu'il n'a fait mon Pere. Je lui montrerai qu'il ne ſçait pas l'anatomie, & que pour un homme qui a tant lû Galien, il ne l'entend guére bien, & là-deſſus nous nous ſommes ſéparez De tout ce que deſſus vous en manderés à l'Autheur ce qu'en jugerez à propos, ſi vous lui écrivez bien-tôt. Je me tiens aſſuré qu'il ſera bien-aiſe d'en ſçavoir le tout; veu que par ſa derniere, il me prie en ces termes, *quaſo te mi bone, repete ad me illa Riolani, quæ contra me deffendit, non ut refutem, ſed ut rideam.* Vous voyez la jalouſie qui eſt entre ces deux grands hommes, & qui tous deux ont bien envie de ſe ſoutenir.

Mr. Riolan eſt véritablement Aſthmatique, mais il témoigne grande allegreſſe pour le préſent: Je penſe que c'eſt l'édition de ſes Oeuvres qui le réjouït. Outre plus il a bec & ongles, & je croi que ſon *Anthropographie* ne s'achevera pas qu'il ne cenſure vivement M. Hofman *ſuper Anatomicis, quæ ſcripſit in inſtitut. Et in epitome earumdem inſtitutionum.* Entre eux le débat, s'ils ne ſe veulent accorder.

Le Roi, la Reine, M. le Duc d'Orleans, Mr. le Prince, le Cardinal Mazarin, M. le

Chancelier & autres grands furent au Palais le mercredi 15. de ce mois, où furent verifiez quelques Edits, & entr'autres un pour faire douze maîtres des Requêtes nouveaux : un autre ſur ceux qui tiennent du bien du Roi par engagement: un autre par lequel divers Officiers de Ville & de Finances ſont créez : un autre par lequel ſont ſupprimez les aiſez &c. M. Talon, Avocat General, harangua devant la Reine, à ce qu'on dit, divinement, & contenta ſi fort les gens de bien, qu'on ne parle ici que de ce qu'il a dit, combien que perſonne n'y profite de rien. Tout le monde eſt ici au déſeſpoir de la continuation de la Guerre.

Les Maitres des Requêtes, qui ſont ici en auſſi grand nombre que les diſciples du Sauveur du monde, ſçavoir 72. ont été aſſemblez au Palais Royal, où par commandement de la Reine & par la bouche du Chancelier, ils ont été interdits, & leur a été deffendu de plus venir au Conſeil du Roi, pour s'être aſſemblez tout enſemble en particulier, & avoir déliberé & ſigné, qu'ils s'oppoſeroient à toute nouvelle création de maîtres des Requêtes, & depuis ce tems là, on leur a encore ſignifié que le Roi leur deffendoit de juger d'aucune choſe ſouverainement aux Requêtes de l'Hôtel, qui eſt la ſeule Juridiction qui leur reſte pour trois mois de l'année.

Enfin le bon homme M. Seguyn, l'ancien de notre Echole, eſt mort le 28. de Janvier, âgé de 84. ans d'une fievre continuë qui a ſuccedé à ſa Paraliſie, & qui lui a ſuffoqué la chaleur naturelle: C'eſt aujourd'hui Me. Nicolas

colas Pietre, qui eſt notre ancien, âgé de 77. ans, qui eſt bien un autre homme, fin, adroit, plus ruzé que Machiavel, grand Medecin à peu de Drogues, & haï des Apothiquaires, *do nomen*, & parce qu'il eſt fort homme de bien, *de quo mentiri, fama veretur.* Je ſouhaite que 15. ans durant il ſoit notre ancien, comme l'a été M. Seguin, que nous avons enterré le 30. de Janvier avec grande Cérémonie dans St. Germain de l'Auxerrois, où ſon fils eſt Doyen, qui étoit auſſi la Paroiſſe du défunt, & la mienne auſſi.

J'aprens par une Lettre de Mr. Heinſius, qui eſt à Padouë, la mort de quelques ſçavans hommes d'Italie, & entr'autres de *Janus Nicius Erythræus*: qu'il a frequenté Scioppius qui eſt à Padouë, & qu'il le reconnoit pour fou, en ce qu'il travaille à un Ouvrage, qu'il dreſſe contre Luther, Calvin & le Pape le tout enſemble.

Il eſt mort un grand Poëte Latin à Amſterdam, nommé *Gaſpar Barlæus, ſcriptis multis clariſſimus.* Ce pauvre homme s'eſt imaginé qu'il étoit de paille, & qu'il ne devoit pas s'approcher du feu, de peur de brûler; Enfin ſon mal augmentant, *miſerando mortis genere*, il y a trouvé un reméde, c'eſt qu'il s'eſt jetté dans un puit, où il s'eſt tué.

Un Medecin d'Auvergne, nommé Marcellin Bompart, demeurant à Clermont, a ici envoyé un petit manuſcript intitulé *miſer homo*, qu'il a fait à l'exemple de ma Théſe. Etant, *Totus homo a natura morbus?* Il a fait autrefois imprimer ici un Livre de la Peſte en François, & un autre des Conferences d'Hy-

pocrate avec Démocrite, qui ſont des traductions des Epitres d'Hypocrate ; il étoit ici l'an 1631. & 1632. On le voyoit ſouvent plus malade que ſain, *erat enim obnoxius doloribus nephriticis, a calculis qui unoquoque menſe minuti, & vix hordei granum adæquantes cum multo dolore acerrimiſque torſionibus ejiciebantur.* Je lui diſois quelquefois, qu'il étoit plus malheureux qu'une femme, laquelle n'accouche guéres que tous les ans, & lui faiſoit pluſieurs pierres chaque mois. Outre mes viſites ; il avoit auſſi quelquefois celles de Mr. Nicolas Pietre, de M. Merlet & de notre Mr. Riolan. Il a dreſſé une Epitre pour nous quatre à cet opuſcule, qu'il nous a dedié.

Petrus Lotichius, qui a par ci devant travaillé ſur le Petrone, qui eſt un gros in 4. m'a fait prier par un Medecin de Mets, qui eſt fort mon ami, nommé Mr. Duclos, de tâcher de trouver ici un Libraire, qui voulût entreprendre une ſeconde Edition de ce Petrone, veu que toute l'Allemagne eſt tellement déſolée, que rien de pareil ne ſe peut eſperer. Je lui ai fait réponſe que la Guerre empêche de telles entrepriſes ici, auſſi-bien qu'à Francfort, où il demeure à préſent : & de plus que la cagotterie du ſiecle préſent empêcheroit d'imprimer ici Petrone : que cela ne ſe pouvoit guéres bien imprimer qu'à Geneve, ou en Hollande, veu qu'ailleurs les Moines y avoient aujourd'hui trop de crédit ; mais c'eſt aſſez, il faut que je finiſſe, avec proteſtation que je ſerai toute ma vie de cœur & d'affection, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 7. de Fevrier 1648.

LET-

LETTRE XXV.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, laquelle fut du 7. de Fevrier, un méchant rhume m'a tant preſſé qu'enfin il m'a fallu tout quitter, & me mettre au lict, où j'ai été ſaigné ſept fois. *Pro coryza, brancho, tuſſicruta, febricula & dolore ad latus dextrum in forti inſpiratione. Quæ quidem ſingula ſymptomata ortum ducebant ab intemperie præfervida Hepatis & prava humorum colluvie in prima corporis regione latitante.* J'en ſuis quitte Dieu-merci, il ne me faut plus que des forces, principalement aux genoux, leſquelles je n'ai point perduës au jeu, comme cet autre dans le ſatyrique. Je n'ai été en mon mal incommodé que de la trop grande viſite de tant d'amis qui me venoient voir à toute heure, & je n'étois pas toujours prêt d'être veu. Ce bon homme M. Riolan y venoit preſque tous les jours. Il m'a dédié ſon petit *Enchiridium*, dont vous verrez les raiſons dans l'Epitre qu'il m'a faite : il m'en a allegué d'autres raiſons dans mon lit. Comme je lui paſois fort étonné de cet honneur qu'il me vouloit faire : & entr'autres de l'obligation, qu'il ſt m'avoir de ce qu'en toutes mes leçons & les Conferences, que j'ai euës l'an paſſé avec les Echoliers, je louois toujours feu M. Simon Pietre, ſon cher Oncle & ſon bon Maître, auquel il a, dit-il, de très grandes obligations, & dont il m'aimera toute ſa vie. Ce

M. Simon Pietre a été un des grands hommes qui fut jamais. Il mourut l'an 1618; il étoit frere aîné de M. Nicolas Pietre, qui eſt aujourd'hui notre ancien, & un homme incomparable, ſi on fait exception d'une certaine humeur particuliere & ſtoïque, qui le maîtriſe quelquefois.

Pour le bon homme M. Hofman, je vous prie de croire qu'il m'eſt très fort recommandé, & que je le cherirai & honnorerai toute ma vie lui & ſa mémoire & les ſiens. J'honnore ſa grande érudition, & ne me plains point de ſon humeur: Je me tiens encore plus étroitement obligé à l'honneur de votre amitié, qui m'a procuré une ſi avantageuſe connoiſſance. M. Chartier a 74 ans, bien vieux & bien uſé, force dettes & force procès, parce-qu'il ne veut point payer ſes créanciers, & même qu'il ne le peut. Il y aura dans ſa maiſon grand déſordre après ſa mort, des enfans de deux lits, force créanciers, peu de bien, force papiers imprimez de Grec & Latin ſur Hypocrate & Galien, & rien de parfait. Il y a maintenant une Preſſe qui roule pour en faire encore une Tome, & après tout cela la mort viendra *tamquam fur de nocte, & quæ paraſti, cujus erunt?*

A notre vieux bon homme Mr. Seguyn, autrefois ſçavant & grand valet d'Apothiquaires, depuis devenu animal trop dévot, & plus que bigot, a ſuccedé un Docteur d'une bien autre trempe, qui eſt celui qu'avez deviné, Mr. Nicolas Pietre, un des premiers Medecins du monde, & des plus ruſez & deniaiſez de la ſottiſe du ſiécle. C'eſt un homme incom-

comparable à tout prendre. Je n'ai point eu d'autres nouvelles de M. de Sorbiere: Vous diriez que cet homme eſt un ſtoïque, qui ſe retire à bon eſcient de la communication des hommes : Quand il m'écrit c'eſt une petite Lettre de ſix lignes éloignées les unes des autres.

Pour votre autre Lettre dattée du 25. de Fevrier, qui étoit le jour du mardi gras, qui fut le premier jour que je relevai de maladie, & que Mr. Riolan, bon gré malgré moi, m'enleva de céans, & m'emmena dans ſon caroſſe chez lui, afin de m'y traitter, & que nous y dinaſſions enſemble, y adjoignant ma femme & un de mes enfans, où il nous fit ſi grande chére, & étoit ſi fort réjouï de ce que j'étois guéri, ce diſoit-il, & de ce que ſon *Enchyridium Anatomicum & Pathologicum* étoit achevé, que je ne vous le ſçaurois exprimer. Je ſuis bien-aiſe que ſoyez bon ami de M. Bauhin: c'eſt un honnête homme qui m'écrit quelquefois, & je lui fais réponſe: Il y a 25. ans que nous nous connoiſſons : je fais état de ſon amitié ; mais je n'en ai jamais veu une plus ſeiche, je vous le dirai en un mot, il ne vous reſſemble en rien: Je l'ai autrefois prié de m'apprendre, ou de me faire ſçavoir quelque choſe de Bâle; je lui ai envoyé des Livres de deça, & même un *Hofmannus de Medicamentis Officinal.* ſans gré, ni réponſe. Vous diriez que cet homme ſort d'une boëte, ou de quelque enthouſiasme extatique, & alors il m'écrit ſix lignes en une page. Si nous ne faiſions autrement vous & moi l'un à l'autre, à peine nous connoîtrions

nous : Néanmoins je le veux bien : *quisque ſuos patimur manes.*

La Théſe de M. Guillemeau, eſt ſur la Preſſe pour le 26. Mars : Il y parloit des Apothiquaires, des Arabes, & de leur Pharmacie, & ce bien malgré moi, mais je ne lairrai point de vous donner une copie de ce qui a été retranché. Tout le monde n'eſt pas également hardi en ce Païs : ceux qui penſent être ſages y adorent auſſi le veau d'or, & reverent la fortune des méchans. Comme je preſſois un homme de ce parti ſur ce chatrement de Théſes, il me dit que tout le monde n'étoit point ſi heureuſement hardi que moi, & que *Beſoard idolum fatuorum*, étoit bien penſé, mais qu'il n'étoit pas beſoin de le dire, ni de l'écrire. Je me mocquai de cette objection ridicule, & lui demandai s'il dormoit bien la nuit, s'il n'avoit point peur du Loupgarou ou des Eſprits qui reviennent de nuit : que pour ceux du jour je n'en avois nulle appréhenſion. Voyez juſques où va la peur de perdre un teſton, ou la bonne grace d'un Apothiquaire, dont je fais moins d'état que du trique nique, comme dit le bon Mr. Eſtienne Pasquier en ſes Recherches de France. Pour moi je me conſole avec le bon Roi David, & dis de bon cœur après lui, *dicite juſto, quoniam benè.* Quand les Apothiquaires m'empêcheront de travailler, je leur aurai obligation, ils me lairront du loiſir pour écrire plus ſouvent à mes amis. C'eſt folie à nos gens de flatter ces pharmaciens pour être employez, ils n'en ont point pour eux-mêmes. Tout le peuple, voire même le médio-

diocre, & la plûpart des grandes Maiſons, ſont trop embarraſſez dans le déſordre du ſiecle, dans la bombance & le luxe du temps, & dans les incommoditez que la guerre cauſe à tout le monde, & la plûpart de nos Apothiquaires ſont ſi ſecs que rien plus: Il y en a ici trois ou quatre douzaines qui reſſemblent bien mieux à des gens qui vont donner du nez en terre faute d'emploi, qu'à de bons Marchands, Nous avons ici jeudi prochain une Théſe, dont pluſieurs ſe plaignent, qu'elle eſt fort mal faite, en voici la concluſion: *ergo The Chinenſium menti confert.* Le dernier corollaire parle de ce Thé, les quatre autres n'en approchent point. J'ai fait avertir le Préſident que *Chinenſium* n'eſt pas Latin, que Ptholomée, Cluverius, Joſephe Scaliger & tous ceux qui ont écrit de la Chine (qui eſt un mot dépravé en François) ecrivent *ſinenſes ſinenſium, ou ſinæ ſinarum.* Ce Préſident badin & ignorant m'a mandé qu'il avoit bien d'autres Autheurs que les miens, qui diſent *Chinenſes*: ſes fievres quartes s'il y en eut jamais un bon. Ce Préſident n'a fait cette Théſe ſur cette herbe, ſur le Thé, que pour flatter Mr. le Chancellier, duquel eſt venuë la réputation de cette drogue, *quæ ſtatim evanuit cum ſonitu*; & de la bonté de laquelle ceux-mêmes qui la ventent, n'oſeroient jurer, n'en pouvant aſſigner aucun bon effet. Vous trouverez dans votre pacquet une grande Théſe de Théologie dédiée au Cardinal Mazarin, en huit feuilles de papier, collées enſemble: Vous ne vîtes peut-être jamais une ſi grande & chére graveure, la Théſe a couté neuf mille livres.

Pour

Pour nouvelles de deça M. de Longueville eſt ici grand Miniſtre d'Etat, & du Conſeil d'enhaut, M. le Prince ſon beau-frere eſt allé à Dijon y tenir les Etats de la Province. Il ſera ici de retour devant la fin du mois & partira au commencement d'Avril, pour aller en Flandres avec Mrs. les Mareſchaux de la Meilleraye & de Gramont, Je me recommande à vos bonnes graces de toute mon affection, & ſuis, Monſieur, Votre très-humble & très, &c. De Paris ce 10. de Mars 1648.

LETTRE XXVI.

MONSIEUR,

Depuis le 10. de Mars que je vous écrivis une Lettre de quatre grandes pages; je vous dirai que j'ai reçeu une Lettre de M. Hofman avec une Epitre à M. Gras, pour ſon Traité de Anima : voilà que je vous l'envoye, afin que vous la voyez. & la montriez à M. Gras; je vous prie auſſi d'y changer le Titre, & de l'accommoder, comme vous l'entendrez, veu même que l'Auteur ne le trouvera pas mauvais : & qu'il n'eſt pas comme il devroit être. J'ai un imprimeur qui me promet d'y travailler avant Páques. Tandis que nous ferons l'impreſſion de deça, vous verrez cette Epitre, & me la renvoyerez à votre loiſir, c'eſt aſſez que je la reçoive 15. jours après Pâques, avec très humbles prieres à votre bonté, de témoigner à M. Gras que je ſuis ſon très

très humble ſerviteur. Le maſſacre qui fut fait la veille de Noël à l'Hôtel d'Orleans durant la Meſſe de minuit, avec un vol de dix mil moins dix Piſtoles, eſt découvert: Ce ont été deux Valets-de-Chambre, tous deux Chirurgiens de leur premier métier : dont l'un nommé du Freſne, étoit Valet-de-Chambre, & de plus maître d'Hôtel de M. Goulas, Secretaire de M. le Duc d'Orleans. L'autre eſt un nommé Campy, Valet-de-Chambre & Chirurgien de M. le Comte de Franguetot, qui a une charge chez la Reine: l'affaire a été découverte par le babil très impertinent d'une miſerable femme, qui eſt celle de Campy : mais Dieu l'a permis ainſi, afin que ces grands crimes ſoient punis : Comme Campy s'enfuïoit en Flandres, il a été pris, en une petite Ville de Picardie, nommée Han, & dès qu'il s'eſt vû ſi bien pris, il a avoué quelque choſe; il eſt aujourd'hui arrivé, & a été mis dans le grand Châtelet; l'autre y eſt auſſi dans un Cachot, où on ne les gardera pas longtemps, veu que tous deux ne peuvent nier le fait. Du Freſnes eſt extrémement coupable, veu qu'il étoit domeſtique de M. le Duc d'Orleans, & que ce pauvre Paris, qu'ils ont m'aſſacré étoit ſon ami intime : joint qu'il avoit un bon maître, trente mil écus de bien, & quatre mil livres de rente en Offices, que ſon maître lui avoit fait avoir chez M. le Duc d'Orleans. On dit que le Prince de Galles qui eſt ici s'en va en diligence en Ecoſſe, pour y être Chef d'un Parti qui s'y forme pour le Roi d'Angleterre ſon Pere, lequel parti ſera compoſé d'Ecoſſois, Hibernois, & du grand

ſe-

ſecours, que le Roi de Dannemark lui veut donner. *De hac contentione Deus ipſe viderit.* Nous avons ici tout nouvellement venu d'Anvers le ſecond tome de *Famianus Strada de bello Belgico*, qui a été imprimé ſur l'in folio de Rome: On l'Imprime auſſi de même ici in 8. & ſera fait dans 8. jours. C'eſt un beau & agréable Hiſtorien; mais ce 2. Tome me déplait, d'autant qu'il ne va que depuis l'an 1578. juſques à 1589. qui n'eſt qu'environ onze ans: au moins s'il eut été juſqu'à la mort d'Alexandre, Duc de Parme, qui mourut l'an 1592. *in cujus gratiam & gloriam videtur tantum opus ſuſcepiſſe.* On dit que le Roi d'Eſpagne a empêché que l'Autheur ne donnât au public le reſte de ſon Hiſtoire, parceque Philippe ſecond y étoit accuſé d'avoir fait empriſonner ce Prince de Parme. *Vide Thuanum tomo quinto Hiſtoriarum ſui temporis in elogio Alexandri Parmenſis.* J'ai veu l'in folio venu de Rome, qui eſt tout pareil à l'in 8, hors mis quelques figures en taille douce qui ſont à l'in folio, qui repréſentent quelques Villes, & quelques Caſtrametations.

Pour mon voyage vers M. Hofman, il n'eſt pas encore prêt: Je ne me ſoucierois point de mes affaires de deça, ſi la Guerre nous en donnoit une ſeure permiſſion: mais comme tout s'en va dans la rigueur, & à l'extrémité, il n'y a point d'apparence que je penſe à entreprendre ce voyage. Mon deſſein eut été d'aller d'ici juſqu'à Lion pour vous y embraſſer, & après quelques jours, d'en partir & d'aller à Geneve pour y voir quelque ſingularités, dont je ſerois curieux. Et de là ſi vous me l'a-

l'aviez conſeillé, d'aller à Baſle y voir Mr. Bauvin, & le Tombeau du grand Eraſme: après cela de prendre le plus court, & le plus ſeur, de gagner Nuremberg, y aller joindre M. Volcamer, qui m'introduiroit & méneroit chez M. Hofman, que je ſerois ravi de voir & d'embraſſer, avec ſa vieille Penelope, *& coram mutuas audire & reddere voces.* Et je vous jure que je ſerois ravi de faire ce voyage & que ni la peine, ni le temps, ni l'argent néceſſaire pour cela ne me couteroient rien, pourveu que je viſſe de la ſeureté de ma perſonne & de celle de mon fils aîné, que je ménerois quand & moi: Et quand je ſerois en train de revenir, je tâcherois de me mettre ſur le Rhin, & de venir à Nimegue, où j'ai un Frere, & icelui unique, qui ſeroit ravi de me voir, & moi lui: de-là je viſiterois quelques belles Villes de Hollande; ſçavoir; La Haye, Leyden, Amſterdam, Rotterdam, Dordrecht: Je chercherois à Rotterdam le lieu de la naiſſance de l'Incomparable Eraſme, & à Leyden je viſiterois avec un dévotieux reſpect le Tombeau du très grand Joſeph Scaliger. Mais mon premier deſſein n'eſt venu que de la promeſſe & de l'eſpérance qu'on nous faiſoit ici de la Paix. Aujourd'hui l'on dit que tout eſt perdu, *quod pacis ſpes tota décollavit*: c'eſt pourquoi je n'oſerois plus y penſer: & néanmoins à vous dire vrai, je ſerois ravi de voir & d'embraſſer le bon homme Hofman, & de lui témoigner, par ce voyage, combien je l'honore & l'affectionne.

Il eſt vrai que je lui en ai témoigné ma paſſion par une Lettre, ce que véritablement j'eſ-

j'effectuerois ſi le temps, ou plûtôt la Paix me le permettoit, en nous donnant ſeureté par les chemins : *quam quidem ſecuritatem quia nemo poteſt præſtare, neque ego peregrinabor.* Je vous baiſe les mains, & je ſuis de toute mon affection, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 13. Mars 1648.

LETTRE XXVII.

MONSIEUR,

Je receus hier au matin un petit pacquet, venant de Hollande, pour le port duquel je payai dix ſols qu'on me demanda : la ſubſcription étoit de la main de M. Sorbiere. Dès que j'eus levé cette envelope, je trouvai un petit livret nouvellement imprimé à Leyden in 12. *du paſſage du Chyle & de la Circulation du ſang.* Si tels n'en ſont les mots, au moins en voilà le ſens. En dedans du premier feuillet, il y avoit de la même main *à Mr. M. Patin &c.* Le Livre eſt dédié à Mr. du Prat, Docteur en Medecine : Il n'y a point de nom d'Autheur exprimé ; il y a ſeulement au bas du Livre à la fin deux S. S. qui diſent ce me ſemble Samuel Sorbiere ; Comme je n'avois point loiſir de le lire, & que d'ailleurs je me ſouvins que j'en avois parlé à M. Riolan, à qui j'avois promis de l'envoyer, dès que je l'aurois reçeu, je le lui envoyai tout à l'heure : On le laiſſa chez lui en ſon abſence. Ce matin dès le point du jour Mr. Riolan m'eſt venu voir, qui m'a dit que ce Livre a été fait à Paris

Paris par un homme qui eſt à Paris ; que ce Livre eſt tout plein de fautes ; que cet Autheur n'y entend rien, qu'il n'eſt point Medecin, que c'eſt une pitié de ſe mêler du meſtier d'autrui, & par le long diſcours qu'il m'en a fait, j'ai reconnu qu'il entend M. Gaſſendi, & m'a dit que dès qu'il aura reçeu quelques cahiers de la copie de ſon Anthropographie, qu'il s'en va y répondre par un autre Livret en François, qui ſera deux fois plus gros que celui-ci, d'autant qu'il contiendra la réfutation de toutes les fauſſetez de celui-ci, & puis après qu'il y propoſera la vraye circulation du ſang, dont il établira & étalera les vrais fondemens. Voilà l'Hiſtoire du petit Livret. Quand j'en ſçaurai autre choſe, je vous le manderai. M. Riolan dit auſſi que *Fortunius Licetus in Lib. de Quæſitis per Epiſtolam* (il y en a ici quatre parties nouvellement venuës d'Italie) a voulu parler de la circulation du ſang, mais qu'il n'y entend rien, que c'eſt un ennuyeux Traité, pour l'importune quantité de citations, que Licetus y apporte du Galien, & de l'Ariſtote : & qu'il le réfutera tout du long, dans le grand Traité qu'il en mettra dans ſon Anthropographie, & que cette réfutation ſeule tiendra plus de ſix pages. Un de nos Docteurs, qui eſt bien plus glorieux qu'habile homme, nommé Moriſſet, voulant favoriſer l'impertinente nouveauté du ſiecle, & tâchant par là de ſe donner quelque crédit, a fait ici répandre une Théſe du Thé, laquelle conclut, auſſi-bien, que ce Préſident a la tête bien faite. Tout le monde a improuvé la Théſe ; Il y a eu quelques-uns de nos Doc-

Docteurs qui l'ont brûlée : & reproches ont été faites au Doyen de l'avoir approuvée. Vous la verrez, & en rirez. J'attends le préſent, que me fait M. Ravaud de ſon Polyanthea : Et à ce que je vois, vos Libraires de Lion ſont bien plus honnêtes & plus genereux que ceux de deça : je lui en écrirai exprès, quand je l'aurai reçeu, & l'en remercierai : combien que je croye & me perſuade facilement que je vous en ai la premiére obligation ; Mais vous étes en grand train de m'obliger en toute façon, & moi en état de mourir ingrat, puiſque je n'ai pas moyen de me revancher de tant de courtoiſies & de bienfaits, que j'ai reçeus de vous depuis tantôt ſix ans : *niſi mihi Deus tamquam è machina affulſerit.* La nuit entre le 15. & le 16. de Mars, s'eſt ici ſauvé de la Conciergerie, où il étoit détenu priſonnier depuis 18. mois, un certain Mr. de Roquelaure, qui s'étoit pareillement ſauvé des priſons de Toulouſe, il y a environ deux ans, où il étoit détenu pour diverſes impietez, qu'il étoit accuſé d'avoir faites & proferées. Comme il avoit été long-tems ici priſonnier, il avoit trouvé le moyen de gagner les bonnes graces de Mad. du Mont la Geoliere, qui eſt fort belle femme, *& de qua mala fabula fertur per urbem*; & même on trouve qu'il s'eſt ſauvé par ſon Cabinet. M. le premier Préſident en ayant été averti dès le matin, l'envoya prendre priſonnier du Mont & ſa femme, leur a ôté leur charge, & les a envoyez priſonniers, l'un dans le grand, & l'autre dans le petit Chatelet. Le même jour il eſt arrivé ici nouvelle que le baſtard de Mon-

Monteron a tué en duel, près de Toulouſe, un autre frere de ce M. de Roquelaure. Le 16. de ce mois votre Archevêque M. le Cardinal de Lion, a perdu ſon Procès pour la deuxieme fois au grand Conſeil, touchant ſon Prieuré de la Charité Il y a tantôt un an qu'il en fut dépoſſedé par Arrêt du grand Conſeil, au profit de M. des Landes, Payen Conſeiller de la Grand-Chambre: les Parents du Cardinal avoient dreſſé une nouvelle batterie, & eſpéroient de lui arracher ce benefice de trente mil livres de rente par une Requête Civile, de laquelle ils ont été déboutez par tous les Juges: qui ont été loués par tout de n'avoir rien donné à la recommendation & à la brigue de tous les parents & amis du feu Cardinal, qui s'en étoient mêlez. L'Avocat general de ce Semeſtre, nommé M. Bailly, fils d'un maître des Comptes, *& abnepos Michaëlis Marescotii Doctoris Medici, qui hic obiit anno* 1605. fut le premier de cet avis, & fit merveilles par ſa harangue à demêler tant d'intrigues & de fourberies, qui étoient en ce Procès. C'eſt un jeune homme de 25. ans, qui a déja fort bien fait en d'autres cauſes depuis ſix mois, qu'il a cette charge. Les deux maſſacreurs & voleurs ont tout avoué, & auroient déja paſſé le pas n'étoit que Mrs. du Parlement (j'entends ceux de la Tournelle) en veulent avoir connoiſſance, & qu'ils ont évoqué la cauſe en leur Tribunal. Du Freſne eſt auſſi accuſé de pluſieurs autres crimes, & entre autres d'avoir fait pluſieurs vols ſur les grands chemins en habit déguiſé, avec une fauſſe barbe, & autres outils qui ont été trou-

trouvez chez lui. Lui & Campi ont fait le maſſacre ſeuls, & la femme de Campy, laquelle ne ſçavoit encore rien pour lors de ce maſſacre, leur aida à faire le vol, à partager les piſtoles, & à ſerrer tout ce qui fut volé. La Reine s'en va faire un voyage à Chartres pour la Notre Dame du 25. de Mars, à laquelle elle a fait un veu pour la ſanté du Roi qu'elle y méne quant & ſoi. M. le Cardinal Maſarin n'y va point. On parle fort ici de la trahiſon qui a été découverte à Naples contre M. de Guiſe, dans laquelle ſe trouve criminellement enveloppé un ſien favori, nommé de Modéne, la nouvelle de la mort duquel, n'eſt point encore venuë, combien qu'on tienne pour très certain qu'il en mourra. On dit qu'il vient ici des Députez d'Irlande quérir le Prince de Galles, afin qu'il aille commander leur Armée contre les Parlementaires de Londres. Le Duc de Baviere eſt menacé de nos armes, & de celles des Suedois plus qu'aucun autre.

La Polette eſt ici publiée pour les Officiers de Finance, & pour les Préſidiaux, & non pour les Cours ſouveraines, deſquelles il n'eſt point parlé du tout : On croit qu'il y aura une Déclaration du Roi toute expreſſe pour eux : néanmoins les Maîtres des Requetes en ſont nommément & particulierement exceptés, qui ſont ceux auquels le Conſeil ſemble vouloir plus de mal, pour l'oppoſition qu'ils ont faite aux nouveaux Compagnons, qu'on vouloit leur donner il y a près de trois mois.

M. Naudé m'eſt venu voir aujourd'hui, il y a-

avoit long-temps, que je ne l'avois veu: j'ai eu le bonheur de l'entretenir trois bons quarts d'heure: c'eſt toujours lui-même, horsmis que j'ai reconnu une choſe en lui, dont j'ai regret, veu que toute ſa vie je l'en avois toujours connu fort éloigné: c'eſt qu'il commence à ſe plaindre de ſa fortune, & de l'avarice de ſon maître, duquel il n'a pû, ce dit-il, encor avoir aucun bien, que douze cent livres de rente en benefice, & qu'il ſe tuë pour trop peu de choſe: Je penſe que c'eſt la peur de mourir avant que d'avoir amaſſé du bien pour laiſſer à des freres, & à des neveus, qu'il a en grande quantité: Et par cet exemple je reconnois aiſément que les paſſions entrent, auſſi-bien avant dans l'eſprit des Philoſophes: J'en ſuis pourtant bien marry, veu que c'eſt un honnête homme, & digne d'un meilleur traitement auprès d'un tel Maître. Le Châtelet avoit envie de juger les voleurs prévotablement, & les faire exécuter auſſi-tôt; mais il a été ordonné que la Cour en connoîtroit, de ſorte qu'au lieu que dès ſamedi dernier ils euſſent été exécutez, ils ne le peuvent être que jeudi ou vendredi prochain. Le fripon Dufreſne eſt natif de Villeneuve d'Avignon. Voilà ce que je ſçai pour le préſent. Je vous prie de me conſerver en vos bonnes graces, & de croire que je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris le 22. Mars 1648.

LETTRE XXVIII.

MONSIEUR,

Pour réponſe à la votre, que je viens de recevoir, je vous remercie de la joye qu'avez de ma convaleſcence : ce ne ſera que pour vous ſervir, quand j'en aurai le moyen. Vous uſez donc de manne avec du ſené, je penſe que le ſirop de roſes pâles vous vaudroit mieux, *minùs calet & tutiùs purgat.* Le mal que vous me depeignez de votre ainé, me fait peur : la verole, & la rougeole ſont les peſtes du poumon : *Utinam tandem convaleſcat.* Le lait d'aneſſe ne lui ſervira guéres, ſi vous ne lui faites garder un grand & éxact regime de vivre, & ſi vous ne le purgez de 6. en 6. jours, à cauſe de l'ordure que fait le lait. Dieu vous conſerve les votres, & à moi les miens : J'aime bien les enfans, j'en ai ſix, & il me ſemble que je n'en ai point encore aſſez. Je ſuis bien-aiſe qu'ayez une petite fille, nous n'en avons qu'une, laquelle eſt ſi gentille & ſi agréable, que nous l'aimons preſqu'autant que nos cinq garçons. Pour le portrait d'Alſtedius, je ne l'ai jamais vû, combien que j'en aye céans, grande quantité, je m'en enquerray, & vous l'envoyerai auſſi-tôt, ſi je puis le recouvrer. Tout eſt ici bien froid à la ruë S^t. Jacques. On rimprime ici in 8. le Livre de la perfection du Chrêtien, attribué au Cardinal de Richelieu, comme s'il étoit raiſonnable que les fourbes fiſſent

ſens des Livres auſſi bien qui les ſages, les fous, & les ignorans. J'ai écrit à M. Hofman vendredi dernier qu'il m'envoyê χρησον. παβολ. avec promeſſe de lui donner du mien propre, puiſque nous ſommes en état de ne rien tirer des Libraires, je lui envoyerai un *Batal.* Le bon homme ne connoit pas grand choſe à la ſaignée. Pour le grand Simon Pietre, qui mourut l'an 1618. il étoit frere de Nicolas Pietre, notre ancien aujourd'hui, & étoit le fils aîné de M. Simon Pietre, qui mourut l'an 1584. Il n'a rien écrit que des Annotatious Françoiſes ſur les operations de Chirurgie de notre Gourmeler, & d'autres annotations Francoiſes ſur la Chirurgie de Pol Eginete, traduite en François par Dalechamps, de l'impreſſion de Paris, qui eſt in 4. C'eſt lui qui a donné les 6. Conſeils de ſon Pere. Il étoit Profeſſeur du Roi, & faiſoit de fort bonnes leçons à Cambrai: Les honnêtes gens qui l'ont autrefois connu adorent aujourd'hui ſa mémoire. Je n'ai rien veu écrit du Thé *præter Jac. Bontium*: on s'en mocqua ici: Je ne ſçai ſi l'Hiſtoire du Breſil en parle, je ne l'ai point, ni *Bontius*, ni *Renodæus*, ni Veſale *de decocto rad. Chinæ*, n'avoient vu ni conſulté *Ptolomée Scaliger* ni *Cluverius*, pour apprendre qu'il faut dire *ſinæ* & *ſinenſes*, *adde quod error communis non facit jus.* Vos deux traducteurs de la Chirurgie d'*Aqua pendente*, qui ont ſi mal réüſſi, me font ſouvenir que tous les traducteurs ſont de même, au moins puis-je aſſeurer, qu'il n'y a livre traduit de ma connoiſſance, & que j'aye jamais vû, dans lequel il n'y ait la même choſe; C'eſt-à-dire,

beaucoup de beveuës, & trop de fautes. Je m'étonne comment Mr. de St. Serres a du loisir dans Lyon, de s'amuſer à traduire. Pour les Medecins de la Campagne je ne m'en étonne point: je ſçai bien qu'il y en a bien de repos, faute d'avoir la réputation de bien ſçavoir la pratique, ou pour y avoir mal réüſſi: la même choſe ſe void à Paris tous les jours, combien que les jeunes Medecins y puiſſent être mieux éclairés, par la fréquentation qu'ils peuvent y avoir avec les anciens. Le Roi & la Reine partirent hier pour aller à Chartres, *religioſi voti nomine*. Ils ſeront ici de retour vendredi au ſoir, & n'y ſéjourneront que le mercredi jour de la Feſte. M. le Prince & M. de Longueville, deux beaux freres, ſont allez à Couloumiers en Brie, Ville qui appartient au dernier des deux, pour s'y ébattre. On dit que M. de Modene a eu la tête tranchée à Naples, pour la trahiſon qu'il vouloit faire à Mr. de Guiſe ſon maître & bienfaiteur.

Les Priſonniers du grand Châtelet maſſacreurs & voleurs ont été condamnez, il n'y a que deux heures, à être rompus tous vifs, & la femme de Campy à être penduë: Ils en appellent au Parlement, où ils ſeront transferez aujourd'hui: Il y a grande apparence que jeudi ou Vendredi ſans faute ils ſeront exécutez. *Dii meliora.* Je vous baiſe les mains de toute mon affection, & ſuis de toutes les facultez de mon ame, Monſieur, Votre, &c. De Paris ce 24. Mars 1648.

LET-

LETTRE XXIX.

MONSIEUR,

Je vous envoyai le 24. de Mars un pacquet de Lettres, dans lequel deux des miennes étoient contenuës, avec l'Epitre de M. Hofman pour M. Gras, *ut præfigatur Tractatui de anima.* Depuis ce temps-là, je vous dirai qu'il eſt mort ici un habile homme d'Avocat & conſiderable en ſa ſorte, éloquent & ſçavant, *magni nominis & celebs*, nommé Monſr. Ilaire. Ce fut lui qui plaida contre M. le Prince pour Mad. de Combalet, & qui deffendit le Teſtament du Cardinal de Richelieu. Il a été un des accomplis perſonnages qui ait jamais été dans le Palais. Il n'y avoit pas 15. jours que ſa Mére étoit morte chez lui: il avoit quelque peu moins que 60. ans. M. Ilaire étoit un homme purement atrabilaire, *qui tamen morum ſuavitate*, étoit aimé de tout le monde. Le premier Medecin du Roi l'a veu en ſa maladie, & lui a donné de l'or potable, nonobſtant lequel, *ſui deſiderium ſtatim reliquit.*

Enfin les voleurs ont été exécutez vendredi 27. de Mars, au bas de la ruë de Tournon. La femme de Champy a premierement été penduë. Les deux maſſacreurs, ſçavoir Campy & Dufresne, ont été rompus tous vifs. Dufresne devoit être le dernier exécuté, qui néantmoins le fut le premier, & fut pris pour cela, d'autant qu'il ſe mouroit dans

la charrette : il cria fort aux premiers coups du bourreau, & ſe teut au huitiéme, de ſorte qu'il mourut avant que d'avoir tous les coups. Champy cria rudement à tous les onze, & ne fut point étranglé, auſſi ne mourut-il qu'une heure après déſeſperé, & preſque enragé. Dufresne dit le jour de leur ſupplice au matin, qu'il n'eut voulu échaper de là que pour tuer la putain qui l'avoit perdu par ſon babil (c'étoit la femme de Champy) *quâ tamquam pellice utebatur*, en deut-il être rompu tout vif & damné au bout. Je prendrai la hardieſſe de vous faire part de ma joye, & de la réjouïſſance qui eſt en notre famille, de ce que mon fils aîné, âgé de 19. ans, un petit moins, a été aujourd'hui receu Bachelier en Medecine, avec ſix autres compagnons, parmi leſquels il a été des meilleurs: Cette Licence du ſept prochain ſera compoſée de quatre fils de maîtres & de 3. autres particuliers. Voilà des Théſes qui nous viennent à faire. Le fils de M. Moreau répondit merveilleuſement bien ſous Monſr. Guillemeau, *& methodo Hippocrateâ*, au grand contentement de notre Echole, & de grande quantité d'honnêtes gens qui étoient venus pour l'entendre: c'eſt un jeune homme de très belle & de très grande eſpérance : Il a prodigieuſement de l'eſprit & de la mémoire, & là même, la Veille de Paſques fleuries, il remercia, comme fils de maître, notre Faculté au nom de tous ſes Compagnons, par une belle harangue, laquelle dura longtemps, & néantmoins il l'a prononça ſi-bien qu'il en fut loué de tous, & de M. ſon Pere auſſi : Ils ſont admis à l'examen particulier pour

pour après Paſques *ut moris eſt*, & puis on les fera Licentiez vers la Pentecoſte : Celui-ci aura infailliblement le premier lieu de ſa Licence, & ſera quelque jour un grand perſonnage. Il y avoit dans la Conciergerie une Chambre pleine de femmes priſonnieres pour divers crimes : une d'elles s'aviſa d'un ſtratagême pour ſe ſauver, qui étoit d'avoir une ſcie, & de ſcier une poutre, qui les ſéparoit d'un des coins de la grande ſale du Palais : Elles l'ont entrepris, & en ſont venuës à bout, deſorte qu'en une belle nuit quatorze ſe ſont ſauvées, par le trou qu'elles avoient trouvé moyen de faire. Une quinziéme, malheureuſe femme, y eſt reſtée, laquelle n'a pû paſſer par le trou d'autant qu'elle étoit groſſe.

Tout s'apprête ici pour la guerre. M. le Maréchal de la Meilleraye, grand Maître de l'Artillerie, eſt parti pour Arras, il y a 8. jours. M. le Prince ſera à Amiens le lendemain de la fête de Paſques, & tôt après l'Armée marchera, laquelle ſera obligée de donner bataille à l'Archiduc Leopold, s'il ſe préſente pour l'empêcher en ſon chemin. Nous avons ici un des plus honnêtes hommes & des plus illuſtres de notre Compagnie bien malade, qui eſt M. de la Vigne. *Maraſmode febre detinetur, ab antiqua intemperie perfervidâ hepatis & aliorum viſcerum ſtipata fluxu hepatico & lethali.* Nous en pourrions perdre trente autres qui ne vaudroient pas celui-là.

Enfin ce beau Livre tant attendu de M. de Saumaiſe de *annis Climactericis*, eſt arrivé. Il eſt dédié à M de la Tuillerie, qui eſt notre Ambaſſadeur en Hollande. Ce Livre eſt tout

plein d'Aſtrologie, & de termes auſſi-bien que de choſes. où je ne connois rien; Je tâcherai néanmoins d'en tirer quelque profit, pour l'argent que j'en ai donné. Il parle quelquefois de quelques maladies. Nous attendons ici de Hollande *Epiſtolarum Hug. Grotii Centuriam ad Gallos*, dans laquelle il y a quelques Lettres à ce même Monſr. de Saumaiſe.

Tous les Generaux & Officiers ſont partis pour l'Armée de Flandres. M. le Prince a paſſé à Amiens fort leſte & en belle compagnie; mais de deux Maréchaux de France qui ſont allez devant lui, ſçavoir Mrs. les Maréchaux de Grammont & de la Meilleraye, ce dernier eſt demeuré malade à Arras d'une ſuppreſſion de goute, à laquelle il eſt fort ſujet. On aſſure ici que l'Archiduc Leopold n'eſt pas ſi fort qu'il penſoit: il eſpéroit du ſecours d'Angleterre, que les Parlementaires ſont obligez de ſe reſerver, à cauſe des Hibernois Catholiques & des Ecoſſois mal-contents, dont il y en a trois partis en Ecoſſe. On ne parle ici que de vols domeſtiques, de Valets & ſervantes qui volent leurs maîtres & maîtreſſes, & qui de là ſe font pendre. J'ai pitié de tant de pauvres malheureux qui ſe laiſſent dupper, le diable eſt bien déchainé.

Je vous veux annoncer une réjouïſſance pour la Papimanie, laquelle fait ici parler bien du monde, le perſonnage étant fort connu. Des quatre prétendus reformez qui nous reſtoient en notre Faculté, le nombre en eſt réduit à trois, ayant plû à Dieu de toucher le cœur, (je n'oſerois dire l'ame, car je doute s'il

en a une) à notre maître Elie Beda, dit par la Ville & ſoi-diſant des Fougerais, comme du nom de quelque Seigneurie. Il va doresnavant à la Meſſe, porte le Chapelet, fait le bigot comme les autres, & tout cela par l'intervention du Pere de Lingendes Jeſuite, & de quelques Dames. Ne vous étonnez donc plus de votre Monſr. Meiſſonnier, en voici un autre qui a fait comme lui; mais celui-ci eſt bien plus fin, plus ruſé & plus madré que le vôtre: Ceux qui l'ont veu à la Meſſe, ne doutent pas de ſa converſion; mais nous autres qui le connoiſſons pour ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire pour un dangereux cancre, & grand impoſteur, doutons bien fort ſi par ci-devant ayant été grand & inſigne charlatan, l'eau bénite, qu'il prendra, le pourra changer, & le faire meilleur, plus ſage, plus retenu, & moins charlatan, qu'il n'étoit. Je vous envoye le Livret de M. Lauſſauld, Medecin de Poitou, qui eſt celui même, que vous m'avez dépeint par votre derniere, de la reception de laquelle, je vous ſuis très obligé, & m'en vai vous y répondre. Premiérement M. Luſſaud eſt celui-là même que vous me dites, homme qui fait l'entendu, & qui mépriſe preſque tout: Il dit qu'en ſon Livre il a négligé l'elegance du Latin, & les autoritez, & qu'il ne s'eſt amuſé qu'au raiſonnement: Il dit qu'il s'en va faire un plus grand Oeuvre pour le faire imprimer: ſi ſa Campagne lui donne du loiſir, il le peut faire, il ne manque pas d'eſprit. Le Roi d'Angleterre eſt encore vivant; mais je ne puis croire ceux qui ſe promettent de lui, qu'il reviendra à bout de ſes affaires: Il faut être bien

credule pour s'imaginer de telles fables. J'entreprendrois très volontiers un voyage d'Allemagne juſques à Nuremberg & Altorf, pour y ſaluer & y entretenir M. Hofman, mais cela ne ſe peut faire durant la Guerre, & je ne doute point que lui même ne voye bien la difficulté de l'entrepriſe, voire même l'impoſſibilité. Après ce que vous me dites touchant le Livre de M. Sorbiere, il n'y a nulle difficulté que M. Riolan n'ait deviné le vrai Auteur de ce Livret ; mais je ne ſçai pas pourtant s'il en écrira exprès, veu que ſon Anthropographie l'occupe tout entier : Il employe tout ſon loiſir à revoir ſa copie, & ne la baille que feuille à feuille aux imprimeurs, à cauſe de quoi ſon Ouvrage n'avance guéres. Je n'ai jamais veu l'Arrêt des Medecins de Tours contre les Apothiquaires imprimé, combien que celui qui en ſollicita ici le procès, me promit en partant, qu'il le feroit, & qu'il m'en donneroit une douzaine, ce qu'il n'a pas fait. Je demanderai à M. Perudan, notre Doyen, s'il n'en a point veu : ſi-non je vous promets que j'en écriray à Tours tout exprès.

Le *Theatrum vitæ humanæ* eſt de vrai un fort bon Livre ; mais je doute du débit de votre Libraire ; car s'il le prend ſur la derniere Edition de Cologne, elle eſt toute chaſtrée de ce qu'il y avoit deça & de là contre les Prêtres & les Moines : s'il la prend de l'ancienne, il eſt à craindre qu'on ne lui faſſe la même choſe, que vos Jeſuites ont faite à M. Huguetan ſur ſon Alſtedius.

Pour notre bon ami Mr. Naudé, je vous puis

puis jurer que ce n'eſt pas tant l'avarice qui le fait plaindre, que le peu de reconnoiſſance qu'il a de ſon Patron, après lui avoir rendu tant de ſervices, & avoir fait ès païs étrangers tant de voyages pour lui, & par ſon commandement ; mais quoi, c'eſt que le bon Seigneur ne fait rien à perſonne, au moins je ne voi perſonne qui ſe louë de ſa liberalité ; il prend beaucoup, & ne donne rien : & étouffe les eſperances de profiter de tous ceux qui s'étoient mis près de lui, *ut diteſcerent.*

Je ne vous dis rien de Naples, ni de M. de Guiſe qui y a été arrêté priſonnier : Ce ſont affaires de Princes qui jouënt au plus fin les uns ſur les autres ; cela a toujours été, & ſera toujours : On dit qu'on l'a mené en Eſpagne, où il ne peut être gardé que priſonnier, & qu'on ſe gardera bien de le faire mourir, veu qu'ils ne gaigneroient rien à ſa mort, & qu'en le gardant il peut être utile à quelque choſe de bon, quand ce ne ſeroit qu'à une bonne rançon, ou à être échangé avec quelqu'illuſtre priſonnier. On dit ici qu'il y a eu du bruit à Bourdeaux, & qu'on y a pendu quelques Gabeleurs, & qu'à Marſeille ont été tuez quelques gardes du Comte d'Alais, Gouverneur de la Province. Toutes les Compagnies Souveraines de Paris grondent ici pour la Paulette, & pour le retranchement qu'on veut leur faire de leurs gages.

Il y a ici du bruit touchant un Capitaine des Gardes, nommé de Sangton, qui a été arrêté priſonnier, ſur ce qu'il ſe mêloit de traiter du mariage de Mademoiſelle, fille de M. le Duc d'Orleans, avec L'Archiduc Leopold :

On dit même que ladite Mademoiſelle eſt retenuë en ſa Chambre, & qu'elle a des gardes par ordre de la Reine, mais elle n'a pû être convaincuë d'aucune intelligence ſecrete, d'autant qu'elle n'en a jamais rien écrit, & mêmes ſe diſant & proteſtant fort innocente de toute cette accuſation, elle n'en a jamais voulu demander pardon à la Reine, *etiam urgente parente Domino Gaſtone.*

On a mandé à Mr. d'Avaux, qu'il eut à partir de Munſter, & à s'en revenir. On dit qu'il eſt en état de disgrace, que M. de Longueville s'eſt plaint de lui, que le Cardinal Mazarin dit qu'il a fort desobligé la France; mais l'Hiſtoire ſecrette dit encore qu'on lui met ſus un plaiſant crime d'Etat; ſçavoir eſt qu'il a voulu briguer à Rome un Chapeau de Cardinal pour ſoi-même, par l'entremiſe de quelques amis qu'il a près de ſoi à Munſter, qui ont crédit vers le *Padre Santiſſimo*, & que cela a été découvert par le Cardinal Spada, qui en a écrit de deça, & qui a fait connoître ce deſſein de M. d'Avaux au Cardinal Mazarin: *fabuloſa tamen plerique putant hæc omnia*, & qu'on veut faire accroire, qu'il a mangé le lard, afin de le retirer de Munſter avec quelque couleur de diſgrace: n'étant permis à aucun particulier de briguer le Cardinalat, ſans permiſſion & ſans le bon plaiſir du Roi.

J'attends de jour en jour des nouvelles de M. Hofman, & m'ennuye de ne rien apprendre de ſa ſanté. J'ai peur de tout: *Utinam ſim vanus haruſpex.* Un illuſtre Conſeiller d'Etat, du nombre des ordinaires, mourut hier ici, ſçavoir M. Talon, frere aîné de celui qui eſt

Advocat

Advocat General du Parlement aujourd'hui : Il a fait cette charge lui-même autrefois avec éclat & réputation, laquelle depuis il a ternie par les Intendances, qu'il a euës en Dauphiné & en Provence : Il étoit homme adroit & ruſé, fort entendu, & qui en vouloit avoir: Il ſçavoit le bien & le mal, & en étoit tant plus à craindre : même le deffunt Cardinal ſe ſervoit de ſon conſeil dans ſes violences ; mais enfin il faut que je ceſſe de vous fournir une ſi importune lecture, avec proteſtation que je ſerai toute ma vie & de toute mon ame, Monſieur, votre très, &c. De Paris ce 8. de May 1648.

LETTRE XXX.

MONSIEUR,

Depuis ma grand Lettre du 8. de May, je vous dirai que le Lundi enſuivant 11. de May Mr. le Duc d'Anjou, frere du Roi, a été baptiſé dans le Palais Cardinal, en préſence de la Reine & de toute la Cour, & a été nommé Philippes de France. Son Parrain a été M. le Duc d'Orleans ſon Oncle, & la Marraine la Reine d'Angleterre ſa tante. On ne parle ici que de moyens d'avoir de l'argent, & même les plus grands ne ſongent à autre choſe. M. le premier Medecin ſe plaint qu'il n'eſt pas aſſez riche ; ce n'eſt pas que je le hante, ni le voye ; c'eſt lui qui l'a dit à un de mes amis qui eſt le ſien, combien qu'il ait plus de vingt cinq mille écus de rente, tant de ce qu'il a

de ſa Charge, de ſon Abbaye, & du revenu de l'argent qu'il a en banque, que de ce qu'il gagne encore tous les jours avec les Courtiſans. (j'entends ceux qui ont encore bonne opinion de lui ; *plures enim quibus pulchrè innotuit ab eo abſtinent, propter infauſtum & infelicem ſucceſſum quem in multis viderunt ex illius ſtibio*) Il dit qu'il ne ſera pas content s'il ne lui vient encore un bon benefice de vingt mil livres de rente : Cet ami lui dit qu'il ſe devoit contenter de tant de biens qu'il avoit, qu'il n'étoit chargé ni de femmes ni d'enfans, & qu'ayant déja une Abbaye, il ne devoit pas ſouhaiter d'avoir davantage de bien d'Egliſe : M. Vautier lui répondit ſur le champ, qu'il ne ſe tenoit point la conſcience chargée ni ſon ame en danger pour le bien qu'il avoit, & qu'il ne ſeroit pas plûtôt damné pour trois Abbayes que pour une. On dit que M. le Mazarin même manque d'argent. Un Tréſorier de la Marine nommé Boucher d'Eſſonville, Sieur du Bouchet, a été ici depuis peu ruiné, & obligé de faire une grande & malheureuſe banqueroute, faute de lui avoir voulu fournir & avancer une ſomme notable pour l'Armée, que nous envoyons en Italie : Il a pour ſes raiſons allegué & remontré que le Roi lui devoit beaucoup ; mais nonobſtant tout cela, tout ſon bien a été ſaiſi, ſa charge de Tréſorier de la Marine, ſes maiſons de la Ville & ſa belle maiſon des Champs, & tout cela par ordre exprès dudit Sr. Cardinal : *talia cum domini faciant, quid de aliis ſperandum ?* Je m'étonne, comment on n'a pas même ſaiſi ſa femme, qui eſt belle, bonne & groſſe. Il

n'y

n'y a pas long-temps qu'un Auditeur des Comptes nommé M. Nivelle, fit banqueroute auſſi & tout fraiſchement, c'eſt-à-dire depuis trois jours, un Tréſorier des parties caſuelles, nommé Sanſon, en a fait autant, & pour vous montrer qu'il eſt vrai que *res humanæ faciunt circulum*, comme il a autrefois été dit par Platon, & par Ariſtote, celui-là s'en retourne d'où il vient. Il eſt fils d'un Païſan de cinq lieuës d'ici; il a été laquais de ſon premier métier, & aujourd'hui il n'eſt plus rien, ſi-non qu'il lui reſte une aſſez belle femme, que j'ai autrefois traitée malade; elle eſt fille d'un tailleur qui étoit riche.

Le droit annuel qui avoit été accordé aux Cours Souveraines, a été revoqué par le Roi, voyant l'union que les cinq Corps ont fait enſemble, ſçavoir le Parlement, les Maîtres des Requêtes, le grand Conſeil, la Chambre des Comptes, & la Cour des Aides, pour tâcher d'empêcher, qu'on ne leur arrête leurs gages, comme M. d'Eſmery, ſur-Intendant des Finances, a voulu faire. Les Cours Souveraines des bonnes Villes de France ont auſſi envoyé leurs Députez, pour tâcher de ſe maintenir dans leurs droits, en s'adjoignant à ceux de deça. On a aujourd'hui rompu à la Gréve deux inſignes voleurs de grand chemin, dont l'un des deux a avoué qu'il avoit tué plus de trente hommes. On dit ici que M. de la Riviere, grand Favory de M. le Duc d'Orleans, s'en va être Cardinal; que la Reine & M. le Mazarin en ſont d'accord. Pour ce qui eſt de mon fils aîné, *utinam evadat in virum bonum & eruditum Medicum*; Je lui ſou-

ſouhaite toutes ces qualitez, afin qu'il aït l'honneur de vos bonnes graces, & qu'il ſoit, comme j'eſpére qu'il ſera un jour, votre très-humble ſerviteur: je ne le nourrirai & éleverai qu'à cette intention, & ne vous demande vos bonnes graces pour lui qu'autant qu'il les méritera: Il eſt encore tout jeune, il pourra quelque jour vous aller voir à Lion, d'autant que j'ai envie, qu'il peregrine un peu avant que de l'arrêter tout-à-fait de deça; mais ce ne ſera pas qu'après qu'il ſera Docteur, *fiat, fiat.*

Pour la votre que je reçeus hier, dattée du 19. de May, je vous en remercie. Il y a 8. jours entiers que je ſuis embarraſſé près de ma belle Mere, laquelle a été fort malade d'une pleureſie, dont elle eſt Dieu-merci quitte, moyenant quatre ſaignées, qu'elle a fort bien portées, combien qu'elle ait bien près de 80. ans, le bon homme n'en a guéres moins, & ſont tous deux à la veille de me laiſſer pour ma part une ſucceſſion de vingt mil écus: *& vir ſapiens non abhorrebit.* J'aurai alors un peu meilleur moyen de ſervir M. Hofman, comme je voudrois, que je n'ai pour le préſent. Je vous envoye une copie de ma derniere, que je lui ai écrite: voyez s'il y a de ma faute, je vous en fais juge. Si vous voulez que je le traitte autrement, je m'y offre, & en ferai tout ce qu'il vous plaira: *ſi modo præſcribas agendi modum & legem cum tanto viro & tam venerando ſene.* S'il ne tient qu'à de l'argent, je ſuis prêt d'en donner tout comptant, *modò mittat* χρησον. παθολ. que je puiſſe mettre avec les Phyſiologiques, &

& en faire un bon volume, qui ſera profitable au public, & honnorable à ſon Auteur, & aurai ſoin auſſi qu'il y ait du profit pour lui, afin qu'il ne prenne aucune occaſion de dire, *cum labor in damno eſt, crescit mortalis egeſtas: ſponſorem enim me conſtituo legitimi honorarii.* Si vous jugez tout ce que j'écris à propos, vous m'obligerez de lui mander. J'ai veu & vous renvoye l'Epitre que M. Hofman vous a faite. *Quanam ſint illæ χρησοι τεχνολ. Hofmanni planè neſcio.* Ce n'eſt pas grande choſe, que cette Epitre; conſidérant ce que vous lui étes, il vous devoit faire une plus belle, & plus longue Epitre, & dire qu'il avoit bien de l'obligation à ſes Muſes, qui lui avoient fait un tel ami que vous. Mais le bon homme eſt Stoïque, & ne ſe connoît guéres à louër perſonne. Pour la Théſe de M. Guillemeau, elle n'eſt pas ſi agréable à tout le monde de deça, comme quelqu'un ſe promettoit: pour les Arabes, je vous en dirai mon ſentiment. Pour la doctrine, tout ce qu'ils ont de bon, ils l'ont pris des Grecs: pour leurs remédes ils ont vécu en un temps qu'il y en avoit de meilleurs que du temps d'Hypocrate; mais ils en ont bien abuſé, & ont introduit cette miſerable Pharmacie Arabesque, & cette forfanterie de remédes chauds, inutiles & ſuperflus, qui ſont encore aujourd'hui trop en crédit par toute la terre, & de la quantité deſquels les malades ſont vilainement trompez: à quoi bon toutes ces compoſitions, tous ces alteratifs ſucrés & miellez, contre l'abus desquels les plus ſçavans hommes de l'Europe ſe ſont déclarez & élevez depuis tantôt cent ans, comme

comme contre une tyrannie insupportable? cela n'est bon qu'à échauffer un malade, & à faire faire des parties à l'Apothiquaire, pour lui couper sa bourse. *eo solo Græcis fœliciores mihi videntur Arabes, quod senam agnoverint, cujus ope & opera carere non possumus.* Scaliger le Pere étoit un pauvre Medecin lui-même, combien qu'il ait été un fort sçavant homme. Le grand abus de la Medecine vient de la pluralité des remédes inutiles, & de ce que la Saignée a été négligée. Les Arabes sont cause de l'un & de l'autre. Mesne a trop de crédit au monde. Un Apothiquaire qui a une grande boutique pour ses pots dorez, n'auroit besoin que d'un bufet, ou d'une armoire pour y serrer cinq ou six boëtes. *Medicina olim erat paucarum herbarum : ipsi Græci pauciſſimis utebantur remediis; multiplicitas remediorum filia est ignorantiæ : Sapientes ad naturæ legem compositi, paucis multa peragunt* : Nous guériſſons beaucoup plus de malades avec une bonne lancette, & une Livre de sené, que ne pourroient faire les Arabes avec tous leurs Syrops & leurs Opiates. Nous aurions grand tort d'abandonner & de quitter les bons remédes, qui sont en usage dès le temps des Arabes, pour aller recourir à ceux du temps d'Hypocrate, qui sont moins bons, ou qui nous sont inconnus : la méthode ne s'entend point du reméde comme de la loi *& de modo bene utendi* : C'est la Doctrine des indications qui fait paroître un Medecin vraiment ce qu'il est : Et c'est-ce dont nous avons l'obligation entiére aux Grecs : lesquels s'ils n'ont connu le sené & la casse, ce n'est point

point leur faute, c'eſt leur malheur: auſſi ne ſont-ce pas les Arabes qui nous ont découvert & fait connoître le ſené ; il étoit en uſage avant eux. Les forts & violens remedes ſont encore bons à quelqu'un; mais la ſcience & la méthode des Grecs nous apprend à nous ſervir plus hûreuſement des benins,& à fuïr les mechliques, ſi nous n'en avons grand beſoin. Vous voyez dans Hippocrate l'Aphoriſme *Convulſio ab elleboro lethalis.* C'eſt qu'il en avoit veu quelqu'une. Aujourd'hui les Dogmatiques ne voyent rien de pareil, entend qu'ils ſe ſervent de remédes doux & benins, par le moyen des indications, dont ils obtiennent plus d'effet ſalutaire, qu'avec tous les violens remédes: Ces experiences ne ſont plus bonnes qu'aux chimiſtes qui tuent ici le monde à tas avec leur Antimoine. Il y a ici un homme d'autorité qui s'en ſert, & qui en a tué ſi grand nombre depuis quelque temps, qu'il eſt appellé *Jupiter mactator*, tant plus il en donne, tant moins on a envie d'en prendre. *Pauca, benigna, ſed probata & ſelecta, ea mihi ſunt remedia*, & à tant des Arabes.

J'ai reçeu les bouillons printanniers de votre M. Meiſſonnier. Vous étes bien heureux d'avoir un fol de cette nature, nous en avons ici trois ou quatre, *vario inſaniæ genere laborantes.* Mais leur folie n'eſt pas ſi gaillarde. Fardi ne parle que de l'Antimoine, d'Hippocrate & d'Ariſtote, que perſonne dit-il n'a jamais bien entendu que lui, ou au moins comme lui. Beda ne ſe picque que de ſecrets & d'antimoine, & dit qu'il a guéri la Verole à tout le monde. Mr. de la Vigne ſe porte

te mieux, & ſe promene tous les jours dans ſon Jardin: s'il étoit mort (Dieu l'en garde) ce ſeroit un Lion mort, auquel Courtaud voudroit faire la barbe. M. d'Avaux, qui étoit notre Plenipotentiaire à Munſter, en a été rappellé, & eſt ici de retour, &, dit on, en diſgrace. Je ne ſçai point ce qui en ſera. Si les Catholiques d'Auxbourg ont la puce à l'oreille contre les Lutheriens, ne doutez point que ce ne ſoit, *impulſu Loyolitarum*, qui ont grand crédit en ce Païs-là, & qui tâchent de s'y rendre tant plus agréables & néceſſaires au St. Siege Romain, de qui ils prennent leur Miſſion.

Tandis que M. le Prince eſt devant Ipres, les Eſpagnols qui ſont plus fins que nous ont ſi bien pris leur temps, qu'ils ont ſurpris Courtrai, l'ayant aſſiegé en plein midi, par quatorze endroits, & ont coupé la gorge à 600. Suiſſes, qu'ils ont trouvé dedans; auxquels Suiſſes les Eſpagnols ne donnent jamais de quartier. La cauſe de ce malheur vient de ce que M. le Prince, pour groſſir ſon Armée devant Ipres, a tiré de Courtrai deux mille hommes qui y étoient en Garniſon, & le Gouverneur même qui eſt un honnête homme, qui eſt M. le Comte de Palluau, qui auroit bien deffendu ſa Place. Vous diriez que nous joüons aux barres, que nous ne gagnons que pour perdre, & que nous ne perdons que pour gagner. Une bonne Paix vaudroit bien mieux que tous ces miſerables deſordres. Les cinq Compagnies Souveraines de deça ſe ſont aſſemblées pluſieurs fois, pour empêcher qu'on n'arrête leurs gages: la Reine en a mandé les Dépu-

putez & leur a fait deffences de s'aſſembler: M. le Chancellier leur a auſſi fait entendre l'importance de l'affaire, & la volonté de la Reine: mais quelque choſe, qu'on leur faſſe entendre, ils ne veulent pas ſouffrir qu'on arrête leurs gages: Cette obſtination des Cours Souveraines eſt cauſe que la Reine ne bouge d'ici, & qu'elle ne va prendre l'air à Compiegne ou ailleurs, tandis que la ſaiſon ſe préſente ſi belle. Vous me faites trop d'honneur par votre Lettre; je n'ai rien à y répondre, ſi-non que je vous prie de vous tenir très aſſeuré de mon ſervice, & que je ne manquerai nullement à mon devoir. Je vous ſuis trop obligé, & en trop de façons. Je ne ſuis point mal avec mes parents : mais je vous prie de croire que je ne veux point être moins bien avec vous qu'avec eux tous enſemble : la parenté vient de nature, & eſt par conſéquent ſans choix : l'amitié a quelque choſe d'avantage, elle agit avec jugement, & tel de peur de tromper ſon ami, devient honnête homme, & s'accoutume à l'être *per vim relationis* : Et ainſi eſt vrai ce qu'à dit un vieux Scholiaſte d'Ariſtote ſur les morales : *Amicabilia ad alterum oriuntur ex amicabilibus ad ſe.* Vous ſerez donc aſſeuré s'il vous plaît de ma fidélité & de mon ſervice, comme d'un homme qui déſire être avec vous en auſſi bonne & forte intelligence, que ſi nous étions freres germains & naturels. L'accord eſt refait de Mademoiſelle, fille de M. le Duc d'Orleans, elle a veu la Reine. On dit que le Capitaine qui a été mis priſonnier pour cet effet, ſera mené à Lion, & mis dans Pierre Anciſe. Les Hollandois ſont tout-

tout-à-fait d'accord avec le Roi d'Eſpagne, leur Paix a été publiée par tout de part & d'autre. Les Catholiques Romains qui tenoient le parti du Roi d'Angleterre dans la Principauté de Galles, ont été défaits par les Parlementaires. Il y en a d'autres dans l'Ecoſſe qui ſe mettent en état de l'aſſiſter: *quo tamen fructu futurum illud ſit, nescio.* Notre Armée eſt devant Ipres, que l'on dit qui ſera priſe dans 15. jours : il y a terme d'advis. On dit ici que durant ces Fêtes de la Pentecoſte, Meſſieurs du Conſeil s'accommoderont avec le Parlement & les autres Compagnies Souveraines : leur plus fort ennemi eſt votre M. d'Esmery, ſur-Intendant des Finances. Mais voici l'heure qu'un caroſſe me doit venir prendre attelé de ſix bons chevaux, pour me mener voir à neuf lieuës d'ici Mr. de Marillac, Maître des Requêtes, qui y eſt demeuré malade d'une attaque de goûte. Je vous baiſe les mains de toute mon affection, comme auſſi à M. Gras, & ſuis, Monſieur, votre très-humble, &c. De Paris ce 29. de May 1648.

LETTRE XXXI.

MONSIEUR,

Je vous écrivis ma derniere Vendredi 8. de Janvier, & depuis ce tems là pluſieurs choſes fort memorables ſont arrivées ici. I. ce Vendredi 8. tandiſque le Roi & toute la Cour étoient à St. Germain, le Parlement donna Ar-

Arreſt contre le Mazarin, par lequel il fut déclaré Criminel de Leze Majeſté, comme perturbateur du repos public; le Samedi il fut ordonné que l'on leveroit des Troupes pour la deffenſe de la Ville de Paris, & ce même jour M. Delbeuf le Pere, M. de Bouillon Sedan, frere aîné du Maréchal de Turenne, le Maréchal de Lamotte Houdancourt, le Marquis de la Boulaye, le Marquis d'Aubeterre & autres Seigneurs ſe préſenterent pour commander & avoir charge dans l'Armée, que Paris s'en alloit lever. Mr. d'Elbeuf en fut déclaré le Chef, & lui & les autres préterent Serment de fidélité entre les mains du Parlement, avec otages, qu'ils donnerent. Le dimanche matin ſe préſenterent à la porte de Saint Honnoré Mrs. les Princes de Conti & de Longueville, qui y furent empêchez de paſſer outre, juſques à ce que le Parlement en étant averti, les envoya recevoir par Meſſ. de Blancmeſnil & de Bruxelles (qui furent les deux priſonniers des barricades du mois d'Août dernier) M. le Prince de Conti fut dès le même jour après dîné au Parlement: M. de Longueville y fut le lundi matin, & s'étant accordez avec la Cour; M. le Prince de Conti fut déclaré, à cauſe de ſa qualité de Prince du ſang, Chef Generaliſſime, & M. d'Elbeuf ſon Lieutenant General: Mr. de Longueville n'a point pris de qualité, mais a donné pour ôtage Mr. le Comte de Dunois ſon fils, & Madame ſa femme, laquelle eſt fort groſſe & prête d'accoucher. Tout le monde contribuë ici en particulier, ou en gros pour faire la guerre au Mazarin, & ce très volontiers: On gar-

garde fort bien les portes, & pend-on force eſpions, & gens portans Lettres. Meſſ. du Parlement & de la Ville travaillent jour & nuict inceſſament pour le ſalut public. Arreſt ſe donna, portant commandement à tout Capitaine, Lieutenant ou ſoldat de ſe retirer à vingt lieuës loing de Paris; deffenſe aux Villes de donner hommes, canon, ni aucun autre ſecours pour le parti Mazarin; la Baſtille ſommée de ſe rendre, battuë & enfin renduë au Parlement, qui en a donné le Gouvernement au bon homme Bruxelles Pere, Conſeiller de la grande Chambre, & lui a donné pour Lieutenant ſon fils, Conſeiller de la Grand Chambre, qui eſt un vaillant garçon, & qui a eu charge par ci-devant aux Armées. Le Mercredi 13. de Janvier M. le Duc de Beaufort arriva à Paris, qui doit être ſuivis de 400. bons Cavaliers. Le jeudi 14. mourut ici du matin M. Mareſcot, Maître des Requêtes, fils d'un autre Maître des Requêtes, & petit fils de Michel Mareſcot, grand Medecin, lequel mourut ici l'an 1605. Ce même jour tous les Meſſ. furent aſſemblez pour la Police, afin de donner ordre aux proviſions d'une ſi grande Ville. Voyez comment vont les choſes du monde. Il y a 4. mois & demi que Paris s'arma pour empêcher que l'on ne mît ce bon homme Bruxelles priſonnier dans la Baſtille, & aujourd'hui *mutata rerum ſorte*, voilà qu'il en eſt Gouverneur, & qu'il y retient les autres. Il y a ici force ſoldats à pied & à cheval, qui font des Courſes ſur les ennemis qui paroiſſent, & on apprête un grand armement pour les aller attaquer en gros, où ils

ils ſeront, où M. de Beaufort & le Maréchal de la Motte Houdancourt ont bien mine de bien faire, & de ſe faire paroître La Reine voyant que M de Longueville étoit contre elle, a donné ſon Gouvernement de Normandie à M le Comte de Harcourt, qui y eſt allé pour y être reçû; mais Rouën lui a fermé la porte, & ne l'a pas voulu recevoir: Mr. de Longueville ayant auſſi eu avis que ſon Gouvernement étoit donné, eſt parti d'ici le Mercredi 19 de Janvier aſſez tard, & bien accompagné, & eſt allé droit à Liſieux, & puis à Rouën, où il a été bien reçû. Mr. du Tremblai, frere du défunt Pere Joſeph, Capucin, accuſé d'avoir trop tôt rendu la Baſtille à Meſſ du Parlement, a été condamné à St. Germain d'avoir la tête tranchée. La Reine eſt tellement irritée contre Paris, qu'elle a chaſſé d'auprès d'elle Mademoiſelle Danſe, qui étoit une de ſes femmes de Chambre, pour avoir voulu lui parler pour Paris, & néanmoins il y a eu de deça quantité de gens pieux & dévots, qui ont eu la hardieſſe d'en écrire à la Reine, & de lui en remontrer la conſéquence. Le Parlement lui a fait auſſi des remontrances par écrit, leſquelles ſont imprimées: On dit qu'elles ſont bien faites, & que M. le Préſident le Coigneux en eſt l'Auteur. On a fait ici courir depuis 8 jours quantité de papiers volans, contre le Mazarin, mais il n'y a encore rien qui vaille; mêmes j'apprends que M. le Procureur General en a fait des plaintes au Parlement, qui a ordonné que l'on empêchât l'impreſſion & la diſtribution de ces Eſcripts ſatyriques & mediſans.

Quelques Cavaliers des Troupes de M. le Prince de Condé ſont allez de St. Germain à Meudon, où ayant trouvé quelque réſiſtence dans le Château, par les Païſans qui s'y étoient retirez, ils y ont joué de main miſe & en ont tué pluſieurs, puis ont pillé le Château; quelques-uns du côté de M. le Prince y ſont auſſi demeurez, & entre autres deux Capitaines qui ſont fort regrettez: Nos Cavaliers y furent dès le lendemain, qui ſe rendirent Maîtres du Château, qui mirent en fuite des Allemands qui y étoient, en ayant tué & pris priſonniers quelques-uns: J'apprends que l'ordinaire de Lyon ne va, ni ne vient; Cela me donne de l'apprehenſion, que les Lettres de Vendredi 8. de Janvier ne vous ayent pas été renduës, & en vérité ſi cela eſt, je ſuis bien malheureux, veu que dans votre pacquet il y a une grande Lettre pour vous de 4. pages à l'ordinaire, & deux autres pour deux de vos Collegues, Mrs. Garnier & Filconet, je voudrois avoir donné une piſtole & les retenir toutes trois, ſi vous ne les avez reçeuës. Mon Dieu! faut-il que la Guerre trouble un Commerce ſi innocent, je vous mandois entr'autres que notre bon ami Mr. Hofman étoit mort le 3. de 9bre. de l'an paſſé, ſelon que Mr. Volcamer m'en avoit écrit.

On garde ici ſoigneuſement les portes, & perſonne n'en ſort ſans paſſeport. M. de Longueville eſt encore en Normandie, d'où on eſpere qu'il emmenera bonnes Troupes; ſon retour eſt ici fort ſouhaité. Toute la Cour eſt à St. Germain, avec le Mazarin; Mr. le Prince voltige deça & delà avec des Ca-

Cavaliers, pour empêcher l'abord de Paris à toute ſorte de Marchandiſe ; mais pourtant cela n'empêche pas qu'il n'en vienne de pluſieurs endroits, horsmis de Goneſſe, que le pain n'en vient point, à cauſe des coureurs qui ſortent de St. Denis, & juſques ici cela a duré ; mais je penſe qu'il ne durera pas encore long temps, veu que nous avons de belles Troupes, qui s'apprêtent à bien faire ; Mais Mr. de Bouillon Sedan eſt au lict de la goûte, & Mr. le Maréchal de la Motte Houdancourt eſt au lict d'un rhumatisme. Il y a en cette Ville bien du pain & du bled, & beaucoup de farine auſſi, & Dieu-merci perſonne n'a encore crié à la faim. M. le Prince a mis bonne Garniſon dans Corbeil, lequel juſques à préſent nous auroit été inutile, à cauſe du débordement de la Riviere de Seine, laquelle a fait ici bien du ravage, & qui a empêché le Commerce & la Navigation depuis trois ſemaines : elle commence fort à diminuer & à ſe reſerrer dans ſon lict ; deſorte que doresnavant cette Place nous ſera néceſſaire ; auſſi crois-je avec grande apparence, que ce ſera la premiere que nous irons prendre, & après cela Laguy, afin que la liberté ſoit toute entiére pour Paris ſur les deux Rivieres qui la nourriſſent, Seine & Marne ; Après cela il faudra prendre St. Denis, afin d'avoir auſſi le pain de Goneſſe pour ceux qui ont l'eſthomac délicat, & qui y ſont accoûtumez. Peut-être que Dieu mettra la main à tant de deſordres, par la mort de quelqu'un de ceux qui fomentent, & entretiennent cette Guerre. La Reine veut paroître à un cha-

cun implacablement irritée & ne veut point ſouffrir que perſonne lui parle de s'adoucir ; & pour cet effet elle a chaſſé de ſa Cour une de ſes femmes de Chambre, nommée Mademoiſelle Danſe, femme de ſon Apothicaire, & a fait mettre en priſon un Aumosnier du Roi, nommé M. Bernage, Chanoine de notre Dame, pour la même cauſe. On imprime ici force Libelles, qui ſe crient par les ruës ſur les affaires du tems, tant en vers qu'en proſe, en Latin & en François. Il y en a pluſieurs contre la perſonne du Mazarin ; mais il y en a fort peu de bien faites : Je ne vous en garde point de copie ; mais je m'attends au recueil general qui s'en fera, à quoi déja s'apprêtent quelques-uns de deça, tant in 8. qu'in 4. On dit que M. le Duc d'Orleans, Madame la Ducheſſe ſa femme, Mademoiſelle ſa fille, M. le Chancellier, M. d'Avaux, frere de M. le Préſident de Mesmes, & qui étoit paſſé à Munſter, ne ſont contre Paris que par bien-ſéance, & non pas cruellement & furieuſement acharnez, comme ſont la Reine, M. le Prince, & le Mazarin : & croi que cette affaire viendra enfin à quelqu'accommodement, mais ce n'eſt pas ſitôt. *Interea patitur juſtus.* On leve ici bien de l'argent de tous côtez, & perſonne ne ſçait combien ce mauvais temps durera ; néantmoins j'eſpére que M. le Prince n'en ſera point le maître, s'il ne lui vient bien d'autres Troupes que celles qu'il a, & ſi les Princes qui ſont de notre côté ne nous trompent (*quod omen Deus avertat*) il y a grande apparence que l'honneur en demeurera au Parlement, ainſi ſoit-il.

Tous

Tous les Ouvriers de l'Imprimerie ont mis bas ici : il n'y a que ceux qui font des Libelles qui travaillent. M. le Procureur General s'eſt plaint à la Cour de l'impudence des Imprimeurs qui publioient tant de méchands fatras, & tant de Libelles diffamatoires, d'où s'eſt enſuivi Arreſt, qui a été publié à ſon de trompe par la Ville, qui leur deffend de plus rien imprimer ſans permiſſion de Meſſ. du Parlement. Mais je penſe que toutes ces deffenſes ne les empêcheront pas d'en imprimer, à meſure qu'ils en auront : & entr'autres ils ont imprimé un Journal de tout ce qui s'eſt fait & paſſé depuis le mois de Juin au Parlement, juſques à préſent, comme auſſi la Lettre d'un Religieux à M. le Prince de Condé, pour l'exhorter à quitter le parti du Mazarin. L'Auteur parle là-dedans comme un Jeſuite ; mais il ne le fut jamais ; C'eſt un gaillard qui ſe mocque d'eux, mais qui parle bien & avec vérité. Le Mazarin eſt ſanglé là dedans tout du long, & très vilainement comme il le mérite ; Il me ſemble que c'eſt la meilleure piece de tout ce qui s'eſt fait ; mais je ne ſçai pas ce qui ſe fera à l'avenir.

On mit hier priſonnier à la Baſtille un gros & infame Partiſan, nommé la Rabliere, lequel eſt rudement chargé de la haine de bien du monde ; auſſi étoit-il trop ſuperbe & inſuportable : On a pris auſſi chez lui cent mil écus, que l'on a porté à l'hôtel de Ville, pour aider à faire la guerre au Mazarin. M. le Duc de Beaufort leve ici de l'Infanterie, & M. le Marêchal de la Motte Houdancourt de la Cavalerie, pour ſortir en Campagne dès

qu'il ſera fortifié, car il ſe porte mieux. Il entre ici par divers endroits de la farine & du bled, qui donne du courage à tout le monde, & qui reconforte merveilleuſement ceux mêmes qui naturellement n'en ont guére.

Depuis trois ſemaines que nous ſommes en guerre & ménacez de famine, rien ne m'a tant fâché que le regret que j'avois que ma Lettre à vous adreſſée du 8. de Janvier ne fût perduë; mais Dieu-merci, je ſuis tout conſolé, puiſque vous l'avez receuë, comme je reconnois par la votre dattée du 19. de Janvier, laquelle j'ai reçeuë dix jours après juſtement: *Sed quocumque inter illas moras jerit.* Je vous aſſure qu'elle n'a pas été ouverte. Pour le déſir que vous me témoignez avoir de me tenir dans votre cellule de méditation, je vous en remercie de toute mon affection: ce n'eſt pas que je ne vouluſſe bien y être, à cauſe de vous, *& poſſem mutuas audire & reddere voces.* Mais je penſe que notre guerre ne vous fera pas fuir ſi loin. Nous ſommes bien les plus forts, & le ſecours augmente de jour en jour d'avantage, par l'adjonction des Parlements & des Provinces qui envoyent ici leurs Députez. J'ai céans les 3. Tomes de *Novarinus omnium ſcientiarum anima*, dont je fais état plus que de tout ce qu'a écrit cet Auteur, qui en a fait beaucoup d'autres. Pour ce Fabry de Caſtelnaudari, c'eſt un pauvre ſouffleur, comme vous dites, *viros digniſſimos & ſuaviſſimæ recordationis D. D. Gras, Garnier & Falconet officioſiſſimè reſaluto.* Le premier Medecin eſt auſſi fort empêché que pas un; ſon argent eſt en grand nombre entre les mains des Partiſans qui

qui ſont aujourd'hui en fort mauvais état, joint qu'il eſt en état de ſauter auſſi-tôt que pas un puis qu'il n'a jamais été colloqué en ce Trône que par le Mazarin, qui ne tient plus qu'à un filet, & qui aura bien de la peine à revenir de ſi loin. Mr. Bouvard eſt ici fort vieux, âgé de 78. ans, hors du tracas du monde, & de l'ambition, qui va à la Meſſe & au ſermon, & au coin de ſon feu. Nous avons ici le bon homme Mr. Nicolas Pietre, fort malade, il a été ſaigné 12. fois d'un Rhumatiſme: *utinam tandem convaleſcat.* Mr. Citris eſt encore ici fort vieux *penè cæcus*, mais très riche. Il y a long-temps que j'ai lû le paſſage de M. de Saumaiſe *de Colica Pictavica*, & penſe être le premier qui l'ai découvert de deça : J'en donnai avis dès ce tems là à M. Riolan, qui l'a refuté par occaſion dans ſon Anthropographie : *in eo loco nugatur Salmaſius*, & ne ſçait ce qu'il dit; mais cet homme eſt ſi acre, qu'il n'eſt jamais bien s'il ne mord quelqu'un. Je ſuis bien aiſe qu'on ait imprimé Grec & Latin *Ocellus Lucanus*, je l'acheterai dès qu'il ſera ici : C'eſt un vieux Philoſophe Pithagoricien qui vivoit devant Ariſtote. Pour *Opera omnia Spigelii*, je penſe que c'eſt celui de Hollande, que j'ai céans, & lequel m'a couté trois piſtoles en blanc: J'ai auſſi la Phyſique de votre *Albertus Kyperus*, qui eſt un Polonois, qui profeſſe la Medecine en Hollande: il a fait un autre Livret intitulé *Methodus discendi & docendi Medicinam*, qui ne vaut guére mieux que rien. Mon fils répondit hier de ſa premiere quodlibetaire. Je ſuis ravi de ce qu'il contenta la Compagnie. Je vous envoye ſix de ſes Théſes, dont voici

la concluſion. *Ergo ſunt ridicula, commentitia & chimerica Chymicorum Principia.* Je ſuis toujours, Monſieur, votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. A Paris ce 27. Janvier 1649.

LETTRE XXXII.

MONSIEUR,

On a mis de nouveau dans la Baſtille un autre celebre Partiſan, & gros maltotier, nommé Launay Grave, lequel eſt fort chargé de la haine publique. Je penſe qu'il n'en ſortira point qu'il ne lui en coûte bon. Pluſieurs donnent ici avis au Parlement de divers endroits, où il y a de l'argent caché; lequel ſervira à faire la Guerre, & la groſſe récompenſe, qu'on leur donne pour leur droit d'avis, invitera beaucoup d'autres à en faire de même par ci-après. On a pris chez Mr. Galland, Secretaire du Conſeil, 25. mil livres. Chez Mr. Pavillon aux Marais du Temple, cent mille écus, qui venoient de Bordeaux. On a pris aux Gabelles 250 mille livres. On en a cherché dans la maiſon de Madame de Combalet, où l'on a trouvé de fort belles caches, mais pas d'argent: On a grande eſpérance d'en trouver ailleurs tant de celui du Cardinal Mazarin, que du deffunt Richelieu. L'avis avoit été donné, qu'on en avoit caché en la pompe, qui eſt la maiſon, où eſt la Samaritaine ſur le Pont-neuf; On y a bien cherché; mais on n'y a rien trouvé; On croit qu'il

en a été enlevé depuis un mois ſeulement, & qu'il a été emmené par eau à St. Germain, où de préſent ſont tous ceux, à qui il peut appartenir. On ſe réjouït ici des bonnes nouvelles qui nous viennent de Province, & de Bretagne, où les Parlements tiennent le parti du notre; On en croit autant de Toulouſe & de Bourdeaux, combien qu'on n'en ait eu aucunes nouvelles, à cauſe que les Couriers en ont été divertis & emmenez à St. Germain. Tout le monde eſt ici en une merveilleuſe réſolution contre le Mazarin, & combien que le pain y ſoit cher, néantmoins perſonne n'y gronde pas même le petit peuple, ſi ce n'eſt quelque petit houlereau de partiſan, car les gros s'en ſont envolez; encore faut-il que ce ſoit en cachette; ou bien ce ſont gens qui ont peur de la Juſtice, de la force, ou de la conſtance du Parlement, dans lequel tous les Membres ſont merveilleuſement bien unis & bien réſolus. Les ſages de delà qui ſont les plus moderez, eſpérent que cette grande affaire ſe pourra enfin terminer par un accord, & c'eſt-ce que je ſouhaiterois de tout mon cœur; mais je ne l'oſerois eſpérer, tant par l'obſtination & la méchanceté des uns, que par la force, & la bonne opinion des autres. Ceux de deça ont grande eſpérance en Mr. de Longueville, qui eſt allé en Normandie s'aſſeurer de Rouën, & nous y ménager des autres, tandis qu'il nous a laiſſé ici de bons ôtages, ſçavoir M. ſon fils aîné, & Mad. ſa femme, laquelle eſt ici accouchée le jeudy 28. jour de Janvier, jour dédié dans l'Almanach au bon Roi Charlemagne, d'un ſecond fils,

qui a été baptiſé & nommé Charles Paris de Longueville, Comte de St. Pol : ſon Parrain a été M. le Prevoſt des Marchands, le Préſident le Ferou & les 4. Echevins au nom de la Ville de Paris : la Maraine a été Madame la Ducheſſe de Bouillon, femme d'un de nos Généraux, qui eſt encore au lict malade de la goûte. Nos Bourgeois font merveilles de bien garder les portes, & d'empêcher que bien des gens n'en ſortent qui voudroient bien avoir la clef des Champs. On a trouvé des caches d'argent en divers endroits de la Ville, & chez des particuliers & des Moines, tant d'argent que de vaiſſelle d'argent, ou papiers d'importance, appartenans aux partiſans. Meſſ. du Parlement font merveilles pour apporter de la diligence à tous ces déſordres. Toute la Ville eſt fort unie contre le Mazarin, & eſpére, que Dieu aidant, nous en viendrons à bout. Cette guerre vient des Partiſans, qui ont prêté au Roi ſi haut que le Roi même en eſt aujourd'hui inſolvable. La Tirannie & les voleurs du Mazarin, ont fait le reſte ; & voilà le tems, auquel Dieu nous a reſervez. Le Dimanche 7. de Fevrier M. le Duc d'Orleans, & M. le Prince de Condé ont ramaſſé des Troupes pour le Mazarin, & ſont venus coucher au bois de Vincennes: le lendemain Lundi de grand matin ils camperent entre Paris & Charenton, pendant quoi deux mille des leurs furent attaquer Charenton. Ceux qui étoient dedans ſe deffendirent merveilleuſement, & enfin les Ennemis y entrerent du côté du Preſche. Nous y avons perdu 140 hommes, & les Mazariniſtes

plus

plûs de 400, entre autres dix Capitaines ou Lïeutenants du Regiment de Navarre, & un autre grand Seigneur, duquel la mort a fort affligé tous les Chefs, ſçavoir M. de Châtillon, fils du feu Maréchal, lequel avoit épouſé la fille de feu M. de Bouteville, qui eut ici la tête tranchée l'an 1627. Le Prince de Condé a pris un Village, que nous reprendrons, y a perdu ſix fois plus que nous, & ſon meilleur ami M. de Châtillon, pour lequel rachetter il donneroit mille Charentons. Si la Guerre continuë bien d'autres y periront. On parle ici que le Traitté de la Paix d'Eſpagne s'avance; je voudrois qu'elle fût déja faite, elle nous ſera autant & plus avantageuſe qu'au parti du Mazarin. Les Capucins qui ont été députez & envoyez pour enterrer les corps morts, y en ont trouvé cent & quatre, dont il y en a quelques-uns du lieu même qui ont fait merveille de ſe bien deffendre: Quelques Mrs. auſſi du côté du Prince de Condé, qui y furent tuez après l'aſſaut, la grande tuerie n'ayant été que depuis qu'ils furent entrez dans le Village: & même Mr de Châtillon n'y fut tué qu'une demie heure après de deux coups de piſtolets, qui tous deux furent mortels. Mr. de Clanleu, qui étoit dedans, y fut tué en deffendant une Barricade, & eut encore pluſieurs coups après ſa mort, d'autant qu'il avoit tué d'un coup de piſtolet dans la tête, celui qui lui avoit offert quartier. La priſe de cette Place eſt provenuë de la foibleſſe de nos gens, & du peu de réſiſtanqu'ils firent au Regiment de Navarre, qui voulut le premier entrer dans Charenton:

Nos gens épouventez de cette premiere attaque, laquelle fut forte, s'enfuirent par le pont de Charenton vers Cretois & Villeneuve, & ainſi abandonnerent ce miſerable Village au Gouverneur, aſſiſté d'environ 300 Soldats ſeulement, & de quelques Païſans. Dès que M. de Châtillon ſe vid bleſſé, il fut reporté au bois de Vincennes, où étoit M. le Prince qui penſa s'en déſeſperer, ſe tirant les cheveux, & faiſant d'horribles imprécations; ce qui m'a été rapporté par le Chirurgien même qui le penſa le même jour: M. le Prince coucha la nuict ſuivante audit bois de Vincennes, & n'en partit que le lendemain à dix heures du matin, comme il vît M. de Châtillon tourné à la mort: lequel Châtillon dit à M. le Prince, en preſence de pluſieurs Seigneurs, qu'il mouroit ſon ſerviteur; mais qu'il le prioit de lui permettre qu'il pût lui recommander trois choſes avant que de mourir, dont la premiere étoit de quitter au plûtôt le parti du Mazarin, qui n'étoit qu'un fripon, & qui ne méritoit point l'aſſiſtance d'un ſi grand Prince; la ſeconde que ſa femme étoit groſſe, & que ſi c'étoit un fils qu'il le lui recommandoit; la troiſiéme qu'il quittât la vie ſcandaleuſe qu'il avoit menée juſques alors. La Reine avertie de la priſe de Charenton en témoigna grande joye, & principalement lorsqu'on lui dit qu'il y avoit eu 6000 Pariſiens de tuez, combien qu'il n'y en eut pas un, ceux qui y ont été tuez étant de l'Infanterie du Prince de Conti, & de M. d'Elbeuf, qui furent abandonnez de leurs compagnons, leſquels, s'ils n'euſſent pris la fuite, euſſent pû ruiner l'Ar-

l'Armée du Prince de Condé, lequel a fait rompre deux Arches du Pont de Charenton, & l'a abandonné, n'ayant point assez de gens à le garder: On a pensé à faire refaire ce pont; mais de peur qu'il ne servît une autrefois à nos Ennemis, combien qu'il pourroit être refait en trois heures, ils ont déliberé de le laisser ainsi; & au lieu d'icelui de faire un pont de bateaux, qui servira à emmener à Paris tout ce qui viendra de Brie par la Riviere de Marne, ou de Brie Comte Robert, où il y a bonne Garnison, & beaucoup de provisions que l'on nous envoye à chaque moment. La nouvelle de la mort de M. de Châtillon a fort troublé toute la Cour, qui est à St. Germain. Tous les Seigneurs le regrettent, & toutes les Dames crient si haut que c'est pitié: depuis ce tems-là le Mazarin ne s'est plus montré, *latet abditus*: il demeure caché dans le Cabinet de la Reine, de peur d'être tué ou massacré par quelqu'un de ceux qui détestent la Guerre, dont le nombre n'est pas petit en ce Païs-là. Madame de Châtillon & sa Mere Madame de Bouteville, disent qu'elles le tueront & écorcheront, puisque les hommes ne s'en défont point: Par ci devant il se montroit & faisoit bonne mine, maintenant il ne paroît plus, il est devenu invisible. On a pris un autre Conseil pour le fait du pont de Charenton: Il a été racommodé, & de plus on y a fait un Pont-Levis bien fort, que l'on abbattra quand on voudra; On y a aussi remis un autre Garnison & un autre Capitaine à la place du Sr. de Clanleu, qui étoit un vaillant homme, mais malheureux; qui néantmoins

eut fait merveilles en la deffenſe de cette place, s'il n'eut été abandonné par des Lâches Coquins, qui faiſoient partie de la Garniſon. M. le Duc de Beaufort continuë de faire ici des merveilles, pour aller contre les Ennemis, & nous faire venir des Convois. Toutes les femmes de Paris ne jurent que de par lui, & à dire vrai nous lui avons grande obligation, auſſi-bien qu'à M. le Maréchal de la Motte & au Marquis de la Boulaye, qui ſont des gens hardis & valeureux: Ce dernier a fait entrer ce matin par la porte de St. Jacques 280. Charrettes, chargées de bled & de farine, qui avoient été ramaſſées à Eſtampes & à Châtres, & qui venoient encore de plus haut, c'eſt-à-dire de la Beauſſe & du Gaſtinois, & même de par de là Chartres. Il ſe préſenta hier à la porte de St. Honnoré un Herault d'Armes de la part de la Reine. Le Parlement ne voulut pas qu'il fût admis dans la Ville, la coûtume n'étant pas d'envoyer des Heraults, qu'aux Souverains, aux Ennemis, ou aux Rebelles, le Parlement ne voulant paſſer pour aucun des Trois, non plus que les Princes qui tiennent ici notre parti, qui avoient été appellez au Conſeil en Parlement. Le Herault fut averti qu'il n'entreroit point: & en tems, il fut ordonné par la Cour que Meſſrs. les gens du Roi ſe transporteroient à St. Germain pour faire entendre à la Reine les raiſons pour leſquelles le Herault, qu'elle a envoyé, n'a pas été admis; avec deffenſe à eux de faire aucune autre propoſition à la Reine, de Paix ni de Guerre. Meſſ. les gens du Roi ſont allez parler audit Herault; mais ils n'ont pas voulu partir

ſans

ſans paſſeport, ſauf-conduit & aſſurance : pourquoi obtenir ils ont ſur le champ écrit à M. le Chancelier & à M. le Tellier, Secretaire d'Etat, qu'un nommé Petit, compagnon dudit Herault, s'eſt offert de porter en leur nom à St. Germain, & de leur en rapporter réponſe s'il en étoit chargé : en attendant quoi on a mis priſonnier dans la Conciergerie, dans la Tour de Montgommery (qui eſt le lieu où on met les plus Criminels, & où autrefois Ravaillac a été reſſerré) un nommé le Chevalier de la Valette, baſtard de feu M. d'Eſpernon (qui a par ci-devant été General des Venitiens, & qui penſa y demeurer pour le violent ſoupçon, que ces Meſſ. eurent de ſon infidelité) il a été pris & arrêté le ſoir par les Bourgeois, jettant des billets dans les ruës & les boutiques, tendans à exciter ſédition dans la Ville, parmi le peuple. Il nous eſt auſſi arrivé des bateaux de bled par la Riviere, qui n'ont été chargez qu'au deſſus de Charenton, & qui viennent de la Brie, Dieu-merci, *quandoquidem dies mali ſunt*, nous avons du pain, de la farine & du bled : mais en récompenſe nous avons auſſi-bien des traitres : On a ſurpris un homme près d'ici ſur le chemin de St. Germain, chargé d'environ 40. Lettres, où entr'autres il y en avoit quatre qui écrivoient tout ce qui ſe fait, & ſe paſſe à Paris fort exactement : & entr'autres une laquelle eſt d'un Conſeiller de la Cour, qui ne ſe peut deviner ; mais qui néantmoins eſt fort ſoubçonné, & en grand danger d'être découvert, qui donnoit divers advis fort importans à M. le Prince de Condé. On fait

ce

ce qu'on peut pour en découvrir l'Autheur. M. le Prince de Condé a écrit une Lettre à M. de Bouillon, (laquelle il a envoyée, ſans l'ouvrir, au Parlement) par laquelle il lui mande qu'il fera à tous les priſonniers qu'il prendra, pareil traittement que Paris fera au Chevalier de Vallette, lequel, ce dit-il, n'a rien fait que par ordre & commandement du Roi, à qui tous ſes ſujets doivent obéir. Il n'eſt pourtant pas priſonnier de Guerre, il eſt criminel dans le parti qu'il a choiſi, & auquel il s'eſt obligé par ſerment de fidélité, & néanmoins on a ſurcis ſon éxécution, de peur d'irriter ce Prince qui eſt deja aſſez fougueux, & qui fait avec trop de cruauté ſentir ſa rage & ſa furie à ceux d'ici à l'entour, & ſur tout aux Païſans & aux Egliſes, deſquelles on emporte tout, horsmis les Calices d'eſtain. On a néantmoins jugé de bonne priſe tout ce qui avoit été ſaiſi chez ledit Chevalier de la Valette, ſçavoir quelque argent, bagues, joyaux & Diamans, avec deux coffres pleins de vaiſelle d'argent, qu'on a mis en garde en l'Hôtel-de-Ville. Il vient ici une grande quantité de grains & de farine de tous cotés, horsmis par les portes de St. Denis & de St. Martin, à cauſe de l'empêchement que la Garniſon de St. Denis y apporte; mais Dieu-merci il en vient bien d'ailleurs en récompenſe, ce qui confirme merveilleuſement nos Bourgeois dans le deſſein de reſiſter aux ménaces de la Reine & du Prince de Condé, & de ſe bien tenir étroitement & courageuſement unis à la deffenſe de Meſſ. du Parlement, leſquels Meſſieurs ſont ici fort louez, d'avoir empêché que le

le Herault envoyé par la Reine, n'entrât dans la Ville, duquel le deſſein étoit, d'émouvoir ſédition s'il eut pû, du peuple contre le Parlement, & en cas que le peuple ſe fût remué pour le Herault, ce qui étoit impoſſible, (tant eſt ici grande & forte l'union, & la concorde de tout le monde) ce Chevallier de la Vallette ſe fût rendu le Chef de ces ſéditieux; mais ces bonnes gens-là prenoient bien mal leurs meſures, veu que ſi la ſédition eut tant ſoit peu commencé, le Herault, & le Chevalier & leurs complices, n'euſſent guéres manqué d'être auſſi-tôt aſſommés, la Ville étant toute armée de tou côtez, & les chaines tenduës par tout. Le Mardi gras 16 de Fevrier Meſſ. les gens du Roi, Talon, Bignon & Meriaud ont reçeu le Paſſeport, l'aſſeurance & le ſauf conduit, qu'ils avoient demandé, pour aller à St. Germain y voir la Reine, comme je vous ai dit ci-deſſus, & ſont partis à cet effet, & à cette intention le lendemain mecredi des Cendres de grand matin, & en ſont revenus le lendemain jeudi à 4 heures au ſoir. Tandis qu'ils ont été là, les Meſſ. du Parlement & les Princes ont fait arrêter deux Evêques priſonniers, ſçavoir Boutant, Evêque d'Aire, & Cohon, Evêque de Dole en baſſe Bretagne, qui par ci-devant étoit Evêque de Niſmes. Ils ont auſſi décreté priſe de corps contre un dangereux pendard de Partiſan, nommé de Lone, Conſeiller au Chatelet: & les deux freres Tambonneau, l'un Préſident des Comptes, & l'autre Conſeiller de la Cour, ſe ſont ſauvez de peur d'être arrêtez, ſçachant bien qu'ils ſont découverts, &

que

leur mine eſt ouverte ; leurs Lettres qu'ils envoyoient à St. Germain ont été arrêtées, apportées & leuës en plein Parlement : Ils mandoient par ces Lettres au Mazarin, qu'il ſe gardât bien de rien accorder de deça, que nous étions à la veille d'une grande ſédition, que tout y étoit ſi cher, que Paris ne pouvoit pas reſiſter encor 8. jours, & pluſieurs autres fauſſetez. Ne voilà pas de malheureux pendards, gens de cette qualité & dignité ſe faire eſpions d'un étranger bateleur Comedien, vendre & trahir ſa patrie & ſon parti, pour un Italien, qui n'eſt bon qu'à être chaſſé. On dit que s'il eſt obligé de ſortir de France, (comme j'eſpére qu'il ſera en bref,) qu'il n'ira pas à Rome, où il auroit auſſi-tôt le Pape pour ennemi & pour juge, d'autant qu'il a fait autrefois mourir, c'eſt à-dire, tuer & maſcrer un des Neveux du Cardinal Pamphilio qui eſt aujourd'hui Meſſer Papa Innocentio X; mais que pour éviter cet orage, il ira plûtôt à Veniſe, où il a de l'argent & de bonnes nipes, qu'il y a envoyées par ci-devant, avec leſquelles il ſe deffendra, comme frere Jean fit dans le Rabelais avec le bâton de la Croix, contre les Ennemis qui vendangeoient le Clos de Seville. On dit néantmoins que quand il ſera à Veniſe, le Pape le maltraitera auſſi, & le décardinaliſera, & même peut-être qu'enſuite, il le fera aſſommer : & ceux qui connoiſſent ce Coyon, diſent que cela bien conſideré, lui fera prendre la réſolution de s'en aller plûtôt en Turquie, & que là il ſe fera circoncire pour y être auſſi mauvais Turc qu'il a été de deça mauvais Chrêtien, & malheu-

heureux politique,&qu'il fera mieux pour ſa ſeureté particuliere de ſe fier au grand Turc, ou à ſon Muphty, qu'au Pape de Rome, ou au Cardinal Pancirol, qui eſt aujourd'hui le grand Gouvernant du Papat, & le grand & inveteré ennemi du Mazarin. S'il ne va ici, ou là, au moins fut-il à tous les Diables, *rudis malum pedem attulit, ſaculi ſui incommodum, & nebulo peſſimus.*

On fait ici tous les jours quelque piece nouvelle contre lui, ſerieuſe, ridicule, bouffone, bonne, mauvaiſe : *tenet inſanabile cunctos ſcribendi cacoethes* : Je vous envoirai par ci-après, quand Dieu nous aura fait le bien d'ôter tant d'obſtructions qui ſont ſur les chemins, *& reſtituta, meatuum libertate*, les bonnes pieces. Je prie Dieu que ce ſoit bien tôt. Je vous prie en attendant d'aſſeurer Meſs. Gras, Falconet & Garnier, Ranaud & Huguetan, que je ſuis leur très-humble Serviteur, fourni Dieu-merci de farine, de pain ou de bled pour plus d'un mois pour moi & pour ma famille, avec du vin, de l'argent & autres proviſions pour bien plus long-temps, & que combien que je ſois dans une Ville bloquée, & à demi aſſiegée, que je n'ai pourtant beſoin ni diſette quelconque, *præterquam amoris veſtri & bonæ mentis*, afin que je puiſſe toujours reconnoître l'obligation que je vous ai à tous, & principalement & particulierement à vous Monſieur, *qui familiam ducis amicorum meorum.*

Meſſ. les gens du Roi ont rapporté à la Cour, qu'en vertu du Paſſeport qui leur avoit été envoyé, ils s'étoient acheminez à St. Germain avec l'eſcorte de la part de la Reine,

que

que par tout ils avoient été très bien reçeûs, & ſur les chemins & là, & même par la Reine, laquelle leur témoigna, qu'elle ne vouloit aucun mal au Parlement de Paris, ni en general, ni en particulier, & qu'elle étoit prête de leur en donner telles aſſeurances qu'il ſeroit poſſible, & eut agréables les raiſons qu'ils lui alléguerent, de ce qu'on n'avoit pas reçeû le Herault. M. le Chancelier ayant parlé pour la Reine, le Duc d'Orleans, & le Prince de Condé, firent ce qu'ils purent pour rencherir par deſſus, & témoignerent grande diſpoſition à un accord. Meſſ. les Gens du Roi, ayant pris congé de la Reine, furent menez au lieu où ils devoient ſouper, auquel ils furent auſſi-tôt viſitez par tous les plus grands Seigneurs de la Cour. Sur ce rapport le Parlement a deliberé d'envoyer à St. Germain quatorze Députez du Corps du Parlement: deux de chaque Chambre, *& fit*, pour donner avis à la Reine que l'Archiduc Leopol leur a envoyé un Gentilhomme avec lettres de Créance, par lequel il leur mande qu'il ne veut plus traiter de la paix avec le Mazarin, ſcachant l'arreſt qui a été donné contre lui: que c'eſt un fourbe & un méchant homme, qui a éludé tous les Traitez de la paix que le Roi d'Eſpagne a conſenti être faits par ſes Députez, depuis trois ans avec Meſſ. de Longueville & d'Aavaux, qu'il a loué avec éloge & très honnorablement, qu'il ne veut traiter de laditte paix qu'avec Meſſ. du Parlement; qu'il s'offre de traitter de la paix de France & d'Eſpagne, & même de les en faire Arbitres; qu'il eſt preſt de recevoir leurs Députez, s'ils veu-

veulent lui en envoyer, ou qu'il eſt preſt de leur en envoyer, s'ils veulent les recevoir: qu'il veut faire la même choſe, qu'ont faite autrefois quelques Princes etrangers qui ont remis leurs interets & ſe ſont ſoumis au jugement de ce Parlement: qu'il a une Armée de dix huict mil hommes toute preſte, avec laquelle il pourroit prendre de nos Villes frontieres, qu'il ſçait fort bien être très mal fournies: ou reprendre celles, que nous tenons d'eux; mais qu'au lieu de tout cela, il offre de nous l'envoyer pour nous en ſervir contre le Mazarin, & pour être commandée par tel General que nous voudrons: que ſi le Parlement veut, il envoyera ſes Députez à Paris, ſi mieux ils n'ayment que ce ſoit à Bruxelles, ou en tout tel autre lieu qu'ils voudront; que ſon armée ne bougera de la frontiere, pour venir de deça à notre ſecours quand nous la demanderons; ſinon qu'elle ne bougera de là, & qu'elle ne ſervira point à d'autres &c.

La Cour a ordonné que tout cela ſeroit enregiſtré, & que copie ſeroit tirée du regiſtre & envoyée par les 14. Députez à la Reine, afin qu'elle voye & connoiſſe quel crédit nous avons dedans & déhors le Royaume

Le Prince d'Orange a auſſi écrit à M. de Longueville; lui offrant dix mille Hollandois ſoudez pour trois mois. Le Parlement d'Angleterre avoit auſſi envoyé un Député au Parlement, comme a fait l'Archiduc Leopold; mais il a été arrêté & mené à St. Germain. Vous voyez par toutes ces offres, comment nous ne manquons pas d'amis, & qu'il y a toute apparence qu'à la fin nous en ſerons

les

les maîtres, en faiſant ſubſiſter notre Arreſt, & chaſſant le Mazarin hors de la France, ſi pour mieux faire nous ne le pouvons attraper. Ceux de Melun ſe ſentant trop preſſez & incommodez de leur Gouverneur, l'ont contraint de ſe retirer dans ſon Château, où, s'il fait le mauvais, ils mettront le feu, & ont coupé la gorge à toute leur Garniſon. Je ſuis, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. A Paris ce 20. Fevrier 1649.

LETTRE XXXIII.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, que je vous envoyai le mardi 10. de Novembre, veille de la St. Martin, il y a ici un Livre nouveau de M. David Blondel, Miniſtre du St. Evangile, intitulé *des Sibylles celebrées, tant par l'antiquité Payenne, que par les Saints Peres, &c.* Il eſt là-dedans fort parlé de la vanité des Oracles Sibyllins, & de ce qu'en croyent les Moines en eux-mêmes & en leur particulier, mais non pas ce qu'ils veulent qu'on en croye, ains plûtôt que le monde ſoit toujours bête, afin qu'ils puiſſent s'enrichir, & continuer de profiter de la ſottiſe & bêtiſe du peuple, qui eſt *animal quod vult decipi*: miſerable humanité que tu eſt ſujette à erreurs! calamiteux & foible animal que tu t'es donné de peines à chercher, à ſonger & à inventer tant de bourdes & de fourberies, pour t'occuper l'eſprit, & te

te l'entretenir en bagatelles ! mais c'eſt aſſez de ces plaintes, puis qu'il n'y a point de reméde. Nous avons perdu tout fraichement un de nos compagnons, homme réſolu & bien intentionné, nommé M. Heliot, âgé de 47. ans: il eſt mort d'une hydropiſie de poumons, après avoir langui deux mois. Il avoit prié par ſon Teſtament toute la Faculté, que pluſieurs Docteurs aſſiſtaſſent à ſon enterrement, & dans le plus grand nombre que l'on pourroit: Pour cet effet il avoit ordonné que chaque Docteur qui y viendroit en robe rouge, eut deux quarts d'écu pour ſon aſſiſtance, & la moitié à ceux qui y viendroient en robe noire avec le bonnet quarré : Il a été enterré en très grande cérémonie, & grande pompe, accompagné de 60. Docteurs, dont il y en avoit 40 en robes rouges, & 20 en robes noires : & neantmoins la Faculté a ordonné qu'on ne prendroit point de ſon argent, & que ladite ſomme de cent livres qu'il eut fallu pour accomplir ſa derniere volonté, ſeroit laiſſée & remiſe à ſa veuve. Il eſt mort ſans enfans, ſon frere eſt Echevin de la Ville de Paris : il étoit d'une bonne famille fort riche; mais il aimoit extrémement les cérémonies & les pompes qui font du bruit. Dieu garde de mal ceux qui ſont d'un ſentiment tout contraire. Pour moi je ſuis content & déſire fort que l'on m'enterre à 4. heures au matin, ou à neuf heures au ſoir, & que tout ce manége, qui ne ſemble avoir été inventé que pour le gain des Prêtres, & des ſonneurs, ou pour le ſoulagement des vivans, *fiat & pereat ſine ſonitu*, mais je ſouhaite que cela n'arrive pas ſi-tôt.

Si poſt fata venit gloria, non propero.

Enfin Dieu a exaucé mes vœux, & m'a fait recevoir votre Lettre datée du 27 de Novembre, avec celle de M Garnier. Je vous aſſure que la Flotte d'Eſpagne n'arrive pas avec plus de ſouhaits à bon port qu'à fait votre Lettre; Ne faites point de delà tant d'honneur à mon portrait, que l'original en patiſſe de deça, je me contenterai ſeulement d'être aimé de vous, ſans que vous me mettiez avec ces illuſtres qui me feroient rougir. J'ai grand regret que vous n'ayez veu l'incomparable M. Gaſſendi, c'eſt un digne perſonnage: *eſt ſilenus Alcibiadis.* Vous euſſiez veu un grand homme en petite taille; c'eſt un abbregè de vertu morale & de toutes les belles ſciences, mais entr'autres d'une grande humilité & bonté, & d'une connoiſſance très ſublime dans les Mathematiques. La harangue de Mr Talon a couru ici auſſi-bien qu'à Lion; mais on dit que ce grand homme l'a desavouë: *conſtat tamen*, qu'il en fit une fort belle devant le Roi, à la Reine ſa Mere, que tous les Auditeurs louerent fort. M. Talon & M Bignon, Avocats Generaux au Parlement de Paris, ſont deux hommes incomparables *ſuprà omnem virtutem, & ſuprà omnes titulos poſiti.* M. Guenaut le jeune eſt mort, comme je vous ai mandé, *ex propria narratione patrui*: Il dit, pour s'excuſer de l'antimoine, qu'auſſi bien ſon neveu étoit-il mort, & qu'il n'y attendoit plus rien: mais ſi cela étoit, pourquoi donc lui donner de l'antimoine

ne ? ſon neveu un beau garçon, ſçavant, délibéré & bon eſprit, qui eut le ſecond lieu de ſa Licence. M. Guenaut l'aîné eſt celui qui s'eſt ſervi le plus d'antimoine, & qui preſque ſeul l'a mis en uſage de deça, mais le Medecin en a été ſouvente fois bien blâmé, & le reméde eſt ici pluſque décrié. M. Guenaut le jeune avoit de bons Livres bien curieux; ils n'ont pas été vendus ici. Deux Meſſ. de ſes beaufreres, Medecins à Gyen, ſçavoir Meſſ. Odry & Amiot, ſont ici venus, qui ont tout fait emballer, & empaqueter, puis l'on envoyé à Gyen, où ils partageront à loiſir. Cet emballage m'a fait pitié, & m'a renouvellé la douleur que j'avois conceuë de ce beau garçon.

M. le premier Medecin du Roi, qui n'avoit de bonne réputation, que ce qui lui en falloit pour ſoutenir la charge qu'il poſſéde, par les raiſons du temps préſent, leſquelles ne ſeront jamais guéres bonnes en un autre, a ici tout fraichement reçeu un grand eſclandre en la mort du Chancellier Garnier, qui étoit un vaillant homme, Chevalier de Malthe, & frere ſervant (il n'étoit que le fils d'un Marchand de la ruë St. Denis,) mais Gouverneur de Toulon en Provence: il étoit ici fo t bien apparenté; ſes freres ſont Financiers, Conſeillers ou Jeſuites, ſes ſœurs ſont mariées à des Conſeillers & à des Capitaines: il n'avoit que 35. ans; mais il s'en alloit être le Lieutenant General de l'Armée Navale, deſtinée pour l'Italie. Toutes ces b lles eſpérances ont été raiées par une diſſenterie, pour la guériſon de laquelle, *ejuſmodi Canes Archia-*

trorum, force opium per granula, préparez de ſa façon. Au diable ſoit le Charlatan & ſa préparation. Ce pauvre malade n'a jamais eu de pires nuicts que celles qu'il avoit pris de ce poiſon, que l'on appelloit en ce Païs-là, en langage de Cour. *Le vrai Alexitere & Antidote de la diſſenterie.* Ses ſecrets s'évaporent fort, & ſon Antimoine n'a plus de crédit que fort peu. Le même premier Medecin eſt encore embrouillé, & affligé bien plus fort d'un autre côté ; c'eſt que la plûpart de tout ce qu'il a jamais pû griveler & ramaſſer du temps qu'il fit ſi belle fortune à la Cour chez la Reine Mere, eſt entre les mains des Partiſans & gens d'affaires, qui ſont très prêts de lui faire banqueroute de ſi belle ſomme.

Enfin j'ai reçeu Lettre de M. Volcamer de Nuremberg, par laquelle j'apprens que le bon homme, votre bon ami, M. Hofman, eſt décedé le 3. jour de Novembre paſſé avec grande affliction & déſolation de toute ſa famille. J'en ai auſſi grand regret, & ai long-temps ſouhaité qu'il pût vivre deux ou 3. ans plus qu'il n'a fait, afin qu'il pût avoir le contentement de voir une edition entiére de toutes ſes Oeuvres. Il a travaillé toute ſa vie pour l'éclairciſſement de la vérité, & a mérité par ſes travaux une toute autre fortune, que celle qu'il a euë : mais il n'eſt pas le premier malheureux Lettré : le Livre qu'en a fait autrefois ſur ce ſujet, *Pierius Valerianus*, ſous le titre de *infelicitate literatorum*, étoit déja aſſez gros ; outre que nous ne manquons pas de beaucoup d'autres, tels exemples d'hommes Lettrés, qui ont été autant & plus malheu-

heureux qu'ils étoient ſçavans. Puisque M. Hofman eſt mort, il ne verra pas le mauvais traitement que lui fait M. Riolan, en divers endroits de ſon Anthropographie.

Le jour de l'an s'eſt paſſé ici comme les autres jours; mais la Reine étant en colére con le Parlement, qui continuoit toûjours ſes Aſſemblées, ſans vouloir verifier aucune Déclaration, afin qu'elle pût recouvrer finances pour continuer la Guerre, & pour l'entretien de ſa Maiſon; au contraire apprenant qu'en ces Aſſemblées le Parlement même avoit ménacé de donner Arrêt contre la Chambre des Comptes, ſi elle verifioit la Déclaration qu'elle leur avoir envoyée, en faveur de quelques Partiſans: Enfin elle s'eſt réſoluë à la rigueur & à la voye de fait. Le Mercredi, jour des Rois, ſixiéme de Janvier, à deux heures du matin, elle eſt ſortie de ſon Palais Cardinal avec le Roi, M. le Duc d'Anjou, & le Cardinal Mazarin, & s'en eſt allée à St. Germain en Laye. M. le Duc d'Orleans & M. le Prince y ſont allez auſſi: & enſuite de ces Maîtres, quantité d'Officiers. Dès que cela a été ſçeu, le Prevoſt des Marchands & les Echevins ont ordonné que l'on gardât les portes de la Ville. & qu'on ne laiſſât rien ſortir: cela en a retenu pluſieurs qui penſoient d'ici ſe ſauver, & même quelques Charriots pleins de bagage ont été pillés en divers endroits, par quelque populace mutinée, qui ne demande que de l'argent. M. le Duc d'Orleans avoit toujours refuſé de conſentir à cette retraite; mais enfin il s'eſt laiſſé aller aux prieres de la Reine, laquelle eſt déliberée, & pré-

tend de ſe vanger du Parlement, & du peuple de Paris, duquel elle prétend avoir été bravée aux Barricades dernieres du mois d'Août paſſé : Et comme le Cardinal Mazarin eſt fort haï, & dans Paris & au Parlement, elle veut à toute force, & en dépit de tous ceux qui en parlent, le conſerver pour ſes affaires, & le maintenir en crédit. On garde ici les portes. Le Parlement a envoyé Meſſ. les gens du Roi à St. Germain. Il y a quantité de Troupes ici à l'entour, avec leſquelles je penſe que la Reine veut affamer Paris, ou obliger toute cette grande Ville de lui demander pardon. Vous ſçavez que Paris eſt une Arche de Noë, qu'il y a toute ſorte d'animaux bons & mauvais qui y ſont embarquez : Je ne ſçai pas ce qui arrivera d'un tel déſordre : tout y eſt à craindre comme d'une extrémité. Pour mon particulier je ne l'ai point offencée, & ſuis bon ſerviteur du Roi ; mais ſi on attaque ma maiſon, je ferai comme les autres, je me deffendrai tant que je pourrai : je ſuis riche comme étoit le bon homme Cazaubon, en ce que j'ai comme lui *Libros & Liberos* : mais je n'ai rien de cette belle & ſublime ſcience qui le rendoit incomparable par deſſus tous les ſçavans de ſon ſiecle : j'ai encore moins d'argent ; mais je croi que quand on en cherchera, ce ne ſera pas chez les Medecins que l'on ira : Il y a trop long-temps que l'on nous paye trop mal : Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſuis de toute mon affection, Monſieur, Votre très-humble & très, &c. De Paris ce 8. de Janvier 1649.

LET-

LETTRE XXXIV.

MONSIEUR,

Nouvelles ſont ici arrivées d'Angleterre; que dans Londres s'eſt formé & élevé un nouveau Parti, ſçavoir des Mariniers & Batteliers, qui ſont au nombre de douze mille hommes, leſquels ne veulent plus ſouffrir de Farfax, ni de ſon Armée, & veulent rétablir le Roi en ſon Trône; mais il y en a bien une autre du même Païs, ſçavoir, que le Roi chaſſé y a eu la tête coupée le mardi 9. de ce mois par deux Bourreaux, qui étoient maſquez. Sur les propoſitions d'un ſecond envoyé de l'Archiduc Leopold, la Cour, avant que d'en déliberer, a arrêté d'en donner avis à la Reine, & a envoyé à St. Germain exprès pour obtenir Paſſeport, afin d'y pouvoir aller en ſeureté, & a été arrêté que les Députez qui iroient à St. Germain, ne ſeroient plus Meſſ. les gens du Roi, mais qu'ils ſeroient pris du corps de la Cour, ſçavoir M. le premier Préſident avec un Préſident à Mortier, deux Conſeillers de la grand Chambre, un Député de chaque Chambre des cinq des Enquêtes, & deux des Requêtes, c'eſt-à-dire onze en tout. La Reine, ou au moins ſon Conſeil, a fait difficulté d'accorder & d'envoyer ce paſſeport, diſant qu'elle vouloit ſçavoir quels ſeroient ces Députez; mais tout cela n'étoit que pour gagner temps, en attendant réponſe de deux Députez, qu'elle a envoyez à l'Archiduc Leo-

pold, où on croit qu'elle ni eux ne gagneront rien, veu que ledit Archiduc Leopold s'eſt fort déclaré pour nous, & pour le Parlement, par cet Envoyé, & particulierement contre le Cardinal Mazarin: joint qu'il a près de ſoi une Dame pleine de perſuaſion, qui eſt Madame de Chevreuſes, laquelle ce Mazarin a fait exiler hors de France, il y a plus de quatre ans, & qu'elle haït fortement ſur toutes les choſes du monde, & néantmoins leſdits Députez ſont partis de cette Ville le Mercredi 24. de Fevrier, avec les aſſeurances requiſes, & ſont alez coucher à St. Germain en Laye, pour y voir la Reine : *Utinam feliciter ambulent*, & que les remontrances ſerieuſes, que M. le premier Préſident va faire à la Reine, puiſſent lui diſpoſer l'eſprit à faire la Paix, & à ne rien porter à l'extrémité, veu que tout eſt perdu, ſi elle en vient là, par le mauvais Conſeil des méchants politiques partiſans, banqueroutiers, & intereſſez, du nombre infini deſquels elle eſt aſſiegée. Si la Guerre s'échauffe d'avantage, nous en aurons tant plus de mal ; mais auſſi les affaires s'irritant, il y aura beaucoup plus de danger pour la Reine. Tout le monde eſt ici merveilleuſement animé contre la Reine; ce Cardinal, & M. le Prince l'unique protecteur, qui voulant conſerver dans la faveur & près de la Reine ce malheureux Cardinal, cauſe tous les deſordres qui ſont de deça. On crie ici tout haut avec beaucoup d'impatience, qu'il ne faut point que nos Généraux temporiſent d'avantage, que nous n'avons que faire de ſecours étranger, qu'il faut aller droit & tête baiſſée

à

à St. Germain aſſieger le Château, dans lequel ce malheureux & maudit fourbe eſt enfermé, qu'il faut ramener le Roi & la Reine à Paris, & mettre dans la Conciergerie ce Cardinal, au même lieu dans lequel fut autrefois mis Ravaillac, & de là le mener à la Gréve, pour faire un exemple à la poſterité, & apprendre aux Italiens à ne plus venir ici ſe fourrer ſi aiſément dans la Cour, à la déſolation & ruïne totale d'un ſi floriſſant Royaume, comme pareillement vouloit faire autrefois le Marquis d'Ancre, qui en fut à la fin très mauvais Marchand, avec ſa femme & ſa ſuite. Plût à Dieu, pour le bien commun de la France, qu'il en fût de même du Mazarin. Helas que nous ſerions heureux ! *Dii facite ut conſtet fortuna, labare non illam videam.* Il ne m'eſt pas permis de dire le reſte. On imprime ici tant de *factums* & de Libelles chaque jour contre le Mazarin, & ceux de ſon parti, la plûpart mauvais & chétifs, que Meſſ. du Parlement ont déja, pour la ſeconde fois, donné arrêt contre cette effroyable quantité de Libelles, & ont deffendu à toute ſorte de gens d'en imprimer aucun, ſans permiſſion de deux Conſeillers Députez à cet effet. *Sed mendicum & famelicum genus ratione non ducitur.* Les Colporteurs, crieurs de Gazette, & Imprimeurs, ſe garderont bien d'y obéïr, tant qu'ils trouveront des gens curieux de toutes ces nouveautez. On ramaſſera toutes ces bonnes pieces, *abjectis & reſectis aliis deterioris notæ*, deſquelles on fera un volume in 4. ou même in folio, ſi les bonnes vont à un tel nombre comme il pourra arriver ſi le mauvais temps dure : il y

en a déja environ 150 ; mais je ne croi point que le tiers en mérite l'impreſſion.

Tandisque le peuple & les mutins s'impatientent de la haïne qu'ils ont tous très grande contre le Mazarin, les moderez & les plus ſages eſpérent, que Meſſ les Députez du Parlement reviendront demain de St. Germain, où ils ſont allez ſaluer la Reine & conferer avec elle & les ſiens, pour trouver quelque moyen, *ſi detur in natura* d'appaiſer & de pacifier tout le déſordre de la guerre, qui s'allume dans l'Etat, parmi un ſi grand mécontentement, & preſque univerſel de tous les bons François. Normandie, Bretagne & Poitou nous promettent & nous offrent du ſecours ; mais plût à Dieu que nous ne les prenions jamais au mot, & que nous n'ayons jamais beſoin de leurs offres. Tandisque nous ſouhaitons la Paix, voila une affliction particuliere qui nous vient d'arriver, non pas ſeulement à notre Compagnie, mais même à toute notre Ville & à la France même, par la mort de feu Mr. Nicolas Pietre, notre ancien, qui a été un homme incomparable : Il eſt mort âgé de 80. ans, le Samedi 27. de Fevrier, entre 2 & 3, accablé d'une hydropiſie de poumon : Il a été un des grands perſonnages de ſon temps, *& plané Roſcius in arte ſua veréque incomparabilis, Quieſcat in Chriſto.* Il a été, tant qu'il a veſcu, l'ennemi juré de la forfanterie de notre meſtier, & de l'ignorance de ceux qui s'en mêloient mal-à-propos, & ſur tout de la Pharmacie Arabeſque, de la Chimie, des Empiriques, Charlatans & autres peſtes : homme à peu de remédes, mais bons, & har-

& hardi à les employer ; homme fort ſçavant dans toutes les bonnes Lettres, fin & ruſé, Stoïque & fort retiré, & qui ne ſe ſoucioit point de ſe trouver ſeul de ſon advis, *non ponebat enim rumores ante ſalutem* : Judicieux, entier & homme fort particulier, qui ne trouvoit guére ſon compte en la compagnie d'autrui, *qui ſibi ſoli plaudebat* ; qui ne s'eſt jamais ſoucié d'argent, & guére plus de cette réputation qui met un Medecin en vogue & en pratique, *maluit enim eſſe vir bonus, quàm videri aut haberi*. Il laiſſe deux fils Avocats au Parlement, un autre Medecin très ſçavant, qui eſt aujourd'hui notre Doyen, & quelques filles.

Enfin nos Députez ſont revenus de St. Germain le vendredi 26. de Fevrier, le ſamedi matin ils ont fait leur rapport, qu'ils avoient été très bien reçeus à St. Germain, de tous les Seigneurs & Princes qui y ſont, & même de la Reine, laquelle leur a donné Audience dans ſon Cabinet, aſſiſtée du Duc d'Orleans, du Prince de Condé, des quatre Secretaires d'Etat, du Cardinal Mazarin, & de l'Abbé de la Riviere. Le premier Préſident lui parla en peu de mots, mais fort généreuſement, & ſi hardiment que tout le monde s'étonna que la Reine ne lui impoſât ſilence. Quand il eut achevé de parler, la Reine lui dit, que M. le Chancelier n'ayant pû ſe trouver à cette Conference, à cauſe qu'il étoit malade, elle leur feroit ſçavoir & entendre ſa volonté par écrit, ce qu'elle fît, dont voici la ſubſtance. La Reine ne refuſe point un accommodement, & deſirant de conſerver ſa

bonne Ville de Paris à ſon ſervice, contre laquelle elle n'a aucune rencune, ni deſir de vengeance, contre aucun, qui que ce ſoit, ni en ſa charge, ni en ſes biens, ni en ſa vie, elle déſire que Meſſ. du Parlement députent certain nombre de leur Corps, & ce au plûtôt, qui conféreront de la Paix entre elle & Paris, en un lieu, qui ſera accordé & agréé de part & d'autre, à la charge que leſdits Députez auront tout pouvoir de conclure ſur le champ de tous les Articles, ſans qu'il ſoit beſoin d'en rapporter à la Cour, & tout cela pour avoir tant plûtôt fait : à la charge que dès le jour même que la Cour de Parlement aura accordé & nommé les Députez pour laditte Conference, elle ouvrira un paſſage, par lequel il viendra du bled & autres proviſions ſuffiſamment pour Paris : Voilà ce qui fut rapporté à la Cour ſamedi matin, & la déliberation fût remiſe au même jour après midi, à la charge que Meſſ. les Princes de notre party y ſeroient appellez ; mais rien ne fut conclu ce jour-là ; leſdits Sieurs Princes ayant témoigné que cette déliberation ne leur plaiſoit point, & le tout fut remis au lendemain Dimanche, auquel fut conclu que Députez ſeroient nommès ſelon l'intention de la Reine &c. Sçavoir deux Préſidents de la grand Chambre, M. le premier Préſident & M. le Préſident de Meſme : & deux Conſeillers, ſçavoir Meſſ. de Longuevil & Meſnardeau : des cinq Chambres des Enqueſtes, Meſſ. de la Nauve, le Cocq, Bitaus, Viole & Paluau : pour les deux Chambres des Requêtes, M. le Fevre : du Corps des Maîtres des Requêtes

M.

M. Briconnet : de la Chambre des Comptes, Meſſ. Paris & l'Eſcuyer : de la Cour des Aides le premier Preſident & deux Conſeillers: du Corps de la Ville, M. le Prevoſt des Marchands & un Eſchevin, &c.

Tous ces Meſſ. ſont partis de Paris le jeudi 4. de Mars avec les Paſſeports & eſcortes néceſſaires, & ſont allez à Revel. Dieu leur doint de leur voyage bon conſeil & fin de la guerre. Un Eſchevin eſt en même temps allé à Corbeil, pour faire venir du bled de deçà, cent Muits par jour, à compter du jour de la Députation arreſtée, ſelon la promeſſe de la Reine: on dit, mais je n'en ſuis pas certain, que dès que la Conference ſera un peu avancée, la Reine nous donnera la liberté de tous les paſſages. J'oubliois à vous dire, que le jour que Meſſieurs du Parlement furent à St. Germain parler à la Reine, il y eut après une grande Conference entre Meſſ. le Duc d'Orleans & le Prince de Condé, avec Meſſ. le premier Preſident & M. de Meſmes, eux quatre ſeuls, & que ces deux Préſidents deffendirent ſi vivement & ſi généreuſement le procedé du Parlement & de la Ville de Paris, que ces deux Princes en furent tout étonnez & confus. Dieu ſçait combien furent là dites de bonnes choſes & des plus fines, & comment l'on fit connoître à ces Meſſ. du Sang Royal, qu'ils avoient encore plus de beſoin des bonnes graces du Parlement, que toute la France n'avoit du Mazarin. La Reine avoit mandé au Maréchal de Ranzau, qu'il vint ici avec des Troupes : Il avoit refuſé de le faire, alléguant qu'il étoit néceſſaire en ſon

Gouvernement de Dunkerque : du depuis on l'a mandé lui-même ſans Troupes & eſt venu. Dès qu'il a été arrivé on lui a donné des Gardes, & a été examiné par M. le Chancelier, & en même tems on a depéché un certain Mr. de Paluau, créature du Mazarin, prendre poſſeſſion du Gouvernement de Dunkerque : c'eſt lui à qui on avoit donné le Gouvernement d'Ipre, & qui auparavant avoit celui de Courtrai, qu'il perdit avec la Ville au commencement du Siege d'Ipre ; il a un frere maître de Chambre du Cardinal Mazarin.

Nos Députez ſont à Revel, où ils conferent de la Paix avec Meſſ. les Duc d'Orleans & M. le Prince de Condé. Mr. le Chancelier, Mr. d'Avaux, frere du Préſident de Meſmes, M. le Maréchal de la Meilleraye & l'Abbé de la Riviere. On dit que le Maréchal de Villeroi n'y eſt point. On dit que le Maréchal de Turenne commence à venir de deça, & croit-on qu'il ſe joindra avec Mr. de Bouillon ſon frere, & tout ce qu'ils pourront ramaſſer de force & de mal-contents pour faire un Corps d'Armée, pour tâcher d'obliger la Reine de leur rendre leur Principauté de Sedan.

Madame la Princeſſe la Mere eſt à St. Germain, laquelle tient, avec tout le reſte de ce qui eſt à la Cour, ſi fort notre parti, contre le Mazarin, que la Reine lui en a fait querelle, & de là ces deux femmes échauffées ſur le Mazarin, ſe ſont fait de beaux reproches l'une à l'autre. On continuë toujours ici d'imprimer de nouveaux Libelles contre le Mazarin, & tous ceux qui ſuivent ſon malheu-

heureux parti, tant en vers qu'en proſe, tant en François qu'en Latin, bons & mauvais, picquans & ſatyriques, il n'importe, tout le monde y court comme au feu, & jamais matiére ne plût tant que tout ce qui ſe dit ou ſe fait contre ce malheureux Comedien, Bateleur, & Carron Italien, qui eſt ici en commune malédiction à tout le monde, & qui n'eſt regretté d'aucun, ſi ce n'eſt peut-être de quelques Partiſans, (encore n'oſeroient-ils s'en venter) leſquels voudroient bien être rétablis avec lui, veu qu'il a par ci-devant été leur grand Protecteur, mais le temps en eſt paſſé. Ces voleurs publics ſe peuvent bien ſouvenir des excès du tems paſſé, lorsqu'ils appelloient les Conſeillers de la Cour des mangebœufs & des gueux de longue robe : & ne leur reſte plus pour ſe conſoler qu'à dire tantôt, *nobis olim fulſere candidi ſoles.* Je prie Dieu qu'il en extermine tellement la race, qu'il ne reſte de cette vermine aucun ſurgeon dans toute la France, & que ceux qui nous ſuivront & ſurvivront ne voyent rien de pareil à ce que nous avons veu touchant la volerie de ces ſangſuës publiques.

On dit ici que ce qui diſpoſe les Eſprits de St. Germain & de tout le Conſeil du Roi à ſe dépêcher de faire la Paix, ſont les nouvelles qui leur viennent tous les jours des Provinces, leſquelles envoyent faire leurs offres au Parlement de Paris, comme cette ſemaine ont fait la Champagne, le Poitou, l'Auvergne, la Xaintonge & la Bretagne : vous ſçavez que cela va comme le feu qui prend d'une maiſon à l'autre, & qui enfin conſume

tout. Un grand Seigneur de la Cour dit à la Reine le 1. jour de Mars, que le feu s'allumoit bien plus aiſément qu'on ne le pouvoit éteindre, & que ſi elle ne prenoit garde à cet orage, qui n'avoit été émeu en France, que pour un homme, elle verroit en bref toute la France ſoulevée; qu'elle faiſoit la Guerre à Paris fort mal-à-propos, veu qu'elle ſe ruinoit elle-même plûtôt que Paris, & que depnis deux mois qu'elle étoit à St. Germain, elle perdoit ſur les entrées de Paris près de quatre millions, ſans la conſéquence des autres Provinces, que c'étoit choſe fort étrange que tout cela ſe fît pour un homme ſeul, étranger & univerſellement haï.

Enfin la Paix a été ſignée de part & d'autre, c'eſt-à-dire, par les Députez de la Reine & les notres, le jeudi 11. de Mars à neuf heures au ſoir, & vendredi au ſoir, qui fut le lendemain, Meſſ. nos Députez revinrent de Revel; & ce même jour-là il y eut dès midi ici entrée libre de beaucoup de denrées, qui étoient arrêtées ici à l'entour. La Paix eſt avantageuſe, utile, bonne pour Paris, autant qu'elle nous étoit néceſſaire, dans le mauvais état auquel nous étions, veu qu'autrement nous en étions reduits à ce point de nous ſervir de divers ſecours appellez de loin, qui eut ici tout pillé & tout ravagé, & qui eut achevé de ruïner ce que les Allemands, Polonois & François & M. le Prince n'avoient pas encore ruiné & détruit par leurs voleries. J'entends néanmoins que les Articles de cette Paix déplaiſent ici extrémement, tant à Meſſ. les Princes & Généraux qui ſont de notre

Par-

Parti, qu'à plusieurs mêmes de la Cour de Parlement : si bien que nous voilà en plus grande peine que jamais : *en quò discordia cives perduxit miseros.* Mess. nos Généraux ne seroient pas marris que notre Guerre leur durât long-tems, & qu'on continuât de leur donner beaucoup d'argent, comme on a fait jusques ici : Paris a depensé quatre millions en deux mois, & néanmoins ils n'ont rien avancé pour nous ; ils ont mis en leur pochette une partie de notre argent, en ont payé leurs dettes, & en ont acheté de la vaisselle d'argent. Ils voudroient que nous continuassions la Guerre pour leur intérêt particulier, pour y faire leurs affaires, & enfin former une Guerre Civile très dangereuse, & peut-être perpetuelle, en faisant venir l'étranger en France de plusieurs endroits, qui nous mangera encore de meilleur courage, que n'ont fait les Allemands de M. le Prince de Condé. Pour les mal-contens du Parlement, ils disent que la Paix de Revel ne nous est point honnorable : mais le Roi en aura l'honneur & nous le profit. Le Bourgeois impertinent & le peuple mal-content criaille ; mais ils s'appaiseront. Trois Articles particulierement déplaisent à quelques-uns, & pour cet effet Mess. nos Députez du Parlement seulement sont retournez à St. Germain avec belle escorte, en faire remontrance à la Reine, afin d'en obtenir quelque modification, comme il y a grande apparence qu'ils l'obtiendront, & même M. le premier Président l'a fait croire au Parlement, & en ce cas-là notre Paix vaudra tout autrement mieux que la guerre de tous

les

les Princes, & que le ſecours, que l'on nous a tant promis de Normandie & de Poitou, qui a trop tardé à venir : ils ont charge pareillement de traitter de l'accommodement des Princes qui ont ſuivi notre parti. De ces trois Articles le 1. eſt que le Parlement en corps iroit faire une ſéance à St. Germain, où le Roi en perſonne aſſiſteroit, & ſeieroit en ſon lit de Juſtice, où ſeroit verifiée la déclaration de la Paix avec tous ſes Articles, & dattée de St. Germain : en récompenſe qu'au commencement de la Guerre Meſſ. du Parlement, n'avoient pas obéï à la Reine, lorsqu'elle vouloit qu'ils allaſſent à Montargis. Le 2. eſt de ſouffrir les prêts pour deux ans au denier 12. Il n'y a que ceux qui prêteront leur argent aux grands Partiſans qui y pourront perdre, & infailliblement y perdront, veu que le Roi n'eſt nullement en état de payer ſes dettes de long-tems, veu l'effroyable profuſion qui a été faite de ſes Finances par tant de voleurs depuis 25. ans. Le 3. eſt que Meſſ. du Parlement ne pourront faire le reſte de cette année aucune aſſemblée generale dans la grand Chambre ſur matiére d'Etat ; mais à tous ces trois Articles, la ſolution y ſeroit aiſée, & je penſe que la Reine, dans le déſir qu'elle doit avoir de la Paix, les accordera tous trois & autre choſe même, ſi on lui demandoit. Nouvelles ſont ici arrivées qu'il y a eu ſédition du peuple à Tours, qui a chaſſé les Magiſtrats de la Ville, & qu'il y a auſſi une Déclaration du Parlement de Toulouſe, pour faire adjonction à celui de Paris : Un Conſeiller du Préſidial de Tours a été tué dans

dans une emotion de la Ville, & ſi la Paix ne vient bien-tôt, j'ai bien peur que la ſédition ne s'épande par tout le Royaume : Nos Députez ſont encore à St. Germain en leur Conference pour la Paix, où ils ont obtenu une abolition des trois Articles de ci-deſſus. Mais la Paix des Princes n'eſt pas faite, ni aiſée à faire, veu que leurs Députez avec ceux du Parlement de Roüen, & ceux de M. de Longueville parlent bien haut, & demandent bien des choſes, qu'il ſera mal-aiſé de leur accorder, & entre autres que le Mazarin ſorte du Miniſteriat & du Royaume. La ſurſéance d'armes ſe renouvelle de trois en trois jours, pour achever le Traité, & je m'étonne qu'il dure ſi long-tems. J'ai peur qu'ils n'attendent du ſecours de quelque part en attendant, pour après nous opprimer plus aiſément. *Quidquid ſit timeo Danaos & dona ferentes*, combien que tous les jours & à toute heure il nous arrive du bien & de la munition de toute ſorte & de tous côtez. Les vignerons & autres Marchands y apportent ce qu'ils peuvent, tant pour la peur qu'ils ont de la ſoldateſque, qui ruïne tout, que pour ce qu'ils ne payent ici aucune entrée, d'où vient que ceux qui ſçavent combien il entre tous les jours de denrées à Paris, diſent que la Reine a perdu, depuis tantôt trois mois, vingt mille écus par jour pour les entrées de Paris. Je ſuis, Monſieur, votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. A Paris ce 15. Mars 1649.

LET-

LETTRE XXXV.

MONSIEUR,

C'eſt pour vous aſſeurer que Mrs. nos Députez ſont enfin arrivez à Paris, & qu'ils ont rapporté la Paix concluë & arrêtée à St. Germain : ils ſont ici arrivez le mardi 30. de Mars. Le lendemain 31. ils ont fait leur rapport à la Cour, laquelle a remis au lendemain jeudi abſolu la déliberation ſur les Articles de ladite Paix, laquelle a paſſé, & a été publiée & déclarée : même les feux de joye en ont été commandez d'être faits entre 8. & 9. heures du ſoir en chaque quartier, ce qui a été éxécuté avec grande joye & réjouïſſance de tout le monde, voire même plus grande que je n'euſſe penſé : Vous pouvez bien vous imaginer que tout le monde, qui eſt ici dans une ſi grande Ville, n'eſt pas de même humeur : les uns prenans intérêt à la Paix, les autres à la Guerre : quand à moi, je ſuis pour la Paix, & ne puis goûter l'opinion de ceux qui diſent qu'il falloit plûtôt créver & faire la Guerre éternelle, afin de perdre le Mazarin, que de s'accorder comme on a fait : Ce n'eſt pas que je ſois pour lui. *Numquam, ſi quid mihi credis, amavi hunc hominem.* Mais puiſque nous n'avons pû le chaſſer par l'oppoſition que nous en ont faite les deux premiers Princes du ſang, je me conſole d'une choſe, qu'il n'oſeroit revenir à Paris, & je penſe que je ne l'y verrai jamais, ou bien le temps changera

gera bien. Tout le Parlement & Meſſ. les Genéraux ont tous été unanimement d'accord de la Paix, que nos Députez ont faite, & ne doute point qu'il n'y ait quelqu'article ſecret, que nous ne ſçaurons qu'avec le temps. Il y a ici horriblement de Libelles contre le Mazarin. Quand on ne prendroit que les bonnes pieces, il y en a pour en faire un recueil de cinq ou 6. Tomes in 4. à quoi j'apprens que l'on travaille, en ôtant & retranchant les mauvaiſes pieces: Cela eſt merveilleux & ſans exemple qu'on ait pû dire tant de differentes choſes contre un homme. Je ne vous parle point des conditions de la Paix, veu que je n'en ſais aucune, & même je ne m'en ſoucie point, pourveu qu'elle dure: toutefois j'apprens que l'on en imprime une Déclaration du Roi, qui a été verifiée en Parlement, laquelle nous inſtruira par ci-après de quelques particularités. On me vient d'aſſeurer que la Paix durera pour Paris & pour le Parlement; mais que le Mazarin n'eſt pas à la fin de ſes maux, qu'il eſt en auſſi grand danger que par ci-devant, pour les puiſſans ennemis qu'il a à la Cour, qui ſont ceux mêmes qui l'ont favoriſé par ci-devant. *Plura alias.* Je vous baiſe les mains, & à tous nos bons amis, vous étant de toute mon ame, Monſieur, Votre très-humble & très, &c. De Paris ce 2. d'Avril 1649.

LET-

LETTRE XXXVI.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere que je vous envoyai vendredi 16. d'Avril en ſept pages, leſquelles contiennent tout le reſte de l'Hiſtoire de notre Guerre Mazarine, avec une epitaphe de feu M. Pietre, enfermée dedans, je vous dirai que ce Vendredi même M. le Prince arriva ici ſur le ſoir ſans bruit, & à petite compagnie, & dès le lendemain, qui fut ſamedi, M. le Duc d'Orleans, après avoir couché ici deux nuicts, s'en retourna à St. Germain. M. le Prince s'en eſt auſſi retourné à St. Germain, après avoir été pareillement ici deux jours, & après avoir bien reconnu qu'il eſt fort haï dans cette Ville, pour le mal qu'il y a voulu faire à la deffenſe d'un gros & pernicieux larron, qui mériteroit d'être écorché tout vif par la populace. Ce Mr. le Prince y eſt venu pour faire mine; je ne ſçai ſi bientôt il y reviendra. Comme tous les Eſprits ſont encore trop échauffez & mal-contents, je croi qu'il vaudroit mieux qu'il s'abſentât un peu, & qu'il s'en allât plûtôt gagner quelque bataille, ou prendre quelques Villes en Flandres ou en Catalogne. Toute la Cour eſt à St. Germain. Mr. de Servien y eſt arrivé de Munſter, qui a refuſé la charge de ſur-Intendant des Finances, qu'on lui offre pour recompenſe, & notez que tous deux ſont créatures Mazarinesques, fort aimez &

en

en grand credit. Delà vient qu'on dit ici que pour récompenſer & donner de l'emploi à Mr. Servien, on le fera Garde des ſceaux en les ôtant à M. le Chancellier.

Pour réponſe à votre derniere, que je viens de recevoir avec grande joïe, je vous dirai que je ſuis fort étonné & fort en peine de ſçavoir (mais je ne ſuis guéres bon devin) qui peut-être ce pauvre malheureux & effronté impoſteur, qui vous a voulu faire accroire qu'il êtoit mon ſecond fils, lequel véritablement ſe nomme Charlot, & eſt Avocat reçeu en la Cour, dès le mois d'Août paſſé, combien qu'il n'ait pas encore 17 ans: Il étudie fort & ferme en Droit & céans & chez un Profeſſeur, & va au Palais au rang des Avocats écoutants, principalement aux grandes Audiences, qui n'ont recommencé que depuis Pâques; & je vous aſſeure qu'il n'a pas été à Lion, il n'a bougé de céans ou de Paris. Mon aîné en a fait autant, & tout l'hiver a été aſſidu à ſes actes, *aut quaſi comes individuus mihi aſſedit*. Je lui ai donné quinze jours pour aller prendre l'air, & ſe repoſer du travail de l'hiver. Il eſt avec un Thréſorier de l'extraordinaire à neuf lieuës d'ici, vers Provins en Brie. Je ſuis Medecin de toute la famille, & y ſuis fort *abſit verbo invidia*, cheri & eſtimé. Ils ont eu maintes fois beſoin de moi & *arte meâ*, & en ont tiré bon ſecours: Ils ſont gens d'amitié, & fort civils, & tous deux aiment fort mon Robert, & me l'ont demandé avec beaucoup d'inſtance, *magnum mihi fuiſſet nefas renuere*. Nous ſommes obligez d'entretenir ces connoiſ-

noiſſances, leſquelles nous peuvent quelquefois bien ſervir : Il n'eſt parti que depuis 6. jours, c'eſt pourquoi l'impoſteur s'eſt trompé, qui a dit qu'il étoit à Valence. Les deux autres ſont ici près d'un maître, qui leur enſeigne, ſçavoir Pierrot & François. Je vous remercie du ſoin qu'avez apporté à découvrir cette fourberie, & vous prie de dire à M. Falconnet, que je me tiens fort obligé à ſa bonté, du bon accueil qu'il a voulu faire en mon nom à ce pauvre & malheureux impoſteur. Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais connu votre Imprimeur M. Carteron, & néantmoins je vous prie de le remercier de ma part, de ce qu'il me veut donner : Je m'étonne de l'honnêteté de vos Libraires qui donnent ſi volontiers des Livres : Pour les notres de déca, ils ne font rien de pareil. Je penſe qu'ils ſont ladres fieffez, ils ne donnent ni n'agréent ; & neantmoins ils ſont ſi ſuperbes & ſi ſots qu'ils croyent que tout leur eſt deu.

La Lettre d'avis à Meſſ. du Parlement par un Provincial, a été ici reputée la meilleure piece avec le Theologien d'Etat, la Déciſion de la queſtion, la Lettre d'un Religieux à M. le Prince, la Lettre du Chevalier Georges, la lettre du P. Michel Hermite de Camaldoly, le Manuel du bon Cytoyen & ſon Epilogue &c. Je penſe que nous en aurons à la fin un recueil.

Mr. le Maréchal de la Meylleraye, qui n'eſt plus ſur-Intendant, eſt ici. C'eſt choſe certaine qu'il eſt mal avec le Mazarin, & à la Cour. Il eſt allé voir Mr. de Beaufort

en

en ſa maladie. Les femmes ſçachant que c'étoit lui, & ſe ſouvenant des Barriades du mois d'Août paſſé, ont commencé à crier qu'il falloit le tuer à coups de couteau, ce-qu'elles auroient pu faire s'il ne fut rentré tout à l'heure dans ſon Caroſſe, & ne s'en fut vîtement enfui.

Tandis que ce mal a duré, les Prêtres mêmes ont gagné à dire des Meſſes pour ſa ſanté, & s'il en fut mort, je penſe que de toutes les créatures Mazarineſques, pas une n'en fût échapée de ce qui eut pû ſe trouver ici: & même notre premier Preſident qui eſt ſuſpect & déplait à pluſieurs. Je plains les grands, qui ſont obligez de céder & d'abaiſſer leur grandeur au caprice d'un Pantalon botté, tel qu'eſt ce malencontreux & malheureux Mazarin, *a cujus furore libera nos Domine.*

Le bon homme M. Voſſius le Pere eſt mort à Amſterdam, âgé d'environ 72. ans, il laiſſe des Enfans fort ſçavans: Il y avoit de lui quelques Traittez ſur la preſſe, & entr'autres ſon beau Traité en 3. parties, reveu & augmenté, *de Hiſtoricis Græcis & Latinis.* On imprime ici la harangue funebre de M. de Châtillon, qui fut tué à Charenton le 8. Fevrier, & laquelle fut prononcée à St. Denis. L'Auteur en eſt un Pere Faure Cordelier, ſuivant la Cour, en qualité de Penſionnaire de la Reine, & qui voudroit bien être Evêque. C'eſt celui qui dit à la Reine fort effrontément, comme tous les Moines, *ſunt hominum genus impudentiſſimum*, qu'en aſſiegeant & affamant Paris, elle ne faiſoit pas un pêché veniel,

niel, dont il a été ſanglé bien ſerré par un Libelle qui a été fait exprès contre lui. Et fiez vous à la Théologie de telles gens, qui n'ont ni honneur ni conſcience. Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & vous prie de croire que je ſuis ſans aucune reſerve, Monſieur, Votre très humble, &c. De Paris ce 14. de Mai 1649.

LETTRE XXXVII.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, dattée du vendredi 14. de Mai, je ne vous puis dire autre choſe, ſinon que l'Archiduc Leopold a repris Ypre le 11. de Mai: il s'en va aſſieger Dunkerque: s'il le prend encore auſſi aiſément qu'il a obligé Ypre de ſe rendre, n'aurons-nous pas grande obligation à la conduite & au gouvernement politique de ce très grand, très incomparable & Eminentiſſime Cardinal Mazarin, qui fait ſi bien nos affaires, que rien ne ſe peut mieux pour le profit des Eſpagnols? Il aſſiege Paris, il emplit la Campagne de France de Troupes & de ſoldats plus déréglez que ne ſeroient les Turcs, & néanmoins il n'a perſonne pour oppoſer en Flandres à nos Ennemis, tandis que le Poytou, la Provence, & la Guienne, le Païs du Maine, la Normandie la Picardie & la Champagne ſont pleins de Gendarmes ſans aucune néceſſité, & qui ruïnent & ravagent tout.

Nouvelles viennent d'arriver que le maria-

ge

ge eſt arrêté de M. le Duc de Mercœur avec la Niece du Mazarin, moyennant cent mil écus que donne l'Oncle, & la Reine 200000. liv. avec la Charge d'Amiral, que l'on donne à M. de Vendôme, & des Lettres de ſurvivance du même office pour ſon fils aîné, lequel ſera Viceroi de Catalogne, où il s'en ira tôt après que le mariage ſera conſommé Avez-vous reçeu mon portrait, que je vous envoyai l'an paſſé par M. Ravaud? Il me ſemble que vous ne m'avez point mandé que l'ayez reçeu: Je vous prie auſſi de vous ſouvenir que vous m'avez promis le votre, & que je m'y attends; J'eſpére que vous ne fruſtrerez point mon eſpérance: j'ai déja une place apprêtée dans mon Cabinet pour cet effet. *Juxta ſuaviſſimos parentes & mihi cariſſimos atque colendiſſimos, ſecundum quos amicos conſtituo, in quorum ordine, primatum tenes & familiam ducis.* Penſez donc à vous acquiter de votre promeſſe, afin que je ne ſois point trompé en mon attente, veu même que je ne vous ai point envoyé mon portrait qu'à condition que j'aurois le vôtre de même.

Je viens d'apprendre une nouvelle qui m'afflige; ſçavoir la mort de M Spanheim en Hollande: C'étoit un honnête homme & très ſçavant qui méritoit de vivre plus longtemps: Je déſirerois volontiers que ces grands perſonnages ne mouruſſent jamais, que quand ils ne pourroient plus être utiles au public. Le même perſonnage m'a dit qu'il y a du bruit en Hollande, pour le maſſacre, que quelques Anglois ont exercé ſur un certain Ladislaus, ſous ombre qu'il étoit un de ceux qui ont

travaillé à la mort du feu Roi d'Angleterre.

Un Avocat du Conſeil nommé Mr. Bernard Bautru, natif de Sens, accuſé, ou plûtôt découvert par quelque colporteur, d'avoir fait imprimer ici un Libelle depuis un mois, dans lequel M. le Prince & M. le Chancellier ſont offencés, a été mis priſonnier dans le Châtelet, par ordre du Lieutenant civil. On lui a fait ſon procès, combien qu'il n'ait pas été convaincu d'être Auteur dudit Libelle; (& de fait on dit qu'il ne le peut être, n'étant pas aſſez habile homme pour cela) ſon affaire étoit en mauvais état, la pluralité des avis alloit à l'envoyer aux Galéres: Un Conſeiller du Chatelet, encor jeune homme, nommé Joli, venant à dire ſon avis, parla ſi hardiment, ſi librement & ſi bien pour ce pauvre Avocat, que la plûpart des autres, qui le condamnoient revinrent *ad mitiorem ſententiam*, & ordonnerent qu'il ſeroit plus amplement informé, & que cependant Bautru ſeroit élargi à ſa caution juratoire. Le Procureur du Roi du Chatelet, nommé Bonneau, fils d'un riche & grand voleur de Partiſan, en a appellé *a minima*, & le priſonnier a été conduit à la Conciergerie. Son procès donc lui a été fait à la Tournelle. De deux Préſidens, l'un nommé M. Longuevil, Sieur de Maiſons près de St. Germain en Laye, étoit d'avis que cet Avocat fût traité rudement & comme un Criminel, qu'il fût mis ſur la ſellette, interrogé & traité comme une victime patibulaire, & ſembloit en tout cela n'agir qu'à la ſollicitation de ceux qui ſembloient avoir eu occaſion de ſe plaindre de ce Li-

belle, entant qu'ils s'y ſentoient offenſés, ſçavoir, M. le Prince & M. le Chancellier. L'autre Préſident, qui eſt un Gaſcon ſourcilleux, homme de bien & de grande réputation, & qui peut être appellé juſtement & méritoirement *integer vitæ ſceleriſque purus*, qui eſt M. de Neſmont, fils d'un premier Préſident de Bourdeaux, fut d'avis qu'on le traittât ſeulement comme un Avocat qui étoit accuſé; mais qui avoit été déja abſous par ſes premiers juges au Chatelet, lequel avis fut ſuivi, au grand profit de l'Avocat accuſé, en faveur duquel la ſentence du Châtelet fut confirmée. M. de Maiſons, qui étoit d'avis contraire, en gronda fort; mais M. de Neſmont lui impoſa ſilence, en lui reprochant une bonne partie de ce que je vous ai dit ci-deſſus, & entr'autres que cet Avocat l'auroit pû refuſer pour juge, veu le parti qu'il avoit tenu durant notre Guerre, & qu'il s'en étoit fui à St. Germain, au lieu de tenir ici ſa place au Parlement, &c. Enfin l'avocat eſt délivré, qui a eu belle peur, & qui eſt fort accuſé par ſes amis mêmes, de ne s'être pas bien deffendu comme il devoit & pouvoit faire, en une affaire, & pour un crime, dont il ne pouvoit être convaincu, veu qu'il n'en eſt pas l'Auteur, & qui néantmoins n'a pû être découvert parmi toutes ces formalitez. Je ne ſçai qui eſt le vrai Auteur; mais je lui conſeille de ſe bien cacher. Pour l'impoſteur qui s'eſt ſervi de mon nom, je vous aſſeure que je ne lui veux point de mal, *non equidem invideo, miror magis.* J'ai pitié de lui, & ſouhaite à ce pauvre jeune homme une meilleure

fortune, que de mandier, *alieno nomine ſuppoſito*. C'eſt peut-être quelque Chimiſte, ou quelque Apothiquaire qui penſent me jouër de la ſorte; mais ce ſont gens dont je ne fais pas grand compte: Pour Montpellier, je penſe qu'il n'eſt pas beſoin que preniez la peine d'y écrire, qu'ils ſe gardent de pareil accident que vous, veu que je n'y connois perſonne, que M. de Belleval, à qui j'ai ſeulement écrit depuis 15. ans environ 8. fois, en lui recommandant des Candidats, qui s'y en alloient prendre leurs degrès & néanmoins, on m'a dit céans depuis deux ans, que M. Courtant diſoit qu'il vouloit écrire contre moi un Livre, ſous le nom du Bedeau de leur Faculté, faiſant ſes plaintes de ce que j'empêchois que de jeunes hommes allaſſent prendre leurs degrés à Montpellier. Je ne ſçai ſi ce bon homme a ſongé cela, ſi ce n'eſt peut-être que le Gazettier lui aura mandé telle ſottiſe, pour tâcher de m'y rendre odieux: Quoi qu'il en ſoit, je ne le crains point, & s'il ne fait contre moi tout autrement mieux qu'il n'a fait contre deffunt M. de la Vigne & notre Areſt, je ne ferai point de proviſion de plumes taillées pour lui répondre. J'ai autrefois connu feu M. Renchin, qui étoit un homme d'honneur, & même l'ay vû deux fois en cette Ville; Il m'a auſſi quelquefois honnoré de ſes Lettres, & lui ai quelquesfois recommandé des Candidats, qui alloient paſſer Docteurs à Montpellier, qu'il a toujours reçeu de bon œil, & quand feu M. le Préſident Miron étoit Intendant de Juſtice en Languedoc, l'an 1631. 32. 34. & 35. &c. de qui j'avois l'honneur d'être Medecin & allié d'aſſez près, M. Ranchin lui demandoit ſouvent de mes nouvelles:

& le bon homme M. Miron me l'a maintefois ici raconté depuis ſon retour, & je croi certainement, que ſi feu M. Ranchin, qui étoit habile homme, eut encore veſcu l'an 1644. il eut bien empêché que ceux de Montpellier ne ſe fuſſent adjoints au procès contre nous avec le Gazettier. Je n'ai point encore la nouvelle Edition de l'Ophtalmographie de Mr. Plempius, & ne ſçai même s'il en eſt encore arrivé à Paris aucun Exemplaire; Cet Auteur me fit l'honneur de m'écrire, l'hiver paſſé, une Lettre de compliment ſur mes deux Théſes, & me prioit de lui en envoyer auſſi quelques exemplaires. J'avois ici l'an paſſé traitté un Flamand, qui ſe diſoit ſon parent, & qui m'a lié d'affection & d'amitié avec lui, je lui ai fait réponſe, & n'en ai rien ouï depuis. Ce Plempius eſt natif Hollandois, né de parents Catholiques, *& ipſe Catholicus*: mais qui eſt tout prêt de ſe faire du parti contraire, pourveu que ceux de Leyden le veuillent, avec une bonne penſion, faire Profeſſeur en leur Academie: C'eſt M. Heinſius le fils, qui m'a dit le ſçavoir de ſa propre bouche. Je n'ai rien ouï dire de l'Epitome de la pratique de Sennertus; mais il ſera vrai là ou jamais, ce que l'on dit des abbregez: *Compendia ſunt diſpendia.* Pour la pratique de Riviere, je m'étonne qu'on la r'imprime à Lion, ce ne ſera point l'avancement des Lecteurs, ce Livre eſt trop empirique; *nimis pauca continet de morborum naturâ, cauſis & ſignis: nimis multa de remediorum formulis.* M. Bouvard m'a dit qu'il lui en avoit refuſé l'approbation pour ces deffauts, & pluſieurs autres, qu'il y avoit

remarquez. Pour le Livre du Pere Fichet, je l'ai reçeu par l'ordre de M. Falconet, & l'ai vû. C'eſt un Loyolite, qui a fort mal fiché. J'en ai écrit mon avis fort franchement audit M. Falconet, auquel j'ai fait réponſe tout exprès: *eum, ſi placet, meo nomine ſalutabis.* Sur tout ce Pere a très malheureuſement rencontré ſur le fait de la Medecine, il vaudroit mieux qu'il s'amuſât à dire ſes Patenoſtres. Je vous prie, *niſi moleſtum fuerit*, de faire mes recommandations à Meſſ. les deux nouveaux aſſociez, Meſſ. Huguetan & Ravaud; Je ſuis bien aiſe qu'ils ayent fait ce bon accord enſemble, & qu'il dure long-temps à leur contentement & profit: j'eſpére auſſi que le public s'en reſſentira. Je ſuis de toute mon ame, Monſieur, Votre très-humble & très, &c. De Paris ce 7. Juin 1649.

LETTRE XXXVIII.

MONSIEUR,

Mr. Sauvageon eſt un étrange garçon: Je ne vis jamais un tel chicaneur; je penſe que cet homme ne pourroit vivre ſans procès, il faut qu'il attaque toujours quelqu'un: C'eſt un vrai *Martinus contrà omnes.* Il pourra bien perdre ſon procès contre vos Libraires de Lion, auſſi-bien qu'il a ſouvent perdu de deça contre les uns & les autres. Pour la haſangue de M. de Châtillon, vous n'en manquerez pas: *ſunt verba & voces*: ce n'eſt que du babil de Moine, qui donne du plat de la langue,

gue, & qui flatte, en tâchant de ſecouër ſa corde & ſon capuchon pour devenir Evêque. Le Teſtament politique du Sieur de la Hoguette ne porte point ſon nom : Cet Auteur eſt ſçavant & grand ami de Meſſ. du Puy, qui tiennent & gouvernent ici la Bibliotheque du Roi. Il porte les Armes : Il a été Capitaine ſur Mer, & Gouverneur de Blaye : il eſt beaufrere, en tant qu'il a épouſé la ſœur, de M. de Beamont Perefix, Précepteur du Roi, qui eſt aujourd'hui Evêque de Rhodez. Ce Livre n'a pas été publié comme l'Auteur l'avoit fait ; Mr. le Chancellier l'a fait châtrer, & en a tant fait retrancher, lors qu'on lui en a demandé le privilege, que pouſſé d'une juſte indignation pour cet effet, je ne l'achetai point, & ne l'ai pas encore. Pour l'Epileptique de M. Falconet, je n'en ſçai rien davantage, ſinon qu'il m'a écrit, qu'il m'en vouloit entretenir : en attendant quoi, (& ce ſera quand il lui plaira) je vous dirai que les Anti-Epileptiques & ces ſortes de remédes fort trompeurs, viennent des Arabes, qui ont mal entendu, & fort mal expliqué ce qu'ils n'entendirent jamais dans les écrits de Galien, ſçavoir *proprietatem totius ſubſtantiæ.* Les Chimiſtes qui ſont venus depuis, & qui ont tâché de tout gâter, en dépit de la Medecine, & des medicaments vulgaires qui ſont les meilleurs, ont encore rencheri par deſſus, & les ont fourrez par tout où ils ont pû, *duce fanatico & maniaco ſuo Paracelſo* Vous ne verrez autre choſe dans *Crollius & aliis ejusmodi impoſtoribus & ſtercoreis ſcripteribus, qui utinam tempori & chartæ parcentes, nihil unquam*

ſcripſiſſent. Toutes ces dénominations de remédes n'ont été miſes en œuvre, ou au moins au jour, que par des Charlatans, qui ſe croyoient, par ces titres ſpecieux, donner de la réputation & de la pratique: Ces remédes ne font ni ne produiſent rien; ils trompent les Medecins qui s'y fient, & trainent en longueur & langueur les malades à qui on les fait prendre. *Parum diſtant à principiis Chimicorum, quæ neque probantur, neque determinantur*: les ſpecifiques des Chimiſtes ſont preſque la même choſe, que *Thomas Eraſtus in diſputationibus ſuis adverſus novam Medicinam Paracelſi*, a ſi bien refutez. Vous ne trouverez rien de pareil dans l'Hippocrate. Pour les remédes, que l'on dit agir par qualité occulte, je n'en connois point, ſi ce n'eſt peut-être, *Medicamenta purgantia, in quibus forſan deliteſcit aliquid occultum.* Tout ce que je ne ſçai point, m'eſt une qualité occulte. Un ſçavant homme, & qui ignore peu, reconnoît moins que moi de ces qualitez. Si j'étois auſſi ſçavant qu'un Ange, il y auroit encore beaucoup de choſes que j'ignorerois, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu, de tout ſçavoir: c'eſt profeſſion de l'ignorance, & trop relever *inſcientiam veterum Academicorum*, que de mettre par tout des qualitez occultes, comme font les Chimiſtes aujourd'hui dans leurs puants écrits: qui eſt une choſe de laquelle ils devroient être tant plus honteux, veu qu'ils ſe ventent ſi hautement d'être les ſeuls & vrais Philoſophes. J'admets dans les remédes divers dégrez, diverſes qualitez, premieres, ſecondes & tierces: Mais je n'admets point de fauſſe

monoye

monoye pour de la bonne. *Scio apud Galenum dari remedia quæ dicuntur agere à tota ſubſtantia, quæque ipſe Galenus vult in quadruplici materia deprehendi: quarum prima ſunt quæ alunt, ſive alimenta, ſecunda ſunt purgantia, tertia ſunt venena Medicamenta κακῶν, ſive deleteria: quarta ſunt Alexipharmaca, ſive Theriaca: atqui ante-Epileptica Chymicorum, neque ſpecifica ejuſmodi nebulonum, nullum hic habent locum, ergo in priſca ſapientia & in medicina veterum iſta figmenta, meræ fabulæ, meræ impoſturæ, nullum habent fundamentum.* Je n'ai que faire de vous dire que pluſieurs modernes ont impugné ces abus : *Minadous*, *Eraſtus*, *Hofmannus* même les ont impugné, quelque part. Feu M. Pietre, ſon frere aîné Simon, qui a été un homme incomparable, & tous nos anciens ont été de cet avis ; & à vous dire vrai, ces remédes n'ont ici nul crédit : voilà une partie de ce que j'en ſçai, de vous en dire d'avantage, j'abuſerois trop de votre temps & de votre patience ; c'eſt à vous à prendre en bonne part ce que j'en dis, puis que vous ſçavez ce que je vous ſuis : auſſi eſt-ce à vous à m'enſeigner, & à me retirer de l'erreur, ſi vous ſçavez autre choſe qui ſoit meilleur. Paré même en ſa Chirurgie, reprend fort bien ces anti-Epileptiques, & s'en mocque de bonne grace, lorsqu'il parle de *Ungula Alces*, *& de cornu unicornis*, comme auſſi a fait *Smetius in Miſcellaneis & Kerkermannus in Phiſicis.* Et ne penſez pas rejetter l'opinion de Paré, ſous ombre que ce n'étoit qu'un Chirurgien : l'Autheur de ſon Livre a été un ſçavant Medecin de Paris, nommé

Maître Jean Hautin. Altinus qui mourut ici un de nos anciens l'an 1615. M Moreau & toute notre Echole ſe mocque aujourd'hui de ce fatras, & combien que parmi 118. Docteurs que nous ſommes, il y ait encore quelque particulier, *qui ut faciat rem, ſi non rem quocumque modo rem, adhuc favet in occulto Pharmacopolis*, néantmoins perſonne n'en ordonne à Paris, *& hujus erroris extirpationem debemus ſapientiſſimæ & eruditiſſimæ Pietrorum familiæ.* Prenez donc en gré ma bonne volonté, & jugez ſincérement de mon avis, comme je le ſoumets ſincérement & humblement à votre cenſure. *Candidus imperti meliora, vel utere noſtris.* Gardez-vous bien de me prendre pour un glorieux ni pour un obſtiné; Je ne ſuis ni l'un ni l'autre: Je n'ai envie que d'apprendre & de profiter: Je ne prens nulle part au diſtique de Martial, qui n'a pas aſſez vraiment dit:

Aurum & opes & rura, frequens donabit amicus
Qui volet ingenio cedere, rarus erit.

C'eſt tout au contraire de moi, je ſuis tout prêt d'apprendre, faites donc & que je vous aye cette obligation, après tant d'autres, dont je vous demeurerai éternellement obligé, afin que j'amende mon ignorance par votre charité. Provence & Bourdeaux ne ſont pas encore appaiſez, on en attend ici des nouvelles. Un Jeune Pere de l'Oratoire, qui eſt de la maiſon depuis huict jours, s'eſt aujourd'hui jetté ſur celui qui diſoit la Meſſe & lui a voulu arracher l'Hoſtie: le Prêtre s'eſt deffendu;

fendu ; mais l'autre a été le plus fort, l'a fait cheoir & lui a caſſé les dents, l'Hoſtie cheute, grand déſordre dans l'Egliſe, &c. On dit que ce jeune homme eſt fol, je le croi ainſi. Un Laquais en fit autant il y a 15 jours au Curé de Sanci, Village près de St. Denis, le jour de la Pentecoſte : Il a été condamné à avoir le poing coupé, être pendu, étranglé & brûlé, par le Bailli de Montmorenci : Il eſt encore à la Conciergerie par appel. *Vale & me ama.* Voilà qu'on vient quérir ma Lettre, il eſt dix heures du ſoir ſonnées, je vous donne le bon ſoir, & ſuis de toute mon ame à Meſſ. Gras, Garnier & Falconet, Monſieur. Votre très-humble & très, &c. De Paris ce 11. Juin 1649.

LETTRE XXXIX.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 18. de Juin, que j'adreſſai à M. Ravaud pour vous être renduë, je vous dirai que la Reine étant à Amiens avec le Roi & le Mazarin, y a reçû tant de plaintes & de clameurs du mauvais traittement que les gens de guerre faiſoient en ces quartiers-là, qui tuoient, voloient & bruloient des Villages entiers, même l'Evêque de la Ville lui en a parlé ſi ſerieuſement qu'elle en a eu honte, *cum non haberet in ore ſuo quod reponeret*, d'où vient qu'elle a déliberé de quitter ladite Ville, ſous ombre de la petite Vero-

le, & de s'en revenir à Compiegne, & néantmoins ce ne ſera qu'après que le Mazarin aura fait un voyage à Peronne, pour donner ordre au ſiege que le Comte de Harcourt a mis devant Cambrai le 24. de ce mois.

Ce Voyage ne s'eſt point fait, mais il a conferé avec M. de Hoquincourt, Gouverneur de Péronne, au milieu d'un champ avec ôtages donnez de part & d'autre, & ſe ſont rendus au lieu déſigné, accompagnés chacun de trois cens Cavaliers. Enfin la Reine a ramené le Roi & ſon Pentalon rouge à Compiegne, où la Cour eſt fort petite, à cauſe de la grande cherté de toutes choſes, juſques au foin, dont la botte y a été venduë trente ſols: Joint que comme les Officiers ne ſont point payez de leurs gages, il y en a fort peu près du Roi.

Le mariage de la Mazarinette aînée avec M. le Duc de Mercœur, eſt tout-à-fait rompu encore une fois: le Mazarin dit que M. de Vendôme ne le peut pas beaucoup fortifier de ſon alliance: M. de Vendôme dit qu'il n'a que faire de ce mariage, & qu'il void bien qu'on ne lui ſçauroit tenir tout ce qu'on lui fait eſpérer, ni lui donner l'argent qu'on lui promet; ainſi tous deux ſe quittent l'un l'autre.

Le Vendredi 2. jour de Juillet il eſt entré deux mille Eſpagnols dans Cambrai, ſans que les notres y ayent fait aucune reſiſtence: on dit ſeulement que ça été par trahiſon de quelques Allemands, que l'on dit pourtant ſe fort bien deffendre de ce crime. Quoi qu'il en ſoit le Siege eſt levé, & ſi ce n'eſt la faute des Al-

Allemands ni des Francois, auſſi n'eſt-ce pas la mienne: C'eſt le malheur du Mazarin qui nous porte tous ces guignons: Je ne ſçai ce que fera notre Armée doresnavant. On dit que le Général Erlac s'en eſt retourné à Briſac. On ſe mocque ici du Mazarin, & de ſa fortune & de ſa belle conduite. M. le Prince eſt encore en Bourgogne : M. le Duc d'Orleans a été ici quelques jours, puis s'en eſt retourné à Compiegne.

Il y a quelque temps que je rencontrai ici Mr. Beker tout ſeul. Il me témoigna qu'il avoit grande joïe de me voir, & moi de même à lui. Comme j'avois envie de ſçavoir de ſes nouvelles, je ne le voulus point laiſſer aller, combien que j'euſſe hâte, je le menai avec moi. J'allois chez un Marchand de vin y voir une belle fille fort malade, *ex febre aſſiduâ cum vomitu, animi deliquio, & multis vermibus, quos ſurſum & deorſum excrevit, tandemque convaluit.* Je le fis entrer dans une Chambre à part, où je fis apporter la collation, & entr'autres du meilleur vin *ratus iſtud apprimè convenire germano ventriculo.* Il me conta qu'il étoit en condition avec un Gentilhomme de Paris, qu'il m'a nommé, & que je ne connois point, qui a une maiſon près d'Orleans, qu'il y demeurera encore un an pour y apprendre le François, après cela qu'il s'en retournera en Allemagne, ſi la Paix y eſt bien arrêtée & exécutée : il beut pluſieurs fois à ma ſanté, de joye qu'il avoit, ce me diſoit-il, de m'avoir rencontré, & bût auſſi à la vôtre, & promis de vous le mander, comme je fais maintenant.

J'attends des nouvelles de M. Volcamer, qui a pris la peine de traiter pour moi avec la fille de Mr Hofman *pro ſuis χρησμαθ. παθολ.* Je les ai achetées ſans les voir, j'en ai délivré 50. écus à M Picques, *Domina Lauxia filia & hæres Caſp. Hofmanni*, les a touchées, & en a donné ſa quittance auſſi-bien que M. Volcamer même, qui y eſt intervenu comme médiateur & témoin. Je penſe que de préſent ledit M. S. eſt en chemin. Quand je l'aurai je tâcherai de le mettre ſur la preſſe avec la premiere partie de cet œuvre qui eſt *χρησμαθ φυσιολογ.* Au moins j'y ferai ce que je pourrai. *Sed dies mali ſunt* Nos Libraires reſſemblent fort aux Moines, *quorum charitas admodum refrigeſcit* On dit que la diſette des vivres & la cherté du pain a été ſi grande depuis quelque temps à Rome, que de faim ou de maladie, il y eſt mort un nombre d'hommes qui va par deſſus les douze mille.

Quand je penſe à vous, & par conſequent à Lion, j'aurois bien envie d'y aller, de vous y embraſſer, & vous y entretenir, & *mutuas audire & reddere voces.* Je ſçai bien que l'aſpect d'un ſi beau Païs peut contenter en quelque façon la curioſité d'un homme : une ſi grande Ville, deux belles Rivieres, la rapidité du Rhoſne, tant d'honnêtes gens qui ſont dans votre Ville, tant de beaux livres, qui ſe peuvent trouver, de ſi bons & francs amis, que j'y verrois, & entr'autres Meſſ. Gras, Falconet & Garnier, *humanis majora bonis creduntur*; mais tout cela n'eſt rien au prix de la joye que j'aurois de m'entretenir en particu-

lier

lier avec vous dans votre Cabinet, *remotis arbitris.* Et peut-être que Dieu me fera quelque jour cette grace, dont j'ai bien envie, auſſi y a-t-il quelqu'apparence qu'une certaine occaſion ſe préſentera qui m'en donnera le moyen.

M. le Duc d'Orleans a été ici quelque temps en qualité de Mediateur, & de Pacificateur, & a été veu par M. le Coadjuteur, & par pluſieurs du Parlement Il a veu auſſi M. de Beaufort, qu'il a voulu induire & pouſſer d'aller à la Cour: *nec credidit illi.*

M. notre Coadjuteur a été à la Cour, où il a veu, ſalué & harangué la Reine, laquelle a paru être touchée du diſcours qu'il lui a fait: il n'y a point vû le Mazarin comme il l'avoit ſtipulé avant que de partir, qu'il ne l'iroit point voir, auſſi ne lui en a on point parlé.

Le bon Duc Gaſton a fort invité M. le Duc de Beaufort d'aller à la Cour ſur ſa parole, mais l'autre y a ſagement & prudemment reſiſté, &. lui a dit qu'autrefois M le Maréchal de Montmorency s'étoit perdu ſur ſa parole: que le Comte de Soiſſons du depuis en avoit fait autant, & que depuis 4. mois le Maréchal de Ranzau avoit quitté ſon Gouvernement de Dunkerque, & étoit venu à la Cour ſur ſa parole, ou auſſi-tôt il fut arrêté, mis priſonnier, comme il eſt encore dans le Bois de Vincennes, ſans ce qu'il y ſera à l'avenir: qu'il le prioit bien fort de l'excuſer; mais que ſur ſa parole il ne ſortiroit point de Paris, où il ſçavoit bien qu'il étoit aimé & chéri: & à toutes ces raiſons, le bon Duc n'a point eu

de

de quoi répondre, & s'en eſt allé à la Cour.

Madame de Châtillon, Veuve de celui qui fut tué à Charenton le 8. de Fevrier dernier, eſt accouchée d'un fils : voilà un cinquiéme rejeton deſcendu de Caſpar de Coligny, Admiral de Châtillon, qui fut tué à la Saint Barthelemy, l'an 1572.

Comme je vous tiens pour mon meilleur & plus intime ami, je prens la hardieſſe de me découvrir à vous, & vous demande avec très-humble reverence, que vous ayez cette bonté de me donner votre avis, du deſſein que j'ai de faire une Méthode particuliere, dont je vous ai par ci-devant écrit quelque choſe : maintenant je vous envoye la copie du titre, que je vous ai déſigné : Je vous prie de me mander s'il eſt trop long, ou bien ce qu'il y a dans les termes, qui empêche que vous ne m'en donniez votre approbation : mais je vous le demande en ami, comme j'eſpére que vous m'y répondrez. Ne me flattez point, je vous prie, faites moi mon procès, inſtruiſez moi, & me remettez dans le bon chemin : je ſuis tout prêt de vous croire. *Judicioque tuo cadam vel ſtabo.* En voici ma penſée, à la charge que ci-après vous m'en direz la votre, auſſi librement qu'un ami le peut attendre de ſon ami.

Manuale Medicum, ſive de morborum internorum natura & Curatione, libri tres, in quibus ex paucis, ſed probatis & ſelectis remediis, præſertim dextro majorum præſidiorum, hoc eſt venæ ſectionis & purgationis uſu, ac exquiſita vivendi lege, ad facilem ac legitimam benè medendi methodum, quaſi verum ſanctioris & purioris Medicinæ

cinæ fontem revocantur atque manu ducuntur Philiatri: raris quibusdam observationibus, & exemplis illustrati, unà cum censurâ quorumdam remediorum Arabicorum, Chymicorum, Indicorum, futilium, & planè ad agrorum salutem inutilium, quæ ditandis duntaxat sepiastariis adinventa videntur.

Posterum negotium ago: illis aliqua quæ possint prodesse conscribo: salutares admonitiones velut Medicamentorum utilium compositiones, literis mando, esse illas efficaces in multis morbis expertus rectum iter, quod tandem cognovi, aliis monstro. Seneca.

Si vous n'étiez mon meilleur ami & plus particulier, je ne vous demanderois point cette faveur; mais sur la créance que j'ai, j'ose & j'entreprens d'espérer de vous cette grace, que vous m'en donnerez votre jugement. Vous le montrerez, si vous voulez à Messieurs Gras & Falconnet, & m'en manderez, s'il vous plaît leurs sentiments. *Facit amor in me tuus, ut hoc audeam.* Si vous trouvez que cela vous fasse importunité prenez vous en a vous-mêmes, & à votre bonté, & dites avec Martial, ce beau vers, que les plus honnêtes gens du monde ont aujourd'hui raison de dire souvent.

Semper inhumanos habet Officiosus amicos.

Monsr. de la Motte le Vayer est un homme d'environ 60. ans: de mediocre taille, autant Stoïque qu'homme du monde, homme qui veut être loué, & qui ne louë jamais personne, & duquel

Ma-

Mala quædam fabula fertur
Valle ſub Alarum Trux habitare caper.

Mais je vous parle en ceci méthaphoriquement. Le Vice qu'on lui objecte n'eſt point corporel, il eſt de l'eſprit &c. Comme *fuit olim Diagoræ atque Protagoræ*,

Le Mazarin eſt tellement haï par tout, que l'on pouroit apparemment juger qu'il ne durera plus guéres, & mêmes il ſemble que nous allons entrer en de tels déſordres par toute la France, qu'il faudra même que la Reine l'envoye hors du Roïaume.

On parle ici d'Etats Généraux pour remedier aux Provinces déſolées; ou parle auſſi de nouveaux partis, & de ſoulevemens contre lui de quelques Princes & de quelques Provinces : même il y a eu ici des Députez, de votre Religion, qui ont préſenté une longue Requête, & un grand Cahier de pluſieurs plaintes à Monſieur le Chancellier, lequel ſe trouvant preſſé, & comme en appréhenſion des déſordres qui peuvent arriver, s'excuſa fort doucement à eux d'y répondre, leur alleguant que c'étoit une affaire d'Etat; & qu'il falloit aller pour cet effet à la Cour, où il y a encore bien d'autres empêchements. Si bien qu'enfin je penſe qu'il nous faudra dire, *niſi moriatur ille homo pro populo.*

On n'imprime plus ici de pieces Mazarines, tant le Lieutenant civil a perſecuté rudement les Imprimeurs, dont même il y en a pluſieurs encore dans les Cachots, & entr'autres deux fils avec leur mere nommée la veu-

veuve Meuſnier, dont l'aîné a été condamné d'être pendu, la Mere d'aſſiſter au ſupplice & bannie, après avoir eu le fouet par les Carrefours, & l'autre fils aux Galeres. Ils en ont appellé à la Cour, où l'on ne ſe hâte point de les juger, d'où l'on conjecture qu'on veut leur faire grace, au moins ne les pas traiter ſi rigoureuſement qu'à fait le Lieutenant civil. *Cujus mens ea fuiſſe videtur, ut acerbitate illa ſupplicii, cæteris terrorem incuteret, & alios pari morbo inſanientes, ad ſanitatem melioremque mentem revocaret.* Enfin je me ſens au bout de la Carriere, je vous baiſe les mains de toute mon affection, & ſuis de toute mon ame, Monſieur, Votre très humble & très-obéïſſant Serviteur. De Paris ce 13. Juillet 1649.

LETTRE XL.

MONSIEUR,

Je croi que vous avez reçeu ma derniére dattée du mardi 13. de Juillet, que j'avois enfermée dans une autre, que j'écrivois à Mr. Ravaud, touchant ſon Sennertus & celui de Rouën. Depuis ce tems-là Mr. de Beaufort a été à Nanteuil, qui eſt devers Compiegne, fort bien accompagné, ſur la parole de M le Duc d'Orleans, qui y a accommodé une querelle, que ledit Sieur de Beaufort avoit euë aux Thuilleries le mois paſſé, avec le Marquis de Verzay, qui lui en a fait telle ſatisfaction que ledit M. de Beaufort en a déſi-

déſiré. Le Roi, la Reine, le Mazarin & toute la Cour, qui n'eſt point fort groſſe, ſont à Compiegne ; On dit qu'ils y ſeront encore tout le mois qui vient, & puis après qu'ils s'en iront paſſer Septembre & Octobre à Fontainebleau : & la Touſſaints venuë ; *Conſilium capient in arena*, du lieu où ils iront paſſer l'hiver : ce que je dis, d'autant que je doute fort ſi la Reine reviendra à Paris : qu'elle haït ſi fort, qu'elle a dit qu'elle aimeroit mieux périr que d'y revenir : auſſi pourra-t-il arriver que jamais elle n'y rentrera : au moins eſt-ce choſe certaine que le Mazarin ne fera jamais bien d'y rentrer. Ha que je ſerois aiſe de faire un petit voyage à Lion, & de vous y entretenir tous deux : il me ſemble que cela me feroit rajeunir. Ne vous étonnez point ſi M: Riolan a rudement traitté notre bon ami M. Hofman. Ce dernier avoit commencé, & a eu tort de cinq ou ſix picquoteries contre Riolan le Pere *dans ſes Inſtitutions*. M. Riolan le Pere étoit un bon Picard, doux & ſçavant ; mais celui-ci eſt un homme acre qui ne ſçauroit epargner ni pardonner à perſonne : *qui malit amicum perdere quàm verbum* ; & je ne doute pas que par ci-après quelqu'un ne lui rende. Il me ſemble bien vieux, il commence à ſe caſſer, & eſt bien fort aſthmatique : C'eſt pourquoi j'ai bien peur pour lui l'hiver prochain. C'eſt lui qui a parlé des Caſuiſtes, & qui eut bien voulu y mettre mon nom tout du long, mais je ne le voulus point permettre, & même il m'en gronda quelque tems, & fut près d'un mois à ne me plus envoyer ſes épreuves, combien

bien qu'il ne fût guéres capable de les corriger, il bredouille trop, & n'y void tantôt plus Le Troiſiéme Tome des *Conſeils de Ballonius*, n'eſt pas infailliblement achevé, & Mr. Thevart qui l'a fait imprimer, n'eſt pas capable d'y mettre une bonne main : Il m'a avoué qu'il y avoit ajouté les vers de la biere d'un Poëte Allemand, nommé *Eobanus Heſſus* : qu'il y a fourré l'antimoine en un certain endroit, duquel il n'eſt pas bien détrompé, combien que le petit Camus ne gagne pas cent écus par an en ſon metier. Il dit qu'il en a ôté la ſaignée de quelques endroits, & quelques fatras de remédes en d'autres : ce que je crois volontiers, d'autant qu'il n'eſt pas capable de faire mieux ; Il a l'eſprit auſſi court que le nez, & néantmoins il eſt malin : Je vous conſeille de ne lire de ce Livre-là que la Table, que j'en a faite, dans laquelle j'ai mis & ramaſſé tout ce que j'ai trouvé de bon dans ces Livres; J'en ai fait autant à *l'Antropographie* de M. Riolan, & ſans moi il n'y eut point eu d'Index, Mr. Riolan diſant qu'il n'avoit point le loiſir d'en faire un, qu'il ne ſe ſoucioit point qu'il y en eût, & le Libraire alleguant qu'il ne connoiſſoit perſonne qui fût capable de le faire, ſi bien que ſans la peine que j'en ai voulu prendre, il n'y en eût point eu.

Les Oeuvres du bon homme M. Leſchaſſier, Avocat, ont été ramaſſées & miſes en lumiere par ſon Neveu, Maître des Comptes. Monſr. Leſchaſſier à Paris, qui eſt un fort homme de bien, *cujus familiæ ſoleo facere Medicinam*. Ce M. l'Avocat Leſchaſſier étoit

un

un vieux frondeur, bon Gaulois, homme de bien, mais acre & fantasque, qui ne fut jamais marié, vieux Chrêtien, ennemi juré des fourberies de Rome : ſon neveu M. des Comptes eſt un homme fort doux & poli, ruſé & grand mènager, qui a une des dignes femmes du monde, fille de feu M. le Préſident Miron, & par conſéquent petite couſine de ma femme : ſi vous en voulez quelqu'autre exemplaire je pourrai bien vous l'envoyer. Tout cet Ouvrage n'eſt pas fort poly ; mais il y a là-dedans quelque choſe de bon : Je vous aſſure que par ci-devant vous ne m'avez jamais rien mandé d'avoir reçu mon portrait : Il me reſſemble aſſez bien ; mais croyez-moi, vous n'avez pas mieux la copie à Lion, que l'original eſt à votre ſervice à Paris. Il ne ſe paſſe jour que je ne penſe à vous pluſieurs fois.

Le Cardinal Mazarin partit hier au matin de Compiegne, pour aller à St. Quentin, accompagné de M. de Vendôme, de M. de Mercœur, du Maréchal Dupleſſis Pralin, de M. de Villeroi & autres, pour aller traitter de la Paix avec Pigneranda. Il en faut attendre le boiteux. Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſuis de toute mon affection ; Monſieur, Votre, &c. De Paris ce 23. de Juillet 1649.

LETTRE XLI.

MONSIEUR,

Tandis que de tous côtez on parle des affaires publiques, il s'en eſt paſſé une particuliére en Bretagne, où le Parlement a fait couper la tête à Deux Dames de qualité, pour l'aſſaſſinat qu'elles ont commis ſur un nommé de Palerne, qui étoit fils du Greffier en Chef du Parlement de Rennes. Ces deux Dames ſont la Comteſſe de Vignori, & ſa propre fille, qu'elle avoit fait épouſer à ce malheureux Palerne, qu'elles avoient tâché de faire tuer à la Chaſſe; mais n'y ayant été que bleſſé, elles tâcherent de gagner le Chirurgien, qui penſoit ſa playe, afin qu'il l'empoiſonnât, de quoi n'ayant pû venir à bout par la fidélité du Chirurgien, elles prirent enſemble réſolution de l'étrangler, & l'exécuterent, puis le firent enterrer: quelques jours après l'affaire ayant été découverte, leur procès leur a été fait.

M. le Chancelier, qui eſt toujours ici a été d'advis que M. le Prevoſt des Marchands, accompagné de quelques Echevins, Colonels de la Ville, Conſeillers de l'Hôtel de Ville, & autres fiſſent une celébre députation à Compiegne vers la Reine, afin de la ſupplier de vouloir ramener le Roi ſon fils à Paris; ce qu'ils ont fait. Elle leur a promis d'y revenir bien tôt, mais qu'elle veut ſeulement auparavant donner ordre à l'Armée, qui eſt ſur

la

la frontiere : les ſix Corps des Marchands y ſont allez auſſi, lui remontrer que ſi elle ne revient à Paris tout le Commerce s'en va ceſſer.

Elle a bien envie d'y revenir, & néantmoins s'en fait prier; elle void que toutes les affaires manquent.

Il y a eu ici du bruit au Parlement depuis quelques jours, pour des Lettres que le Parlement de Provence a écrites à celui de Paris. Les Conſeillers qui les ont reçuës demandent que lecture en ſoit faite en plein Parlement, les Chambres aſſemblées; à quoi réſiſte depuis trois jours, le premier Preſident, qui ne veut ni ne peut ſouffrir cette Aſſemblée des Chambres. La déliberation en eſt remiſe à demain mercredi. Les Mazariniſtes font ici courir le bruit que les affaires ſont appaiſées, & que tout eſt d'accord en Provence; mais les gens de bien diſent que non. Le Comte d'Alez eſt ici fort déteſté & haï, & encore d'avantage ſa femme, que l'on dit être une méchante Diableſſe; Quelques-uns diſent ici que ceux de Provence ne ſont pas à plaindre, veu que combien qu'ils nous euſſent donné adjonction durant notre Guerre, néantmoins ſans faire autre choſe, ils nous abondonnerent & firent leur accord ſans nous en parler dès le 21. de Fevrier, qui étoit un temps où les Mazarins commençoient déja bien fort de ſe laſſer de la Guerre, & où nos affaires étoient apparemment très bonnes & que nous étions les plus forts; mais à vous dire vrai, je ne veux point pour cela de mal à ces pauvres Provençaux, qui

qui firent leur accord de la ſorte, peut-être y étant fort preſſez d'ailleurs, peut-être y étant obligez par quelques conditions avantageuſes, que le Conſeil & les Miniſtres Mazarins leur offroient, qu'on ne leur a pas tenu: tout au moins je les plains comme bonnes gens, & qui ont fait ce qu'ils ont fait pour le bon parti. On dit que la Peſte eſt bien forte à Marſeille; eut-elle la méchante bête, bien dévoré le Comte d'Alez & ſa femme, & tous ceux qui ſont de leur parti, qui ont ſi cruellement détruit & ravagé ce pauvre Païs.

Si bien que l'on dit d'un côté que les Partiſans, pour leur fait, & tous les Courtiſans & Officiers du Roi pour leur intérêt, portent fort la Reine à revenir, pour tâcher de rétablir leurs affaires à Paris, d'autant que quand elle y ſera, les bourſes ſe pourront délier, que l'on tient aujourd'hui fermées & cachées par toute la France, ſous ombre de ſoupçon que l'on a, non ſans grande apparence, que la Reine a encore quelque mauvais deſſein, tant ſur Paris, que ſur d'autres Provinces, dont Bourdeaux & Aix ſervent de forts exemples. Il y en a pourtant ici qui diſent qu'elle ne reviendra point. *Non ſum de proſapia Prophetarum*: Je ne me mêle point de predire *in re tam fortuita*; mais je penſe que la néceſſité de ſes affaires l'y portant, elle viendra ici prier Dieu à notre Dame le 15. du préſent mois, où le 8. du futur, par la dévotion ſinguliere qu'elle a à cette bonne Mere de Dieu.

On dit fort ici que M. le Duc d'Orleans

fait tout ce qu'il peut, afin de faire ici ramener le Roi, & qu'il a dit au Mazarin qu'il falloit que cela fût pour le bien du Roi, & de tout le Royaume, qui lui a répondu, ha Mr. vous voulez donc tout perdre!

Pour réponſe à votre derniere du 30. de Juillet, Mr Riolan eſt bien fâché de la mort de M. Valerus de Leydeu; Il eſpéroit que cet Auteur examineroit ſa circulation, & en attendoit plus de lui, que de pas un. On dit que Veſlingius ſe prépare pour lui répondre, mais Mr. Riolan n'en fait pas grand cas. Je n'ai point vû depuis Mr. Becker; Je penſe qu'il eſt retourné à Orleans. Je vous dirai en paſſant de lui ce que j'en ai trouvé: Il eſt grand menteur, *& hoc ſæpius deprehendi*: & de plus encore *ſuo ſapit*, *nec habet ingenium practicum*: Il ne comprend pas mêmes les premieres véritez de notre métier. Pour Sebizius, je m'étonne qu'il manque d'Imprimeur pour ſon ſervice à Strasbourg, veu qu'il y en a tant, & qu'il a grand crédit en cette Ville; mais je ſuis en tout de votre avis touchant le mérite de ce Sebizius, que je revére fort, & que j'ai toujours fort eſtimé; Il me ſemble qu'il n'a rien fait que de fort bon, au moins tout ce que j'ai veu de lui, me ſemble bien curieux & fort élabouré.

Vous m'obligerez fort de m'écrire ce que vous trouvez à redire du Tître de mon Livre, que je vous ai envové: Il me ſemble que vous le louez trop, & néantmoins on m'a dit qu'il eſt trop long pour un petit Livre. *Vide an non quoque alium aliquem nervum in*

eo

eo deprehendas, & m'en parlez librement, afin que je vous reconnoiſſe mon ami parfait en cela, auſſi-bien qu'en toute autre choſe. Les méthodes de Friſimetica & de Pernumia, ne me déplaiſent pas ; mais néantmoins je ſuivrai la méthode ordinaire, & y donnerai bon ordre pour les tautologies, dont je dirai auſſi quelque choſe dans ma Préface, joint que *in tradendis artibus & diſciplinis, ſi eadem res variis in locis interdum repetatur, non eſt ſemper tautologia ; aut ſaltem crimen non eſt, ſi in proprio loco res doceatur.* J'ai deſſein de ne faire qu'un petit Livret de 12. ſols afin que perſonne ne puiſſe ſe plaindre de grande dépenſe à l'acheter, & qu'on n'ait guéres de choſes à me reprocher, ſi on ne le trouve bon : je l'amenderai néantmoins autant qu'il me ſera poſſible, mêmes je mettrai dans ma Préface, que ſi quelqu'un a regret de l'avoir acheté, que je m'offre de lui en rendre l'argent. Mais je vous prie, traittez-moi en ami, advertiſſez-moi de ce qui vous ſemble, dans le titre, que je vous ai envoyé, ou me dites quelque choſe touchant mon deſſein : *hoc debes amico* : de qui voulez-vous que j'attende de bons avis que de vous ? Et combien que je ſois naturellement fort docile, je vous avertis qu'il y a bien du monde, que je n'écouterois pas, s'il m'en vouloit donner, & au jugement duquel je ne m'arrêterai point.

Hier 6. d'Août fut rompu à la Greve un jeune voleur, qui a confeſſé d'avoir tué ſur les grands chemins 17. hommes l'un après l'autre : Perſonne n'a réclamé ce franc voleur, Combien qu'il ait été éxécuté à la veuë de

tout Paris au milieu de la Greve. L'Imprimeur Moret en a été quitte à meilleur marché, qui n'en eſt pas mort & ſe porte bien. Hier au matin un voleur qui avoit affronté un Orphevre d'un Diamant de grand prix, fut arrêté bien près du grand Chatelet, où on le conduiſoit : comme il ſe vid attrapé, il commença à dire que c'étoit pour un loyer de maiſon. auſſi-tôt une infinité de peuple ſe jetta ſur les ſergens, & délivra cet homme. Voilà comment l'injuſtice ſe couvre d'un faux manteau, *dum licet inſanienti plebeculæ vim ſuperiorem non agnoſcent.*

J'ai reçeu le Livre, que M. Falconet m'a envoyé en 3. volumes *de Philoſophia Epicuri*, & lui en ai écrit & remercié le même jour. Il me ſemble que c'eſt un bel Ouvrage. *Vaſtum pelagus, & ingens theſaurus amœna & omnigenæ eruditionis*; mais le tout ſeroit encore plus beau s'il conſiſtoit tout en un volume, dont les pages fuſſent plus grandes. Je ſouhaite à M. Gaſſendi longue & heureuſe vie ; afin qu'il puiſſe long-temps jouïr de l'honneur qu'il mérite d'un tel Livre.

Il y a eu du bruit à la fin du mois paſſé à Romorantin, petite Ville de Sologne, entre Bourges & d'Orleans : quelques Maltotiers y ont été tuez & maſſacrez. M. le Chancelier, qui connoiſſoit celui qui avoit été cauſe de ce tumulte, a bien prudemment donné ordre de l'attraper, ce qui a été fait, & a été conduit à Montargis, où ſon procès lui a été fait, & condamné à mort: mais quand on eſt venu pour l'éxécuter, le peuple l'a délivré comme l'Imprimeur de deça.

On

On dit que le Roi ſera ici pour la demi Août, à cauſe de la néceſſité de ſes affaires, dont tout le monde ſe rejouït de deça.

Une Dame m'a dit ce matin que la Provence étoit pacifiée, & que la Reine avoit approuvé & ratifié tout ce que M. d'Eſtempes de Valencey, Conſeiller d'Etat, y avoit négotié & reglé, & même que le Courier étoit parti d'ici pour s'y en retourner. Cette Dame eſt voiſine & bonne amie de Madame d'Eſtempes; C'eſt pourquoi j'en croi quelque choſe.

Je vous prie de dire à Meſſ. Ravaud & Huguetan, que Vlac, Libraire Anglois, m'eſt venu aſſeurer céans, que l'impreſſion du Sermertus de Rouën eſt faillie, & que Mr. Berthelin a tout mis bas, afin de n'avoir pas concurrence avec eux; que ledit Vlac déſire fort d'être en leurs bonnes graces, & que s'ils veulent il fera bien débiter de leurs Sermertus en Angleterre & en Hollande. Le Syndic des Librairès plaide ici contre ledit Vlac, qui l'a fait mettre priſonnier au Chatelet, & a été condamné à 100 florins d'amende; ils lui font encore d'autres procès pour d'autres articles, & entr'autres, ils ont ſaiſi ſur lui quelques Livres, où ſe ſont trouvez deux Exemplaires, *Euchiridii Anatomici & pathologici Jo. Riolani*, qu'ils ont imprimé depuis peu à Leyden *in* 8. avec des figures anatomiques. J'ai prié Mr. Meturas pour cet Anglois, qu'il n'intervint point en procès contre lui, qu'on lui abandonnoit les deux Exemplaires: Cet homme qui m'eſt obligé de pluſieurs façons, m'a fort bien dit qu'il en vouloit avoir raiſon tout du

long, qu'il y dépenſeroit plûtôt cent écus, & ainſi voilà comme régne parmi les hommes la charité Chrêtienne, & la reconnoiſſance.

Pluſieurs eſpérent ici le retour du Roi ſamedi prochain, ce que je ne croi pas encore, & beaucoup d'autres ſont de mon avis: néanmoins je le croirai dès que je le verrai: puiſſe t'il bien venir, & par ſon arrivée nous apporter la Paix générale & la tranquillité publique. On dit que le Mazarin s'en va dérechef à St. Quentin, & que le Roi n'a quant à ſoi que 4. Compagnies de ſon Regiment des Gardes, le reſte étant à l'Armée, & que cela l'empêchera de venir. *Vale vir Clariſſime, & me ama. tuus ex animo.* De Paris ce 10. Août 1649.

LETTRE XLII.

MONSIEUR,

Enfin la Reine eſt revenuë à Paris, & y a ramené le Roi, à la ſollicitation des deux Princes du Sang, qui l'y ont obligée, combien qu'elle n'en eût point d'envie, & le Mazarin encore moins. Il eſt ici arrivé le mecredi 18. de ce mois à huit heures au ſoir, dans un grand Caroſſe, qui étoit fort plein, dans lequel étoient entre autres avec lui, M. le Duc d'Anjou, M. le Duc d'Orleans, M. le Prince de Condé, & le Mazarin, qui étoit ſi honteux, qu'il ſe cachoit, & qu'on ne voyoit preſque point. Il y avoit auſſi la Reine, Madame la Ducheſſe d'Orleans, Mademoiſelle, &

& Madame la Princeſſe de Condé la Douairiere, on y adjoute encore M. le Maréchal de Villeroi. Pluſieurs Compagnies de la Ville lui furent au devant, & entra par la ruë St. Denis, fut tout du long de la ruë juſques par de là les Innocens, puis entra dans la ruë de la Ferronnerie, (en laquelle fut tué le feu Roi Henri quatre) & paſſant tout le long de la ruë St. Honnoré, s'en alla entrer dans le Palais Cardinal, & tout ce voyage ſe fit avec tant d'acclamations du peuple & tant de réjouïſſance, qu'il ne ſe peut davantage; moi-même qui vous parle, qui hais naturellement les Cérémonies & les grandes aſſemblées, voyant le grand bruit qu'il y avoit dans la Ville, & la part du contentement, que tout le monde y prenoit, j'y fus auſſi, & y vis du monde de toute façon au plus grand nombre que je vis jamais. La Reine dit le ſoir en ſoupant au Palais Cardinal, qu'elle n'eût jamais crû que le peuple de Paris eût tant aimé le Roi. Dès ce même ſoir, M. le Duc de Beaufort fut ſaluer le Roi & la Reine, qu'il n'avoit point encore vûs, depuis qu'il fut ſorti du bois de Vincennes; mais il ne vid point le Mazarin: Néanmoins par l'accord que M. de Vendôme ſon Pere a traité pour lui avec la Reine, il eſt accordé & a promis qu'il ira voir ledit Mazarin, quand la Reine le lui voudra commander. Dès le lendemain jeudi 19. Août tous les Ordres & les Compagnies de la Ville furent ſaluer & complimenter la Reine de ſon retour, & d'avoir ramené le Roi à Paris. M. le Coadjuteur (qui avoit fait ſon accord un mois devant, & qui pour cet

effet avoit tout exprès fait un voyage à Compiegne) l'a harangué au nom du Clergé, M. le premier Préſident pour le Parlement ; M. de Nicolaï, premier Préſident de la Chambre des Comptes pour ſa Compagnie ; M. Amelot, premier Préſident de la Cour des Aides, pour la ſienne; M. le Lieutenant Civil pour le Châtelet ; M. le Prevoſt des Marchands & les Echevins pour l'Hôtel de Ville. Ce dernier eſt loué d'avoir fort bien parlé; mais ſur tout a été remarqué & hautement loué par tous les Auditeurs; M. de Nicolaï à fait une fort bonne harangue à la Reine, touchant ſa Régence & les Loix de bien régner, & lui a montré comment de tout tems, les Rois n'ont été malheureux que par les mauvais Conſeils qui leur ont été donnez & ſuggerez par des Conſeillers ignorans & intereſſez. Le même homme qui a ouï toutes les harangues, dit que le Mazarin n'a aſſiſté qu'à quelques-unes d'icelles, & qu'il eſt fort triſte, pâle & défait. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt choſe certaine, que c'eſt bien malgré lui que le Roi & la Reine ſont revenus à Paris, & qu'il l'eût empêché s'il l'eût pû. Il eſt l'objet de la haine publique, & eſt en chemin de devenir auſſi malheureux qu'ait jamais été le Marquis d'Ancre. Trois jours avant ſon arrivée, il fit encore tout ce qu'il put à Compiegne, pour empêcher ce retour, & avoit gagné la Reine à cet effet ; mais les deux Princes ont renverſé tous ſes deſſeins: & a été trop heureux d'avoir ſa part dans le Caroſſe du Roi, *in quo uno*, il a trouvé ſon aſſurance. *Varia de illo circumferuntur de quibus dies diem docebit.* On dit

dit que les Princes ne le gardent, que pour le manger bien-tôt, & qu'ils le ſouffrent, comme Dieu ſouffre le pêché, pour enfin le punir. Quoi qu'il en ſoit, le pauvre Diable traine ſon lien, & croi qu'il ne l'échapera point : tôt ou tard cela lui arrivera : Il eſt trop haï, & eſt cauſe de trop de malheurs : J'aime mieux être pauvre maître des arts, comme je ſuis, voire même être condamné au pain & à l'eau, pourveu que je ſois dans mon étude, que d'être Mazarin, & autheur de tant de maux, comme eſt ce malheureux Miniſtre. Je vous baiſe les mains, *Et niſi grave ſit*, à Meſſ. Gras, Falconet & Garnier, avec proteſtation que je ſerai toute ma vie ; Monſieur, Votre très-humble & très, &c. De Paris ce 20. d'Août 1649.

LETTRE XLIII.

MONSIEUR,

Je vous écrivis le 20. d'Août pour vous donner avis du retour du Roi en cette Ville, dont il y eut, & y a encore grande réjouïſſance ; Je vous dirai enſuite de cette arrivée, que le Roi a été à cheval par la ruë de St. Honnoré & St. Antoine aux Jeſuites, le jour de St. Louïs, accompagné de pluſieurs grands de la Cour tous à cheval, & entr'autres de Meſſ. les Princes de Condé, de Conti, de Chevreuſe & d'Elbeuf ; Il y eut tant d'acclamations, & de réjouïſſance de tous côtés, de ce que le Roi ſe montroit ainſi, que je

ne le puis assez vous l'exprimer. La Reine recommence d'aller à la Messe, les Samedi à notre Dame, ménant le Roi dans son Carosse, pour faire continuer au peuple ses rejoüissances. Le Cardinal Mazarin est ici caché dans la maison du Roi & de la Reine, & enfermé dans le Cabinet, comme il est ordinairement, & moins en danger d'être surpris ou attrapé, par le grand nombre d'ennemis qu'il a & à la Cour & ailleurs, qu'il ne seroit à Fontainebleau, où il faudroit quelquefois par compagnie & divertissement aller tantôt à la promenade, & tantôt à la chasse, en quoi il seroit toujours obligé de se fier à la fidélité des Courtisans, qui est un mauvais garant, doresnavant que le Roi est ici : On ne parle plus de la Paix generale, mais seulement d'Aix & de Bordeaux, où les pauvres gens patissent bien, sans être secourus, par la tyrannie des Gouverneurs de ces deux Provinces, que néantmoins le Mazarin n'appaise point, ce qui me fait douter de la bonté & de la fidélité de son intention, & qui est ce qu'il devroit faire, afin de se faire aimer, puisqu'il n'a ni n'aura de long-temps le moyen de se faire craindre comme il a pû faire par ci-devant.

Il y a ici un Livre nouveau in 8. d'environ 23. feuilles, fait par Mr. Chanet, sçavant & excellent Medecin de la Rochelle, j'en ai mis un tout relié pour vous en votre pacquet. Il est intitulé *Traitté de l'Esprit de l'homme & de ses fonctions*; mais à propos de Livres, je n'ai point encore reçeu le *Perdulcis* de Mr. le Quarteron; Croiriez-vous bien qu'il fut per-

perdu ? *non puto.* Il y a ici un Livre nouveau intitulé *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*, depuis le 6. de Janvier juſques à la déclaration du 1. Avril 1649. Le Livre eſt de 492. pages, l'Autheur eſt un honnête homme de mes amis ; mais Mazarin, qui eſt un parti duquel je ne puis être ni ne ſerai jamais : *imo*, il ne s'en eſt fallu que cent mille écus de mon patrimoine que je n'aye été Conſeiller de la Cour, & que je n'aye été frondeur auſſi généreux & auſſi hardi que pas un. Il en a fait tirer 250 Exemplaires, & l'a préſenté au Cardinal Mazarin à l'examiner, *quo facto*, s'il eſt approuvé, il le mettra au jour, & m'en donnera encor un Exemplaire, que je vous ai dédié comme à la fleur de mes amis. Tout au pis aller étant en vente nous en aurons pour de l'argent: tandi-que le Cardinal Mazarin le lit pour en donner la permiſſion de le vendre, nous ſommes cinq de ſes amis qui avons auſſi commiſſion de l'éxaminer, dont Meſſ. Dupuy ſont l'un, M. Talon Avocat General, l'autre, je ſuis le 3. les deux autres ne m'ont pas été revelez. Je le ſçaurai néantmoins tout à la fin. Là dedans ſont introduits deux vendeurs de pieces Mazarines (qui eſt une eſpece de gens qui ont bien gagné leur vie pendant les 3. mois de notre guerre) l'un deſquels accuſe le Mazarin, & l'autre le deffend chaudement & plaiſamment, & combien que le ſujet me déplaiſe, la Lecture du Livre ne laiſſe pas de m'être fort agréable, *tum ratione Authoris amici ſuaviſſimi, tum ratione variæ doctrinæ, & multiplicis eruditionis quæ undequaque pralucet*, avec

grande quantité de belles & rares curioſitez, que vous aimez bien. Voilà ce que je puis vous en dire pour le préſent. Le Parlement de Paris s'eſt ici fort tremouſſé & remué, pour témoigner à ceux de Bourdeaux que l'on tâchoit de les ſervir, & ſecourir ou aſſiſter dans leur néceſſité; mais M. le premier Préſident, qui eſt une créature Mazarineſque, & M. le Chancellier, qui ne vaut pas mieux, ont differé tant qu'ils ont pû; Enfin l'Aſſemblée a été concluë & arrêtée de toutes les Chambres, comme le déſiroient les gens de bien, & dès le même jour la Reine ſignifia au Parlement, que les Députez des Chambres euſſent à l'aller trouver dès le lendemain à onze heures du matin, qu'elle vouloit elle-même entendre leurs plaintes, & y ſatisfaire, qui n'étoit pas choſe mal-aiſée, veu que le jour d'auparavant, le Courier étoit parti pour Bourdeaux, avec les Articles de Pacification de la part du Conſeil. On dit auſſi que Provence eſt en paix; que la Déclaration du Roi a été verifiée & enregiſtrée au Parlement d'Aix, qu'ils ont poſé les armes de part & d'autre, que l'honneur de la paix, & de la victoire eſt demeurée du côté du Comte d'Alais; mais qu'en récompenſe, le Parlement n'a pas de Semeſtre, & qu'il eſt délivré de ce ſupplice, qui lui étoit préparé. M. le Comte d'Alais a eu l'avantage, à ce qu'on dit, en ce Traité, pour avoir été porté dans le Conſeil par M. le Prince de Condé, qui eſt ſon Conſin. Je ſuis de tout mon cœur & ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 3. de Septembre 1649.

LET-

LETTRE XLIV.

MONSIEUR,

J'ai été visité par un Chirurgien de votre Ville, nommé Mr. Bailly, natif d'Alençon, de la part de Mr. Garnier, votre Collegue, qui est son bon ami, & son allié, lequel Chirurgien m'a bien dit du bien de vous, dont j'ai été très aise, & de Mr. Falconet aussi, & à ce que j'en ai pû comprendre, il n'aime ni ne fait pas grand état d'un qui fait le fin en votre Ville, nommé Mr. Guillemin, duquel j'ai maintes fois ouï parler à des Lionnois de deça, comme d'un grand personnage & d'un Medecin de haute gamme.

Il y a ici un plaisant procès entre les Libraires; Le Sindic a obtenu un nouvel Arrêt, après environ 30 autres, par lequel il est deffendu à qui que ce soit, de vendre ni d'étaller des Livres sur le Pont-neuf: il l'a fait publier, & a fait quitter ce Pont-neuf à environ 50 Libraires, qui y étoient, lesquels sollicitent aujourd'hui pour y rentrer. Mr. le Chancellier, le premier Président, le Procureur General & toute la Cour sont pour le Sindic contre ceux du Pont-neuf, à qui on a fait entendre que la Reine vouloit que cela allât ainsi. Maintenant les valets de pied du Roi qui tiroient tous les ans quelque profit de ces Libraires, un certain nombre de pistoles pour le droit de leurs boutiques, sollicitent pour leur profit envers la Reine, laquelle in-

failliblement ne caſſera point l'Arrêt de la Cour pour ces gens-là : & par proviſion, de peur que quelqu'un ne ſe ſaiſit de ces places vuides, ils y ont mis une eſpéce de nouveaux Marchands de bas de ſoye, je penſe qu'à la fin les frippiers s'y mettront. En bonne juſtice il ne devroit y avoir ſur le Pont-neuf aucun Libraire, pour les friponneries, que ceux qui y ont été par cidevant, y ont exercées, veu qu'ôté quelque defroc de nouvelle bibliotheque, qui y venoit quelquefois, on y vendoit trop de Livres imparfaits & dérobez, que les valets, les ſervantes & les enfans des familles y portoient tous les jours, & de tous côtez, ſans aucune punition.

Le Cardinal Mazarin a encore remis ſur le tapis le mariage de ſa Niece l'aînée avec M. le Duc de Mercœur; mais on dit qu'il ne ſe fera jamais, à cauſe que M. le Prince s'y eſt tout-à-fait oppoſé & bandé contre : cela fait penſer que ce Prince a quelque deſſein contre le Mazarin & ſa fortune. Il y en a encore d'autres raiſons qui font penſer la même choſe. Le Roi, la Reine & toute la Cour ſont ici, & font bonne mine, combien qu'ils n'ayent guéres d'argent : On ne laiſſe point de dire que le mariage ſe fera, & que Madame de Vendôme, qui eſt allée aux eaux de Bourbon a, *quamvis invita*, ſouſigné les articles, d'autant que M de Vendôme l'a ainſi déſiré : On dit auſſi que pour cet effet M. de Beaufort quitte l'hôtel de Vendôme, & qu'il a loué une grande maiſon, qui étoit vuide dans le cœur de la Ville, ſçavoir au Cloître de St. Me-

Mederié, qui eſt celle de feu M. de Caumartin, Garde des ſceaux, qui y mourut l'an 1622. & où ſa femme n'eſt morte que depuis deux ans. On dit même que la vaiſſelle d'argent, qui doit faire l'ameublement de ce mariage en partie, ſe fait chez le bon homme M. de la Haye orpheure ; *dicitur tamen Condæus adhuc reclamare*, ſur quoi l'on n'oſeroit dire s'il ſe ſera, ou non. Les Libraires du Pont neuf ont trouvé un ami vers la Reine, qui a obtenu pour eux encore un terme pour 3. mois, c'eſt-à-dire, juſqu'à Noël, afin que durant ce temps-là ils puiſſent trouver des boutiques : C'eſt M. Saintot, Maître des Cérémonies, qui leur a fait ce plaiſir, & je doute doresnavant, ſi on pourra jamais les en chaſſer. Pour réponſe à la votre, j'ai regret de n'avoir dit adieu à M. Marion ; je me repute malheureux que je ne ſuis preſque jamais au logis, d'où vient que j'en perds de très bonnes occaſions, & ai du regret pour celle-là plus que pour toute autre : C'eſt un mal qui m'eſt commun preſque toute l'année, que je n'ai gueres le loiſir d'être céans, que le ſoir & le matin : Je vous prie de lui témoigner le regret, que j'en ai, & que je ſuis ſon très humble ſerviteur. Je fais état de lui, à cauſe de lui même, & pour l'amour de vous, qui m'avez fait l'honneur de me donner ſa connoiſſance, joint qu'il eſt homme déniaiſé, *nec publici ſaporis.*

Le Mazarin eſt ici avec martel en tête, pour le mariage de ſa Niece, lequel déplait à M. le Prince, tandiſque tous les Officiers de la Cour ſe plaignent, de ce qu'ils ne reçoi-

çoivent pas un ſol de leurs gages, & que le nombre des mal-contents eſt infini. Le Chevalier de Guiſe demande auſſi une Abaye en la Ville d'Eu, que le Mazarin a donné à M. le Tellier, Secretaire d'Etat, ſa créature, pour un de ſes enfans. Ces Guiſars font du bruit, ménacent & ſe plaignent haut, que s'il n'ont grand pouvoir, au moins peuvent-ils augmenter le nombre des mal-contents : Cette Abaye eſt dans une Ville qui leur appartient ; ils ont ménacé le Cardinal Mazarin, de tuer tous ceux qui y viendroient pour en prendre poſſeſſion. Le bourgeois de Trinacrie ſe conſerve véritablement, mais ce n'eſt pas ſans peine, & en aura encore bien d'avantage s'il veut aller juſqu'au bout, *multis aerumnis premitur imò opprimitur*, & ne s'en faut plus que l'accablement dernier, qui acheve la Cataſtrophe, *& claudat fabulam*: ce qui peut arriver & vraiſemblement arrivera.

Pour *Quinte Curce*, êtes-vous bien aſſuré qu'il ait vecu ſous Tibére ? Il y en a qui diſent ſous Auguſte, à cela pouſſés pour ſa belle latinité ; d'autres comme vous ſous Tibére, & d'autres ſous Veſpaſien avec quelque apparence de raiſon : *Et veré in re dubia, varia ſunt hominum Judicia.* J'ai eu autrefois un Regent qui avoit une étrange opinion de Quinte Curce, il diſoit que c'étoit un Roman ; que le latin en étoit beau ; mais qu'il y avoit de grandes fautes de geographie ; il y en a une énorme, entr'autres dans le 7. Livre, lorſqu'il parle de ces Scythes, lorſqu'ils vinrent prier Alexandre le Grand, de ne point paſſer le Tanaïs, pour entrer dans leur

leur Païs. Ce fleuve s'appelloit Jaxartes, & non point le Tanaïs, qui vient de la Moscovie, se jette dans le Palus Meotis, & sert à faire la separation de l'Europe avec l'Asie, & séparant la Sythie Europeane d'avec l'Asiatique : Et pour vous montrer que cela est vrai, Alexandre le Grand n'ayant pas trouvé son compte, après avoir passé cette riviere, il revint incontinent *in Regionem Sacarum*, & de là entra dans les Indes Orientales, & tout cela est très éloigné du vrai Tanaïs. Le même maître nous disoit que l'Autheur de ce Livre étoit un sçavant Italien, qui fit ce Livre il y a environ 300. ans : prenez de cela que nul Ancien n'avoit cité Q. Curce : qu'il étoit-là dedans parlé des fleuves Indus & Ganges & autres pieces des Indes, qui étoient inconnus à ces Anciens, qui ont vêcu devant Ptolomée, lequel est le premier & le plus ancien Autheur *qui meminerit Sinarum.* Juvenal, qui vivoit tant soit peu devant, a dit. *Quid Seres, quid Traces agant. Meminit quoque Plinius Serici Oceani. Seres illi*, sont les habitans du Païs de Cathai, qui est une Province très grande de l'Asie majeure dans la Sythie, au dessus de la Chine, en tirant vers le Pole. *Sed nemo meminit Sinensium vel Sinarum ante tempora Ptolomei &c.* : mais tout cela est une controverse, pour laquelle nous n'irons pas sur le pré : *imò tuo judicio cadam aut stabo*, & n'en croirai que ce qu'il vous plaira. Le Jesuite Raderus, qui a commenté Q. Curce, n'oseroit de finir en quel temps il vivoit ; c'est une des difficultez dont j'espere de voir & d'apprendre la solution dans l'édition qui se

fait

fait en Hollande du beau Livre de feu M. Voſſius, *de Hiſtoricis Latinis*, auquel Ouvrage, ſi l'Autheur a mis la derniere main, il y aura bien moyen d'apprendre d'autres gentilleſſes. Et c'eſt aſſez de Q. Curce, je reviens à votre Lettre.

Je ſuis bien aiſe que votre Sermertus roule toujours, & ſouhaite fort qu'il ſoit achevé; Quand penſez-vous que ce ſera? Chaque Tome aura-t il ſa table? Mr. Ravaud par ſa derniere m'a mandé, qu'il me prioit de leur accorder que ce Livre me fût dédié. Qu'en dites-vous? Donnez-moi votre conſeil là-deſſus, afin que je n'y faſſe point de faute, indiquez-moi charitablement ce que je dois répondre: *Et in iſta difficultate fac me participem tuæ ſapientiæ*, afin que je leur faſſe là-deſſus une réponſe qui ne vous déplaiſe point. *Age amicum*, & me conſeillez en ami.

Quand vous écrirez à M. Bauhin mon ancien ami (c'étoit l'an 1624.) je vous prie de lui faire mes très-humbles recommendations. Je me ſouviens d'avoir ouï parler & même d'avoir veu le Traitté de *Sermertus de origine & naturâ animarum in brutis*, &c. Je ſouhaite fort que ce Traitté, qui eſt de ſoi fort curieux, entre dans votre édition.

L'autre point eſt que M. Mosnier, ami de M. Duprat, me vient de donner advis qu'un ſien ami Chirurgien à Lion, nommé M. Hebert, l'a averti qu'on imprime à Lion un Livre contre moi, intitulé *Patinus fuſtigatus*, dont l'Auteur eſt un nommé Arnaud, Medecin de Montpellier. Cette nouvelle ne m'étonne, ni ne me ſurprend pas. *Novi contentioſum*

tioſum ingenium infælicis ſeculi, ad quod me Deus reſervavit : mais en attendant que je puiſſe voir ce chef d'œuvre, je vous prie de m'enſeigner qui eſt cet Arnaud, de quelle vie, & de quel âge, quel eſt ſon deſſein, ſi le pouvez ſçavoir, pourquoi il écrit contre moi ; ſi c'eſt en faveur des Chimiſtes, ou des Apothicaires, ou ſi c'eſt qu'il entreprenne de refuter toutes les véritez, que j'ai miſes en mes deux Théſes : ou bien, ſi c'eſt contre mes mœurs, & ma perſonne : S'il me dit des injures, je les lui laiſſe & lui pardonne, s'il me dit des véritez & des raiſons, deſorte que j'y puiſſe apprendre quelque choſe, je lui en ſçaurai gré: s'il mérite réponſe, je la lui promets, pourveu que j'en aye le loiſir.

Si le Pere Vavaſſeur a picqué dans ſon Li- M. Rigaud, il eſt homme à ſe deffendre. Ce Pere eſt celui-là même qui a fait des Oraiſons, que je vous ai autrefois envoyées. Il eſt vrai que l'Imperatrice eſt morte. Mr. Moreau eſt en fort bonne ſanté, Dieu merci : nous nous ſommes rencontrez en conſultation depuis un mois plus de dix fois, & quelquefois auſſi avec M. Riolan : ne penſez-vous pas que nous euſſions fait un bon trio.

On vient de me dire que le grabuge de la Cour eſt appaiſé, & que M. le Prince s'eſt contenté du Gouvernement du Pont de l'Arche, pour M. de Longueville, à qui on l'avoit promis à Paſques dernieres, aux Traittez de Paix, & que le mariage de la Mazarinette avec Mr. de Mercœur ſe fera la ſemaine qui vient. On dit auſſi que la peſte eſt bien fort à Rouen, & que le Duc de Mercœur

cœur ſera Vice-Roi de Catalogne, & qu'il partira dès huit jours après ſes noces, pour y aller, & voilà tout ce que je ſçai. Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſuis de toute mon affection, Mr. &c. De Paris ce 17. Septembre 1649.

LETTRE XLV.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, le Prince de Condé a fait un peu le méchant, & empêché juſques ici le mariage de Mr. de Mercœur avec la Mancini. Outre la mort de l'Imperatrice qui eſt ici toute commune, les nouvelles portent que l'Archiduc Leopold a défait, entre Bruxelles & Condé, trois Regiments des Troupes d'Erlac, avec tout leur bagage perdu, qu'ils avoient volé entre l'Allemagne d'où ils venoient & la Flandre où ils ſont peris, c'eſt-à-dire en Bourgogne, Champagne & Picardie: Et ainſi, *quod non capit Chriſtus, capit fiſcus.* Un ſçavant perſonnage Theologien à Louvain, & grand Janſeniſte, nommé *Libertus Fromondus*, y a fait imprimer depuis peu un Livre beau & curieux, intitulé *Philoſophia Chriſtiana de anima*: il n'y en a point encore ici, mais j'eſpére qu'on nous en envoyera: l'Autheur eſt un homme illuſtre, qui a par ci-devant écrit des Méteores in 4. Le Prince de Condé a fait donner à M. de Longueville ſon beaufrere, le Gouvernement du Pont de l'Arche, qu'on lui avoit promis à la derniere Paix:

Paix : le Chevalier de Guiſe a eu auſſi malgré le Mazarin, l'Abbaye d'Eu, qu'il avoit demandée, ſi bien que l'on extorque plûtôt que l'on n'obtient ce que l'on déſire, pourveu que l'on puiſſe faire peur. Le Cardinal Mazarin eſt au lit, où, dit-on, il eſt fort malade : les uns diſent que c'eſt la goûte, les autres que c'eſt le regret qu'il reſſent en l'ame *abeuntis fortunæ*, & du danger où il ſe void, ayant pour ennemi le Prince de Condé, duquel, à cauſe qu'il fait tant le mauvais, on a déliberé depuis huit jours, *ne in poſterum ferociat*, ſi on ne l'arrêteroit point priſonnier ; mais on n'a pas oſé l'entreprendre, pour la peur qu'ils ont que M. de Beaufort, qui eſt ici en grand crédit dans la Ville & parmi la populace, ne faſſe ſoulever tout le monde, lequel étant arrêté feroit infailliblement rendre le priſonnier, & iroit plus outre aux dépens du Mazarin & de ſes autres ſuppoſts: Si bien qu'ils ſont retenus par la juſte apprehenſion qu'ils ont de voir dérechef de nouvelles Baricades, comme ils en virent l'an paſſé. On a mis ſur le tapis d'établir un Conſeil de ſix habiles hommes, qui ont été cherchez & propoſez ; mais il n'en a été rien conclu, d'autant que la Reine a déſiré que le Mazarin fût un de ceux-là. Je ne ſçai point quel progrès prendra cette affaire à l'advenir, mais ſi les deux Princes demeurent unis enſemble contre ce Miniſtre prétendu beau & bon, il y a de l'apparence qu'ils l'emporteront. L'Abbé la Riviere eſt tout-à-fait contre le Mazarin, & porte fort ſon maître Gaſton à être du parti de M. le Prince ; mais

ce

ce qui m'en déplait c'eſt que toutes ces bonnes réſolutions ſe peuvent évanouïr ou relâcher par un ſac de piſtoles, une bonne Abbaye, un Evêché, ou un Chapeau de Cardinal, qui ne devroient être que la récompenſe de la vertu : mais tout eſt changé.

Monſ. de Longueville eſt ici attendu pour demain ; les ſiens qui étoient de deça ſont allés au devant de lui : Je penſe qu'il vient exprès pour fortifier le parti de ſon beaufrere M le Prince : Il y a un autre bruit à la Ville, c'eſt que le Prevoſt des Marchands a fait arreter priſonnier des cinq Adjudicataires des Gabelles, les quatre qui ſe ſont préſentez à l'Aſſemblée de Ville, ſçavoir Bonneau, Marin, Richebourg & Meraut : Roland qui eſt le cinquiéme s'eſt échapé. Ces quatre demandoient à quitter & abandonner leur Bail des Gabelles, veu que les greniers à ſel de la plus part de la France, ne leur rendent que la moitié de ce qu'ils avoient accoutumé : M le Chancellier leur avoit déja répondu au Conſeil, que c'étoit une ferme qu'ils tenoient, & qu'ils devoient payer bon an, mal an ; que quand ils avoient gagné pour une année deux & trois millions, on ne leur en avoit rien dit : On leur a bien reproché autre choſe en l'Hôtel de Ville : on leur a ſoutenu, qu'ils étoient eux-mêmes cauſe des Barricades de l'an paſſé, & de la Guerre de cette année, du Siege de Paris, de toutes les émotions de la Campagne, que le faux ſel & les fauxſauniers étoient reduits par la Guerre qu'ils avoient ſuſcitée, que comme ils étoient cauſe de tant de malheurs publics, il étoit raiſon-

ſonnable qu'ils en pâtiſſent, après en avoir tant fait pâtir d'autres : Ils ſont donc dans l'Hôtel de Ville ; mais le peuple ſe plaint que l'on ne les meine point dans la Conciergerie, afin que leur proces leur ſoit fait, comme à des voleurs publics. Ils ont interêt d'être tirez de là, de peur que le peuple, les rentiers, les bateliers & autres mal-contens, ne faſſent irruption dans l'Hôtel de Ville, & que par quelque émotion ils ne les aſſomment. On dit que M. le Prince demande trois choſes, ſçavoir qu'au lieu du Mazarin, un Conſeil ſoit établi de ſix grands hommes d'Etat, qui gouvernent & remettent toute la France en bon train 2. Qu'on faſſe recherche de tous ceux qui ont manié & volé les finances depuis l'an 1642. 3. Qu'on puniſſe ceux qui ont empêché la Paix generale depuis trois ans : Gaſton tient encore le parti du Mazarin, & c'eſt-ce qui retarde & affoibli le parti de M. le Prince. M. de Longueville eſt arrivé qui pourra bien le fortifier : & c'eſt ce qui nous fait eſpérer que nous verrons quelque choſe de nouveau la ſemaine qui vient. On dit que le premier Préſident du Parlement a parlé aujourd'hui bien fort contre le Mazarin, & qu'il eſt aparemment du parti de M. le Prince, duquel il a toujours été ami.

Il y a quelques honnêtes gens à Paris tous d'un parti, c'eſt-à-dire, ennemis du Cardinal Mazarin, qui envoyent & diſtribuent à leurs amis un nouveau Libelle, intitulé *le Courier du Temps apportant des nouvelles de tous les Cantons de l'Europe* ; Il eſt en 8. demi feuilles in 4. Je ne doute point que les Imprimeurs ne le contre-

trefaſſent ; chaque article eſt contre le Mazarin , & chaque Province dit quelque mal de lui. Ce Miniſtre Italien ayant veu ce Libelle, a été fort irrité contre ceux qu'il en ſoubçonne les Auteurs ; mais de malheur pour lui, il n'a plus de crédit, pour s'en pouvoir vanger, comme font les Italiens très volontiers.

On dit ici que le Pape veut diminuer ce grand nombre de Moines, qui eſt prodigieux & effroyable , & qu'il en a retranché de ſept ſortes, & entr'autres les Carmes déchauſſez, les Barnabites, quelques Moines de l'ordre de St. Benoiſt , quelques autres de celui de St. François & autres, & qui plus eſt , qu'il ne veut plus que l'on en reçoive aucun à faire profeſſion, qui n'ait atteint l'âge de 22. ans, & ce ſeroit là le vrai moyen de diminuer ce grand nombre. *Amen* Je vous baiſe les mains de toute mon affection, & ſuis, &c. De Paris ce 24. Septembre 1649.

LETTRE XLVI.

MONSIEUR,

Outre ma Lettre du 22. de Septembre , que recevrez quand & celle-ci, je vous dirai que le bruſt de la Cour porte que les deux Princes ont accordé avec la Reine , laquelle ſe retient le droit de la collation des bénéfices vaquans; mais pour les affaires d'Etat , elles ſeront doreſnavant régies par quatre Conſeillers, qui n'ouvriront aucuns pacquets, ni ne feront aucunes dépêches ni réponſes , que par

par l'advis desdits deux Princes, & cela ſe dit bien; mais nous ne voyons pas qu'il s'éxécute de la ſorte: toute la querelle du Prince de Condé eſt un miſtére. Nous avons ici nouvelles de Rome que *Famianus Strada* y eſt mort. C'eſt celui qui nous a donné deux volumes *de bello Belgico*. Le Pere Petau, qui eſt ici un des plus éminens de la Societé, qui a fait imprimer entre autres choſes, *dogmatum Theologicorum partes tres*, fait ici imprimer deux volumes *de Incarnatione*. Et combien que ſa préſence ſoit ici néceſſaire en apparence, pour la correction de ſon Livre, il abandonne néantmoins tout, & part dans 8. jours pour s'en aller à Rome en qualité de Député, pour y aſſiſter au nom de ſa Province à l'élection d'un Général. Il a fait quantité de petits volumes, & outre plus, il fit ici imprimer, il y a plus de 30. ans, deux volumes in folio, *de doctrina temporum*, dans leſquels il a combatu à outrance, ſinon de raiſons, au moins d'injures, l'incomparable Joſeph Scaliger; Et néantmoins, ſoit qu'il ait trop dit d'injures, ou qu'il n'ait pas bien pris ſes meſures, faute de raiſon, ſa doctrine n'a pas été bien ſuivie, & ce ſien Livre n'a pas été de bon débit: j'apprens même que ſes 3. tomes *Dogmatum Theologicorum*, ne ſont pas bien reçeus en Théologie, & que le Libraire n'eſt pas bien content du débit qu'il en a: & toutefois les Jeſuites ne laiſſent pas de l'éxalter comme un prétendu parfait, & comme le plus grand homme qui ait jamais été. Il avoit fait amitié avec feu Mr. Grotius. Comme je viſitai un jour ce M. Grotius, je vis ces 3. tomes

ſur ſa table ; je lui en demandai ſon avis, il me répondit ſur le champ, le Pere Petau, qui eſt mon ami, me les a donnez, je les ai lûs tous entiers: c'eſt un étrange fatras, cela n'eſt point la Théologie ; il n'y a là-dedans qu'une choſe de bien, c'eſt que l'Auteur entend bien le Grec, lequel y eſt fidélement traduit. *Sed ſic ſodes; ſi moroſus aliquis cenſor mearum Epiſtolarum interveniret, & quæreret cui bono & quorſum tam multa de Petavio? ſtatim illi reſponderem, nec aliter poſſem: adeò mihi ſuave eſt & jucundum colloqui cum amico, & quoniam mihi deeſt quod ſcribam, ad ejusmodi nugas confugiam, quibus impleam paginam.* Je veux vous faire part, comme au meilleur de mes amis, d'une choſe qui m'eſt arrivée cette ſemaine avec joye & contentement. Ne penſez pas que ce ſoit une ſucceſſion : ce n'eſt rien de pareil, & néantmoins j'en ſuis tout réjouï, c'eſt que l'Incomparable M. de Saumaiſe m'a envoyé une belle Lettre écrite de ſa main, par laquelle il me recommande fort pathetiquement un jeune homme Allemand, porteur d'icelle, qui vient ici pour étudier en Medecine, à quoi il a déja commencé *in variis Academiis Germaniæ*, à ce qu'il dit. Sa Lettre eſt toute belle & courtoiſe : & au bas d'icelle ſont les mots ſuivans. „ Si vous me demandez ce que „ je fais à préſent, je ſuis ſur l'apologie que „ le Roi d'Angleterre m'a chargé de faire „ pour le feu Roi ſon Pere : elle s'imprime & „ ſera bien-tôt achevée. C'eſt un ſujet aſſez „ chatouilleux, & qui ne contentera pas tout „ le monde. Pour moi je ſerai toujours con- „ tent, quand vous me ferez la faveur de „ croire que je ſuis, &c. J'ai

J'ai promis à cet Allemand que je ferois pour lui, & à cauſe de M. Saumaiſe, tout ce qu'il voudroit, & lui ai parlé comme fit le Soleil à Phaëton.

Quoque minùs dubites, quodvis pete munus, & illud
Me tribuente feres, promiſſi teſtis adeſto.
Diis juranda palus, oculis incognita noſtris.

C'eſt pourquoi je lui ai offert ce qu'un certain promettoit & offroit dans Terence, *rem, opem, operam & conſilium*, & de l'argent auſſi quand il en voudra. Il demande à voir des diſſections anatomiques, des operations de Chirurgie, des diſputes en nos Echoles, quelqu'entrée dans les Hoſpitaux; Il aura tout cela & plus: je lui ai promis par deſſus le marché que je le menerai voir quelques malades avec moi, & que je lui ferois voir de nos conſultations, où entr'autres il connoîtra Meſſ. Riolan, Moreau & autres. J'ai fait réponſe audit M. Saumaiſe, & comme j'ai porté ma Lettre chez M. de Sarau, Conſeiller de la Cour, ſon ami & le mien, pour le prier de mettre la mienne dans ſon pacquet: il m'a appris deux choſes, dont je veux vous faire part. Pour la 1. ce ſont deux vers, qu'il a fait mettre ſur le Tableau dudit M. de Saumaiſe, que voici.

Quantum ſcire hominem divina potentia vellet,
Oſtendit terris, Salmaſiumque dedit.

L'autre eſt que les Elzevirs s'en vont r'imprimer en Hollande les Epitres Latines de

M. Grotius en un gros volume in Quarto, en ayant grande quantité qu'ils ont recouvrées deça & de là : Il m'a dit auſſi que l'on a trouvé chez M. Grotius, après ſa mort, des Lettres de feu M. Voſſius, aſſez pour en faire 3. volumes, & qu'elles ſont toutes très bonnes, comme auſſi celles de feu M. Grotius chez M. Voſſius, & que tout cela s'imprimera, voilà des nouvelles qui me réjouïſſent.

J'ai ce matin rencontré dans la ruë un Béneficier Angevin, homme de ſçavoir & d'eſprit nommé M. Meſnage; lequel m'a dit que M. Heynſius le fils (duquel il étoit ici fort l'intime) lui avoit écrit depuis huit jours, qu'il s'en alloit faire un voyage en Suéde pour y voir la Reyne, laquelle a envie de le voir, & qu'il eſpére d'obtenir d'elle, qu'il ſera payé de quelque ſomme notable, qui étoit deuë à ſon Oncle Janus Rut-Gerſius, frere de ſa Mere, lequel a été par ci-devant Ambaſſadeur du Roi de Suede vers les Etats d'Hollande, Vous pouvez avoir veu *varias Lectiones illius Rutgerſii* in 4. Ce n'eſt pas un mauvais Livre pour ce qu'il contient.

Pluſieurs Grands Seigneurs font ici des aſſemblées chez M. le Marquis de Sourdis, où dit-on, on dreſſe un Cahier de plaintes pour être préſenté à la Reine : c'eſt toujours un contrecoup qui ira donner contre la tête du Mazarin ; mais ce qui eſt de bon pour lui, c'eſt que tout le monde l'attaque en particulier, & non tous enſemble, c'eſt pourquoi on peut dire d'eux, ce que Ceſar a écrit des anciens Gaulois. *Dum pugnant ſinguli vincuntur Univerſi.* Je penſe pourtant qu'à la fin il en ſera

ſera mauvais Marchand. Je ſuis de toute ma puiſſance, & en pur effet, Monſieur, votre très-humble, &c. De Paris ce 8. d'Octobre 1649

LETTRE XLVII.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 8. d'Octobre la derniere fois : il y avoit deux Lettres enſemble. Depuis ce temps-là, j'apprens que M. l'Evêque de Riez, nommé Dony d'Attichy, par ci devant Minime, s'en va faire imprimer l'Hiſtoire des Cardinaux en Latin en 2. volumes in folio. Je penſe que vous ſçavez bien que depuis environ, 9. ans un honnête homme d'ici nommé M. Aubery, a fait imprimer l'Hiſtoire des Cardinaux, depuis le commencement de leur création juſques à la la fin du ſiecle dernier en 5. volumes in 4. Maintenant il travaille au 6., qui ira juſques au Cardinal de Richelieu, & le 7. juſques au Mazarin ; l'Evêque de Riez ſe ſera infailliblement ſervi du travail de M. Aubery pour en groſſir ſon Livre ; & s'il ne fait mieux, ſans doute qu'il aura tâché de faire autrement. On imprime ici l'Echole de Salerne en vers burleſques. Le Traducteur m'en a fait voir aujourd'hui quelques feuilles, & m'a dit qu'il me vouloit dédier cette traduction : Ce ſera un petit in 4. L'Evêque de Riez a eu par ci-devant un frere Jeſuite, & m'a été dit à l'oreille qu'un autre Jeſuite à travaillé pour

lui à cette Hiſtoire des Cardinaux : *ſic ſolent Cardinales & Epiſcopi.* Le Pere Petau n'a pas été aſſés hardi pour entreprendre le voyage de Rome. On a fait aſſembler trois Medecins, ſçavoir leur ordinaire, qui eſt M. Guerin, avec Meſſ. Guenaut & Baralis, qui tous trois ont dépoſé que s'il entreprenoit ce voyage, il mettroit ſa vie en très grand hazard, & de là s'enſuit, de peur de ſe perdre, qu'il n'y ira pas. Je ne ſçai ſi tous ces voyages lui ſerviront : *peregrinatio eſt inquieta, imò ſæpè inutilis corporis & animi jactatio* : Joint que ſon Pere eſt extrémement irrité contre lui. Pour le voyage, qu'il a fait en votre Ville, j'ai peur qu'il ne change de gamme, & qu'au lieu de le ſouffrir ſe faire Medecin de Paris, qu'il ne s'aille faire Chartreux quelque part. Si jamais il revient ici, je tâcherai de le retenir, par le moyen d'un expedient que j'ai à lui propoſer.

Ne penſez point m'avoir de l'obligation quand je dis du bien de vous à vos Lionnois; J'en ſuis ſi content & ſi très fort réjouï, qu'il ne faut pas que vous m'en ſçachiez d'autre gré. Je ſuis alors du nombre de ceux *qui habuerunt mercedem in vitâ ſua.* Car puisque je ſuis en termes de Ste. Ecriture, *fortis illa & ſuavis de te cogitatio mihi eſt merces ampliſſima & magna nimis*, & vous prie de croire qu'il ne ſe paſſe jour que je ne penſe à vous plus de trois fois, avec douceur & très ample ſatisfaction.

Si M. Bailly, votre Chirurgien, vous a parlé de moi, auſſi ai-je fait de vous avec M. Rainou. J'ai peur que vous ne vous mocquiez de moi, quand vous me comparez à un grand

grand luminaire: helas je me tiendrois heureux ſi je penſois être, ou avoir place, entre les plus petites étoiles du firmament. La peſte de Provence m'étonne, & ai grande pitié de tant de pauvres gens qui n'ont rien mérité de pareil. Quand je vois qu'elle eſt ſi rude, qu'elle n'épargne pas même les Medecins, je me ſouviens de ce beau mot qui eſt. *Lib. 7. divini operis Metamorphoſeon.*

Inque ipſos ſæva medentes
Erumpit clades, obſuntque autoribus artes.

J'ai fait vos recommendations à M. Moreau, m'étant trouvé en conſultation avec lui chez un Chirurgien, pour un Officier des Finances, *qui laborat cephalalgiâ & inſomniâ diuturnâ ex antiquâ ſyphilide*, il m'a témoigné de la joye, quand il a ſceu que vous aviez reçû ſa Lettre.

Pour l'Ecrivain Italien, qui a médit des Medecins, celui-là n'aura pas les gans. Pline l'oncle, Montagne & quelques autres en ont bien fait autant: & Agrippa auſſi; mais pour ce qui eſt des Medecins & des Avocats enſemble, je vous dirai que je me ſouviens que l'an 1617. au mois de Fevrier, l'hyver fut extrémement rude. Feu mon Pere & feu ma Mere m'envoyerent quérir du College, & me tinrent chez nous tant que le froid fut paſſé, ou au moins ſa grande rigueur, de peur que je ne fuſſe pas bien chauffé au College. Je me ſouviens que ces petites vacances m'étoient très agréables, & qu'étant auprès d'un grand feu fort à mon aiſe, & où le bois ne coutoit

rien, je lus preſque tout entier un in folio des Livres de feu mon Pere. C'étoient les Commentaires de Monluc, (que je n'ai céans qu'en 8.) Il peſte & d'éclame là-dedans fort rudement contre le grand nombre des Medecins, Avocats & Procureurs, qu'il appelle *Vermine de Palais* : & ſi je ne me trompe il invective contre un certain Procureur de Bourdeaux, nommé Menart, qui eut, ce dit-il, l'impudence de faire bâtir une des plus hautes maiſons de la Ville, & fit mettre ſur la porte ces deux vers.

Faux Conſeils, & mauvaiſes Têtes
M'ont fait élever ces fenêtres.

Un Gentilhomme nommé Rampale a fait ici des diſcours Academiques, dans l'un deſquels il s'étend fort contre l'inutilité du très grand nombre de gens de Lettres dans un Etat, où il n'épargne ni les Medecins ni les autres. J'avouë véritablement qu'en France il eſt trop de Prêtres & de Moines & trop de Miniſtres de Chicane ; j'entends Procureurs & Sergents de toutes façons : Je ne doute pas même que dans la campagne & dans les petites Villes il n'y ait trop de Medecins, & iceux même fort ignorans. Dans Amiens, qui eſt une Ville déſolée de guerres & de paſſages d'Armées, il y a aujourd'hui 20 Medecins. Mais ce dont, il y a trop infailliblement en France, ſont des Moines & des Apothicaires, & qui coupent miſerablement la bourſe & la gorge à beaucoup de pauvres peuples. En récompenſe il

eſt

eſt fort peu de bons & ſages Medecins, qui ayent été bien inſtruits & bien conduits; J'en vois mêmes ici, *qui malunt errare quam doceri*, combien qu'ils ayent de beaux moyens de s'amender. Pour la Campagne, elle fourmille de chetifs Medecins, *qui de ſe nihil niſi magnificè ſentiunt*, parcequ'ils ont mis le nez dans *le Perdulcis* dont ils n'entendent peut-être que la moitié des termes : ou qu'ils ont ouï parler de *Diamargaritum, d'Apozêmes, de Juleps Cordiaux, & de vin Emetique.* La principale cauſe de ce malheur eſt la trop grande facilité des petites Univerſitez à faire des Docteurs. On baille trop aiſément du parchemin pour de l'argent à Angers, à Caen, à Valence, à Aix, à Toulouſe, en Avignon ; c'eſt un abus qui méritoit châtiment, puiſqu'il redonde au detriment du public : mais de malheur nous ne ſommes point en état d'amendement.

Incidimus in miſerrima tempora.
Quibus omnia fatis in pejus ruere, & retro ſublapſa referri.
Funditus occidimus, nec habet fortuna regreſſum ;

Mais peut-être que Dieu enfin aura pitié de nous, & qu'il les changera. *Amen. Interea tu flos amicorum bene age atque vale.* Je ſuis de tout mon cœur, &c. De Paris ce 19. Octobre 1649.

LETTRE XLVIII.

MONSIEUR,

Enfin nous avons deux ſur-Intendans des Finances, ſçavoir M. d'Avaux, frere du Préſident de Meſmes, & qui a par ci devant été Plenipotentiaire à Munſter : l'autre eſt M. d'Esmery-Partial, qui eſt un rappellé à la même Charge. Il faut ſouhaiter qu'il y réüſſiſſe mieux qu'il n'a fait par ci-devant : beaucoup de gens ſe flattent & ſe promettent qu'il fera bien ; mais j'ai peur que l'interêt qu'ils y prennent, ne les faſſe parler de la ſorte.

M. d'Eſmery promet de faire en ſorte que tout ira bien, & que tout le monde ſera content. Il nous veut faire eſperer de la bonace, mais je n'oſerois m'y fier. *Mare momento vertitur.* Cette homme eſt un Tigre ou un Lion, qui ne s'apprivoiſera jamais guére bien, au moins n'y aura-t-il guéres d'aſſurance. Un petit Libraire du Palais, grand vendeur de pieces Mazarineſques, depuis notre guerre, à été ſurpris diſtribuant quelques papiers diffamatoires contre ledit Sieur : il a été mis au Châtelet, où il a été condamné aux Galeres pour cinq ans : ſauf ſon appel à la Cour, où il y a apparence qu'il n'y ſera pas ſi rudement traité : Ce pauvre malheureux s'appelle *Vivenet*. Il y a ici beaucoup de gens fort incommodez d'avoir prêté au Roi, ou aux Partiſans ; la plûpart de ces

ces gens-là ont grande peine à ſe ſoutenir, & ſont à la veille de faire une honteuſe banqueroute, s'ils ne reçoivent quelque douceur & faveur de M. d'Eſmery, de qui la plûpart ont ſouhaité le retour aux Finances pour cet effet ; & néantmoins il n'y a rien de ſi incertain : Il y a de l'apparence qu'il fera premiérement pour le Roi, qui le met en beſogne, & puis après pour le Mazarin, & pour tous ceux qui l'ont rétabli en cette grande Charge, ou au moins qui lui ont rendu bon ſervice, & qui lui ont bien aidé. Par après il travaillera pour ſoi-même, ſa famille, & pour tous ſes amis : Enfin j'ai peur que le reſte ne ſoit bien court, pour beaucoup de gens qui s'y attendent pour le grand beſoin qu'ils en ont. Ledit Sieur d'Eſmery eſt ici actuellement malade de quelques douleurs Podagratiques, & reçoit dans ſon lict les complimens & les viſites de tous ceux qui le vont ſaluer. & ſe réjouir avec lui de ce qu'il eſt rétabli, qui eſt une eſpéce de prodige à la Cour, qu'un homme haï comme celui-là, & chaſſé comme il a été, ſoit néantmoins enfin rétabli par ceux-mêmes qui l'avoient chaſſé, ou éloigné.

Phil. Guiberti Medicus officioſus, que je vous envoye, eſt le Medecin charitable en François, que Mr. Sauvageon, m'a dédié, l'ayant tourné en Latin pour tâcher de faire dépit à Mr. Joſt, qui en a le privilege en François, & qui n'a pas voulu acheter à ſon mot, ſon *Perdulcis*; Il y a encore une autre choſe qui l'a porté à entreprendre ce travail, ſçavoir l'ar-

gent, que lui en a donné le Libraire Hollandois, nommé Vlac, qui en a fait ici faire l'impreſſion à ſes dépens, & qui tôt après l'a envoyé en Angleterre & en Hollande. Depuis je vous envoye un petit livret, intitulé *Præcautiones Tridentinæ*, fait ici par un homme qui autrefois a été Jeſuite, & qui eſt encore en quelque façon, contre les Janſeniſtes, que les Jeſuites tiennent pour leurs ennemis. *Franc. Vavaſſoris liber de forma Chriſti*, eſt de beau Latin, & m'a été donné comme tel par excellence. *Diſſertatio de Tridentini Concilii authoritate & interpretatione*, eſt un Ouvrage du Pere Petau, contre quelque Janſeniſte. Le Livre de Mr. de Lannoy, intitulé *Diſſertatio duplex*, veut prouver, qu'il n'y eut jamais de St René, & qu'il ne fut jamais Evêque d'Angers: C'eſt le même qui a écrit contre St. Denys l'Aréopagite, diſant qu'il n'eſt jamais venu en France, & je penſe qu'il dit vrai: il a écrit auſſi & fort bien refuté le Scapulaire des Carmes: Il a pareillement écrit contre la Magdelaine, prétendant qu'elle n'eſt jamais venuë en Provence, & je ſuis de ſon avis: c'eſt un Docteur en Théologie de Navarre, Normand, homme de mauvaiſe mine, mais ſçavant, & principalement en l'Hiſtoire Eccleſiaſtique; Il y en a ici qui l'appellent Eſprit ferré & ame damnée, diſant qu'il ſe faut garder de lui, qu'il ôte tous les ans un Saint du Paradis, & qu'il y a du danger qu'il n'en ôte Dieu même à la fin, & néantmoins juſques ici perſonne ne lui a répondu. Je me ſuis laiſſé dire par un de ſes amis, qu'il avoit été long-tems

Eſ-

Eſpion & Penſionnaire des Jeſuites (*& hoc eſt de patria*) qui ſe ſervoient de lui pour approuver leurs Livres; mais qu'enfin ils l'ont caſſé aux gages, & lui ont ôté ſa penſion, pour n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nouvelle doctrine, qu'ils vouloient publier. Mr. du Montier, par ci-devant Recteur de l'Univerſité, auparavant Mr. Hermant, ayant été fait Profeſſeur du Roi par Mr. votre Archevêque, a fait l'an ſuivant imprimer ſa Harangue, afin d'avoir quelque choſe à préſenter à Meſſrs. du grand Conſeil, où il plaidoit pour un Canonicat de Rouën, qu'il n'a pas encore. Pour le rôle des Medicamens, que Mr. de St. Jacques l'aîné fit autrefois imprimer, il parle de lui-même. Cela fut préſenté en l'an 1623. à Meſſ. du Parlement, pour un procès qu'il avoit alors contre les Apothiquaires. L'Epitaphe de Mr. Godefroy eſt de la façon du fils de feu M. Couſinot, premier Medecin du Roi : Ceſt un jeune homme d'environ vingt ans, fort bien né, point débauché, qui s'adonne fort à l'étude, il a environ 6000. flor. de rente en benefices, eſt un grand garçon bien fait, qui n'a que de bonnes & louables inclinations, & duquel Mr. Bouvard ſon grand Pere, & Madame ſa Mere ont très grand contentement. Voilà une bien longue Anatomie, & un ennuyeux diſcours, pour un ſi petit, & ſi chétif pacquet : Si Dieu le veut, je pourrai vous en envoyer un plus gros & plus prétieux.

Les trois pieces du Mazarin étoient logées dans le Palais Cardinal : On les a envoyées

dans le Fauxbourg de St. Jacques au Monaſtére du Val de Grace, où elles ſont comme dans un fort : & dans leur appartement vuide, on y a logé Mr. d'Esmery le nouveau ſur-Intendant, afin qu'il ſoit là plus en aſſurance contre les attaques du peuple, ſi d'avanture il venoit à ſe remuër, ou à cauſe de la trop grande cherté du bled, ou pour quelqu'autre ſujet. Je vous prie de me permettre que je vous conſulte ſur une difficulté, qui me vient de naître, en cherchant quelque choſe dans le Livre de notre ami M. Hofman, *de Medicamentis officinalibus.* J'ai eu recours à la grande table, dans laquelle, *page* 607. *col.* 1. *lin.* 9. & 10. j'ai lû ces mots qui m'ont étonné, & que je n'entends point, combien qu'autrefois j'aye lû le Livre tout entier, *Galeni Codices accuſantur &c. in India longè alii ſunt quàm noſtri.* Le chiffre ſuivant ne me fait rien connoître, c'eſt pourquoi je ſuis en grand doute. Y a-t-il apparence que dans les Indes il y ait des volumes & quelques tomes de Galien? J'ai peur que cela ne ſoit faux, & qu'il ne faille rapporter cela à quelqu'autre article ; faites-moi le bien de m'en donner l'éclairciſſement, ſi vous le ſçavez. Pour moi je vous le confeſſe, *hic agnoſco tenuitatem & inſcitiam meam* ; Vous ſerez, peut-être, en ce cas-là, mon oracle, comme vous l'avez déja été par ci-devant en beaucoup d'autres occaſions. Mr. Ravaud m'a fait l'honneur de m'écrire, & m'a invité de lui faire réponſe à l'offre qu'il m'a faite, me priant de trouver bon qu'il me dédie ſon *Sermertus*; Vous ſçavez ce que je vous en ai écrit par ci-devant : ſi vous en êtes d'avis, je le veux bien ;

bien : & j'en ferai tout ce que vous voudrez, & qu'il vous plaira me conſeiller : je lui ai fait réponſe dans le même deſſein, ſi bien que vous n'avez plus qu'à ordonner ce que vous voulez que je faſſe ; & en cas que cela arrive, faites-moi le bien de me mander ce que je dois faire, & comment il faut que je me gouverne avec Mrs. Ravaud & Huguetan : *totus enim a tua lege judicioque tuo pendebo.*

J'ai rencontré ce matin M. Riolan, qui eſt fort affligé : ſon ſecond fils, qui eſt Avocat de la Cour, s'eſt marié contre ſon gré, & lui a donné beaucoup d'affaires ; il a reçeu de l'argent, fait de fauſſes quitances &c. bref il a fait comme font la plûpart des enfans de Paris, bonne mine & bonne chére, ſans s'enquerir aux dépens de qui ce ſera. J'ai grande peur que cette grande affliction n'abatte ce bon homme, & qu'il ne nous donne plus de Livres : il n'a nul contentement en ſa maiſon : ſa femme a été mauvaiſe toute ſa vie, criarde, acariâtre, ménagere outre meſure : ſon fils aîné, qui eſt un Beneficier de ſix mille livres de rente, eſt un débauché, qui ne donne nul contentement à ſon Pere : il avoit une fille aînée, belle & ſage, laquelle mourut toute en vie & preſque ſubitement, qui a laiſſé beaucoup de petits enfans, qui ne ſont pas trop accommodez, d'autant que leur Pere, depuis qu'il eſt veuf, a eu des pertes, & a mal fait ſes affaires. Il n'avoit de la conſolation que de cet Avocat, qui avoit beaucoup de bonnes qualitez, & entr'autres, un eſprit vif, & tout de feu : & je ſuis bien marri de ce malheur, qui pourra être cauſe que Mr. Rio-

lan n'achevera peut-être rien de tout ce qu'il a commencé. Sa fille aînée, mourut inopinément d'une perte de ſang fort exceſſive, en revenant de l'Égliſe: je nevoi point ſa ſeconde, d'autant qu'elle eſt mariée aux champs: les bons Peres ſont ſujets d'avoir de mauvais enfans.

Mr. d'Esmery eſt au lict malade d'une fievre quarte: il eſt fort extenué. On m'a dit aujourd'hui que les Medecins de Cour qui le penſent, ont peur qu'il ne devienne hydropique: La Reine ſe plaignoit hier de ce qu'il n'étoit point guéri, veu qu'il avoit été purgé pluſieurs fois, & même qu'il avoit été ſaigné 32. fois depuis le commencement de ſa maladie, qui avoit été à Châteauneuf près d'Orleans: vous voyez comme les Chimiſtes, & les Charlatans ſe trouvent obligez de ſe ſervir de ce divin reméde, malgré tous les ſecrets de Paracelſe: S'il eſt en l'état, que j'ai ouï dire, il eſt mal; mais peut-être que ces Charlatans-là, entre les mains de qui il eſt, ſont comme ceux dont a parlé Tertullien, *qui morbum extollunt, ut majore gloria ſanaſſe videantur.* Adieu Monſieur, *& amorem tuum mihi perenna.* De Paris ce 16. Novembre 1649.

LETTRE XLIX.

MONSIEUR,

J'écrivis à M. Ravaud le 16. de Novembre; & le même jour je vous écrivis auſſi par la

la même voye : je ne doute point qu'il ne vous ait rendu une Lettre. Depuis ce jour-là il eſt ici mort un Intendant des Finances, nommé M. Charon, à la place duquel on a mis un Lionnois, mais natif de Baſle, nommé M. Hervart. Son affaire cependant n'eſt pas tout-à-fait concluë, la Reine y réſiſte, & dit que ſa conſcience y répugne, à cauſe de ſa religion : On dit que le Mazarin le voudroit inſtaller en cette Charge, pour le récompenſer du grand ſervice, qu'il lui rendit durant notre guerre, en ce qu'il fit trouver & fournir preſque ſur le champ, la ſomme de huit cent mille livres, qui furent employées à débaucher la plûpart des Allemands de l'Armée de M. le Maréchal de Turenne, qui venoit pour nous contre le Mazarin, lequel & tous les autres qui étoient à St. Germain, eurent ſi peur dudit Maréchal, & de ſon Armée, que cela le fit penſer tout de bon à traiter de la Paix avec nous, & c'eſt-ce qui engendra la Conference de Ruel : joint que d'autres très puiſſantes cauſes les y obligeoient. 1. Qu'ils n'avoient plus d'argent à St. Germain, & qu'ils ne ſçavoient où en prendre à l'avenir. 2. Ils voyoient l'Eſpagnol ſur la Frontiere, qui étoit tout prêt d'entrer & de venir juſques ici. Le 23. de Novembre à huit heures du ſoir, Madame de Beauvais, premiere femme de Chambre de la Reine, fut disgratiée, & reçeut commandement de ſe retirer de la Cour, & de s'en aller en ſa maiſon des Champs : cette diſgrace eſt tant plus remarquable à la Cour, que cette Dame étoit une de celles qui y avoient le plus grand crédit,

laquelle couchoit dans la Chambre de la Reine, & qui étoit la plus grande confidente de ſa maîtreſſe : on lui ôta en même tems toutes les clefs, qu'elle avoit. Deux jours après que Mad. de Beauvais a été chaſſée par la Reine, elle a pareillement chaſſé de la Cour le Marquis de Gerzé, qui étoit en haute intelligence avec ladite Beauvais.

Maintenant je vai commencer à faire réponſe à votre derniere, que j'ai receuë ce matin 1. jour de Decembre, & laquelle ſans vous flatter, *nec putes tibi verba dari*, m'a donné une joye & une conſolation extraordinaire. Eſt-ce tout de bon que vous me dites, que vous gardez toutes mes Lettres très chérement ? Je n'ai jamais eu cette opinion qu'elles puſſent mériter cet honneur : mais d'une part prenez garde, qu'elles ne vous faſſent tort, ou à moi auſſi, pour la liberté avec laquelle je vous écris quelquefois de nos affaires publiques, ſi mieux n'aimez tout d'un coup en faire un ſacrifice à Vulcan, que Catulle *in pari caſu*, a de bonne grace nommé *Tardipedem Deum*: tout au pis aller, & quoi que vous en faſſiez, j'y conſens.

La Reine de Suede a envoyé ſon tableau à M. de Saumaiſe, & outre ce préſent elle l'a invité d'aller la voir en Suede; à quoi il a répondu ſur le champ, qu'il faiſoit pour lui, qui étoit maigre, trop froid en Suede, & trop chaud en Angleterre, ſur la peur qu'il auroit d'être pris par les Anglois, contre leſquels il écrit une deffenſe pour leur Roi. Il eſt depuis un mois au lict, affligé de la goûte. J'honnore de tant plus la Reine de Suede, qui

qui aime les Lettres & les Lettrez ; Si elle continuë, je ne doute point qu'enfin & dans la poſterité, elle ne faſſe autant parler de ſoi, & qu'elle ne devienne, par cette bonne inclination, autant illuſtre, que le feu Roi ſon Pere l'a été par ſes armes, par ſes hardies entrepriſes, & par ſes grandes victoires.

Plût à Dieu que le Pere Theophile Raynaut nous fît voir ſon Livre, *de juſta confixione Librorum.* Si vous en avez quelque commodité, faites lui en écrire quelque mot, & l'invitez à mettre ce Livre en lumiere. Je croi qu'il pourroit ſervir à pluſieurs ſortes de gens en plus d'une façon. Les deux portraits de M. de Saumaiſe & de Grotius avec celui du feu P. Couſinot, ſont partis pour Lion dans le pacquet, que je vous ai adreſſé.

Pour l'Epiſtre de Sermertus, puiſque Meſſ. Huguetan & Ravaud me font cet honneur & vous auſſi, je le veux pareillement bien : vous y mettrez tout ce qui vous plaira, mais à la charge que vous vous y mettrez vous-même, afin que la poſterité ſçache que j'ai eu un ami de votre trempe, & de votre mérite, *quod in magna fælicitatis meæ parte duco.* Pour le *decorum* des perſonnes qui m'adreſſeront cette Epiſtre, ne vous y arrêtez pas ſi fort, mettez & dites hardiment ; ſi cela ne ſert, fort pour le preſent, au moins cela ſera bon pour l'avenir. J'ai des enfans, qui pourront quelque jour en avoir d'autres, & qui ſeront bien-aiſe de voir là-dedans quelque choſe de bon de leur Ayeul. Je puis dire de bon cœur avec Martial, *ſi poſt fata venit gloria, non propero* : Et je ſçai bien que toute cette réputation du monde,

monde, après notre mort, n'eſt qu'une fumée: & néantmoins je me conſole de ce que je ſuis dans les Regiſtres de notre Echole en très bonne part en deux fois diverſes, dont la 1. eſt de l'an 1642. quand je plaidai & gagnai ma cauſe contre le Gazettier par devant 17. Maîtres des Requêtes, aux Requêtes de l'Hôtel; La 2. eſt de l'an 1647. contre les Apothiquaires, au Parquet devant Meſſ. les gens du Roi; outre que j'y ſuis marqué, comme celui qui a paſſé par toutes les charges de l'Echole, horsmis du Doyenné, auquel j'ai déja été nommé trois diverſes fois; mais je ſuis toujours demeuré au fond du Chapeau. *Sortes in urnam mittuntur, ſed temperantur à Domino.* Peut-être que Dieu n'a pas voulu, que j'euſſe tant de peine que donne cette Charge, qui eſt très pénible & laborieuſe; par proviſion vous y pouvez parler de Livres, de Bibliotheque, de malades, de bonne méthode, de bonnes inclinations à bien faire en tout, à ſervir le public, de n'être ni Charlatan, ni Chimiſte, & d'avoir pluſieurs bons amis tant en France, qu'aux Païs étrangers. *Sed fruſtrà ſum.* Vous ſçavez mieux que moi ce qu'il faut dire. Pour les œuvres de Mr. *Helmontius*, qui étoit un enragé, M. Riolan l'a connu à Bruxelles. Les Jeſuites le vouloient faire brûler, pour magie; la feu Reine Mere le ſauva, parce qu'il lui prédiſoit l'avenir, étant induite à cela par un certain Florentin, nommé Fabrony, qu'elle avoit près de ſoi, qui la repaiſſoit de ces vanitez Aſtrologiques & ſe trouve que ce Fabrony étoit gagné par le Cardinal de Richelieu, pour perdre cette pauvre Prin-

Princeſſe. J'apprens par la même Lettre que M. Vallæus eſt mort à Leyden, ſans avoir été regretté, d'autant que M. Spanheim, qui étoit de deça fort aimé, mourut *quaſi inopinato & ineſperatò*, d'un reméde, que ledit Valæus lui donna lui-même, qu'on appelle en ce Païs-là de l'Antimoine: ce ſont les mots de l'Ecrivain. Je hais tant plus ce diabolique reméde, qui outre tant d'autres a encore tué ce pauvre M. Spanheim, à l'âge de 48. ans: il auroit encore pû vivre 20. ans entiers, *ſi potuiſſet carere iſto malo medico.* Et en ce cas-là il nous eut encore donné quelques bons Livres: & ainſi le Medecin n'eſt pas à plaindre, qui s'eſt tué lui-même de ce reméde, dont il en a tué ce bon & ſçavant M. Spanheim, que je regretterai toujours.

Le Mazarin a donné ordre d'envoyer & faire marcher environ ſix mille hommes vers Bourdeaux, pour aider à Mr. d'Eſpernon, dont les uns prennent le chemin de Chartres, & du Païs du Maine: les autres vont de Champagne en Bourgogne, par le plus long chemin, afin de manger toujours le Païſan. Je ſerai toute ma vie, Monſieur, votre très-humble, &c. De Paris ce 3. de Decembre 1649.

LETTRE L.

MONSIEUR,

Je me ſouviens qu'autrefois vous m'avez demandé pour M. Huguetan le portrait d'Al-

ſte-

ſtedius, que je cherchai par tout Paris alors, afin de lui en donner le contentement qu'il en déſiroit: je n'en pûs avoir aucune nouvelle, ſoit qu'il ait été fait ou non : j'en vois néantmoins un au frontiſpice du Livre, que je ne croi point être celui d'Alſtedius, mais plûtôt une imitation de celui de M. Voſſius le Pere, tel qu'il paroît au commencement de ſa Rethorique in 4. & m'imagine qu'il n'a point été pris autre part que là, *ſum naturâ Philalethes.*

Environ le 7. de Decembre, il eſt ici mort un grand Clabaudeur de controverſes, contre les Miniſtres de Charenton: c'eſt le Pere Veron, qui a malheureuſement bien brouillé du papier en ſon tems, avec beaucoup de bruit & peu de fruit.

Ceux qui ont des rentes ſur l'Hôtel de Ville ont depuis deux mois fait pluſieurs aſſemblées, afin d'obliger les payeurs des rentes, de leur donner de l'argent. Ces payeurs, qui ſont la plûpart Maltotiers & Partiſans, ſe ſont obligez à tant par ſemaine; mais faute de ſe bien acquiter de ce qu'ils ont promis, leſdits rentiers continuant leur diligence, de peur de perdre le tout, ont fait quelques aſſemblées, & ont élû pour leur Sindic un nommé M. Joly, Conſeiller au Châtelet, *virum optimum & antiquæ fidei.* Il eſt neveu de feu M Loyſel, Conſeiller de la grande Chambre, duquel je vous ai envoyé la vie par ci-devant. Ce pauvre M. Joly, le ſamedi matin 11. de Decembre, étant dans ſon caroſſe, fut rencontré dans la ruë des Bernardins, par 4. hommes de cheval, qui l'arrêterent, & un d'eux en même tems

tems lui tira un coup de piſtolet, & en même moment s'enfuirent : ces pendarts penſoient qu'il fut tué, & Dieu-merci il n'eſt bleſſé qu'à l'épaule ; Il s'en vint auſſi-tôt au Parlement ſe plaindre de cet attentat : les Chambres furent auſſi-tôt aſſemblées, & deux Commiſſaires furent députez pour en informer. Tout Paris a fremi ſur cette nouvelle, & peu s'en falut qu'on ne fît de nouvelles Barricades : On ne fait point ici de doute que ce coup ne vienne par ordre du Mazarin, qui medite encore quelque nouvelle vengeance, & néantmoins je trouve qu'il eſt fort mal conſeillé, veu qu'étant enfermé dans Paris il n'y peut être le plus fort.

Le Lundi 8. de Decembre le Roi fut ici confirmé, c'eſt-à-dire, qu'il reçeut le ſacrement de confirmation.

La Reine a mandé au Parlement le Lundi 13. de Decembre, qu'elle abhorroit & déteſtoit de tout ſon cœur l'attentat qui avoit été commis ſur M. Joly, Conſeiller au Châtelet, qu'elle le prenoit en ſa protection, & qu'elle déſiroit que la Cour fit informer contre ceux qui avoient voulu, lorsque ledit M. Joli fut bleſſé, échauffer le peuple à prendre les armes : elle a pareillement mandé à Mrs. le Prévoſt des Marchands & Echevins qu'ils euſſent à donner ordre par tous les Colonels de la Ville, que chacun eût à ſe tenir en repos & en ſon devoir ; qu'elle maintiendroit tout en paix ; mais qu'elle déſiroit que perſonne ne tirât par la Ville des coups de mouſquets la nuict, comme on avoit fait les deux nuits précédentes.

Je

Je vous dirai que j'ai quelquefois jetté en paſſant les yeux ſur le beau préſent, que m'ont fait Mrs. Huguetan & Ravaud, des œuvres d'Alſtedius; mais je vous dirai en paſſant que dans ce bel Ouvrage j'y trouvé bien des fautes & principalement dans les noms propres: Je n'en reconnois pas la cauſe, c'eſt peut-être la copie d'Allemagne, & quoique c'en ſoit, il n'y a plus de reméde: Je ſouhaite fort qu'il n'en ſoit pas de même au *Sermertus.*

On vend ici au Palais un gros Livre in 4. Intitulé *les Oeuvres de M. de Voiture*: c'étoit un Pariſien, homme d'eſprit, & de bonnes Lettres, qui étoit Officier de M. le Duc d'Orleans: il étoit fils d'un riche Marchand de vin des Hales, qui n'avoit rien épargné à le faire bien inſtruire.

Je vous dirai librement, ſi vous me le permettez, & je vous en prie, *ſi quid mihi credis amico*, que Mr. Garnier eſt un pauvre homme en bonne réſolution: *ſi l'interêt des Apothicaires* l'emporte, j'en ſuis mari, je fais ſi peu de cas de cette ſorte de gens, qu'ils ne me font ni envie ni pitié; & ne me reſoudrai jamais, Dieu aidant, de tromper un pauvre malade pour les gratifier. Je trouve cela bien étrange, qu'ils trouvent dans notre profeſſion d'honnêtes gens ſi facilement, qui abandonnans leur honneur & leur conſcience, veuillent entreprendre la deffenſe d'un parti ſi déploré & ſi malheureux: nous les devrions haïr comme la peſte, entant qu'ils ont corrompu & tâché de détruire la vraye medecine, par leur avarice, & leur tirannie, & en ſeroient ſans doute venus à bout, ſi Dieu n'avoit ſuſcité d'honnêtes

nêtes gens qui ſe ſont fortement & courageuſement oppoſez à leurs mauvais & tyranniques deſſeins. Pour moi je ne les aime, ni ne les crains : s'ils m'ôtent de la pratique, en récompenſe il m'en vient d'ailleurs, & ne veux de leur amitié pour quoique ce ſoit. S'ils n'avoient hors de Paris & en toute la France non plus de crédit qu'ils ont ici, toute la medecine ſeroit tout autrement en luſtre & en honneur qu'elle n'eſt pas. C'eſt à propos de cela que j'en écris une Letttre aſſez longue à M. Garnier, qui dans ſa derniere ſemble triompher, à cauſe qu'il a trouvé dans le Traitté *de Circulatione ſanguinis* de M. Riolan, être faite mention des remédes cardiaques, d'où il veut conclure par l'authorité de M Riolan, qu'il eſt permis d'uſer des confections d'Alkermes & de Hyacinthe, comme de Cardiaques très excellens, contre l'avis, & la théſe de M. Guillemeau, combien que ledit Riolan ne nomme en aucune façon ces deux confections, non plus qu'il ne les entend ni n'en uſe jamais. *Doles tamen graviter quod tantoperè ſit immerſus, tamque infelicitur verſetur in fœda illa hereſi Secta Arabicæ, quæ ſolis Pharmacopolis bipedum nequiſſimis nititur.* J'aime ſur toutes choſes la candeur, la pureté, & la ſimplicité, tant en mes mains & mes actions, qu'en ma profeſſion que j'honnore, & que j'aime ſur toutes les autres ; mais Dieu me garde d'embraſſer les opinions de cette miſerable ſecte, qui eſt tout-à fait indigne d'un honnête homme, & d'entreprendre la deffenſe d'une ſi miſerable cauſe. Pour vous qui êtes mon bon ami, *cui meliore luto finxit præcordia Titan*, Je vous

ſupplie de lire ma dite Lettre d'un œil charitable, & de m'en donner votre bon avis en ami, à quoi je penſe que vous êtes de tant plus obligé, que je veux ſuivre votre jugement, & que je me ſoumets entiérement à votre cenſure.

Ceux qui traitent ici M. d'Eſmery de ſa fiévre quarte, lui ont fait prendre de l'antimoine par pluſieurs fois, & lui avoient promis qu'il ſeroit guéri dans le dixiéme de Decembre, auquel temps venu, comme on attendoit une viſible diminution d'icelle, il arriva que ce jour-là, l'accès anticipa ſeulement de neuf heures, ce qui étonna tout le monde & ſur tout le malade & les Medecins auſſi, qui lui ont remis ce ſoulagement après le ſolſtice, duquel le temps eſt venu : ſauf à voir doresnavant l'accompliſſement de leur prophetie : Je veux croire pour les obliger & lui auſſi, qu'il ſera guéri dans le Careſme prochain, à meſure que la douce ſaiſon ſe reprochera de nous : *Et hanc gratiam debebit vernæ tempeſtati*, laquelle y aura plus de crédit, que n'y ont de pouvoir les remédes myſtiques des Medecins Chymiques, Empyriques, Charlatans ſuivans la Cour, qui font bien voir en cet individu, & par cet exemple très ſingulier, que leur prétendus ſecrets ne valent pas mieux que notre méthode vulgaire ; mais il ont bonne raiſon de faire ainſi à la Cour, où le monde veut être trompé : c'eſt en ce Païs-là que les borgnes ſont Rois parmi tant d'aveugles.

Depuis le coup de piſtolet tiré ſur M. Loyſel, le Parlement s'eſt aſſemblé pluſieurs fois

&

& même les deux Princes du Sang s'y ſont trouvez. On a fait des Informations de ce fait, par leſquelles M. le Marquis de la Boulaye eſt accuſé d'avoir voulu ce même ſamedi porter le peuple à une ſédition. Meſſ. de Beaufort & le Coadjuteur y trempent auſſi; mais néantmoins ils ſe trouvent auxdites Aſſemblées, auſſi-bien que pluſieurs autres. Le Mercredi 22. de Decembre la Cour ne leva point, & furent tous à l'Aſſemblée depuis ſept heures du matin juſques au ſoir. On dit que c'eſt un prétexte des Mazarins inventé par le premier Préſident, afin d'empêcher que les gens de bien, bons & légitimes frondeurs, ne puiſſent parler ni faire rien déliberer en faveur de ceux de Bordeaux, *quibus ſingulis opto robur & conſtantiam.* Je vous baiſe très humblement les mains de tout mon cœur, & vous ſouhaite longue & heureuſe vie, en vous requérant de la conſervation de vos bonnes graces, & amitié toute l'année prochaine, & moi je ſerai en recompenſe, Monſieur, Votre très-h., &c.

Comme j'étois après à fermer cette Lettre, j'apprens avec grande joye que le Parlement de Toulouſe a donné Arreſt d'union avec & pour ceux de Bordeaux, dont je ſuis ravi. *Utinam non ſit falſum*, adieu Monſieur, De Paris ce 24. de Decembre 1649.

LETTRE LI.

MONSIEUR,

Je vous envoyai ma derniere le Vendredi 24. de Decembre avec une autre pour votre Collegue, Mr. Garnier, que je ne doute point, que n'ayez reçeuë. J'ai vû ici quelques Lettres Françoiſes ſur le fait de M. Gaſſendi, dont il y en a une de Morin, Profeſſeur Royal en Mathematiques, qui demeure ici au Fauxbourg de St. Marceau, l'autre eſt de Mr. Neuré, la 3 eſt de Mr. Baranci.

L'Univerſité de Paris a fait une grande & irreparable perte depuis 8. jours, par la mort de Mr. de Chevreil, Principal du College de Harcourt & Procureur Fiſcal de l'Univerſité; Il avoit long-tems régenté en Philoſophie, étoit Normand, fort accord & fort ſçavant, mais extrémement entendu dans la Chicane des affaires des droits & des revenus de l'Univerſité en quoi elle a fait une grande perte en ſa perſonne Comme il étoit menacé de maladie, il y a déja long-temps, il s'étoit préparé à la mort, & pour cet effet il ſe dépêchoit de mettre en lumiere un beau cours de Philoſophie, qu'il a autrefois enſeigné, & auquel, pour le polir, il a travaillé depuis 30. ans: & n'a eu que ce regret en mourant, de ne point voir ce ſien Livre en lumiere, qui eſt ſur la preſſe.

Enfin j'ai reçeu votre belle & bonne Lettre, fort déſirée & avidemment attendeue le

5.

5. de Janvier, & vous puis jurer qu'il n'y a point eu ici de vin d'Eſpagne ſi agréable en toute la Fête des Rois, que m'a été la Lecture d'icelle; elle ma réjouï, elle m'a conſolé, elle m'a inſtruit & enſeigné, de ſorte que j'en ſuis content de toutes parts. Et pour y répondre, je vous dirai que je ſuis bien aiſe de ſçavoir que vous étes nai l'an 1609. qui eſt une année, que j'ai toujours conſideré, comme fatale, car en icelle mourut un des grands & ſçavants hommes qui fut jamais, *Joſeph Scaliger* à Leyden, âgé de 69. ans le 18. de Janvier la veille d'une Eclipſe. Mr. Miron, Lieutenant Civil & Prévoſt des Marchands, que l'on nommoit ici le Pere du peuple, mourut auſſi le 4. Juin. Meſſ. André du Laurens, premier Medecin de Henri IV. le 16. d'Août, comme auſſi M. Jean Martin, ancien Medecin de Paris, de grande réputation, auſſi-bien que de grand mérite; c'eſt celui qui a commenté l'Hypocrate *de morbis internis, & de aere, locis & aquis*, tous deux in 4. Il eſt vrai que cette même année, il mourut ici un méchant pendard de Charlatan, qui en a bien tué durant ſa vie, & après ſa mort, par les malheureux écrits qu'il nous a laiſſez ſous ſon nom, qu'il a fait faire par d'autres Medecins & Chimiſtes, deça & de de l'a; C'eſt *Joſephus Quercetanus*, qui ſe faiſoit nommer à Paris le Sieur de la Violette, lequel étoit un grand Charlatan, un grand yvrogne & un franc ignorant, qui ne ſçavoit rien en Latin, & qui n'étant de ſon premier métier que garçon Chirurgien du Païs d'Armagnac, qui eſt un pauvre Païs, paſſa à Pa-

ris, & particulierement à la Cour, pour un grand Medecin, parcequ'il avoit appris quelque choſe de la Chimie en Allemagne: Je ne vous dirai rien de ce Monſtre d'avantage; il y en a bien encore à dire; mais vous en ſçavez peut-être encore plus que moi: le meilleur Chimiſte, c'eſt-à-dire, le moins méchant, n'a guére fait de bien au monde, & celui-là y a fait beaucoup de mal, auſſi-bien que ceux qui l'ont ſuivi, & imité. Si bien qu'en une même année, voilà 4. grands Medecins de morts & un Charlatan: & en récompenſe un honnête homme nai à Lion à même tems. *Sic volvuntur rerum vices & fata*: le bien & le mal ſont mêlez en la vie. *Medio de fonte leporum, ſurgit amari aliquid, quod in ipſis faucibus angat*, mais Dieu ſoit loué. A celui qui eſt nai l'an 1609. & à tout ce qui lui appartient, je ſouhaite pleine ſanté, & contentement entier toute l'année préſente.

Pour la part de M. Volcamer, je vous la recommande. Je ſuis bien-aiſe que ſoyez content de la Théſe de mon fils, auſſi le ſuis-je de lui, puisqu'il en a contenté nos compagnons. Je vous remercie du paſſage, que vous m'avez indiqué dans *Zacutus*, que je ſçavois bien, comme auſſi celui de Job, dans mon Pineda, qui y étoit bien marqué: *Fabius Pacius in tract. de illa lue, qui legitur poſt comment. in lib 7. method. med.* a été de même advis; mais il y a bien des paſſages dans les anciens qui n'ont point été citez par ces Meſſieurs, dont on pourroit prouver la même choſe. Xenophon, Ciceron, Apules & autres. Feu M. Simon Pietre, frere aîné de Nicolas Pietre,

tre, deux hommes incomparables, disoit que devant Charles VIII. en France les Verolez étoient confondus avec les Ladres, d'où provenoit si grand nombre de Ladres putatifs & tant de léproseries, lesquelles sont aujourd'hui la plupart vuides.

Je n'ai sceu trouver dans le liv. *quæ ex quibus Rod. Castrensis*, ce que me mandez de Job, que j'avois pourtant dans mon Pineda tout marqué, il y a plus de 18. ans. Je fais grand état de ce *Rod. Castrensis*. Il étoit sçavant: j'ai ce petit Traité là de votre liberalité, je l'avois déja d'Italie avec deux autres: depuis j'en ai quelque in folio; mais il semble par tout fort sçavant & fort raisonnable: je vous remercie de vos beaux vers pour estrenne: je tâcherai quelque jour de vous les rendre en quelque pareille occasion, que je médite & minute; mais le nombre d'iceux est fort imparfait, Il n'y en a qu'onze, tâchez d'y en ajouter encore un pour faire la douzaine, ou deux pour faire le demi quarteron, & puis après on dira, *numero Deus impare gaudet*. En ce distique futur parlez-y de Livres & de maladies, ou de la Chimie, & de la forfanterie Arabesque, des Apothicaires, la pluspart desquels, ne valent rien. Je suis bien-aise de sçavoir que M. Henri a menti sur le Livre de M. Gassendi; mais ce n'est point la premiere fois, je l'ai bien vû mentir en d'autres occasions: *qui ad pauca respiciunt, facilé décipiuntur*, & principalement, lorsque *Sutor ultra Crepidam*. Je sçai bien qui étoit Tycho Brahé, M. le Président de Thou lui a fait un bel éloge, je serai ravi de voir sa vie d'écrite par

le bon M. Gaſſendi. C'eſt lui qui au Traité qu'il a fait de la Comette de l'an 1574. laquelle diſparut à la mort du Roi Charles IX., (Charles de Valois va chaſſer l'Idole) après avoir duré depuis le maſſacre de la St. Barthelemy, a dit qu'en vertu de cette étoile vers le Nord, dans la Finlandie, naiſtroit un Prince qui ébranleroit l'Allemagne, & lequel enfin diſparoîtroit l'an 1632. Ne voilà pas le Roi de Suede qui étoit nai en ce Duché, & qui eſt mort l'an 1632. M. Duprat m'avoit ſalué ſur le Pont-neuf, & m'avoit dit qu'il me viendroit voir: Le même jour que je receus la votre, j'appris d'un homme qui vint céans, où il étoit logé, je lui mandai que je ne manquerois point de le viſiter dès que j'aurois la liberté de cheminer: je gardois alors la chambre pour une douleur, que j'avois au genouil, d'une chûte que je fis malheureuſement le 28. de Decembre. Je ſuis pourtant ſorti tous les jours à cheval, hors mis deux jours; dès le lendemain, jour des Rois, aſſez matin, il me vint ſaluer, & entre pluſieurs diſcours, il m'apprit, que vous lui aviez montré toutes mes Lettres: Je reconnus par là qu'il falloit qu'il fût bien au rang de vos bons amis; mais dites-moi tout de bon, n'avez-vous point de honte de garder ces miſérables paperaſſes? Je vous conſeille, & me croirez, ſi vous voulez m'obliger, d'en faire un beau Sacrifice à Vulcain; Cela ne merite ni d'être gardé, ni d'être montré, Il eſt vrai que je garde toutes les votres, mais c'eſt pour leur politeſſe, & afin que mes Enfans ſçachent après moi, l'obligation que je vous ai, & combien je fais état

de

de votre amitié ſinguliere, il m'a dit que M. Hervart, nonobſtant la Dame Reformation, eſpére encore de devenir intendant des Finances. Enfin quelqu'un arrivant céans, il s'en alla; je lui ai prêté *Anthropographiam Riolani in fol.* Mr. du Rier eſt un pur menteur, je ne l'ai ni veu ni cherché; je n'en ai point le loiſir; dès que j'en ai quelque peu & que je ſçai quelque choſe, je vous écris, brûlez mes Lettres quand vous voudrez; mais je vous y ai dit purement la vérité. Je ne ſçai ſi Mr. de Sorbiere ſe défioit de lui; mais il me mandoit qu'il me prioit de le bien entretenir, & de reconnoître l'eſprit & la capacité du perſonnage (*neque mihi tamen arrogo ut poſſim præſtare*) Et ſur tout juſques où pouvoit aller ſa bonne pratique, ce que peut-être M. du Rier eſquiva à eſcient, car il m'envoya ladite Lettre de M. de Sorbiere céans, par un Suedois, nommé Schaller, Ecolier en Medecine, avec deffenſe de me dire où il étoit logé, d'autant que je m'offris de l'aller viſiter: mais qu'il viendroit lui-même ceans, & trois jours après il me manda que nous nous verrions à ſon retour de Languedoc, & qu'il étoit parti, Dieu le conduiſe. S'il revient, & que je le puiſſe voir, je lui tâterai finement le poux. Les Meſſieurs de Cour s'imaginent qu'il leur eſt permis de mentir, & que nous autres gens de bien, nous ne voudrions ni n'oſerions pas *diſcedat ab aula qui volet eſſe pius*: Si Mr. du Rier ne ſçavoit que mentir & la circulation du ſang, il ne ſçavoit que deux choſes, dont je haïs fort la premiere, & ne me ſoucie guéres de la ſeconde, *quidquid dixerit noſter Anthro-*

pographus. S'il revient je le menerai par d'autres chemins plus importans, en la bonne medecine que la prétenduë Circulation. Le Docteur Bourdelot eſt auſſi de *genere hoc.* Il ment preſqu'autant qu'il parle, & quand il peut, il trompe ſes malades auſſi : il s'eſt ici venté en de bonnes maiſons, qu'il étoit l'inventeur de la circulation du ſang, & que ſes compagnons faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour lui en ôter le nom : Il eſt Courtiſan à yeux enfoncez, grand valet d'Apothicaires, & de toute la forfanterie Arabeſque, menteur effroyable, joueur & Pipeur, il a été garçon Apothicaire, *in tonſtrina paterna educatus* : il a été pluſieurs ans en Italie. A quoi peut-être bon cet homme ? *rem magnam præſtat ſi bonus eſſe poteſt.* Ce que je ne dis point de lui par principe de médiſance, mais de pure vérité *& de ſolo impulſu*, que je déſire que vous ſçachiez par mon organe la vérité de cet homme, *qui magis eſt mihi notus quam tibi.* J'avois grand regret que les deux portraits de Salmaſius & Grotius fuſſent perdus ; Je vous aſſure que ce ſont les deux miens, & qu'on n'en trouve ici nulle part à racheter. Le premier des deux m'a couté 20. ſols & l'autre dix ; mais je voulois que les euſſiez. J'ai vu & entretenu les deux originaux, & me reſervois d'en faire venir de Hollande deux autres copies. Je ne ſçai ce qu'eſt devenu M. Sauvageon depuis le mois d'Août, ce n'eſt point lui qui a eu l'invention de faire traduire *le Medecin charitable* ; C'eſt Vlac même, qui en a payé la traduction & l'impreſſion, & qui depuis l'a envoyée toute entiére en Hollande,

à ce qu'il m'a dit lui-même. Turquet & Riviere ſont deux dangereux Auteurs en matiére d'Antimoine, & peut-être en tout le reſte de la Medecine, *ſtibio numquam utor.* Dieu merci & M. Nic. Pietre, *quo nomine & aliis multis, ejus Manibus bene precor*. mais j'en vois ici très ſouvent d'horribles & pernicieux effets, mêmes de la main des maîtres, principalement depuis cinq ans, que les Charlatans en ont eu l'audace ouverte, & l'effronterie entiére, *ſummo duce Archiatron comite.* Lequel confeſſe bien avec les Medecins de Paris, que c'eſt un poiſon s'il n'eſt préparé à ſa mode, qui eſt *ſecretum ſecretiſſimum & arcanum non revelandum*, & néantmoins le ſien tuë, comme celui des autres, & n'en a point de meilleure préparation.

Le vin Emetique pour l'ordinaire n'eſt ici que l'infuſion du *Crocus metallorum*, dans du Vin blanc. Pour le Gobelet d'Antimoine il y a plus de 20. ans que j'en ai veu ici, & même feu M. Guenaut en avoit un, dont il ſe ſervoit quelquefois auſſi, il en eſt mort à la fin, & de la main propre de ſon cher Oncle, *qui ipſe mihi narravit*, & qui en a bien tué d'autres à l'imitation & à l'éxemple de ſon fortuné ami l'Archiatre. Votre Mr. de Serres eſt un pauvre homme, ſa premiére traduction de la *pharmacie de Renou*, me le fit bien connoître il y a 26. ans, & tous ces Traducteurs de gros Livres d'autrui, ne peuvent pas être de grands perſonnages, de s'étonner de ſi peu de choſe, que d'un gobelet : Il faut bien autre choſe que cela pour être bon Medecin : ſon Antimoine crud & ſon Zeſt de noix, ſen-

tent bien l'ignorance, auſſi-bien que la Charlatanerie; Dieu nous garde de tous les deux.

Quand notre ami Mr. Gras ſera de retour, je vous prie de ne point oublier de lui faire mes très humbles recommendations, & à M. Falconet auſſi, auquel je vous prie de dire que je le remercie de ces fromages,& de tout autre préſent, horsmis de Livres, deſquels je lui ſuis déja bien obligé: *Ariſtippus ſemper nummos, Plato ſemper libros.* M. Manger a entendu vos complimens, eſt parti pour Beauvais, *juſſu parentis*, aujourd'hui 8. de Janvier, & quand il s'en reviendra, lui-même en déſeſpere, voyant l'obſtination de ſon Pere à ne lui point donner de quoi être Medecin de Paris. On dit que les figures Anatomiques de Hollande au Livre de M. Riolan, ſont celles qui ont ſervi à la réimpreſſion de *Veſlingius* à Amſterdam: l'Auteur eſt fort fâché de l'un & de l'autre, mais il ne le peut empêcher. Pour les *Memoires de M. de Sully*, je m'en vai y travailler, je vous en envoirai un exemplaire pour vous & autant à M. Falconet; vous m'obligerez de le lui dire de ma part. Je doute fort de l'union du Parlement de Bourdeaux avec Toloſe, veu que le bruit n'en a point continué, & que nous n'en voyons aucun effet: Je penſe qu'on veut ennuyer les Bourdelois par la longueur de la guerre, qu'on leur laiſſe ſur les bras, malheureuſe politique Cardinaleſque que tu coûtes à la France!

Quand je parle contre les Cardiaques à M. Garnier, je combats véritablement une erreur, mais ce n'eſt pas aſſés, c'eſt qu'après avoir parlé pour iceux, il me dit en riant, qu'encore

core faut-il en ordonner, quand ce ne ſeroit que pour faire plaiſir aux Apothiquaires. Ce premier eſt une erreur en ſcience, & l'autre en conſcience, c'eſt pêcher *in utroque*: & il me ſemble qu'un Medecin ne doit jamais faillir ni en l'un ni en l'autre s'il peut. Il fera comme il l'entendra, & moi je ferai du mieux que je pourrai, mais je ne fais rien que par devoir, & ne me laiſſe emporter ni à grace, ni à faveur pour perſonne. Les Apothiquaires ont aſſez gâté le métier, & ſe ſont aſſez donné du crédit & de réputation dans les familles par leurs fourberies, ſans que les Medecins contribuent du leur à les y avancer d'avantage, & mêmes aux dépens de leur conſcience propre, & de l'honneur de leur profeſſion. Joint que les malades n'en ſont pas ſi fidélement traittez, veu qu'il n'y a rien chez les malades, que les Apothiquaires haïſſent tant que le *Citò, tutò & jucundè*, tant recommandé par Celſe & par Galien; joint même que quand je me mêlerai de couper des bourſes, je ne les délivrerai point étant coupées, ni ne les baillerai point en garde aux Apothiquaires, *quorum nomen, artes & impoſturæ, æque mihi ſunt odioſæ.* Cela doit être fort honteux à un honnête homme en nôtre profeſſion. *Cum ejuſmodi hominum genere, gallinam de prædari*, aux dépens des pauvres malades, qui ſe fient à nous, & qui n'attendent du ſecours, que de notre fidélité. *Sed tamen finis ſit ineptiarum.* Après cela je vous donne le bon jour, & vous ſouhaitant toute ſorte de félicité pour toute l'année, je vous proteſte, que je ſerai toute ma

vie, *Velis*, *nolis*, Monſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce 8. Janvier 1650.

LETTRE LII.

MONSIEUR,

Je vous dirai que le 23. Mars mourut ici un Profeſſeur du Roi nommé Petrus Montmort: C'étoit un très ſçavant homme en Grec & en Latin, *præſertim in lectione Poëtarum*: Il avoit une mémoire prodigieuſe & débitoit plaiſamment & agréablement de belles & bonnes choſes par tout où il ſe trouvoit, *non ſine jactantia & interdum mendacio*: ce qui l'avoit fait paſſer ici pour un grand emballeur, & même *antè aliquot annos*, on fit pluſieurs vers contre lui ſous le nom de *Mamerra*. Il ſçavoit & connoiſſoit toutes les bonnes tables de Paris, deſquelles, ou de la plûpart il avoit été chaſſé comme un Paraſite, *non ſine dedecore & infamia*: Il avoit été autrefois Jeſuite, d'où il fut chaſſé pour quelque fauſſeté, qu'il avoit miſe & fabriquée en quelques Lettres: il étoit natif du Vicomté de Turenne. C'étoit un grand corps d'homme, grand venteur & grand Mazarin; *vir malarum artium, & malarum partium.*

Ce même jour 23. de Mars, Madame de Bouillon, qui étoit ici gardée dans ſa propre maiſon par Mr. de Carnavalet, Lieutenant des Gardes, trouva moyen de s'échaper & de ſe ſauver. Mr. le Duc d'Orleans a fait mettre en priſon ledit de Carnavalet. Pour ladite

te Dame on ne ſçait pas encore quel chemin elle aura pris, ou ſi elle ſera allée chercher ſon mary en Limouſin, ou ſi elle demeurera cachée quelque part en cette Ville.

On a trouvé chez l'Abé Mondin, après ſa mort, pour 1500000 flor. de bagues, joyaux, diamans, perles &c. qu'il tenoit en gage de la Reine, du Mazarin & de la Ducheſſe de Savoye. On dit qu'il eſt mort de regret que ledit Mazarin ne lui vouloit point faire raiſon d'une ſomme de 50 mille écus qu'il lui avoit prêtée. On cherche maintenant de l'argent nouveau ſur ces mêmes joyaux, afin d'avoir de quoi contenter les Suiſſes qui veulent avoir de l'argent, ou s'en retourner. L'Abé de la Riviere qui étoit en ſa belle maiſon de Petitbourg à cinq lieuës d'ici, a eû le vent qu'on le vouloit envoyer plus loing, ſur quoi lui-même s'eſt retiré à une de ſes Abayes, qui eſt St. Benoiſt ſur Loire, autrement dit Fleuri. *Floriacum ſive Canobium Floriacenſe*: On parle auſſi de lui ôter le Cordon de l'Ordre, qu'il porte, cordon qui ſervira de corde ſi on lui fait miſericorde: car la rouë, à peine eſt elle le prix des attentats, qu'il a commis. Le Mazarin a été trompé en ſon calcul, ſur le voyage de Bourgogne: il penſoit avoir intelligence dans Bellegarde avec St. Micaut, qui étoit dedans; mais le Comte de Tavanes, qui tient fort pour le Prince de Condé, a tout renverſé & s'eſt rendu le maître là-dedans: ſi bien que le Mazarin ne ſçait que faire, où il doit aller, s'il doit revenir à Paris, *adeò eſt incertus rerum ſuarum.* S'il revient à Paris on ſe mocquera de lui, & ſera accuſé d'a-

voir fait faire au Roi un grand voyage ſans aucun profit, & même d'avoir hazardé l'autorité du Roi ſur des Rebelles dans le Royaume même, ſans aucun fruit : s'il n'oſe revenir à Paris, mais qu'au lieu de cela, il s'en aille à Lion avec ſes nieces & ſon petit neveu, on dira par tout qu'il veut les renvoyer en Italie, à deſſein de s'y en aller par après lui-même, & de ſe ſauver par cette voye, lui étant autrement impoſſible d'éviter de deça ſon malheur, qui le talonne, & le ſuit de près, ſoit dans la fin de la minorité par l'autorité du Duc d'Orleans, ſoit dans la majorité, par l'adreſſe de quelque petit favori qui voudra s'engraiſſer de ſes dépouilles. On dit ici en ſecret que Mr. d'Esmery le ſur-Intendant des Finances, eſt fort malade, qu'il eſt bien empiré depuis 8. jours : il eſt maigre, ſec & tout fondu : ſon Medecin, ou au moins celui qui en fait la fonction près de lui du mieux qu'il peut, nommé Valet, qui eſt la créature du premier Medecin, l'a mis au laict, & n'uſe plus d'autre viande : le matin il prend du laict d'aneſſe, à midi du laict de vache, au ſoir du laict de chevre : & entre deux du laict de femme ; & à propos de ce dernier, vous ſouvenez-vous de quelque bon Auteur qui ait fait mention de ce laict des femmes pour la guériſon de quelque maladie d'importance ?

La Cour des Aides fait ici trois Chambres; De ces trois on en tire douze Conſeillers pour les envoyer à Moulins en Bourbonnois, afin qu'ils aillent ſur les lieux mêmes donner ordre que la taille ſoit payée au Roi, & d'empêcher les faux Sauniers, dont le nombre

bre s'eſt tellement acru depuis la guerre, que la Gabelle n'en vaut plus rien. Un nommé du Mont & le Marquis de Gerzay, ſe ſont rendus les maitres de la Citadelle de Saumur, & veulent empêcher que M. de Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine, qui eſt celui, qui a arreſté les 3. Princes, n'en prenne poſſeſſion: pour à quoi parvenir, ils ont fait entrer dans le Château de Saumur 300. hommes tout fraîchement, pour faire teſte à ceux qui entreprendront contre eux. Il y a encore du bruit à Bordeaux, par la faute de M. d'Eſpernon, qui ſemble être porté ſourdement par le Mazarin, afin de matter ces peuples. Je ne ſçai ſi vous avez veu, il y a tantôt huit ans, une Comedie Françoiſe nommée l'Europe, que le Cardinal de Richelieu fit faire & jouër auſſi un peu avant ſa mort. L'Autour en étoit un homme ruiné, nommé Deſmarets, qui faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour plaire à ce Cardinal, & auquel il s'attachoit fort, afin de ſe remplumer. Après la mort du Cardinal, il paſſa en ſervice de Madame d'Eſguillon, laquelle lui donna enfin, pour le récompenſer de toutes ſes flatteries, la Charge de Secretaire de General des Galeres, & eſt demeuré auprès du petit Duc de Richelieu, pourveu de cette Charge, & en a fait la fonction juſques ici; mais Madame la Ducheſſe d'Eſguillon, l'a fait arreſter priſonnier, & l'a fait mettre dans un Cachot bien noir, accuſé & convaincu d'avoir porté ſon maitre, âgé de 19. ans, & l'avoir perſuadé d'épouſer, comme il a fait, la veuve de Mr. du Pons de Mieſſans, âgée de 32. ans, d'avoir

voir ſollicité l'affaire, avoir racheté les bans de l'Archevêque de Paris, & avoir donné ordre pour le voyage qu'il fit dès le lendemain de ſa nopce avec ſa nouvelle femme au Havre de Grace, & tout cela en cachete, & ſans en avoir donné avis à ladite Dame d'Eſguillon, laquelle eſt tant plus irritée que ledit Deſmarets ſe trouve être le couſin iſſu de Germain de ladite nouvelle mariée. Elle l'a fait arrêter, s'eſt déclarée ſa partie, & lui met ſus pluſieurs crimes. Mr. le Prince de Conti a été malade d'une fievre continuë dans ſa priſon, où il a été viſité par Mrs. Guinaut & Brayer, outre Mr. Dupré qui y eſt enfermé, & qui n'en bouge, On dit que la fievre n'eſt plus continuë, mais ſeulement double tierce: cela ne laiſſe point d'être encor aſſez de mal pour ce Prince, qui eſt fort mal ſain, fort delicat & mal conformé, veu qu'il a toujours de reſte une méchante toux, & une difficulté de reſpirer.

L'Abbé Mondin eſt mort ſur la Paroiſſe de St. Euſtache : Les Chanoines l'ont voulu avoir pour l'enterrer, en tant que leur compagnon, à Notre Dame; le Curé de la paroiſſe s'y eſt oppoſé, & l'a voulu avoir auſſi. Son corps a été porté en depoſt dans une cave à St. Euſtache: *acriter undique certatum eſt in Senatu* ; arreſt s'eſt enſuivi, par lequel les Chanoines de notre Dame ont été déboutez de leur pretention, qui n'alloit qu'à leur intereſt, ſçavoir des fraix funeraux qui ſont fort grands parmi eux & de la ſonnerie de leurs groſſes cloches, pour laquelle ſeule 300. fl. ſe levent ſur le bien du defunt. Quand on vou-

voulut enlever le corps pour le porter en l'egliſe, une autre ſorte de gens ſe trouverent là, qui voulurent l'empêcher, & s'y oppoſer; c'étoient les créanciers de cet Abbé, qui demandoient aſſurance de ce qui leur étoit deub : Ce malheureux Abbé, qui n'étoit qu'un Courretier de Perles & de Diamants, & le *Proxenete* du Mazarin en trafic de cette nature, avoit attrapé 40. mil livres de rente en benefices bons & certains, & néantmoins il ſe trouve qu'il doit cent mil livres à des creanciers de famille, ſans parler des groſſes affaires, dans leſquelles il eſt impliqué pour le Mazarin; il faut que ces Preſtres ſoient merveilleuſement debordez & déréglez en leur vie, d'avoir tant de biens & de beaux revenus, & néantmoins être ſi fort endebtez & oberez au temps de leur mort *quo potiſſimum deberent ſapere, nec quemquam fallere.* Le Profeſſeur grec Pierre Montmort, qui étoit un grand hableur, vivoit preſque de la même façon, car il devoit beaucoup auſſi, & néantmoins il avoit beaucoup d'argent comptant, qu'il avoit laiſſé en depoſt entre les mains de quelques honnêtes gens qui l'aimoient, & entr'autres entre les mains de Mr. de Morangis, Conſeiller d'Etat, frere de Mr. le Preſident Barillon.

Mr. de Chateauneuf promet de tout regler tant qu'il pourra, d'empêcher qu'on ne contrevienne à la Déclaration du mois d'Octobre 1548, de ne retenir au Conſeil du Roi que ce qui doit y être retenu, ne point aigrir ni mécontenter le Parlement, qu'il ſemble que la Cour veuille flatter : & même il a demandé

dé à un Conſeiller une liſte des cauſes qui doivent être renvoyées au Parlement ; il s'en va auſſi régler les Séances de Meſſrs. les Conſeillers d'Etat, & en retrancher le grand nombre, que la Reine depuis ſa Regence a merveilleuſement multiplié, n'ayant pû avoir cette vertu de Plutarque, de refuſer hardiment.

Un des premiers hommes de Paris, qui n'eſt point frondeur, & qui n'oſeroit l'être, étant attaché à l'autre parti, par les grandes ſommes d'argent, qu'il a prêté au Roi, m'a dit aujourd'hui que le malheur ſuit le Conſeil du Roi, & toutes les grandes déliberations qui s'y prennent : que la Guerre ne leur réüſſit point, combien que l'Eſpagnol ſoit très foible : que l'empriſonnement de Mrs. de Blancmesnil & de Bronſel, leur a tourné tout à rebours, & a produit un effet tout contraire à ce qu'ils en avoient eſperé, ſçavoir la déclaration de ſix ſemaines après, qui eſt le Palladium de Paris, & de toute la France, par laquelle Déclaratîon ils ſont bridez de telle ſorte que manifeſtement ils n'en ſont point à leur aiſe : que le blocus de Paris qui avoit été entrepris, en intention de caſſer cette Déclaration, d'attraper leſdits Meſſrs. de Blancmesnil & de Brouſſel, & environ encore 40 autres Officiers du Parlement, tant Préſidents que Conſeillers, de rétablir les Partiſans, mettre Paris à la taille, lever à l'inſtant ſur Paris ſix millions d'argent comptant, bref de trouver de l'argent preſent, n'avoit tout au contraire rien cauſé que de la miſere & de la pauvreté à la Reine, d'autant que la moitié de la France avoit pris les Armes, & s'étoit miſe

en

en état de payer beaucoup moins que par ci-devant, ce que l'experience rend tout evident, en ce que la Cour eſt à toute heure en neceſſité, & qu'ils ne peuvent avoir de l'argent de nulle part: que l'empriſonnement des trois Princes eſt de même nature que ces autres affaires; que les eſperances de la Reine & du Mazarin alloient encore à rebours, que la Bourgogne, Bellegarde & le Maréchal de Turenne les empêchoient bien plus qu'ils n'avoient penſé, faute d'y avoir préveu de bonne heure, qu'ils n'étoient point en état d'en venir à bout, & qu'un empêchement levé, il en ſurviendroit quelqu'autre : mêmes que le malheur étoit ſi grand, que Madame de Bouillon qui s'eſt ſauvée depuis peu, étant parvenuë près de ſon mary, il y a grand danger qu'elle ne lui faſſe prendre les armes, & qu'étant revolté il ne faſſe de nouveau ſoulever la Guienne, laquelle en eſt en très grande diſpoſition, pour la haine qu'elle porte à M d'Eſpernon, *quibus poſitis, ut ſunt veriſſima*, la Reine pourroit bien-tôt remettre les trois Princes en liberté, afin d'appaiſer par ce moyen-là les guerres Civiles, qui ſont à la veille de s'allumer en France, & d'oter ce prétexte de guerres aux brouillons d'Etat, qui veulent remuer : qu'il ſçait bien que la Reine y a penſé; que la ſemaine derniere deux Courriers differens ſont arrivez au bois de Vincennes, qui ont apporté des Lettres à M. le Prince : que M. de Servient a été par deux fois au bois de Vincennes où il a conferé ſecretement deux heures entiéres avec ledit Prince, lequel depuis a dit qu'il voyoit bien

bien qu'il ſortiroit de là le mois d'Avril prochain. Autrefois la Politique étoit, *ars non tam règendi quàm fallendi homines.* Maintenant nous pouvons dire aujourd'hui de la politique Mazarin, *que ars eſt quâ non ſolum homines ſed ipſi etiam politici decipiuntur.* Si on le prend pour un politique, qui n'en mérita jamais le titre, & qui n'eſt qu'un malencontreux étalon de Cour, que l'on avoit pris pour vrai & fin diamant, mais qui n'eſt qu'une hapelourde, & grand larron de nos Finances.

M. le Chancelier Seguier étoit à Pontoiſe en repos, tant du corps que de l'eſprit, où il étoit viſité de ſes amis de deça qui y alloient à toute heure, & avoient deſſein de n'en ſortir qu'après avoir paſſé les Fêtes, & de là ſe retirer à Roſny, maiſon de ſon gendre; mais comme il a entendu que M. de Chateauneuf, Madame de Chevreuſe & autres puiſſans de cette bande, ſe plaignoient qu'il étoit là trop viſité de Mrs. les Maîtres des Requêtes, qui alloient-là comme en proceſſion, & de ſes autres amis qui alloient & venoient jour & nuit, il en eſt tout ſur le champ délogé depuis deux jours Quelques-uns diſent qu'il a reçû commandement d'en ſortir par brevet exprès de la Cour : les autres qu'il n'en eſt ſorti, que par la peur qu'il a eu de le recevoir.

Il eſt vrai que M. Servient a été voir deux fois M. le Prince en ſa priſon, mais on croit que ce n'étoit que pour le prier de donner une Lettre au Gouverneur qui l'a mis dans Bellegarde, qui le peut obliger de rendre la pla-

place, ce que l'on dit qu'il n'a pas obtenu, & que mêmes ceux qui ſont dans Bellegarde ont préveu, à cet evenement, ayant fait avertir le Mazarin, que jamais ils ne ſe rendroient, ni ne remettroient la place entre les mains du Roy durant ſa minoriré, quelque Lettre qu'on leur apportât de la part de M. le Prince, ſi elle n'étoit pareillement ſignée de Mr. le Maréchal de Turenne, avec lequel ils ont intelligence

On dit que M de Bouillon a fait mettre en armes toute la Vicomté de Turenne ſous ombre qu'il a eu certaines nouvelles qu'il y avoit entrepriſe ſur ſa perſonne : Il y a auſſi du bruit en Provence, & principalement à Marſeille, contre le comte d'Ablais, ſous ombre de création des Conſuls de la Ville. Il y avoit en Anjou une Demoiſelle qui gouvernoit le Maréchal de Brezai, & toute ſa maiſon, dont elle étoit devenuë fort odieuſe à toute la Province : Comme elle s'eſt rencontrée en cette Ville Mr le Duc d'Orleans l'a fait arrêter priſonniere, & l'a fait mener dans la Baſtille. Les Angevins ont encore ſi peur du Maréchal de Brezai & de ſa Tirannie, qu'ils ne ſcavent s'ils oſent dire qu'il ſoit véritablement mort : & même ſemblent en douter : On ne ſçait pas ici où le Roi & la Reine paſſeront les Fêtes de Pâques ; les uns diſent à Lion, les autres à Paris. Pour moi j'ai opinion que le Mazarin, qui craint Paris, & qui n'aime point les grandes Villes ; de peur d'y être enfermé, ou accablé, les amuſera & retiendra en Bourgogne, ſous ombre de parlementer avec les Rebelles, qui ſont dans Bellegarde,

en

en intention de les emmener à la raiſon, & qu'il trainera ainſi le mauvais tems, lui qui eſt de ſon naturel grand temporiſeur, juſques à ce que la douceur de la ſaiſon leur permette d'aſſieger Bellegarde, ſi pendant deux mois, ou tout au moins ſix ſemaines cette Place ne ſe remet dans ſon de voir & dans l'obéïſſance du Roi. Les Mrs. du Parlement avoient cedé ſix Conſeillers de la Cour pour être Sindics des rentiers, & afin de travailler à faire payer les rentes, conjointement avec M le Prevoſt des Marchands, & les Echevins dans l'hôtel de Ville : le Prevoſt des Marchands n'ayant pas voulu reconnoître ces nouveaux Sindics, ils s'en ſont pleins à la Cour, qui s'en alloit décreter contre le Prevoſt des Marchands : Mr le Duc d'Orleans, averti de ce déſordre, lequel auroit pû exciter vacarme dans Paris en faveur des rentiers, a demandé ſurſeance au Parlement, & qu'il vouloit accommoder cette affaire. Enfin on a changé de Chambre M. le Prince de Conti, il eſt hors d'avec ſon frere, il eſt en plus bel air & plus beau lieu, dans l'appartement de Mr. de Chavigny, qui eſt un corps de logis qu'il y avoit fait bâtir pour ſoi & pour les ſiens, lors qu'il étoit Gouverneur du Bois de Vincennes On dit ici que le Capitaine des Gardes du Comte d'Alais a été tué à Marſeille & que Mr. Fordé, Maître des Requêtes, intendant de Juſtice en limouſin, a été revoqué de ſa commiſſion par ordre du Conſeil, à cauſe des cruautez qu'il exercecit en ce Païs-là, où, s'il ne s'étoit rendu le plus fort, les Communes l'auroient aſſommé : joint que l'on auroit

peur

peur que le feu étant là allumé, n'augmentât trop vîte dans les Provinces voiſines, où il y a déja bien du mécontement, & même que Mr. de Bouillon y eſt en armes: On dit auſſi que Mr. de Villemontré a été en grand danger à Bordeaux, & que ſon Carroſſe y a été briſé & mis en pieces. Quand Mr. de Servient a demandé une Lettre pour faire rendre Bellegarde à Mr. le Prince, il a répondu que la Place étoit bonne, & ceux de dedans bien réſolus; mais que ſi la Reine lui vouloit donner la conduite de l'Armée, qu'il la feroit rendre en deux heures. On a envoyé à Mr. de la Riviere lui demander de la part du Roi ſon Cordon-bleu, faute de prouver ſa nobleſſe, qu'il n'a jamais obtenu qu'à cette condition, à quoi il a manqué, parce qu'il ne le pouvoit pas faire. Le Mazarin a envoyé une abolition à Marſeille, pour ce qui s'y eſt paſſé contre le Comte d'Alais, en quoi on dit qu'il a fort mal fait: & néantmoins on croid qu'il le fait exprès, afin d'y faire brouiller les Cartes d'avantage, & que la Reine étant obligée d'en retirer le Comte d'Alais, s'il n'y eſt même aſſommé, ledit Mazarin puiſſe prendre pour lui ce Gouvernement. Les trois Princes vivent encore aux dépens de la Reine: Mr. le Prince ne veut pas y vivre à ſes dépens, & ne veut pas tenir l'ordre que Madame la Princeſſe ſa Mere y avoit mis: Enfin je finis après vous avoir proteſté & aſſeuré que je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble & très-obéïſſant Serviteur. De Paris ce Vendredi 1 jour d'Avril 1650.

LETTRE LIII.

MONSIEUR,

Je vous envoyai ma derniere le Vendredi 1. d'Avril, & c'eſt la 4. Lettre, que je vous ai écrite depuis que je n'ai eu aucunes de vos nouvelles. Je traite ici, d'une fluxion très fâcheuſe ſur la poitrine, un riche Maître des Comptes, qui a un frere Loyolite, que j'ai veu & entretenu aujourd'hui, lequel entre autres choſes m'a dit que *Famianus Strada* (qui mourut l'an paſſé) avoit laiſſé un 3. Tome *de Bello Belgico*, lequel s'imprimera quelque jour, qui eſt une choſe, que je voudrois bien avoir veuë, tant plus que je la croi fauſſe; il m'a dit encore une autre chòſe, que je ne ſouhaiterois pas moins, ſçavoir que la Cerda, Jeſuite Eſpagnol, qui a commenté ſi heureuſement Virgile & Tertullien, avoit laiſſé en mourant il n'y a pas deux ans, le 3. Tome qui nous manque ſur ledit Tertullien, qui ſeroit une bonne affaire, que j'ai maintefois ſouhaité. J'ai céans les deux premiers qui ſont excellemment bons.

La Ducheſſe de Bouillon, Sedan, après avoir été en liberté environ 15. jours, a enfin été trouvée cachée dans le Fauxbourg St. Germain; & a été par ordre du Duc d'Orleans menée dans la Baſtille, où elle eſt de préſent, auſſi-bien que celui qui, faute de la bien garder, l'avoit laiſſée échaper, ſçavoir Mr. de Carnavalet. Elle n'étoit pas mal cachée;

chée ; mais un fripon d'Apothiquaire la decela, qui avoit fourni quelques drogues à ſa fille malade de la petite verole.

Je vous prie de me mander ſi on imprime l'Hiſtoire de Breſſe de Mr. de Guichenon, ſi elle eſt bien avancée, & quand elle pourra être faite : ſi vous voyez l'Auteur, parlez lui auſſi de Mr. de Mezeriac, & tâchez qu'il en faſſe quelque petite mention quelque part, comme d'un homme illuſtre de ce Païs-là, & qui a été un des plus ſçavans de ſon temps.

La Riviere de Loire a débordé vers Angers ſi rudement, & a ſi impetueuſement rompu & renverſé ſes Chauſſées, qu'elle a ruiné quinze Villages : je ne connois point ces pauvres gens-là, mais je les plains bien fort. Le Marquis de Gerzé a quitté la Citadelle de Saumur, le Lieutenent du défunt Maréchal de Brezé, l'ayant renduë pour dix mille écus à M. de Guitaud, premier Capitaine des Gardes de la Reine, laquelle lui a donné ce Gouvernement en récompenſe d'avoir arrêté M. le Prince.

* Madame de Bouillon étoit cachée dans le Fauxbourg St. Germain chez le Réſident de Pologne, qui eſt François : M. le Duc d'Orleans l'a fait mener à la Baſtille avec la Réſidente ſa femme, juſques à ce que le Roi en ait ordonné. La préſente eſt la cinquième, ſans avoir eu réponſe aucune de vous ; j'eſpére qu'à la fin il m'en viendra quelqu'une. Je ne ſçaurois deviner la cauſe d'un ſi long ſilence, ſi ce n'eſt qu'ayez été malade, *Utinam ſim vanus aruſpex.* Je ſoubçonnerois que quelque Moine vous eut attrapé, & que vous

en ayant fait accroire, il vous auroit envoyé à Rome, tandis que le Jubilé y eſt, y gagner les pardons pour tous les pêchez que vous avez faits, & que vous n'avez pas faits. Je ſuis & ſerai toute ma vie ſans reſerve, Monſieur, Votre très-humble & très &c. De Paris ce 16. d'Avril 1650.

LETTRE LIV.

MONSIEUR;

Prenez la peine de m'écrire un petit mot, & me mandez quelque choſe de votre ſanté & ſi vous avez été ſi long tems ſans m'écrire, mais écrivez moi ſeulement de votre ſanté, & de celle de toute votre famille, *quia amore langueo*, & en cas que vous ne vouliez plus que je vous écrive, faites moi le bien de m'en mander la raiſon, afin que je m'en retienne à l'avenir, ſi je juge que vos raiſons ſoient bonnes, & en cas que je le puiſſe faire, & obtenir cela de moi-même; mais au moins ſachez & tenez pour très certain que je ſuis en un tel deuil de n'avoir plus de vos nouvelles, que jamais la tirannie de Mazarin, la colére de la Reine, la Guerre du Prince de Condé, le Siege de Paris, & les menaces des Partiſans, même la peur de mourir de faim durant le ſiege de Paris, ne m'ont pas ôté le repos de la nuit, & la tranquillité de l'eſprit, comme a fait la privation de vos Lettres, laquelle je crois être inexcuſable, de votre part, ſi vous n'avez quelques fortes raiſons, mais

mais il faut qu'elles ſoient bien fortes, & même plus fortes que l'Armée, que le Mazarin deſtine à prendre Bellegarde, & que le canon que M. de Vendôme y fait mener.

Madame la Princeſſe la Mere a eu commandement de ſortir de Chantilly, & ſe retirer en Berri: Mad. la Princeſſe la femme, laquelle y étoit auſſi, s'en eſt dérobée la nuict avec ſon fils, qu'elle a enlevé, & l'on ne ſçait où elle eſt allée; Elle paſſa par Paris à 4. heures du matin. Mais à propos je me ſouviens fort bien de vous avoir envoyé par ci-devant mon portrait en huile, ſelon que m'aviez fait l'honneur de le déſirer; mais ce n'a été qu'à la charge, que vous me traitteriez de même, & que me feriez la faveur de m'envoyer le votre: je vous ſomme de votre promeſſe, & vous prie de me l'envoyer, afin que je m'adreſſe à lui, quand vous manquerez de m'écrire, comme vous avez fait depuis deux mois.

Mr. Bourdelot, notre Medecin, qui eſt Précepteur du Duc d'Enghien, s'eſt ſauvé avec lui: on ne ſçait point encore où ils ſont allez. J'ai vû, entre les mains d'un de mes amis, une Lettre de Mr. de la Motthe le Vayer, par laquelle il mande que le deſſein du voyage de Lion eſt rompu, & que la Reine veut revenir à Paris, dès que les affaires de Bourgogne ſeront reglées: C'eſt qu'elle a beſoin d'argent, & qu'elle n'en peut guéres trouver plus commodément qu'à Paris, pour faire la Campagne prochaine.

Aujourd'hui veille de Pâques, Mr. Huguetan, l'Advocat, m'eſt venu voir. Nous

avons été quelques heures enſemble à nous entretenir: C'eſt un honnête homme, & bien ſçavant. Ho qu'il ſçait & qu'il raconte bien de belles & bonnes choſes ! ſi j'avois le moyen de l'avoir bien ſouvent avec moi, il me ſemble que j'y apprendrois beaucoup, & que j'amenderois bien mon ignorance d'une ſi bonne & ſi docte converſation. Comme nous étions enſemble, M. Naudé y eſt ſurvenu : N'avois-je pas deux honnêtes hommes avec moi? Et néantmoins je n'étois point content, car c'étoit l'heure que l'on portoit les Lettres de Lion, & que j'attendois de vos Lettres, que je n'ai point reçeuës, *quo verò Deorum iſtam perfidiam patrante certè neſcio.* Je ne laiſſe point d'attendre, & attendrai tant qu'il vous plaira ce Commis de la Poſte de Lion ; mais je l'attends auſſi impatiemment que les Créanciers du Roi d'Eſpagne ont coûtume d'attendre la Flotte, afin d'être rembourſez par ce moyen de leurs avances.

Mr. de Seguin, premier Medecin de la Reine, a vendu ſa charge de Medecin ordinaire du Roi, qu'il avoit depuis ſept ans achetée de M. Guillemeau cinquante mille livres à M. de la Chambre, Medecin de M. le Chancellier Seguier, qui en a donné 22. mil écus. C'eſt bien de l'argent, veu qu'en cette ſaiſon les gages des Officiers du Roi ne ſont point payez.

Je penſe vous avoir par ci-devant parlé d'un certain Machon, qui fit amende honnorable ici l'an paſſé pour avoir fait de faux Sceaux : Il étoit Archidiacre de Toul, & avoit quelques autres Benefices, qui ont été confiſquez

&

& perdus pour lui, *reductus ad incitas & ad desperationem rerum suarum.* Voyant qu'il avoit tout perdu, il a eu envie de se vanger de M. le Chancelier Seguier, duquel il étoit domestique; & auquel il a l'obligation de n'avoir point été pendu pour son crime. Il avoit fait un Livre & un Factum. Ce Factum étant sur la presse, a été saisi & arrêté par le Lieutenant Civil, qui a des surveillans à tout ce qui s'imprime en cette Ville. C'étoit une Requête, qu'il présentoit au Parlement; par laquelle il se vouloit & prétendoit justifier des accusations de l'an passé, désirant qu'on lui rendît ses benefices, & qu'il fût remis en son honneur, comme un innocent (fourré de malice.) Le Livre contenoit l'histoire de tout ce qui s'est passé dans Paris ès années 1648. & 1649. Il y avoit entre autres un Chapitre, où il appelloit les Barricades, *grand mistére & Ouvrage de Dieu*: Il y en avoit un autre fort rude & fort satyrique contre M. le Chancelier Seguier; mais le tout ayant été découvert, M. le Lieutenant Criminel l'a arrêté prisonnier, & l'a mis dans le Châtelet, où il est pour long-tems, si M. le Chancelier Seguier n'a encore un coup pitié de lui.

Le 27. d'Avril Madame la Princesse la Mere s'est trouvée à la porte de la grand Chambre, dès cinq heures du matin, & a présenté Requête aux Conseillers entrans, afin de la faire rapporter en la grand Chambre. Un Maître des Requêtes a refusé de s'en charger, disant qu'il n'avoit point droit de rapporter. Un Conseiller nommé Sevin, grand Mazarin, n'a pas voulu s'en charger, disant, qu'il

la falloit mettre entre les mains du Doyen de la Cour : un troiſiéme eſt venu qui s'en eſt chargé, homme d'honneur & de courage, hardi & adroit & bon frondeur, nommé Mr. des Landes Payen. Cette Requête de Madame la Princeſſe contient trois Chefs, dont le 1. eſt pour M. le Prince ſon fils, le 2. pour le Prince de Conti, & le 3. contre le Mazarin, duquel elle ſe déclare l'accuſatrice pour 4. Chefs; & pour la ſeureté de ſa perſonne a elle même, déſirant que le Parlement lui en donne l'aſſeurance & protection. Le Parlement aſſemblé, c'eſt-à-dire, la grand Chambre, l'Edit & la Tournelle, ont remis au retour du Roi à déliberer ſur les deux premiers articles: ſur le 3. le Parlement lui a donné protection, & promis aſſurance de ſa perſonne, & de tout cela en a fait avertir en même inſtant M. le Duc d'Orleans, qui a auſſi-tôt mandé ſon Conſeil pour déliberer ſur tout cela.

Le Vendredi 29. d'Avril M. le Duc d'Orleans a été au Parlement, & a fait déliberer ſur la 1. demande de Mad. la Princeſſe; l'avis que lui-même a propoſé à la Cour a été ſuivi, ſçavoir qu'elle obéïſſe au commandement qu'elle a par ci-devant reçeu de la Reine, d'être hors de Paris: qu'elle s'y retire juſques au retour du Roi qui ſera en bref. Quelques Marchands & autres gens du peuple ont crié contre elle tout haut dans le Palais, qu'elle & ſon fils le Prince de Condé étoient cauſe du Siege de Paris, qu'il leur avoit fait manger du pain bien cher, & que pour expier cette faute, il falloit qu'il fût encore

core 20. ans en priſon, ce qui n'a pas fort conſolé ladite Princeſſe, laquelle eſpéroit beaucoup en la faveur du premier Préſident, & qui pour cet effet en a reçeu reproche & reprimende du Duc d'Orleans; & y a toute apparence qu'à moins d'un grand beſoin de bons Capitaines, ou d'une grande force, qui eſt encore à naître, le Prince de Condé ſera encore long-tems là-dedans.

L'Auteur du Mercure Italien, ſçavoir *Vittorio Siri*, eſt en cette Ville depuis quelques jours: il vient pour y être payé de la penſion que M. le Duc d'Orleans lui avoit fait donner il y a quelques années. Tels payemens ſont doresnavant fort rares, à cauſe de la rareté de l'argent, & des finances du Roi. La Reine de Pologne eſt groſſe d'environ cinq mois: comme c'eſt ſon premier enfant, elle a peur de mourir à l'accouchement, c'eſt pourquoi ne ſe voulant point fier à aucune ſage femme de Pologne, elle a envoyé quérir à Paris un Chirurgien adroit, entendu & experimenté, *peritum in arte obſtetricandi*, lequel eſt parti d'ici depuis 3. jours, auquel elle donne mille écus tous les mois, juſqu'à ce qu'elle l'ait remis & renvoyé à Paris. Il s'appelle Bouchet, & eſt gendre d'un autre nommé la Cuiſſe, qui eſt fort entendu à ce métier d'accoucher les femmes.

Mr. d'Esmery le ſur-Intendant eſt fort malade, il n'ira plus guére loing, il eſt hydropique confirmé: il eſt tout fondu & décharné & touſſe fort: s'il n'eſt guéri ce n'eſt point faute d'avoir bien pris de l'antimoine du 1. Medecin, de ſon opium préparé & autres tel-

les drogues. Il a été visité par son Curé & admonesté à mourir ; il a aussi été confessé par un Jesuite nommé le Pere Maréchal (qui est un Bourguignon, que je connois,) mais personne ne m'a encore dit qu'il ait fait restitution de tant d'argent qu'il a volé à tant de monde par toute la France. Le Roi, la Reine, la Mazarin & leur suite arriverent hier ici 2. de May à six heures du soir par la ruë de St. Antoine. M. le Garde des Seaux régala son Eminence d'un superbe Festin à six services. Nouvelle arriva hier que les Espagnols ont assiegé la Bassée en Flandres, & qu'après l'avoir prise ils marcheront en deça. Le Poitou est pareillement ménacé d'un grand orage, à cause de Mess de la Trimouille, de la Rochefoucault, de Mr. de Bouillon Sedan, frere du Maréchal de Turennes, de Mess. de la Force, de Mr. de St. Simon, Gouverneur de Blaye, & autres mal-contens qui veulent remuër, auxquels Mr. de la Meilleraye a ordre de resister par commandement du Roi, & avec quelques Troupes, qu'on lui envoye. Je serai toute ma vie, *velis nolis aliter enim perfectæ amicitiæ sacra non constant.* Monsieur, votre très, &c. De Paris ce 3 May 1650.

LETTRE LIV.

MONSIEUR,

Je ne fus jamais si empêché, comme j'ai été dans l'attente de vos Lettres, *non solum mihi nervos restituisti, sed etiam animam reddidisti.* J'ai

J'ai enfin reçeuë la votre datée du 12. d'Avril, laquelle m'a conſolé véritablement bien fort.

Les Memoires de M. de Sulli, & ceux de M. Rohan ſon gendre, ſont fort differens en tems, en matiére & en ſtile : les Memoires hiſtoriques du Miniſtére du Cardinal de Richelieu ſont un in folio d'environ 200. feuilles, qui ne contiennent que des flatteries au Cardinal de Richelieu depuis 1624. juſques en 1633. On diſoit qu'il ſeroit brûlé de la main du bourreau, par Arrêt qui n'a pas été rendu: je penſe que c'eſt qu'ils l'ont négligé, en quoi ils ont mieux fait : il eſt de ces Livres comme des injures, *ſi irascare, agnita videntur, ſpreta exolescunt* Le vrai Auteur en eſt le Pere Vialar, Superieur des Feuillans, qui en eſt devenu Evêque d'Avranches, & qui mourut au bout de deux ans avec grand regret de quitter ſon Evêché ſi-tôt Le fait de l'Hiſtoire n'y eſt point: c'eſt un ſot Ouvrage, & à vrai dire un Livre qui ſent fort le Capuchon d'un Moine. & le faquin.

Si le Mazarin eut été tué d'une mousquetade devant Bellegarde, il fut mort au lict d'honneur, comme un vaillant homme. J'ai bien ouï dire qu'il étoit bon poſtillon, & qu'il pouſſoit bien un cheval ; mais non pas grand homme de guerre, ſi ce n'eſt peut-être en duel.

Ne feignez point de dédier votre Feineus à M. Moreau; nous en avons parlé, il en ſera bien aiſe: je vous prie auſſi de me mander en quel an cet Auteur eſt mort. On m'a donné avis que les Libraires & le Sindic eſpient & prennent fort garde à ce qui viendra de

Lion ; mais ils ne ſçavent pas ce qui eſt arrivé, *ſerò ſapiunt Phryges.*

Je trouve votre Mr. de Serres bien neuf au métier, & bien groſſier pour un homme qui a traduit la pharmacie de notre Mr. de Renou en François, il y a 27. ans ; il ne s'eſt guéres amendé depuis ce long-tems. Ce que vous me mandez de ſes ordonnances, me fait horreur. Nous avons ici quelques Charlatans, *lucro invigilantes, etiam cum aliqua turpitudine*: mais ils ſont bien plus fins & plus déliez que votre Collegue, & ordonnent auſſi plus raiſonnablement. Ces grandes, frequentes & importunes ordonnances, de tant de drogues en faveur des Apothiquaires, ſont tout-à-fait ici décriées parmi nous ; il n'y en a guéres des notres, que M. Guenaut qui en faſſe. Encore ne rougit-il de rien, tout lui eſt bon, *modo faciat rem : habet frontem meretricis, neſcit erubescere.* L'Apulée de Mr. Pricerus Anglois, n'a pas encore été veu de deça, horsmis deux qui ont été envoyez en préſent à Mr. notre Coadjuteur, & l'autre à un ami. Je fais grand état de l'Apulée auſſi-bien que vous, & ne ſuis nullement de l'avis de *L. Vives, qui hic ut & alibi graviſſimè erravit.* Feu Mr. Pietre louoit fort l'eſprit d'Apulée, & tous ſes écrits : ſes Florides ne me déplaiſent nullement : il y a de fort belles choſes à mon avis : je ne ſuis point aſſez ſçavant pour ſçavoir controller ces opuſcules, qui me ſemblent ſi polis, & qui ont été ſi hautement louez par les plus ſçavans juſqu'à préſent. Je vous remercie de la peine qu'avez pris de m'indiquer les paſſages de Galien, *de lacte muliebri :*

liebri: je ſçavois bien qu'il y en a dans Galien: je vous en demande quelque choſe des Medecins qui ont écrit depuis cent ans.

Mr. de Longueville avoit trois enfans, deux fils & une fille; la petite fille eſt morte à Chantilly depuis quatre jours; il y en a une autre prête à marier; mais elle eſt de la premiere femme. Depuis que Mesdames les Princeſſes Mere & fille, ſont hors de Chantilly, les Suiſſes & autres gens du Roi y ſont entrez, qui y ont fait beaucoup de deſordres. Madame la Princeſſe la Mere, eſt au Bourg de la Reine, à deux lieuës d'ici: depuis que la Reine eſt de retour, elle lui a envoyé faire commandement qu'elle eût à ſe retirer à Mouzon en Berry: la Princeſſe a répondu qu'elle ne le pouvoit pas, & qu'elle étoit malade: la Reine a envoyé la viſiter par Mr. Vautier, ſçavoir ſi elle étoit malade; il a rapporté qu'elle l'étoit effectivement, & qu'elle pouvoit mourir de ce mal là, s'il étoit négligé. Un Conſeiller de la grand Chambre, nommé Mr. Deslandes Payen, voulut hier rapporter une nouvelle Requête pour Madame la Princeſſe; le premier Préſident la refuſa, & dit que cela étoit hors de ſaiſon. Ce premier Préſident a juſques ici favoriſé le Prince de Condé; mais il en a été repris aigrement par Mr. le Duc d'Orleans, de ſorte qu'il eſt obligé de ſe retenir. Les Hollandois ont ramaſſé des Troupes, & en ont fait une Armée, qu'ils envoyent vers l'Eſpagne, pour y attaquer le Portugal même, étant fort mal avec les Portugais. Nos gens ont pris vers Monaco quelque Vaiſſeau Eſpagnol, dans

lequel on a trouvé le pacquet du Roi d'Eſpagne pour la Flandre, où il y a quantité d'Inſtructions & d'Ordonnances de ce Roi bazané, qui trouble toute la terre de ſon ambition. On dit ici que M. de Saint Micaut, Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit dans Bellegarde, aiant été reconnu paſſant dans Châlons ſur Saonne, l'on ſe jetta ſur lui, qu'il eût bien de la peine d'en échaper; mais que tout ſon bagage en a pâti, & qu'il a été jetté dans la Saonne par le peuple, qui l'accuſe d'être cauſe de cette derniere Guerre de Bourgogne, qui a ruiné la Province. Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſuis de toute mon ame, Monſieur, votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. De Paris ce 6. de May 1650.

LETTRE LVI.

MONSIEUR,

Je vous envoyai le Vendredi 6. de May ma derniere. Le Dimanche 8. M Huguetan l'Avocat me fit l'honneur de ſouper céans, nous y bumes à votre ſanté & à celle de M. ſon frere C'eſt un honnête homme, & qui ſçait de fort belles choſes. Je vous réitere la priere que je vous ai faite par ci-devant, qui eſt s'il vous plaît de me faire avoir un Calvinus de M Morus. Ce n'eſt qu'un livret de pareille groſſeur à celui qu'il a fait *de Pace :* ſi vous n'en trouvez à Lion, je vous prie de m'en faire venir de Geneve. Aujourd'hui 12. de

de May, le Livre du Miniſtére du Cardinal de Richelieu a été brûlé dans la Cour du Palais, par la main du bourreau, ſelon l'Arrêt que la Cour en avoit donné la ſemaine paſſée ; Le même jour il y a eu ici un duel entre le Chevalier de Roquelaure & le Baron de Perry de la Maiſon de Montgommery: Ce dernier a été tué ſur la place : les deux ſeconds ſe portent bien. Le même jour l'Amniſtie a été publiée au Parlement touchant le Marquis de la Boulaye, des Coutures, des Martineaux, Germain l'Avocat, Joly & autres, qui étoient accuſez & perſécutez par Mr. le Prince de Condé, lorsqu'il fut arrêté priſonnier. Le même jour Mr Desmery a reçeu Notre Seigneur. L'Antimoine ne l'a point ſauvé, *ad præſepe gemit morbo moriturus inerti.* Les Vaiſſeaux du Roi vers Toulon, conduits par les Chevaliers Pol & Almeras, ont pris un Vaiſſeau Eſpagnol chargé d'un million, que le Roi d'Eſpagne envoyoit pour ſes affaires en Italie ; voilà un accident qui l'incommodera. Il y a groſſe querelle à Sens entre l'Archevêque de Sens & les Jeſuites de la même Ville : il leur a fait deffences d'adminiſtrer aucun Sacrement ; Il a auſſi remué & renouvellé la querelle ancienne de Sens contre l'Archevêque de Paris, qu'il prétend n'être que ſon ſuffragant: Il y a ici Déclaration du Roi verifiée au Parlement contre Madame de Longueville, le Duc de Bouillon, le Maréchal de Turenne, & Mr. de la Rochefoucaud. Gouverneur de Poitou. Faites moi le bien de me mander en quelle année Mr. de Fertines, Profeſſeur de Montpellier, votre

Au-

Auteur, eſt mort à Montpellier, je penſe qu'il y a bien 50. ans.

Les deux Semeſtres de nos Meſſieurs *de Camera Computorum*, ont été aſſemblez, pour tâcher de ſervir au Préſident Perrand, qui eſt dans le bois de Vincennes avec Mr. le Prince, & le tirer de là, ſi faire ſe pouvoit, en vertu de la Déclaration du mois d'Octobre de l'an 1648. en lui faiſant ſon procès; mais leur pourſuite en faveur de leur compagnon a été ſurſiſe, ſur ce qu'on leur a donné avis, que s'ils demandoient qu'on mit en liberté ledit Perrault, ou qu'on lui fît ſon procès, on le lui feroit auſſi-tôt, ſur les plaintes que l'on a faites contre lui, & qu'il ſeroit traitté comme un tiran qui avoit volé la Bourgogne. Madame la Princeſſe la femme eſt dans le Vicomté de Turenne avec Mr. de Bouillon, & le Maréchal de Turenne a défait un Regiment de Cavalerie de mille hommes, du Colonel Roſe, dont 250. ſont demeurez ſur la place, & 300. ſont demeurez priſonniers.

Notre Mr. le Gaigneur a perdu ſon Pere, a peu de ſanté, ſa femme toujours malade &c., bref il n'eſt bon à rien: *nulli utilis, nequidem ſibi.* Il eſt comme les Moines, ou que je ne mente, comme les Eſſeniens d'Alciate, *non ſe, non alios utilitate juvat*; Je voudrois qu'on eût ramaſſé en un bon volume in folio, toutes les œuvres de *Varandeus*: il étoit bon Auteur. Feu Mr. Varanda a été un bel eſprit & bien net; je voudrois avoir lû tout ce qui reſte de lui. Son Traité *de Indicationibus*, eſt fort bon, ſes harangues faites aux promotions des Docteurs me donnent auſſi-bien envie de les voir.

Je

Je verrai donc bien-tôt, à ce que vous m'écrivez, le fils de Mr. Bauhin, & ce ſera de bon cœur; j'honore fort M. ſon Pere, tant plus je voi M. Huguetan l'Avocat, tant plus je l'admire, c'eſt un tréſor caché; il eſt très ſçavant & très modeſte : Nous avons ici bû deux fois à votre ſanté. Je vous prie de ne point oublier ni négliger le portrait que vous me promettez de vous même: ce n'eſt point pour moi, c'eſt pour mes enfans, qui vous honnorent, comme je fais; Ils ſont d'aſſez bon naturel. Pour moi, je n'en ai pas tant beſoin préſentement, d'autant que je vous vois d'ici, & même je vous peindrois fort bien tel que vous étiez l'an 1642, ſi j'étois peintre; je penſe ſi ſouvent à vous, que je vous vois à toute heure, & que je vous repréſente fort ſouvent en mon eſprit qui n'eſt pas fort ſubtil, mais auſſi ne faut-il pas grande ſubtilité à être bon & fidéle ami, tel que Dieu aidant, je vous ſerai toute ma vie; je ſçai bien que j'y ſuis obligé. Le marché de Mr. de la Chambre étoit fait plus de ſix ſemaines avant que l'on eût ôté les ſeaux à Mr. Seguier ſon Maître, & n'eût jamais fait ce marché, s'il eût pû prévoir ce malheur. Outre le factum pour les Princes, on vend ici *un avis à Meſſrs. de Beaufort & le Coadjuteur*, un *autre avis au peuple de Paris*, un autre à Mrs. du Parlement &c. Tout cela eſt apertement pour les trois Princes contre le Mazarin. Je ſuis ravi que M. Garnier ſe ſouvienne de moi. Je vous ſupplie très humblement de lui préſenter mes très humbles recommendations, & que ſi lui & moi ne ſommes de même avis en matiére de

de Cardiaques, que je ne ſuis pas moins ſon ſerviteur. Vous ſçavez ce que je vous ai mandé par ci-devant en pareil rencontre entre vous & moi.

Diverſum ſentire duos de rebus iisdem,
Incolumi licuit ſemper amicitia.

J'ai été aujourd'hui au Païs Latin, qui eſt l'Univerſité, par occaſion d'une conſultation à laquelle j'ai été appellé par un de mes compagnons pour le fils d'un Conſeiller de Rouën. J'ai paſſé par la Rue de St. Jacques, tous nos Libraires y ſont merveilleuſement ſecs & morfondus. Un de mes amis m'a écrit de Leyde que M. de Saumaiſe s'aprete pour aller en Suede; que l'opinion des Hollandois eſt qu'il y demeurera, ſi non qu'il reviendra en France y finir ſes jours, & qu'il ne veut plus demeurer en Hollande, qui lui deplait pour pluſieurs raiſons. La Suede l'aura tant qu'il plaira à Dieu; mais s'il n'y demeure, je voudrois qu'il m'eût couté cent eſcus par an & qu'il revint, *bonis ſuis rebus*, demeurer à Paris. Les penſions, que l'on donne en France, ne valent jamais rien qu'un an ou deux, d'autant qu'elles ne ſont point aſſurées; mais je tiens M. de Saumaiſe trop habile homme pour ſe fier à de ſi chetives promeſſes: joint qu'on n'en paye du tout aucune aujourd'huy. S'il vient à Paris, il faut que ce ſoit par quelqu'autre raiſon, & ſur autres fondemens: joint que y ayant à la Cour un Jeſuite pour Confeſſeur du Roi, il eſt aſſeuré qu'il y aura un perpetuel ennemi.

nemi. La Reyne a mis garniſon dans les Hotels de Condé & de Longueville, afin d'empêcher des conventicules & des aſſemblées nocturnes, qui ſe faiſoient là-dedans, *ut quantum in ſe erit, conſulate rebus & ſecuritati Mazarini.*

Il eſt parti d'ici un Gentilhomme des ordinaires du Roy, nommé M. de Nully, pour aller porter de la part de la Reyne un commandement à M. d'Eſpernon de ſortir de Guienne, & de venir à la Cour : Je ne ſçai ſi ce commandement s'effectuera, & s'il n'y aura pas quelque retentum, quelque ſecret caché du côté du Mazarin qui tient fort ſon parti, en intention que le Duc de la Valette ſon fils épouſera une des Mazarinettes. Quoyque je vous aye mandé par ci-devant, les trois Princes ont été nourris juſques ici aux dépens de la Reine, d'autant qu'ils ont toujours refuſé de ſe nourrir à leurs propres dépens : la Reine leur a fait dire qu'elle ne vouloit plus à l'avenir faire cette dépenſe, qu'ils euſſent à donner ordre que ce fût doresnavant à leurs dépens. M. le Prince l'a tout à plat refuſé, diſant qu'il aimoit mieux mourir : la Reine ſçachant cela a repondu, *qu'il meure donc.* Voyez ſi cette femme ne débute pas bien ? Si bien que la Reine ne les nourrit plus ; C'eſt M. de Bar meſme qui eſt le Gouverneur du bois de Vincennes qui les nourrit à ſes dépens, juſques à ce que la Reine en ait autrement ordonné, ou que les Princes s'y ſoient accordez. Le Maréchal de Turenne a bien de la Cavalerie, & groſſit fort ſon Armée de pluſieurs troupes qui lui viennent

nent d'Allemagne. M. de Vendoſme eſt ici arrivé vendredi au ſoir, le 20. de May. Il vient remercier la Reine de l'Admirauté qu'elle lui a donné, & en accorder les droits & les revenus au dit M. de Beaufort ſon fils, qui n'en a point ſeulement la ſurvivance après M. ſon pere, mais auſſi une partie de la Charge. L'Aſſemblée du Clergé s'en va bien tôt ici commencer, où ſeront Preſidens les deux Archevêques d'Ambrun & de Rheims. Une partie du Regiment de Perſan s'en eſt allé jetter dans Mouzon en Berry. Ce ſont gens qui courent toute la Province, & qui ruinent tout, ſous ombre qu'ils tiennent le party de M. le Prince, & qu'ils demandent qu'il ſoit délivré de la priſon & remis en liberté. La Reine de Suede a penſé mourrir depuis peu, pour avoir trop mangé d'huitres à l'Eſcaille, qu'on lui avoit apporté d'aſſez loin, & qui n'étoient plus gueres bonnes: Il n'y en a point en Suede même, il faut qu'elles viennent de plus loing: qui eſt un certain petit detroit ſur la Mer qui lui appartient.

M. le Duc d'Orleans a eu la goutte. La Reine & le Mazarin ont été chez lui au Conſeil, tandis qu'il a été malade; maintenant il va au Palais Cardinal. Le Mazarin étoit d'avis d'emmener le Roy & la Reine à Bourdeaux, afin de ſe tirer de Paris, & de s'éloigner du danger, qu'il croit y avoir pour lui, en rétabliſſant M. d'Eſpernon par l'autorité du Roy. Gaſton ne l'a jamais voulu permettre, & a refuté toutes les raiſons du Mazarin. Maintenant on parle du voyage de Compiegne

piegne, lequel n'eſt pas fort preſſé, d'autant que l'Archiduc Leopold n'eſt gueres fort cette année, n'ayant gueres d'hommes, en tant qu'il en donne, & envoye bonne troupe au Maréchal de Turenne, n'y d'argent, celui, qu'il penſoit recevoir d'Eſpagne aiant été pris ſur Mer par nos Pirates, dont les Genois ſont en état de nous envoyer un Ambaſſadeur pour redemander deux cent mil écus qui leur appartiennent, & les Princes d'Italie prêts de ſe liguer tous & de nous déclarer la guerre, afin d'empêcher nos Pirateries, que nos gens exercent ſur la Mer, & particulierement par le moyen de Portolongone, qu'ils pourront bien ſe reſoudre d'aſſieger à communs frais, pour empêcher nos conquêtes piratiques & leur quartier. Les Anglois ne veulent répondre qu'avec l'épée à M. de Saumaiſe, & à tous ceux qui écriront contre eux, pour avoir fait mourrir leur Roy, & ont fait ceſſer l'édition du Livre de Seldenus qui étoit ſur la preſſe, contenant la réponſe à M. de Saumaiſe. Enfin M. d'Eſmery eſt mort le lundi 23. de May entre 4. & 5. du matin, tout ſec & tout tabide, malgré trente priſes d'Antimoines de la meilleure préparation & de la plus fine. Ceſt comme *inter imperitos & tamquam aſinus inter ſimias archiatrorum comes.* Il avouë que les Medecins de Paris ont raiſon, quand ils diſent que l'antimoine eſt veneneux, horsmis celui qui eſt de ſa préparation, & qu'il en a un ſecret infaillible. *Le ſecret ſien eſt de les tuer comme les autres Chimiſtes, qui nihil niſi necant.* Chacun parle ici de la ſucceſſion à la Charge de Mr. d'Es-

d'Esmery, & ſelon l'interêt qu'il y prétend. Les uns y nomment M. de la Vieuville, qui l'a été autrefois l'an 1623. Les autres le Préſident des Maiſons Préſident au Mortier, qui a par ci-devant été premier Préſident à la Cour des Aides. C'eſt un dangereux homme, s'il y parvient, & qui fera bien crier du monde. Je penſe qu'il a les vœux des Partiſans, qui ſemblent le ſouhaiter fort.

Les Suiſſes demandent de l'argent, & que l'on tienne la derniere promeſſe qu'on leur a faite, ſi non qu'ils s'en veulent aller, & même ont demandé route, qu'on leur a accordée & promiſe ; ils ſont donc prêts de partir, & néantmoins on croit qu'ils ne partiront pas, mais qu'on les retiendra: méme il s'en préſente une occaſion : Ils diſent que ſi l'on fait ſur-Intendant des Finances Mr. de la Vieuville, qu'ils ſe tiennent à moitié payez, d'autant qu'autrefois étant en cette Charge, il les a toujours bien payez. M. le Duc d'Orleans demande la Charge de Connêtable : s'il continuë de la demander avec quelque empreſſement, il ne faut point douter qu'il l'aura, d'autant qu'il eſt en état de tout obtenir, pourveu qu'il ſe garde des embuſches, & des fauſſes promeſſes du Mazarin, qui a une magie particuliere à tromper & à étoudir les Princes. Pluſieurs vont ici courir à jetter de l'eau bénite ſur le corps de Mr. d'Eſmery ; mais cela ſe fait ſans le regretter. Il y a force drap noir tendu en ſa maiſon ; mais on y void fort peu de gens qui le regrettent. Il ſera enterré ſans cérémonie à St. Euſtache ſa Paroiſſe, où il étoit marguillier. Voici quatre

tre vers, qu'un de mes amis me vient de donner ſur ſa mort ; peut-être que par ci-après on en fera beaucoup d'autres.

Les plus ſages frondeurs en ſont à l'Alphabet,
Sçachant des Mazarins l'inſolente bravade,
Qui font voir d'Eſmery en ſon lict de parade,
Lui qu'on ne devoit voir qu'en parade au gibet.

Les ſoldats ruinent ſi fort la Campagne que tous les peuples s'enfuient même des Villes. Dourdean & Eſtampes ſont toutes déſertes. M. le Maréchal Dupleſſis Praſlin eſt déclaré Lieutenant Général du Roi, pour mener l'Armée en Picardie cette année. Mr. le Duc d'Orleans demande auſſi le Gouvernement du bois de Vincennes, voulant que les Princes dépendent de lui, & non pas du Mazarin. L'Aſſemblée du Clergé commence ici vendredi prochain. On dit que pluſieurs Seigneurs ſe joindront à cette Aſſemblée du Clergé, pour demander réformation de l'Etat, & l'Aſſemblée des Etats Generaux. Voilà où nous en ſommes, à la veille de beaucoup de malheurs. M. de Vendôme eſt ici, qui refuſe le don qu'on veut lui faire de l'Admirauté, à cauſe de trop de reſtrictions que l'on y ajoute. Enfin je ceſſe, tant faute de matiére que de temps. Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſuis de toute mon affection, Monſieur, Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. De Paris ce 24. de Mai à 9. heures au ſoir 1650.

LETTRE LVII.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere laquelle fut du 24. de Mai, je vous avertis que ce même jour fut déclaré par la Reine ſur-Intendant des Finances, Mr. le Préſident de Maiſons. M. Tubeuf, par ci-devant Intendant a auſſi été fait Controleur general des Finances, à la place de Mr. le Camus, beaufrere de Mr. d'Hemery. Mr. d'Avaux qui étoit ſur-Intendant des Finances, conjointement avec feu Mr. d'Hemery, fut trouver la Reine le jour de l'Aſcenſion, & lui raporta ſon brevet de ſur-Intendant, en la remerciant & proteſtant qu'il ne pouvoit pas exercer cette Charge avec M. de Maiſons : Je penſe que c'eſt qu'il ne veut pas ſe charger de l'ennui du Gouvernement des Finances, qui s'en vont doreſnavant aller plus mal que jamais entre les mains de cet homme nouvellement choiſi, joint que le nouveau Controleur eſt un joüeur de Prime auſſi-bien que le ſur-Intendant : ſi bien que voila les finances en bonne main ; mais ce n'eſt plus que la coûtume, *au plus Larron la bourſe.* On parle ici d'un voyage de Compiegne, afin de faire paſſer les Troupes en Flandres, ſous la conduite de M. le Maréchal du Pleſſis Praſlin, qui en ſera le General cette année : Le Comte d'Harcourt l'a refuſé, parce qu'il n'y avoit point tant d'argent qu'il eut voulu. Les Suiſſes font ici grand bruit

bruit pour de l'argent, & proteſtent que tous tant qu'ils ſont, ſortiront de France, & ſe retireront dans leur Païs, ſi on ne les paye, comme on leur a promis.

Enfin on a appaiſé les Suiſſes, ils demeureront au Service du Roy, moyenant quelque argent comptant, & autre qu'on promet leur payer, en trois divers payemens pendant ſix mois. Enfin M. de Vendoſme eſt Amiral avec la ſurvivance à ſon ſecond fils M. de Beaufort : Il en a preté le ſerment devant la Reyne, le mercredi 1. jour de Juin : Et ce même jour-là nous fumes M. Moreau le pere & moi menez par une Dame, femme de M. de Marillac, Maître des Requêtes, à deux lieuës d'ici, voir une ſienne ſœur malade, qui eſt Religieuſe. Je penſe que vous croirez aiſément que nous n'avons point fait ce grand chemin enſemble ſans y avoir parlé de vous : Il fait fort beau au champs, cela eſt fort commode d'y aller en caroſſe. *Sed medicis alia multa deſunt, præter quæ coguntur in urbem reverti.* Le Roi, la Reine, le Mazarin & toute la Cour ſont partis d'ici le jeudi 2. jour de Juin, à 7. heures du matin, pour s'en aller diſner à Senlis, & de là, ſans s'amuſer en chemin, aller coucher à Compiegne, où ils ſeront tant qu'il plaira à Dieu. Le même jour ont été empriſonnez deux Imprimeurs, qui vendoient un nouveau libelle, intitulé *Lettre de Madame la Princeſſe à la Reine*, qui eſt un libelle de quinze cahiers 1. demi feuille, entierement contre le Mazarin. On dit qu'avant que le Roy ſoit parti, il a été conclû & arreſté au Conſeil, con-

tre le deſſein & l'envie du Mazarin, que M. d'Eſpernon ſeroit rappellé de Bordeaux, que M. le Duc d'Orleans & les autres Conſeillers étoient d'avis avec le Mazarin, de le laiſſer là; mais que Mr. le Garde des ſeaux & M. d'Avaux, avoient allegué contre l'avis du Mazarin, tant de raiſons pour M. d'Eſpernon, que Gaſton & d'autres y revinrent, & qu'enfin il fut reſolu qu'il ſeroit rappellé. Mr. le Prince de Conti eſt fort abbatu dans la priſon, fort mélancholique, avec des foibleſſes & des palpitations de cœur: ce qu'on m'en a raconté me fait croire qu'il mourra là dedans, car je ne vois point qu'on l'en puiſſe bien-tôt tirer, même M. le Prince ſon frere y devient fort ſec, & commence fort à s'y ennûyer.

On parle fort ici d'un nouveau libelle intitulé *le Manifeſte des trois Princes.* M. de Vendome & M. le Duc de Beaufort ſon fils ont été receus en la charge d'Admiral, & leurs lettres verifiées au Parlement le Lundi 13. de Juin, ſans aucune reſtriction ou modification, dont pluſieurs parloient. Madame la Ducheſſe d'Eſguillon, irritée contre ſon neveu le Duc de Richelieu, de ce qu'il s'eſt marié ſans ſon conſentement, a trouvé moyen de l'attraper, & de le faire enlever: elle le tient en ſa maiſon enfermé: elle le fait cajoler par diverſes femmes, afin qu'il diſe qu'il a été marié par force, & ſans ſon conſentement: mais elle ne le peut gagner: Il a tel dépit de ſe voir enfermé & hors d'avec ſa femme, qu'il a voulu ſe jetter par les fenêtres, & l'auroit fait, s'il n'en avoit été empêché & retenu par ceux qui le gardent. La Ducheſſe de Riche

chelieu ſa femme & autres parens d'elle ont été au Parlement, y preſenter requeſte contre ladite Dame d'Eſguillon. Les deux parties ouïes, la Cour a ordonné arreſt, portant que ladite Dame ſe trouvera & comparoitra à la Cour mercredi 15. de Juin, où elle emmenera ſon dit neveu. Que dites vous de nos affaires? ne ſont-ce point des farces bien plaiſantes? On dit que ladite Dame n'obéïra point à la Cour, mais qu'elle fera dire par ſon Avocat que ledit Duc de Richelieu ſon neveu eſt malade, qu'elle ne l'a pû emmener, & qu'il faudra que la Cour ordonne que deux Conſeillers ſe transportent ſur les lieux, pour interroger ledit neveu &c.

Je vous baiſe les mains & ſuis de toute mon affection Monſieur, Votre très humble & très obéïſſant ſerviteur. De Pâris ce mardi au ſoir 14. de Juin 1650.

LETTRE LVIII.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit ma derniere, dattée du mardi 14. de Juin. Depuis ce tems-là nouvelles nous ſont arrivées, que les Eſpagnols ont aſſiegé le Catelet en Picardie, & Portolongone en Italie: Depuis ces premieres nouvelles, les Eſpagnols ont pris le Catelet, qu'ils pourront fortifier, & ſont à l'entour de St. Quentin, qu'ils ne prendront point ſi aiſément. On croit bien qu'ils prendront Piombino; mais non pas Portolongone, à cauſe de deux

mil cinq cens hommes qui ſont dedans. Ils ont eu bon marché du Catelet, & l'ont pris fort aiſément, à cauſe d'un Gouverneur tout nouveau qui n'y étoit que depuis trois ſemaines, nommé Mr. de Vandi, qui n'y avoit nul credit, & pour qui les ſoldats ne voulurent point combatre faute d'argent: L'Armée des Eſpagnols eſt de vingt cinq mil hommes; mais ils n'ont guere de bled non plus que d'argent, ce qui les empêchera d'entrer plus avant, juſques après la recolte des bleds: & en attendant il ſe pourra faire que le Mazarin remontera ſur ſa bête, & qu'il les rechaſſera en leur frontiere, *unde malum pedem attulerant.*

M. Ravaud votre ami, qui vient de gagner ici un procès contre les libraires de la Ruë St. Jacques, en donnant caution, ma prié de lui en ſervir, & je l'ai fait pour l'amour de vous, quoique je ſcache que le titre *de fidejuſſoribus* dans le droit eſt appellé, *le titre des ſots*: Il pourroit arriver qu'on me dira *fide tube, præſto noxa eſt*, à quoi je repondrai qu'il faut faire pour ſon ami ce qu'on ne feroit pas pour perſonne autre. J'ai veu le fils de M. Bauhin pluſieurs fois, & lui ai prêté pluſieurs Livres, bons, rares & chers, afin qu'il n'en fît ici aucune dépenſe n'y étant que pour quelque temps. Le *Theatrum Botanicum* de ſon ayeul ſera un grand & long Ouvrage. Il eſt vrai que Mr. de Saumaiſe a fait imprimer en Hollande un Traité *de Tranſubſtantiatione*; mais cela n'eſt point nouveau: il a été écrit contre M. Grotius, mais un an ou environ après ſa mort.

Les

Les Eſpagnols n'ont point aſſiegé la Fere, mais le Mazarin a été juſques-là pour faire paſſer des Troupes. Pour le Sr. Contarini, je penſe bien qu'il voudroit avoir fait la Paix generale; mais elle n'a pas été ſi prête d'être faite. La Lorraine, le Portugal, la Catalogne, & qui eſt beaucoup plus que tout cela, la mauvaiſe volonté de nos Miniſtres qui ne haïſſent rien tant que la Paix, & qui veulent pêcher en eau trouble, afin d'enrichir leurs nieces, ſont les vrayes cauſes que la Paix n'a point été faite. L'Aſſemblée du Clergé n'a encore rien fait de nouveau, ſinon que l'on dit que deux choſes ont rencheri ici depuis leur arrivée, ſçavoir les putains & les perdreaux. Le Mazarin n'a garde d'être arrêté, il eſt en trop bonne poſture à la Cour, puiſqu'il eſt maintenant deffendu de la Reine & du Duc d'Orleans, & néantmoins il eſt tellement chargé de la haine publique, tant à la Cour même qu'à Paris, & dans les Provinces, que je ne puis m'empêcher que je ne me ſouvienne de l'Hiſtoire du Marquis d'Ancre, qui en fut à la fin très mauvais Marchand. Pour les Oeuvres latines de Balzac, je les ai céans, elles ne me contentent pas fort & ne ſont ſi bonnes que je l'eſpérois; mais une choſe particulierement m'y fâche, c'eſt qu'en la page 211, il commence ſon *Liber Adoptivus*, compoſé de pluſieurs bonnes pieces, dont il n'eſt pas l'Autheur: tant mieux puiſqu'elles ſont bonnes; mais il devoit à la fin de chaque poëme ajouter le nom de l'Autheur. Celle qui eſt en la page 213. eſt de Muret, ce que je reconnus en liſant les ſix

derniers vers de la page 215. Après tout, ſon François, combien que trop hiberbolique, eſt encore meilleur & plus agréable que ſon Latin. Il eſt néceſſaire que le Roi demeure en Picardie, afin d'empêcher que les Eſpagnols ne faſſent point de plus grands progrès, & qu'ils n'approchent point de plus près de Paris. Outre le Catelet ils ont pris Guiſe, & l'ont brûlé, en y mettant le feu en douze endroits. On crôit qu'ils s'en vont aſſieger St. Quentin, & s'ils le prennent, il y aura bien du malheur, d'autant que la Place eſt bonne, & qu'elle peut-être merveilleuſement fortifiée. Le Maréchal de Gramont, malcontent d'un refus que lui a fait le Cardinal Mazarin, pour un benefice, que la Reine lui avoit accordé, s'eſt retiré en ſon Gouvernement de Bayonne.

Ceux de Bordeaux ont donné arrêt contre Mr. de la Vie, Advocat general, pour avoir manqué d'accomplir ſa légation, ou plûtôt Commiſſion de deça vers le Mazarin, & mêmes ſa maiſon a été pillée par la populace, indignée contre lui de s'être laiſſé gagner par le Mazarin. Mr. le Duc d'Orleans & Mr. le Garde des ſeaux s'en vont demain à Compiegne. La Cour de Parlement a aujourd'hui ordonné que Madame d'Eſguillon mettra dans ce même jour ſon neveu le Duc de Richelieu en liberté, ſur peine de cent mille livres d'Amende, dont l'executoire ſera délivré demain, ſi elle n'obeït à l'arreſt d'aujourd'hui. Je voudrois qu'il lui en coutât cent mille Livres, elle en a bien d'autres, qu'elle a gagné bien à ſon aiſe autrefois avec ſon oncle.

Je

Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſuis, Monſieur, Votre très humble & très obeiſſant ſerviteur. De Paris ce mardi 21 de Juin 1650.

LETTRE LIX.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere je vous dirai que Mr. l'Evêque de Beauvais eſt mort âgé de 63. ans, Mr. de Buzenval ſon neveu a le brevet de l'Evêché; il y a près de deux mois: il attend ſes bulles de Rome. Mr. le Préſident de Blancmesnil l'a refuſé par cinq diverſes fois. Il ſe contente de 20 mille livres de rente, à trois lieuës de Paris, ſans être Prêtre ni marié. Je viens de recevoir deux portraits de Mr. de Saumaiſe, qui m'ont été envoyez de Hollande, dont il y en a un pour vous. On me mande que M. de Sorbiere viendra ici le mois qui vient, qui m'en apportera de Mr. Grotius & de quelques autres; Mr. de Saumaiſe faiſoit ſes adieux pour s'en aller en Suede avec ſa femme, mais une nouvelle maladie l'a arrêté. Madame d'Esguillon a obéï à l'Arrêt du Parlement: elle a remis le Duc de Richelieu ſon neveu entre les mains de M. le Duc d'Orleans, lequel ſans doute le rendra à ſa nouvelle femme, ſauf à Madame d'Esguillon à ſe pourvoir par voye de juſtice contre ce mariage, qu'elle prétend ne pouvoir ni devoir ſubſiſter. Madame la Princeſſe la Mere qui y eſt ici à l'entour près de

Nemours en Gaſtinois, en une maiſon particuliere, laquelle appartient au Préſident Perraut, lequel eſt avec les 3. Princes en priſon, a mandé à M. Guenaut qu'il lui envoyât un Medecin: ce qu'il a fait: il lui a envoyé M. Gaigneur, qui étoit ici bien empêché de ſa perſonne, & qui avoit bon appetit à la pratique, mais elle ne lui venoit point, ſi bien que voilà trois des notres employez en cette maiſon diſperſée, ſçavoir Mr. Dupré près du Prince de Conti, en priſon, M. le Gaigneur avec la Mere Douairiere, & Mr. Bourdelot à Bourdeaux, avec Madame la Princeſſe la femme, & Mr. le Duc Danghien ſon fils. Le Comte d'Harcourt eſt allé en diligence en baſſe Normandie, pour empêcher quelques déſordres qui s'y commettent par des Gentilshommes qui y arment, & qui font ſemblant de ſe vouloir déclarer pour les Princes, à cauſe de M. de Longueville: Ils diſent auſſi qu'ils veulent aller trouver Mr. de Bouillon en Guyenne. On dit ici que le Prince de Conty ſe meurt, & qu'il n'en peut plus; ſes benefices ſont déja donnez à un enfant qui n'eſt point encore né, comme lui-même n'eſt point encore mort: c'eſt au fils de M. le Duc d'Orleans, en cas que Madame la Ducheſſe ſa femme, qui eſt groſſe, en accouche d'un, & non point d'une fille, comme elle a fait juſqu'à préſent. M. le Duc d'Orleans ſe ſervira de ce revenu; Enfin le Duc de Richelieu eſt retourné à ſa femme, & a proteſté à M. le Duc d'Orleans que jamais il ne conſentiroit à être démarié: & ainſi le Duc d'Orleans l'a laiſſé aller: c'eſt de quoi

quoi Madame d'Esguillon enrage, disant qu'elle quitera tout, & qu'elle abandonnera le soin de ses autres neveux, & de tout leur bien : elle mérite bien cela, & encore pis, qu'elle aura peut-être quelque jour, s'il y a justice : son Oncle le Cardinal de Richelieu a volé toute la France pour l'enrichir : elle mériteroit qu'on lui fît rendre gorge jusques au dernier dénier. Nous avons ici nouvelle, qu'il y a grand bruit à Bordeaux, que M. le Maréchal de la Meilleraye, & M. de la Valette avec leurs Troupes, sont fort près de la Ville, & semblent la bloquer des deux côtez, que Mr. de Bouillon est en Medoc, où il a pris Castelnau, & que Mrs. de Sauvebeuf & de Sillery sont allez en Espagne, faire avancer le secours que l'on a promis à M. de Bouillon pour les Princes. Le Marquis de Gerzé a été arrêté prisonnier à Peronne, où il passoit déguisé & chargé de Lettres : Il est en grand danger d'avoir la tête coupée : les Espagnols sont toujours devant Guise, que l'on croit qu'ils prendront bientôt, veu que nos Troupes ne sont pas assez puissantes pour les chasser, ni leur faire lever le Siege. Il y a ici un Conseiller député du Parlement de Bordeaux, nommé M. de Voisins, qui a demandé audience au Parlement de Paris, & qui lui a été promise, de peur que ces nouveaux griefs ne causent quelque nouveau mouvement. Le Duc d'Orleans a fait revenir le Roi, lequel est ici arrivé le Mercredi 29. de Juin à 9. heures au soir, lorsque l'on n'y pensoit guères, & qu'on ne l'attendoit plus, veu que deux jours auparavant

vant les Officiers du Roi qui étoient en chemin de revenir, avoient été remandez : ſi bien que la Reine, & le Mazarin ſont ici & toute la Cour. Conſervez-moi en vos bonnes graces, & tenez pour certain que je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. De Paris ce Vendredi 1. de Juillet 1650.

LETTRE LX.

MONSIEUR,

Je vous écrivis pour la derniere fois, en attendant de vos nouvelles, le vendredi premier de Juillet. Dès le lendemain nouvelles arriverent que le ſiege de Guiſe en étoit levé, & que les Eſpagnols s'étoient retirez vers Landrecy, obligez à cela, tant par faute de munitions, que par la courageuſe réſiſtance, tant du Gouverneur de ladite Place, nommé Bridieu, qui a par cidevant été page de M. de Guiſe, que des habitans mêmes, qui y ont fait merveilles. Le Lundi matin 4. de Juillet, dès les 4. heures, à cauſe des grandes chaleurs, le Roi, la Reine le Mazarin & toute la Cour ſortirent d'ici & ſont allé à Fontainebleau, d'où après qu'ils auront ſéjourné quelques jours, ils iront à Orleans, puis à Blois, à Tours, à Poytiers, & de là à Bourdeaux, en Languedoc & en Provence, ſi le cas y échet, & ſi l'état des affaires le requiert.

Pour

Pour réponſe à la votre, que je viens de recevoir, dattée du premier de Juillet, de laquelle je vous remercie de toute mon affection, je vous dirai que ce que vous avez remarqué *de Tænia ſive Tineis* eſt fort beau & curieux, comme auſſi du *Liber adoptivus* de Balzac : & je vous remercie de tous les deux. Les vers, les pierres & les abcès internes ſont trois choſes qui ſont extremement remarquables dans notre pratique *Dracunculorum meminit Hofmannus in Inſtitutionibus.* Je connois le Medecin Anglois, nommé Bort: Il m'eſt quelquefois venu voir ceans avec M. Henry, de votre Païs : je ne ſçai quelle Cabale ils font enſemble. Ce M. Bort eſt un grand garçon de 50. ans, des yeux enfoncez, une voix éclatante, fort embarraſſé de l'opinion qu'il a d'être fort habile homme, qui ne croid perſonne être Medecin s'il n'eſt auſſi Chimiſte, & néantmoins lui-même ne void point ici de malades : Il eſt marié, demeurant au Fauxbourg St. Germain : je lui ai maintefois prêté quelques Livres, & l'ai vû céans pluſieurs fois ; mais nous n'étions pas toujours de même avis ; il croit que pour faire un Medecin, il ne faut être que Chimiſte, & donner de l'antimoine à toute ſorte de gens : il haït fort la ſaignée, & en médit aparament : Il dît force injures à Mr. Hofman, lorsque je lui montrai la préface qu'il a fait à ſon Livre *de Medicamentis Officinalibus*, où il mépriſe fort la Chymie ; Il eſt merveilleuſement glorieux, & en ſon port & en ſes jugemens : il eſt ennemi juré de la France & des François, *& hoc habet cum anglis commune*, combien que je

me ſois laiſſé dire qu'il étoit Hollandois, & non pas Anglois, *ante hac aliquid ſcripſit adverſus Ariſtotelem*, avec un autre ſien frere. Je ne m'étonne point s'il ne void point de malades, il n'y connoît rien, je veux bien croire qu'il eſt ſçavant en autres choſes, & ai ſeulement ouï dire qu'il travailloit, comme vous dites, à un Livre *de morbis à veteribus prætermiſſis*. Je ne ſçai point ce qui en arrivera; mais je l'ai vû ici & rencontré depuis ſix mois quatre ou cinq fois, comme un homme fort empêché de ſa perſonne, appuyé ſur un bâton, avec des pieds qui n'étoient gueres bons & une tête fort branlante: la vapeur d'antimoine n'épargne perſonne: Il louche fort & regarde de travers, il parle fort hardiment; mais il eſt malin & dangereux: On m'a dit qu'il étoit ſorti de Londres, pour deux puiſſans ennemis qu'il y avoit; mais je penſe qu'il n'eſt point ici fort à ſon aiſe; voilà ce que je ſçai de ce perſonnage. Pour le Livre il n'a jamais été imprimé, & ne ſçai pas ſi jamais il le ſera. Il me demandoit un jour à emprunter des Livres de Chimie, je lui dis que je n'en avois point, comme de fait, j'entends ceux, qu'il me demandoit, il en avoit vû quelques autres: je lui dis que le peu que j'en avois me ſuffiſoit, & que ſi j'en euſſe eu d'autres, je les euſſe brûlez: Il s'écria, comme s'il eut vû un miracle; je lui dis que je m'étonnois comment il affectoit cette ſorte de Livres, qui étoient les plus malheureux, & les plus méchans de tous les Livres, lui principalement qui avoit autrefois écrit contre Ariſtote; il me répondit à cela plus doucement que je n'eſperois,

noveram enim acerbitatem hominis, que quelque jour on verroit bien autre choſe de lui, *quid autem futurum ſit illud, planè neſcio.* C'eſt un homme hagard, ſuperbe & preſque inſupportable, qui ſe pique de grande ſcience de Chimie, de Philoſophie nouvelle non Peripatetique, & de Politique : On dit ordinairement ici que les Anglois ſont méchans & malins, & que les Hollandois ſont ſuperbes ; ledit Seigneur a l'un & l'autre, & a tant de celui-là. Pour le Sieur Nic. Heinſius je vous donne avis qu'il a été en Suede, & qu'il en eſt revenu en Hollande. J'ai vû ici cette nouvelle edition de l'Echole de Salerne de Hollande. Ce n'eſt point celle de M. Moreau ce n'eſt qu'un in 12. Mr. Moreau a envie de faire r'imprimer la ſienne in 4. bien augmentée ; mais il lui faut du loiſir, il a plus de pratique qu'il n'en peut faire, & de la meilleure de Paris. Je lui ai fait aujourd'hui vos recommandations comme m'aviez recommandé. *Petrus Laphileus*, étoit un vieux Medecin de Paris, qui vivoit il y a cent ans, & moins auſſi, que feu M. Pietre m'a dit avoir été un très ſçavant homme, qui alloit tout voûté & tout courbé de trop étudier : il laiſſa un fils Medecin qui mourut il y a près de 50. ans. Mr. Albert le Fevre a été un autre de nos Docteurs, très grand perſonnage dans la ſcience & dans la pratique. J'ai vû une ſienne fille, qu'il avoit laiſſée unique : Il étoit de vôtre religion ; il eſt mort l'an 1607. du regret de la mort d'un ſien fils, qui étoit fort ſçavant Advocat, & qui paroiſſoit fort dans le Barreau. La Mere de cet Albertus le Feyre étoit fille de Jo: Ruellius,

Medecin de Paris, qui a écrit *de natura ſtirpium*; & qui eſt le premier des modernes qui a écrit poliment de cette matiére : lequel étant veuf, devint Chanoïne de notre Dame, & mourut ici l'an 1537, ne laiſſant pour tous enfans qu'une fille qui fut mariée à un Avocat, & Mere de cet Albertus. Il avoit préſidé en 1597. à feu Mr. Nicolas Pietre, qui l'extolloit & le louoit merveilleuſement; Je l'ai pareillement ouï priſer extrêmement par M. Guerin, qui eſt un de nos anciens très ſçavant. Albertus le Fevre étoit ici en grand crédit, grand ennemi de la multiplicité des remédes, & dès ce tems-là ennemi de la forfanterie des Apothicaires, *qui tunc plurimum poterant.* Mais il étoit au deſſus de leur haine & de leur envie. Il avoit été fort aimé de Henri III. & avoit le brevet de ſon premier Medecin, lorsqu'il fut né à St. Cloud, combien qu'il fut de differente religion. Feu M. Pietre me dit un jour de lui; qu'il avoit bien de quoi être & paroître habile homme, car jamais perſonne n'a ſçeu ſi bien ſon Hypocrate & l'Ariſtote que lui, & je croi tant plus aiſément qu'il étoit habile homme, que Mr. Nicolas Pietre, *erat parcus laudator*, qui néanmoins très ſouvent & très volontiers me l'a bien loué.

Le Député du Parlement de Bordeaux a été ici ouï en pleine Aſſemblée : le Parlement en a fait deux matinées; le Duc d'Orleans même y a aſſiſté : il y en a eu qui ont parlé très hardiment de l'état préſent des affaires, & qui même ont été juſques au Mazarin; mais le tout abouti à faire des remontran-

trances à la Reine, touchant l'affaire de Bordeaux, &c. mêmes M. Foulé, Maître des Requêtes, & Intendant de Juſtice, qui a tant fait de vexations & de déſordres dans le Limouſin, ſera mandé de venir répondre à la Cour, des plaintes qu'on a faites contre lui. La Paix eſt faite en Allemagne, & ſignée du conſentement de tous ; il ne reſte plus qu'à l'éxécuter : l'affaire même de Frankendal eſt reglée ; les Eſpagnols la gardent juſques à la Paix generale, & alors ils la rendront au Palatin, en attendant quoi, on leur donne Hailbrun, qu'ils rendront alors. On ne croid point que le Roi aille juſques à Bordeaux.

Aujourd'hui au matin eſt mort ici le bon homme Mr. le Préſident de Believre, Doyen du Conſeil ; il eſt fils du Chancelier Pompone de Believre, qui mourut l'an 1607, lequel étoit originaire de votre Ville. Il a un fils Préſident à Mortier, qui eſt un honnête homme. Je vous baiſe les mains, & ſuis de toute mon affection, Monſieur, Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. De Paris ce Vreudredi 8. de Juillet 1650.

LETTRE LXI.

MONSIEUR,

Je vous écrivis ma derniere Vendredi 8. de Juillet, & vous dirai que depuis ce tems-là nous n'avons apris ici autres nouvelles, ſinon que ce même jour au ſoir ma belle Mere âgée de 82. ans tomba en trois horri-

bles

bles accidens qui l'ont miſe au tombeau. Elle perdit le mouvement & ſentiment de la moitié du corps du côté droit, & tôt après cette paralyſie devint apoplexie; On accourut auſſi-tôt à Paris me demander du ſecours, mais je trouvai la bonne femme aux abois qui n'en pouvoit plus; Elle avoit été ſaignée & vantouſée, en attendant ma venuë, par le Chirurgien du lieu, de telle ſorte qu'il ne me reſtoit rien à ordonner, auſſi n'avoit-elle point de force: elle étoit ſans poux, avec un petit rallement, qui étoit le dernier combat de la nature, que la violence du mal emportoit, *pugnatum eſt arte medendi, exitium ſuperavit opem, quæ victa jacebat*: Enfin elle mourut ſur le ſoir, fut enterrée dans l'Egliſe dudit lieu le lendemain avec beaucoup de Cérémonies, *ut fit apud nos* fort inutiles & ſuperfluës, *ut potè quæ potius ad morem, quàm ad rem pertineant.* Nous ramenâmes ici le lendemain le bon homme ſon mari, qui eſt plus décrepit qu'elle, combien qu'il ſoit de quelques années moins vieux: *ad dementiam ſenilem propè redactus, miſeram vitam trahit*: On nous fait eſperer qu'après ſa mort, nous aurons une grande ſucceſſion: *quod utinam tandem contingat.* On nous fait ici de grands habits de deuil à la bourgeoiſe, *quod invitus patior*: mais c'eſt qu'il faut hurler avec les loups & badiner avec les autres. *Non minima pars eſt humanæ ſapientiæ poſſe pati ineptias hominum*: & ceux qui ne s'y peuvent accoutumer, ou ranger, n'ont qu'à faire, comme a fait ma belle Mere, *eo migrandum eſt, unde negant redire quemquam.* C'étoit une excellente femme dans le ſoin du mé-

ménage, & dans la peine qu'elle y a priſe: Pour ſa grande economie, il eut mieux valu que ſon mari fût allé le premier; mais *ſic placuit Superis, quærere plura nefas.* Je ne me ſçaurois donner la peine de la pleurer beaucoup, veu qu'elle étoit trop vieille, & trop ſouvent malade: *Dum hæc Pariſiis geruntur,* Le Roi, la Reine le Mazarin & toute la Cour cheminent; ils ſont allé de Fontainebleau à Orleans, à Blois, à Tours: On dit que de là ils iront à Poitiers, à Bourdeaux, & même à Toulouſe, où il y a du bruit, puis en Provence, & même par après plus loin, s'ils peuvent, afin de revenir ici le plus tard qu'ils pourront, d'autant que ce lieu eſt odieux au Mazarin, entant qu'il y a beaucoup d'ennemis, & qu'il craint d'y être aſſommé. On dit ici que l'Eſpagnol a envoyé de l'argent devers Bordeaux à Madame la Princeſſe, afin de faire la guerre au Mazarin; mais que cette grande Ville eſt fort mipartie, & qu'ils ne ſçavent, ou qu'ils n'ont point l'entiére liberté de ſe ranger du côté qu'ils voudroient. La ſomme de l'argent va juſques à ſeize cent mille livres, qui eſt aſſez notable pour éblouïr les yeux de beaucoup de gens, qui n'ont autre paſſion ni meilleur but que ce métail doré; mais voilà comme je laiſſe un peu écouler la chaleur du jour, demeurant caché dans mon étude, que Mr. de Sorbiere y entre tout fraichement arrivé d'Hollande: Notre entreveuë n'a guéres duré, ayant remis le fait particulier à une autre viſite: Nous avons néantmoins parlé de vous, & de M. Gaſſendi, duquel il parle comme d'un

d'un Oracle ; il m'a dit qu'il ſera ici environ 15. jours, & qu'après cela il s'en ira pour demeurer à Oranges, dans l'emploi Academique qu'on lui donne ; Il a été tout étonné quand je l'ai aſſuré que Mr. Izaacus Voſſius étoit à Paris, par ordre de ſa Maîtreſſe, la Reine de Suede, pour y acheter des Livres manuſcrits &c. Il le croyoit encore en Suede, & dit qu'il n'y a perſonne en Hollande qui ſçache que M. Voſſius ſoit ici, *& aliam videtur ſuſpicari cauſam iſtius peregrinationis.* Il s'eſt bien ſouvenu de me parler de M. du Rier ; je lui en ai dit ce que j'en ſçavois, & comme vous étiez bien faché contre cet homme, *qui tot mendacia tibi conglutinaverat.*

Mr. le Chevalier d'Igby, Gentilhomme Anglois Catholique, fort zelé, ſçavant & curieux, avoit écrit en voyageant, comme il a fait beaucoup depuis 20. ans, & principalement en Italie, un Traité de l'immortalité de l'Ame en Anglois : quelqu'un l'a mis en Latin, & s'imprime aujourd'hui à Paris. C'eſt ce même Chevalier qui a écrit auſſi en Anglois contre l'Autheur du Livret intitulé, *Religio Medici.* Je voudrois ardemment que ce qu'il en a écrit fût auſſi mis en Latin, veu que j'ai bonne opinion de ces deux eſprits, encore que je ne voudrois pas jurer qu'en tous deux il n'y eût quelqu'extravagance ; J'ai veu ce dernier Livret en Anglois ; c'eſt un in 12 imprimé à Londres l'an 1643.

Je ne ſçai ſi vous vous ſouvenez d'une chanſon, qui courut par toute la France il y a quatre ans, d'une certaine Madame l'Eſcalopier, femme d'un de nos Conſeillers de la

la Cour, laquelle fut miſe aux Feuillantines, d'où elle eſt ſortie, après y avoir été un an ou deux; elle s'étoit depuis ce tems-là enfermée volontairement dans un autre Couvent de filles ici à l'entour, moyenant une penſion qu'elle y payoit; mais enfin *talis vitæ pertæſa*, elle s'étoit remiſe dans le grand monde, & comme elle recommençoit à faire parler d'elle, ſa propre Mere, laquelle juſques ici l'avoit favoriſée contre ſon mari, a obtenu permiſſion de la faire arrêter, & de la faire conduire dans le Monaſtére des filles penitentes, ruë Saint Denis, ce qui fut exécuté le 20. de Juillet à 7. heures du matin; elle fut arrêtée chez le Procureur, où elle alloit ſolliciter ſon procès.

Toulouſe a pris le parti de Bourdeaux; Ils veulent bien recevoir le Roi dans leur ville; mais à la charge, qu'il ſe mettra à leur garde, ſelon leurs anciens privileges, & que ce ſoit ſans le Cardinal Mazarin, qui eſt Auteur de tous les maux de la France. La Reine a mandé au Comte du Dognon, Gouverneur de Brouage, qu'il eût à venir à la Cour: Il a mandé qu'il avoit la goûte: On lui a mandé derechef que l'on ſçavoit bien qu'il n'étoit point malade, & que l'on l'avoit veu débout: Il a mandé qu'il étoit vrai; mais qu'il ne vouloit point aller à la Cour, qu'il ſavoit bien qu'il y étoit haï; qu'on le vouloit retenir priſonnier, & lui ôter ſon Gouvernement, qu'il tenoit du feu Roi, & qu'il le vouloit conſerver juſques à la Majorité du Roi. M. le Mareſchal de la Meilleraye a mandé au Roi qu'il ne devoit point avancer plus près de Bourdeaux que Poitiers, qu'il

qu'il falloit appaiſer cette affaire par Traité, ou qu'autrement le Roi n'en viendroit point à bout ; qu'il étoit beſoin de trente mille hommes pour dompter Bourdeaux, qui autrement étoit indomptable. Les Députez de Bourdeaux ont ici parlé bien haut à M. le Duc d'Orleans, qui s'en eſt mis en colére, & deux heures après il les a renvoyé reblandir & refiatter par M. le Tellier, Secretaire d'Etat, comme il a fait encore le lendemain par M. de Beaufort. Les mêmes Députez ont charge de faire de nouvelles propoſitions au Parlement de Paris, lequel pour cet effet s'aſſemblera mercredi prochain, qui ſera demain. On dit que tous les Parlemens s'en vont envoyer des Deputez à la Reine, pour lui demander la Paix generale ou juſtice de ceux qui empêchent qu'elle ne la faſſe.

Je vois ici tous les jours deux honnêtes hommes fort ſçavans, qui ſont logez enſemble chez un riche Marchand de ſoye, dont je ſuis Medecin : l'un eſt le fils unique de feu M. Gerardus Jo: Voſſius, nommé Izaacus, & l'autre eſt M. Samuel Bochart, Miniſtre de Caen, lequel a fait un beau Livre in folio, intitulé *Phaleg*, qui eſt fort docte & plein de belles curioſitez, & l'autre in 4. pour le feu Roi d'Angleterre. Le Marchand qui les loge eſt un nommé Mr. Bidal, lequel fournit tous les ans pour 50 mille écus d'étoffe à la Reine de Suede, & cette année il en fournit pour cent mille, à cauſe de ſon Couronnement, qui ſera ſomptueux. Ce M. Voſſius achete ici grande quantité de bons Livres pour ſa maîtreſſe. Il dit que ſa Bibliotheque

ſera

ſera la plus belle de l'Europe, & qu'elle ſurpaſſera de beaucoup celle du Cardinal Mazarin, que M. Naudé leur a fait voir depuis 3. jours. Il cherche particulierement pluſieurs manuſcripis. Je vous baiſe les mains de toute mon affection pour être toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble & très obéïſſant ſerviteur. De Paris ce 26. de Juillet 1650.

LETTRE LXII.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, je vous dirai que les Eſpagnols ſont en Picardie à l'entour de la Capelle, avec une grande Armée, & entre autres de 14000 chevaux. J'ai bien peur qu'ils ne ravagent miſérablement notre pauvre Province, laquelle ſouffre cruellement il y a ſi long-tems, ce qui ſans doute arrivera, ſi le Mazarin n'y met un autre ordre, & s'il n'y envoye d'avantage de monde, au lieu qu'il s'amuſe à chicaner ceux de Bordeaux. J'ai rencontré notre voiſin Mr. Henri qui eſt de votre Ville: Il connoît cet Anglois dont vous m'avez par ci-devant écrit: Je lui ai parlé de ces maladies rares, deſquelles il a fait un livret, Il m'a appris que ledit Livret avoit été imprimé à Londres l'an paſſé, qu'il n'en étoit venu qu'une demie douzaine à Paris, c'eſt un in 12. de Lettre mediocre d'environ 50. pages & de 12. Chapitres: en voici le titre, *obſervationes Medicæ de affectibus omiſſis,*

Au-

Authore Arnoldo Boetis Medico Doctore, ante hoc Proregis, Ordinum, atque Exercituum Hiberniæ Archiatro. Londini excudebat &c. 1649.

Le Samedi 6. d'Août les Chambres assemblée au Parlement, après beaucoup de tergiversations, enfin le Duc d'Orleans y est arrivé, qui a promis sur la foi de Prince, que l'affaire de Bordeaux s'accommoderoit, que l'on ôtoit le Gouvernement à M. d'Espernon, que l'on donnoit place d'asseurance à M. de Bouillon, à Madame la Princesse, amnistie à tous ceux de Bordeaux, & même à ceux qui avoient traitté avec l'Espagnol, & qui s'étoient retirez en Espagne & autres conditions qui ont été enregistrées & leuës tout haut par deux fois : tout cela n'a pas néantmoins contenté le Parlement; l'Assemblée a été remise au lundi 8. toute affaire cessante, afin de déliberer sur cette déposition du Duc d'Orleans, dont la femme est fort grosse & tantôt prête d'accoucher. Si c'ést un fils aussi vaillant que son Pere, Dieu sçait si la France manquera de grands Capitaines: Enfin le Parlement s'est tenu à la parole du Duc d'Orleans, qui a promis & engagé sa foi de Prince, & tout ce qu'il a de vaillant, de faire donner la Paix à Bordeaux; & néantmoins on croid ici que le Mazarin ira plus loin, s'il peut en devenir le maître avec les Troupes du Roi, & qu'il ne s'arrêtera point à la parole du Duc d'Orleans, qu'en cas qu'il ne soit point le plus fort. Mr. Vossius s'en est retourné en Suede, Il a ici acheté pour dix mille livres, de Livres, & de plus a traitté avec M. Petau, Conseiller de la Cour,

d'une ſienne Bibliotheque, laquelle vient de feu M. ſon Pere, pareillement Conſeiller. Il y a là-dedans quantité de beaux & bons manuſcripts ; il en a accordé, moyenant quarante mille livres, dont il en a délivré trois mille comptans, à la charge qu'ils ſont perdus, ſi la Reine de Suede ne veut tenir le marché qu'il en a fait.

Il y a du bruit en Hollande, le Prince d'Orange eſt contre la Hollande pour les autres Provinces : il a voulu aſſieger Amſterdam ; mais l'affaire s'eſt miſe en Traité, & s'acommode. M. Naudé travaille à un Traité exprès, qui ſera grand & entier, *de ortu & antiquitate Typographiæ.* On prend ici force voleurs qui ont volé ſur les grands chemins, & même les deniers du Roi : La plûpart ſont gens de qualité ; entre autres il y en a un Maître des Comptes, fils d'un Préſident des Comptes, que j'ai autrefois traité malade, d'une grande famille de Paris : Nous avons ici une grande quantité de fievres continuës, malignes, pourprées avec aſſoupiſſemens, réveries, parotides vermimeuſes, desquelles néantmoins il en meurt fort peu.

Les Eſpagnols ſont au tour de Retel & de Reims, en nombre de plus de vingt mille hommes, où ſe commettent tous les forfaits & toutes les déſolations imaginables ; Nos gens y ſont auſſi en fort petit nombre, qui font autant de mal que les ennemis mêmes : *Dii meliora.* Je ſuis de toute mon ame, Monſieur, Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. De Paris ce 12. d'Août 1650.

LET-

LETTRE LXIII.

MONSIEUR,

Je vous envoyai ma derniere vendredi 12. jour d'Août, par la voye de Monſieur Falconnet, à qui j'écrivis un mot par occaſion d'un de ſes amis que j'avois ici rencontré. Le Sieur Beda des Fougerais n'eſt point mis au rang des honnêtes gens ; Il eſt Chymiſte & Empyrique, & fait ce qu'il peut pour gagner avec effronterie & impudence, ſans aſſaiſonner ſon fait de nulle prudence. Il aſſûre de guérir tout le monde; il fait rage de promettre de ſon côté, & d'en ſçavoir bien plus que tous les autres ; que tel & tel ne ſçavent que ſaigner & purger, mais que lui a de grands ſecrets, &c. *Sic omnibus & ſingulis detrahendo omnium odio dignus venit.* Quand il changea de Religion, en cas qu'il en ait quelqu'une, ſon Pere même dit qu'il ne s'en étonnoit point, qu'il l'avoit reconnu impie, luxurieux, & idolatre de l'argent. Et un Miniſtre dit. *La quille nous a quitté, nous n'y avons rien perdu, les Papiſtes n'y ont rien gagné, car c'eſt un fripon,* & veritablement je tiens pour très vrai ce que ce Miniſtre a dit. Il a par ci devant été grand donneur d'Antimoine; mais il en a été ſi mauvais Marchand, qu'il s'en eſt retiré. Il ne laiſſe pas néantmoins de promettre merveilles à tous ceux qu'il rencontre diſpoſez & capables d'être trompez par lui, *quæ quidem omnia de Elia Beda ſunt veriſſima*, je n'aime

me ni à mentir ni à medire, auſſi n'eſt-ce point par principe de médiſance que j'en parle, mais en pure vérité, afin que vous le ſçachiez, & que vous connoiſſiez ce perſonnage qui eſt grand valet d'Apothiquaires, & grand cajolleur de belles femmes, desquelles il a quelquesfois été fort maltraitté, *utinam ſapiat in poſterum*. M Ravaud m'avoit dit tout ce que vous me mandez de Vittorio Siri; je ne doute pas qu'il ne flatte beaucoup le Mazarin, mais il a beau faire, *ſuum cuique decus rependat poſteritas*, dit quelque part Scaliger le Pere de Cardan. Si le Mazarin ſe fait craindre aujourd'hui, il eſt aſſuré qu'un tems viendra qu'on ne le craindra plus, & que l'on dira de lui, & de quelques autres tyranneaux qui ſont prés de lui, d'étranges véritez. Je loue fort l'éloge qui a été donné à Ovide par un moderne, qui l'a élégamment, & véritablement appellé, *compendium ingeniorum*. C'étoit un honnête homme, à mon gré, & un bel eſprit. J'aime fort à voir, à cauſe de lui, ce qu'un certain de Lingende a mis au devant des Metamorphoſes en François..

Ovide, c'eſt à tort que tu veux mettre Auguſte
Au rang des Immortels,
Ton exil nous apprend, qu'il étoit trop injuſte,
Pour avoir des Autels.

Je le relirois volontiers s'il m'étoit permis, j'entends ſi j'en avois le tems, car pour la diſpenſe du Pape, j'en ſuis bien guéri; auſſi-bien que de toutes les autres fanferluches Ro-

maines & Papalines, *quibus muliercularum detinentur & irretiuntur ingenia* Pour la mort de ma belle Mere, elle eſt allée devant, nous irons après.

Omnia tranſibunt, nos ibimus, ibitis, ibunt
Ignari, guari, conditione pari.

Quand Monſieur Merlet eut pris le même chemin, il n'y eût point eu grande perte, mais, *ſic erat in fatis*, il faut prendre patience, *quandoquidem ſic placuit Superis.* M Moreau eſt ſon grand conſultant, & à beaucoup d'autres, mais il eſt tout autrement plus utile à nous tous, & à toute nôtre Faculté, que toute cette . . . . . & Normannique

Monſieur Bochart s'en eſt retourné à Caen, trois jours auparavant que M. Voſſius partit d'ici pour s'en retourner en Suede. Il eſt fort bon homme dans l'entretien, & un des plus ſçavants du monde dans la connoiſſance des Langues Orientales, mais à la ſemonce de la Reine de Suede, il travailloit à un Livre *de animantibus ſacræ ſcripturæ.*

Pour Nouvelles de Bordeaux, je viens d'apprendre qu'ils ont pendu dans la Ville un Capitaine qu'ils avoient priſonnier du Regiment de Navailles, en revanche de ce que le Maréchal de la Milleraye, & le grand Prevoſt de l'Hôtel avoit fait pendre le Capitaine du Château de . . . . . que le Chevalier de la Valette avoit été bleſſé à l'attaque de l'Iſle de St. George, & qu'il étoit mort de ſa bleſſure, mais que néantmoins le Traité de la Paix de Bordeaux s'avançoit fort. Ce ſera

une

une nouvelle dont j'auray grande joye, quand elle ſera certaine Le Clergé qui eſt ici aſſemblé, envoye des Députez à la Reine pour lui redemander la liberté du Prince de Conti. Que ſi elle ne le veut rendre, proteſtation de ne point donner un ſol au Roi, au lieu de quatre millions que l'on en vouloit pour les affaires du Roi. Je me recommande à vos bonnes graces, & ſuis, Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

LETTRE LXIV.

MONSIEUR,

Mecredi 17, Aout, à 4. heures du matin, Madame la Ducheſſe d'Orleans accoucha d'un fils, qui ſe nommera M le Prince ſans queuë, & celui qui eſt en la Baſtille ſera nommé le Prince de Condé. Je prens la hardieſſe de vous charger d'une petite commiſſion. à la priere d'un honnête homme de mes amis, qui eſt en peine de ſçavoir ſi vous ne connoiſſez perſonne à Lion, qui ſoit natif de Beaujeu en Beaujolois, qui nous apprenne quand Guillaume Paradin eſt mort Doyen dudit Beaujeu: & Claude Paradin ſon frere Chanoine au même lieu: ſi on pourroit ſçavoir l'an, le mois, & le jour de leur mort, s'ils ſont morts audit lieu, & s'il n'y a point d'Epitaphe pour l'un, ou pour l'autre Si vous pouvez en découvrir quelque choſe, vous m'obligerez.

Le 27. d'Aout mourut en cette Ville une vieille Dame nommée Mad. la Marquiſe de

Maigneles, propre ſœur de notre vieux Archevêque. Elle étoit veuve depuis plus de cinquante trois ans & belle Mere du Maréchal de Schomberg en premiéres nôces. Il a épouſé en ſecondes nôces Madame de Hautefort.

L'Affaire de Bordeaux eſt une fuſée qui n'eſt pas aiſée à démêler; & ce grand feu ne s'éteindra pas ſi aiſément. Il y a les intérêts de la Ville & du Parlement de Bourdeaux a compoſer, ceux de Madame la Princeſſe, ceux de Mr. de Bouillon, de Mrs. de la Force, l'autorité du Roi à conſerver, *quoquo modo*, qu'en ce ne ſeroit qu'en image, *ut ſit tamquam μορμολυκειον, magnoque terrori poſteris*, les petits intérêts du Mazarin, qui veut gagner par tout peu ou prou, *ut faciat rem, ſi non rem quocumque modo rem*, & Mr. Deſpernon, qui avec toute apparence n'en peut-être doresnavant que très mauvais Marchand, après tant de bruit qu'il a fait & tant de déſordre qu'il a cauſé.

Je ſuis bien aiſe que vous ayez veu Mr. Sorbiere: c'eſt un honnête homme; Je ne doute point que vous n'ayez parlé de moi; mais je l'attribuë à votre affection de tous deux envers moi. Pour mes Conferences auxquelles j'employe deux heures d'une après dînée, une fois la ſemaine, cela eſt bon pour des Echoliers, qui en peuvent quelquefois profiter de quelque mot, & ſur quelque queſtion & controverſe de medecine; mais il y a perdu ſon tems, quand il a pris la peine d'y aſſiſter, je lui en ai l'obligation, auſſi-bien qu'à la bonté de M. Duprat, qui m'a fait cet honneur

neur de m'y amener un tel Auditeur. Si je vous y avois découvert ou entre-veu, je penſe que vous m'y auriez rendu muet, comme le devint Guillaume Budé devant l'Empereur Charles Quint : Ce ſont de petits & légers Entretiens, que je prens plaiſir de donner à mes anciens Echoliers, pour les fortifier dans la bonne méthode, bien qu'à vous dire franchement la vérité, j'aye grand regret du peu de loiſir que j'ai de reſte de mes viſites, & que j'ai très peu de loiſir pour mettre là, qui n'y eſt pas tant mal employé, quand je voi ce que vous en dites, que vous ſouhaiteriez d'être à Paris pour joüir d'un ſi agréable divertiſſement, & en devenir plus habile homme. je ne puis m'empêcher de rire, vous y perdriez votre temps. Quand vous me traitez ainſi, je me ſouviens de ce que diſoit Joſeph Scaliger en ſes Epitres quelque part au bon & innocent homme Cazaubon, *vellem tibi eſſe diſcipulus*, &néantmoins Joſeph Scaliger étoit bien un autre homme que Cazaubon. Ainſi j'avouë que je pourrois bien être votre Echolier encore fort long-tems, & croi facilement que tout ce que vous avez oublié me feroit grand bien : mais, *ſic placuit Superis.* Il me faut contenter de la petite portion qu'ils m'ont faite, *donec in majorem molem adaugeatur.*

Nous avons ici quantité de fievres continuës malignes; mais je ne vois ni veroles ni rougeoles. Pour empêcher les tâches de la petite verole, nous nous ſervons ici fort frequemment de l'huile d'amandes douces tiede tiréeſans feu,& feu M. Pietre en faiſoit grand é-

tat ; mais je penſe que le meilleur reméde de tous, eſt de ſaigner hardiment dès le commencement du mal : *ad contemperandum fervorem & extinguendam acrimoniam ſanguinis exuberantis ex utrâque baſilica* : & d'eſtuver les douze premiers jours du mal les yeux & le viſage du malade, *ex aqua optima tepida ; qualem hic habemus ſequanicam*, afin de procurer l'évaporation de cette humeur maligne enfermée ſous la peau. Je m'en ſers très heureuſement *non omiſſis frequentibus enematis, ne ab excrementorum copia ſupra modum ſordeſcant viſcera, a quibus tota illa fœtida eluvies in habitum corporis déponitur atque effunditur.*

Après l'huile d'amendes douces, la pomade de lard fondu, & l'eau de roſes eſt ici fort en uſage ; *de aqua mille florum, nihil audivi* ; mais cet Auteur que vous me nommez Mr. Riviere, m'eſt fort ſuſpect, il n'eſt guére ſçavant, mais il eſt grand Charlatan, *uſque ad infamiam*. Si la peſte ceſſe à Marſeille, elle s'accroit fort à Rouën : il en eſt mort cinq Conſeillers de la Cour. M. Miron le Conſeiller qui en arriva hier, m'a dit aujourd'hui, que depuis 15. jours il en eſt mort quatre mille de toutes conditions, pauvres & riches.

Le Dimanche 28. d'Août il y eut ici grand bruit par toute la Ville, & grande emotion, ſur la nouvelle qui eſt arrivée que le Maréchal de Turenne envoyoit ſon Armée en deça. Le lendemain lundi 29. les trois Princes ont été enlevez & tirez du bois de Vincennes, par ordre du Roi, & ſans paſſer par Paris, ont été conduits par 300. chevaux, &

& ont passé la Seine dans des bateaux vers Vitry, pour de là gagner. Juvisy, Montargis, Orleans & enfin Loches. Il ne m'importe où, & encore moins au Mazarin, au Duc d'Orleans, & à la Reine même; pourveu qu'ils n'échapent point. Ce même Lundi après midi; on a tenu une grande assemblée à l'Hôtel de Ville, afin de pourvoir à la conservation de la Ville, entre autres choses, il y a été ordonné que dès le lendemain on commencera de garder les portes, selon l'ordre de chaque Colonelle, comme l'on faisoit durant le siege de Paris. Le mardi matin 30. d'Août le Parlement s'est assemblé avec bonne intention; mais ils n'ont pas conclu assez généreusement, à cause du Duc d'Orleans, qui s'y trouve soigneusement, & qui y rabat les coups du mieux qu'il peut, en faveur du Mazarin qu'il aime trop. Les trois Princes sont encore à Marcoussi à 9. lieuës d'ici, qui est le lieu, où ils furent menez & dépoſez le même jour qu'ils furent tirez du bois de Vincennes. M. de Sainte Marthe, l'aîné des deux juméaux, qui ont si heureusement travaillé à l'Histoire Génealogique de France, est ici mort âgé de 77. ans le mercredi septiéme de Septembre.

On avoit ici mis sur la presse un petit Livre in douze, intitulé *l'Harmonie &c.* Il étoit contre le Mazarin, sa vie, sa fortune & son Ministére; il alloit même contre l'honneur de la Reine, le Lieutenant Civil la découvert, l'a supprimé, & en a fait empriſonner les Imprimeurs, duquel néantmoins jusqu'à présent il n'a pû découvrir ni apprendre

qui en étoit l'Auteur. L'on m'a dit que l'on en ſoupçonnoit un Jeſuite, qui étoit fort paſſionné pour le parti de M. le Prince: ce que je ne croi point, veu que ces bons Peres ſont trop fins pour être embarquez dans quelque parti, ſi ce n'eſt lorsqu'il eſt de beaucoup le plus fort, & qu'il y a manifeſte apparence d'y pouvoir profiter, ce qui n'eſt point encore au fait de Meſſ. les trois Princes empriſonnez.

Le Maréchal de Rantzau mourut ici le 14. de Septembre: le voilà hors de peine d'obtenir récompenſe de ſon Gouvernement de Dunkerque, que l'on lui ôta durant le ſiege de Paris. On l'avoit mandé, afin qu'il vint avec quelques Troupes, afin d'augmenter & de fortifier le parti des aſſiegeans. Dès qu'il fut à Saint Germain, on l'arrêta priſonnier, d'où enfin il a été delivré. Le Mazarin a dit à un homme, que je connois, qu'on ne l'avoit tiré de Dunkerque que par fineſſe, & ſous prétexte de l'employer au ſiege de Paris: mais que la vraye raiſon étoit la peur qu'on avoit eu qu'il ne rendît Dunkerque à l'Eſpagnol, dont il étoit entré en Traitté, par le moyen d'un Moine déguiſé, qui alloit & revenoit ſans être connu, mais dont on avoit ici eu avis à la Cour. Si ce ſoupçon eut été vrai, on n'eût pas manqué de lui couper le Col.

Il y a du bruit de nouveau en Provence, ſur ce que le Comte d'Alais ne veut point obéïr au commandement qu'il a reçû d'aller à la Cour. Le Roi veut être obéï: lui d'ailleurs n'oſeroit y aller, ſur la peur qu'il a d'y

d'y être arrêté & de perdre ſon Gouvernement. Sur ce different la Provence eſt partagée en deux. Aix eſt fort contre lui, Toulon pour lui, &c.

M. le Duc d'Orleans a ici fait aſſembler de ſçavans hommes, pour ſçavoir d'eux comment il falloit nommer ſon fils. Divers avis furent propoſez : entre autres fut retenu & approuvé celui que donna Mr. Bignon, Advocat General, qui eſt un homme incomparable ; lequel prouva, par pluſieurs raiſons, qu'il devoit être nommé, le Duc de Valois, & ce nom lui eſt demeuré. M. le Duc d'Orleans fait grand état dudit Monſr. Bignon, comme font auſſi tous les ſçavans, qui le connoiſſent, *vere enim eſt abyſſus eruditionis.*

Les Mazarins ont pris le Fauxbourg de St. Surin de Bordeaux, qu'ils ont tôt après abandonné, n'en pouvant faire leur profit. Les Bourdelois y ont perdu quelques hommes ; mais la plus grande perte eſt bien du côté des Mazarins, veu que pluſieurs Officiers y ont été tuez, dont néantmoins je regrette la perte. Cette priſe n'avance en rien les affaires des aſſiegeans, qui ne viendront point à bout de Bordeaux, s'ils ne font bien d'autres proueſſes. Mr. le Maréchal de la Meilleraye leur a mandé qu'il entreroit dans la Ville malgré eux ; Ils lui ont remandé, que quand il voudroit y venir, qu'ils lui ouvriroient les portes à lui & à ſon Armée ; mais qu'il n'oſeroit pas prendre la hardieſſe d'y entrer. En voilà aſſez pour le coup. Je vous baiſe les mains & ſuis de toute mon affection, Mon-

ſieur, Votre très-humble, &c. De Paris ce Vendredi 16. de Septembre 1650.

LETTRE LXV.

MONSIEUR,

Je vous envoyai deux Lettres enfermées enſembles le vendredi 16. de Septembre, toutes deux dattées du même jour, & depuis ce temps-là je vous dirai que nouvelles nous ſont venuës, qu'il y a une ſurſeance à Bourdeaux pour ſix jours, durant leſquels on traite de paix: nos Députez y ſont des plus employez, c'eſt choſe certaine que le Mazarin ne ſçauroit prendre la ville, les habitans y ſont trop reſolus, outre les ſecours qu'ils ont de divers endroits, l'armée du Mazarin eſt même bien délabrée & diminuée de plus de cinq mil hommes, depuis qu'ils ont commencé à faire des attaques. Meſſieurs de la Force leur amenent du ſecours des Sevennes, & le Comte de Tavannes de pluſieurs autres endroits. Cela obligera le Mazarin de lever le ſiege, s'il n'eſt deja levé, puiſqu'il n'y a nulle apparence qu'il puiſſe prendre la ville, & même je ne doute point que M. d'Eſpernon n'en perde ſon Gouvernement de Guyenne tout à fait à ce coup, ſans jamais y revenir, ni lui ni les ſiens. Pour le Livre du Pere Cauſſin, que je vous ai envoyé depuis peu, je vous donne avis qu'il ne s'en vend ni ne s'en eſt encor vendu aucun de deça.

Mais pour venir à la votre dattée du 16. de

de Septembre, je me plains ſeulement de vous pour le preſent d'une choſe, c'eſt qu'elle eſt trop courte. Vos Lettres ſont en mon endroit ce qu'étoient les oraiſons de Demoſthenes à Ciceron, & celles de Ciceron à Pline le jeune & à Quintilien, *optima quæ longiſſima.*

Il y a du bruit en Languedoc, & particulierement à Niſmes, d'où l'Evêque a été chaſſé. Ceux de Bordeaux demandent la liberté des Princes, & la perte du Mazarin, à quoi la Reine ne conſentira jamais : elle a trop de peur des premiers, & cherit trop le ſecond. Les autres articles ne ſont pas ſi griefs, & ſont plus aiſez à accorder, de ſorte que tout eſt encor douteux. Il faut attendre le boiteux, pour ſçavoir la déciſion de cette grande affaire. L'Archiduc Leopold avoit fait du bruit ſur la frontiere, & avoit menacé d'entrer bien avant de deça, ſi on ne vouloit entendre à la paix generale. On l'avoit pris au mot, on lui avoit promis de lui envoyer des Députez qui avoient été nommez, ſçavoir Meſſieurs le Nonce du Pape, & le Venitien Contarini pour Mediateurs, avec Mr. d'Avaux pour Député ordinaire, ſauf à y envoyer par ci après pour extraordinaire quand il ſeroit beſoin, & que la cloche ſeroit fonduë. M. le Garde des ſcéaux ou M. le premier Preſident ou Mr. Servient, On eſperoit ici la paix par cette voye, mais tout eſt rompu. L'Archiduc Leopold a avoué au Nonce du Pape qu'il n'avoit point charge de traitter. M. d'Avaux étoit à moitié chemin, où il attendoit ſes paſſeports. Je penſe que c'eſt une fineſſe eſpagnole de dire qu'il n'a point char-

ge de traiter de la paix, lorsqu'il voit les cartes fort brouillées à Bordeaux. La réponse que l'Archiduc Leopold a faite au Nonce du Pape a été écrite par lui-même à M. le Garde des sceaux, qui en a reçeu la Lettre ce matin par un Courier venu tout exprès. Ledit Archiduc Leopold se retire de la frontiere de Champagne où il étoit, & fait mine de vouloir rassembler ses Troupes, pour en faire un corps d'Armée, afin d'assieger quelque ville, comme Rocroy ou Guise, qu'ils manquerent à prendre il y a quatre mois. M. le Duc d'Angouleme, pere du Comte d'Alets, Gouverneur de Provence, est mort ici le 24. de Septembre, âgé de 77. ans. Il étoit fils naturel du Roi Charles neuvieme, & de Marie Touchet, laquelle fut depuis mariée à M. d'Entragues Seigneur du Chateau de Marcoussy, où est aujourd'hui retenu en prison Mr. le Prince avec ses deux compagnons. Ce M. le Prince, depuis qu'il y est s'y ennuyé y devient fort melancholique: il a les jambes enflées: il a été saigné trois fois & purgé aussi pour cet effet. Aujourd'hui 27. de Septembre, sur les onze heures du matin, est arrivé de la Cour un Courier à M. le Duc d'Orleans, qui l'a assuré que la paix de Bordeaux est faite: le bruit en a aussi-tôt été répandu par toute la ville, & tout le monde l'a cru comme tout le monde le desire: les conditions de la dite paix ne se disent point encore, c'est toujours beaucoup que la paix soit faite, que toute la Province de Guyenne soit pacifiée, & que le Roi revienne à Paris avec toute la Cour, qui est ce que je vois

être

être ici particulierement desiré par les marchands, qui ont besoin que les courtisans soient ici pour débiter leurs denrées. La même nouvelle porte que le Roi & la Reine seront ici le 21 du mois prochain, où s'ils ne sont à Paris, que tout au moins ils seront à Fontainebleau, Amen. Je viens de recevoir une lettre de M. Garnier votre confrere, par laquelle il me donne avis que l'on imprime à Lion contre moi. Ne seroit-il pas à propos de presenter requête en mon nom à Mr. votre Lieutenant General, pour faire, par son authorité, saisir ce libelle diffamatoire, soit qu'il soit achevé d'imprimer ou non. Je l'appelle ainsi, à cause du titre, sans en sçavoir davantage, à la charge que les dépens seront en mon nom, & que je vous les rendrai au plutôt. J'écris une partie de ce que je pense de ce libelle, & du dessein de cet Ecrivain, à Mr. Garnier, pour répondre à la sienne. Je vous prie d'en conferer avec lui, & qu'il vous monstre ma lettre, combien que l'Autheur & l'Ouvrage ne meritent peut-être point que tant d'honnêtes gens s'en mettent en peine. J'aurois bien envie de sçavoir qu'elle est la mouche qui a piqué cet homme, & qui l'a porté à m'attaquer, veu que je ne sçais qui il est, *imo nesciebam natum hominem, dies diem docebit.* L'Archevêque & Electeur de Cologne est mort. Le fils du Duc de Baviere neveu du defunt, lui veut succeder en tant de beaux benefices, en vertu de quelque provision. Le Chapitre de Cologne s'y oppose, voulant conserver ses priviles & libertez anciennes: ils veulent prendre

pour leur Electeur l'Evêque de Verdun, parent du Duc de Lorraine, qui ſera le plus fort s'il s'en mêle, quand même l'Empereur, & le Duc de Baviere voudroient s'en remuer.

Les Anglois ſont les maitres en Ecoſſe, après la grande Bataille qu'ils y ont gagnée, ils ont auſſi pris Edimbourg, horsmis le Château, mais je penſe qu'ils prendront tout à la fin. Je vous baiſe les mains, & ſuis de toute mon affection, Monſieur, Votre &c. le 30. Septembre 1650

LETTRE LXVI.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, la paix de Bourdeaux eſt faite; le Roi, la Reine, le Mazarin y ſont entrez, & y ont été fort bien reçeus. Madame la Princeſſe a veu la Reine, laquelle a mené par la main le petit Duc d'Anguyen au Roi. M. de Bouillon a veu le Mazarin, l'a entretenu & a couché chez lui: ils ſont grands amis. Les Princes ont quelque Liberté plus qu'ils n'avoient, & Mr. le Tellier les a été viſiter depuis qu'ils ſont à Marcouſſy.

Leopardus a été un très excellent homme, & un des plus ſçavants de ſon temps. Il étoit flamand, natif de Furnes, grand grec, eſcholier de Clenard. Il fut principal du College à Berg S. Vinox. La premiere partie de ſes Miſcellanées a été imprimée in 4. à part; C'eſt-ce que vous avez veu, & puis après la ſeconde l'a été in *Theſauro critico Gruteri*

teri. Il eſt mort l'an 1567. avant que d'être vieux. Il fut appellé à Paris pour y être Profeſſeur du Roi, mais ſa femme qui n'y voulut pas venir, le retint en Flandres. Il y a une Epigramme greque à ſon honneur, *in Emendationibus & notis Dan. Heinſii, in Maximini Tyrii diſſertationibus* de l'Edition de Leyden 1607. in 8. avec un petit Eloge Latin, *& pueros, dum viveret, docebat, ſic mortuus viros quotidie ſuis docet ſcriptis.* Quand vous écrirez à M. Sorbiere, faites lui mes recommendations s'il vous plait. J'ai veu en cette Ville un Mr. Galatein, Medecin de Bordeaux. Environ l'an 1634, Je lui avois prêté le livre des Eaux de Forges de feu Monſieur Couſinot. Il me diſoit en ce tems-là qu'il avoit connu M. Bouvard en quelque voyage du feu Roi; que c'étoit un pauvre homme, d'autant qu'il ne ſçavoit que ſon Galien. Il eſt vrai, diſoit-il, qu'il le ſçait bien. Tous ces Gaſçons ſont *parci Laudatores, & hoc eſt de patria.* Le premier Medecin de Mr. le Duc d'Orleans s'appelle, comme vous dites, Brunnier; il vît encor, & eſt fort vieux. J'ai céans un Livre pour vous de M. Mentel de *Origine Typographiæ*, avec un Livre de M. de Saumaiſe & quelques autres. Pour la querelle d'entre Meſſieurs Mentel & Naudé, je ſuis, auſſi-bien que vous, de l'opinion de Mr. Naudé, qui eſt trop ſage & trop habile homme pour tenir le mauvais parti, & ſe bander contre la vérité. Pour M. Mentel, il eſt mon ami, à ce qu'il dit, mais il eſt un peu trop infatué de la bonne opinion de ſoi-même, ſorte de gens que je n'aime point.

Con-

Conſervez hardiment votre pere Cauſſin, il n'eſt point encor en vente, il eſt encor ſupprimé, Dieu merci, & les bons Peres, au moins le vôtre, ne ſera point chaſtré. J'ai aujourd'hui apris que le Livre de M. Amand contre moi, eſt un in 4. qui ſera gros, & ne peut être achevé ſi-tôt : qu'il eſt intitulé à chaque page, *Patinus verberatus*. Voilà un titre manifeſtement ſatirique, injurieux, ſcandaleux, & diffamatoire. Je vous prie d'en conferer avec Meſſieurs Garnier & Falconnet, & de leur dire que je crois qu'il faut agir contre lui & contre l'Imprimeur, *nomine injuriarum*, ce tiltre étant purement diffamatoire. Je ſerois bien curieux de ſçavoir pourquoi cet homme m'en veut, & quel tort je lui ai jamais fait, ou à lui, ou aux ſiens. Le Pere Jarrige Jeſuite, qui s'étoit défroqué à la Rochelle, & qui de là s'en étoit allé en Hollande, a encor changé d'habit & de Religion, & s'eſt refait Jeſuite. Il a paſſé de Hollande en Flandres, d'Anvers à Paris. Il a été ici quelque temps, & puis s'en eſt retourné à la Rochelle. Leur General lui a permis de choiſir telle Province qu'il voudra ; il a fait imprimer ici un vilain & chetif deſaveu, dont on n'a point fait grand cas. Meſſieurs les Maîtres de Requêtes font ici le Procès à quelques Clercs du Palais qui ont fait de faux ſceaux. Les Eſpagnols ont aſſiegé Mouzon près de Sedan. J'apprens que le Mazarin craint ici quelque choſe, & qu'il voudroit bien n'y pas revenir. Meſſieurs de Beaufort & nôtre Coadjuteur lui font peur, après avoir ſi long-tems gouverné feu Mr. le Duc d'Orleans, chez lequel

quel le Mazarin fait revenir M de la Riviere, grand Aumoſnier dudit Duc, afin de ſe ſervir de lui contre les embuches de ceux qui ont du credit ſur l'eſprit de ce Prince, & qui ſont Anti Mazarins, qui pourront néantmoins aſſez tôt être malheureux. veu le peu de raiſon qu'il y a de ſe fier à ce Prince, qui eſt ſi facile, & que la Reine ne manquera pas de gagner, auſſi tôt qu'elle l'aura veu : & ainſi nous ſommes en état de voir icſ l'Hyver prochain, encor quelque coup de tonnere tomber ſur la tête de quelqu'un, j'entens des grands & des plus gros.

Summa petit livor, perflant altiſſima venti.

La Cour eſt une petite Afrique ſujette à produire des nouveautez, par le moyen deſquelles, les uns reculent, & les autres avancent. Pour moi je demeurerai envelopé dans mon manteau de patience, *donec immutatio veniat.* Je vous baiſe les mains de tout mon cœur, & ſuis, Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. le 18. Octobre 1650.

LETTRE LXVII.

MONSIEUR,

Ma derniere Lettre fut du jour de St. Luc. 18. d'Octobre, avec celle de M. Moreau. Nouvelle eſt venuë que M. de Villequier a fait entrer dans Mouzon 400 hommes, leſquels ſans doute empêcheront que les Eſpagnols

ſes trois nieces Nos affaires vont mal en Catalogne, les Eſpagnols s'y remettent, & nous ne leur réſiſtons point comme il faut. M. le Duc de Mercœur ſe plaint de ce qu'on l'a envoyé là ſi loing, pour le rendre ridicule.

Le Samedi 29. d'Octobre à onze heures du ſoir, trente hommes armez attaquerent le caroſſe de M. de Beaufort, dans la ruë ſaint Honoré, près de la Croix du tiroir; ils voulurent arrêter le caroſſe, ils ne pûrent le faire, ils tirerent ſur le cocher qui fut véritablement bleſſé, mais néantmoins il n'arrêta point. Comme ils approcherent du caroſſe en tirant dedans, ils tuerent un Gentilhomme qui y étoit, un autre fut bleſſé, Mais M. de Beaufort n'y étoit point, & ainſi ils ont perdu leur coup. Ce caroſſe l'alloit requérir à l'hôtel de Montbazon, où il avoit fait collation. Je penſe que vous croyez aiſément que je ne ſuis pas autheur de cette action, mais il n'eſt pas malaiſé de deviner d'où vient l'entrepriſe; quoi qu'il en ſoit, & de quelque côté qu'elle vienne, les aſſaſſins ont manqué leur coup, & M. de Beaufort eſt ſauvé, c'eſt à lui à ſe parer doreſnavant de ces rencontres, & à ſe retirer de meilleure heure, s'il ne veut une autrefois être attaqué, car ſans doute on ne le manquera pas, ces gens-là qui ne craignent pas le ſerain ſont gagez pour tuer du monde.

Le même jour, ſamedi au ſoir, un Courier venu de la Cour, apporta nouvelle que la Reine étoit demeurée malade à Amboiſe, & qu'elle y avoit été ſaignée deux fois pour un jour; Quelques jours auparavant elle avoit

J'écrirai exprès à M. Gras, & le remercierai de ſes Livres. Le *theſaurus criticus Gruteri*, ou bien *Lampas ſive fax artium liberalium* eſt en ſix gros volumes in 8 impreſſion de Francfort. Ce beau Recueil fait par un habile homme, eſt un *Cornucopia* & contient grande quantité de pluſieurs très bonnes choſes. Quelques uns font paſſer pour une continuation ou 7 tome un .. in 8 qui ſont des remarques & des Notes de . . . . ſur Plaute; *adverſus Jani Gruteri cavillationes &c.* Ledit livre eſt intitulé *Analecta Plautiana &c. Francofurti 1623.* Si jamais vous en trouvez, il mérite d'être achetté. Il fait merveilleuſement froid en la ruë Saint Jaques, tous ſe plaignent du mauvais tems, *non eſt uſque ad unum*, même le plus hardi d'entre eux, qui eſt M. Cramoiſy, fait tout ce qu'il peut pour ne rien entreprendre. Je vous aſſure que le P. Jarrige n'eſt point mort. Il a paſſé par ici & a parlé à un homme qui me l'a dit; peut être bien qu'à la fin les Jeſuites l'empoiſonneront. ils ſont aſſez méchants pour cela, *utinam meliores fiant in poſterum.* On imprime en Hollande chez Meſſieurs les Elzevirs un Livre curieux d'un ſçavant Eſpagnol, ſous le titre *de duplici terra*; l'Autheur eſt Joſephus Gonçalez de Salas. Je ne ſçais ſi ce ne ſeroit point le même qui a fait imprimer l'an 1629. un Petrone avec des Commentaires & *indice perpetuo* in 4. à Francfort. Madame la Maréchale de Goesbriant a fait faire l'Hiſtoire de la vie de ſon mari. Elle en a vers ſoi la copie toute entiére & toute achevée, prête d'être imprimée, il ne tient plus qu'à de l'argent qu'elle doit avan-

cer à l'imprimeur. C'eſt encor aſſez, veu que les Courtiſans ne ſçavent guéres ce que c'eſt que de payer leurs dettes, & de recompenſer ceux qui leur ont rendu ſervice. Nous avons ici tout de nouveau veu le Requête faite par M. Naudé in 4. contre les Benedictins, touchant l'Auteur du Livre *de Imitatione Chriſti.* Elle eſt excellente, je vous l'envoirai dans le premier paquet.

Le même M. Naudé m'a dit qu'à Geneve l'on imprimoit l'Hiſtoire de feu M. le Préſident de Thou, traduitte par un jadis Miniſtre. Je penſe que c'eſt un Provençal nommé M..... duquel j'ai entendu dire il y a longtems qu'il travailloit à la traduction de ce beau Livre; Je dis beau, car je penſe que c'eſt le plus beau & le plus excellent Hiſtorien qui ait jamais écrit, & le préfér. à Thucidide, Tite Live, & Tacite. On a pris un priſonnier de ceux qui ont attaqué le Caroſſe de Mr. de Beaufort lamedi dernier; Un autre bleſſé mourut hier à l'Hôtel Dieu de ſa bleſſure, & confeſſa des vols qu'il avoit faits; mais ne nomma aucun complice. Je ſerai toute ma vie, votre, &c. le 4. Novembre 1650

LETTRE LXVIII.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, qui fut du vendredi 4. de Novembre, j'ay été élû Doyen de notre Faculté pour deux ans, & pour être Succeſſeur à M. Pietre, qui s'eſt fort bien acquitté

quitté de cette Charge *per integrum biennium*, Je voudrois bien être asſuré de faire à peu près comme luy, *ex illo decanatu ſentio humeris meis impoſitum grave onus, & duriſſimam ſarcinam.* Je ferai néantmoins tout ce que je pourrai pour m'en acquitter, & ne lairai point, s'il vous plaît, de m'entretenir quelquesfois avec vous *per literas animi interpretes*, que ſi je vous écris un peu plus rarement, *datis hoc occupationibus meis quas ſchola noſtræ ſtudium adaugebit*, & ne ſera point faute de bonne volonté, & je crois que vous n'en doutez pas,

Le lundi 7 de Novembre le Roi, la Reine, le Mazarin, & toute la Cour arriverent à Fontainebleau de leur voyage de Bourdeaux. Le Mazarin voudroit bien ne pas revenir à Paris, mais aller à Troye, y faire paſſer l'Hyver, ſous ombre de faire aſſieger Rhetel & en chaſſer les Eſpagnols, qui ſe ſont cantonnez dans la Champagne, tandis que le Mazarin chicannoit Bourdeaux en faveur de Mr. d'Epernon. Même les Eſpagnols ont pris auſſi Mouzon petite Ville près de Sedan, qui leur ſervira de retraitte à faire des courſes bien avant. & voilà comment la Guerre entretient la Guerre. Le Siege de Bourdeaux a ruiné la Champagne & à tous ces jeux il n'y a que le Miniſtre qui y gagne, puis qu'il y trouve ſon compte On a pris trois des voleurs qui attaquerent le Caroſſe de Mr. de Beaufort, ils ont été mis à la queſtion, & en ſuite ont été condamnez à être rompus tous vifs à la Greve. Le 15. de Novembre le Roy, la Reine, & le Mazarin avec eux, dans la Caroſſe du Roy, arriverent à Paris ſur les cinq heu-

Votre Monſieur Meiſſonnier m'a fait l'honneur de m'écrire par un de vos Libraires, nommé du Han, & m'a envoyé deux petits Livres de ſa façon. Quand vous le verrez, je vous prie de lui faire mes recommandations, & de l'aſſurer que je lui ferai réponſe; je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur ce 18. Novembre 1650

LETTRE LXIX.

MONSIEUR,

Je vous envoyai ma derniere, laquelle n'étoit que d'une bonne page, le vendredi 18. de Novembre, par la voye de M. Falconnet, avec une Lettre pour M. Meiſſonnier, & un Catalogue de nos Docteurs, que j'ai fait faire ſelon la coutume, depuis que je ſuis Doyen.

Le ſamedi 19. de Novembre nous avons perdu ici un excellent homme nommé Mr. d'Avaux, frere de M. le Préſident de Meſmes: Il étoit revenu de Fontainebleau malade d'une fievre continuë, avec une fluxion ſur le Poumon. Notre Compagnon Mr. Pietre le traittoit, où furent appellez en conſultation M. Sognin Medecin de la Reine, & Mr. Brayer; tous trois avoient bonne eſperance de ſa guériſon: quelque parent y ammena M. Vautier, lequel promit de le guérir d'un breuvage qu'il lui donneroit, & avec le conſentement de ceux qui y étoient préſent, *uno Pietreo intercedente, ſed fruſtrà nitente;*

Le pauvre homme avala l'antimoine ſur la bonne foi, & la qualité de M. Vautier, une heure après il commença à crier qu'il brûloit, & qu'il voyoit bien qu'il étoit empoiſonné, qu'il avoit grand regret qu'on eût permis, qu'il eût pris ce dangereux remède, comme auſſi de n'avoir point fait un Teſtament. Après que ce poiſon lui eut bien remué les entrailles, il mourut en vomiſſant trois heures après l'avoir pris. Il eſt fort regretté par la Ville, où on dit tout haut qu'il a été empoiſonné par ordre du Mazarin, qui le haïſſoit, depuis ſa commiſſion qu'il avoit euë de Plenipotentiaire à Munſter, joint qu'il le craignoit auſſi, à cauſe qu'étant du Conſeil d'enhault, où il opinoit généreuſement, il réſiſtoit fortement au Mazarin, en quoi il etoit ordinairement ſuivi du Duc d'Orleans, qui le chériſſoit fort, & lui donnoit grand crédit, par les careſſes qu'il lui faiſoit. Le Roi ſçachant ſa mort, en a pleuré : je penſe qu'en récompenſe, le Mazarin en a été bien aiſe : M. le Préſident de Maiſons, ſur-Intendant des Finances, étant le lendemain viſité par M. Vaultier, lui dit voilà deux ſur-Intendans des Finances, que l'Antimoine a tué cette année ; Monſieur, je vous prie que je ne faſſe point le troiſiéme. Il entendoit Mrs. d'Eſmery & d'Avaux. Ce dernier ne fut jamais marié, & n'a jamais accepté aucun benefice, combien qu'il fût fort dévot ; Il ne laiſſe point tant de bien que l'on penſoit, & de fait il étoit fort liberal. Il avoit été Conſeiller au grand Conſeil, Ambaſſadeur à Veniſe, extraordinaire à Rome, en Allemagne

l'an

l'an 1637, où il demeuroit ordinairement à Hambourg, puis fut envoyé en Pologne, où il fit la Paix avec les Suedois: revint en Dannemark, & puis à Paris: Enfin fut envoyé Plenipotentiaire à Munſter, où la Paix étoit faite par ſon induſtrie, ſi le Mazarin, qui veut pêcher en eau trouble, ne l'en eût empêché & n'en eût rompu le Traité, qui étoit prêt d'être ſigné. Il eſt ici merveilleuſement regretté de tout le monde, & l'antimoine auſſi-bien que ceux qui le baillent, ſont l'abomination du public. Le Mazarin qui veut avoir la réputation de grand Capitaine, faiſoit courir le bruit qu'il partiroit aujourd'hui avec 50. mille piſtoles, pour s'en aller commander l'Armée de Champagne, & reprendre Retel; mais le voyage eſt differé, à cauſe d'une indiſpoſition qui eſt ſurvenuë à la Reine. Le Duc d'Orleans grondoit & faiſoit le mauvais, de ce qu'on avoit ôté les Princes de Marcoucy & emmené au Havre. *Sed hæc certamina tanta, pulveris exigui jactu compreſſa quieſcent.* On lui a tant donné d'argent qu'il en eſt appaiſé, après avoir bien marchandé, & la coupe de quelques bois, dont il tirera encore quelque choſe de bon. Le Mazarin eſt ici en colére contre deux perſonnes, ſçavoir Mr. de Beaufort & Madame de Montbazon: Le Coadjuteur a fait ſa paix. On a mandé au Comte d'Alais en Provence, pour la derniere fois, qu'il obéïſſe, & qu'il vienne en Cour, ou qu'autrement les Communes lui courront ſus.

La Reine ſe porte mieux, mais le voyage eſt rompu, que le Cardinal ſe promettoit de

faire en Champagne pour le Retel : Le Compagnon ſent bien que s'il s'éloigne, & quitte ſon Fort, c'eſt choſe certaine qu'il ſeroit en grand danger, tant pour ce qu'il eſt fort haï, que d'autant plus qu'il doit craindre du côté des Princes. Madame la Princeſſe Douairiere eſt fort malade à Châtillon ſur Loin. On dit ici que ſon Medecin Guenaut (qui eſt un grand empoiſonneur Chimique) lui a fait prendre trois fois de l'antimoine; mais je ne la tiens point encore échapée pour cela; Je ſçai bien qu'il eſt hardi joueur & teméraire entrepreneur. Enfin, à force d'en parler, le Mazarin eſt parti jeudi matin, premier de Decembre, bien accompagné. Il nous obligeroit fort, s'il pouvoit ne point revenir. Le vendredi, à la Mercuriale du Parlement, on a préſenté à la Cour une nouvelle Requête pour les Princes, de la part & au nom de Madame la Princeſſe la jeune, & de ſon fils le Duc d'Anguien, & a été ordonné qu'elle ſeroit communiquée à Meſſ. les Gens du Roi, afin d'en rapporter les Concluſions à la Cour Mercredi prochain 7. de ce mois. Voilà de la beſogne délicate pour le nouveau Procurenr General, que nous avons, qui eſt M. Fouquet, par ci-devant Maître des Requêtes. Ce même jour Vendredi 2. de Decembre mourut, après avoir quatrefois pris de l'antimoine de la main de Guenaut, grand empoiſonneur Chimique, Madame la Princeſſe Douairiere à Châtillon ſur Loin, âgée de 55. ans. Il n'y a que 12. jours qu'il écrivoit à M. Vautier, qu'il falloit avouër que l'antimoine eſt un grand ſecret pour les grandes

des maladies, & le vrai reméde des Princes. Plût à Dieu que tous les Princes qui nous font mal en euſſent pris autant qu'elle. On parle ici de quelques diſpoſitions qu'elle a faites avant ſa mort, qu'elle fait Mr. le Préſident de Neſmond ſon Executeur de Teſtament: qu'elle donne à Guenaut, qui l'a empoiſonnée d'Antimoine (mais la pauvre femme ne le ſçavoit point) mil écus; qu'elle fait préſent à Madame de Châtillon, chez qui elle eſt morte, de quinze mille livres de rente &c. Je ne doute point que ce Teſtament là ne s'imprime quelque jour, comme doresnavant l'on imprime tout. Je n'attends plus de Livres de Lion que l'Hiſtoire de Breſſe, de laquelle vous me donnerez s'il vous plaît quelque nouvelle par vos premieres. La Princeſſe d'Orange peu de jours après la mort de ſon mari, a accouché d'un fils, à qui les Hollandois ont donné & conferé la Charge de leur General, afin d'empêcher toute autre brigue: Je viens de lire votre Epitre pour le *Feineus*, à Mr. Moreau. Faites moi le bien de m'apprendre, pourquoi en la 2. page, vous mettez ces deux mots enſemble, *Phœbo Apollini*; n'eſt-ce point tout un? quelle néceſſité a t'il de les mettre tous deux enſemble? *Ejuſdem Epiſt.* pag. 5 le paſſage d'Italique, qui commence par *Plures*, de quel Auteur eſt-il? s'il eſt de *Feineus*, la citation marginale eſt donc fauſſe. A mon premier loiſir j'examinerai ce Livre, en lirai tout exprès cinq ou ſix des plus grandes maladies.

Le ſamedi 3 de Decembre furent rompus ici à la porte de Paris deux autres voleurs,

de la Troupe de ceux qui attaquerent le Caroſſe de M. de Beaufort, & qui le vouloient tuer: En voilà déja cinq, ſans ceux qui par ci-après ſeront attrapez, & que l'on cherche par tout avec beaucoup de diligence. Les Chimiſtes antimoniaux de la Cour ont ici tué depuis 8. jours ou au moins depuis la mort de M. d'Avaux, une Madame de Gilliers femme d'un Maître d'Hôtel de chez le Roi, une Madame Gazeau, fille d'un maître des Comptes; elle étoit âgée de 30. ans & groſſe. L'antimoine, que lui donna des Fougeries, l'a fit accoucher d'un enfant de cinq mois, & mourir peu d'heures après, & *fœtum*, un Mr. de Mirepoix, que M. Riolan & Mr. Maurin traittoient, au grand Vitupere de ce poiſon. Mr. Riolan a deſſein de mettre bien-tôt ſur la preſſe un Traitté qu'il acheve *de uſu Emeticorum*, où il parlera contre l'antimoine. Il s'en va auſſi faire imprimer un Livre François, lequel ſera intitulé *Curieuſes recherches de l'Univerſité de Paris, de ſon Antiquité & de ſes Privileges*, où il y aura quelque choſe de particulier touchant notre Faculté. Quand ce bon homme parle de ce ſien Livret, il en paroît tout réjouï. Depuis huit jours on m'a envoyé dans un pacquet, où il y avoit une Epigramme contre l'antimoine, & trois hommes qui en abuſent, dont les deux ſont de notre Faculté, le 3. n'en eſt point. Je m'étonne comment on n'y a pas auſſi compris le Sr. Beda des Fougerais, qui eſt lui tout ſeul preſque auſſi méchant que les trois autres, combien que Guenaut ſoit *Nequiſſimus*. peut-être que le Poëte l'a épargné à deſſein

(non

(non pas qu'il s'amende, car il eſt pécheur perverti) en intention de le traitter une autrefois tout ſeul ſelon ſon mérite. Il y en avoit dans le pacquet que l'on m'a laiſſé céans douze exemplaires. Je vous en envoye un: je ne ſçai pas qui en eſt l'Auteur; mais d'autres & pluſieurs en nombre en ont par la Ville à ce que j'apprens. Je vous donne avis que le 3. de ce mois Mr. Joſt le Libraire m'a rendu tout ce que vous lui aviez envoyé pour moi le mois paſſé, ſçavoir l'Alſtedius &c. Je me ſouviens de l'avoir mis ci-deſſus. J'ai ouï dire déja pluſieurs fois de deça ce que vous me mandez du nouveau Livre de M. Harneus. Cet Oeuvre ſera curieux. Ah! qu'un habile homme, comme M Riolan, Moreau ou Pietre, en feroient bien ici un très beau & très aiſément *ex tam frequenti ſectione Cadaverum.*

Je vous remercie de tout ce qui eſt contenu en votre Lettre, & vous prie de continuer à m'aimer. J'ai ce matin conſulté avec M. Moreau, pour le fils ainé du premier Préſident de la Chambre des Comptes: Il m'a chargé de vous faire ſes baiſemains, & vous prie d'aſſeurer Mr. Huguetan qu'il a reçeu le *Feineus* qu'il lui a envoyé, & qu'il l'en remercie. Je lui écris un mot de ma part pour le même deſſein, que vous m'obligerez de lui faire tenir, comme auſſi à vos deux Collegues, à l'un deſquels je dois remerciment, & à l'autre réponſe. Excuſez de tant de peines que je vous donne. Je vous ſaluë de toute mon affection, & ſuis de toute mon ame, Monſieur, Votre très-humble & très-

obéïſſant Serviteur. De Paris ce 6. de Decembre 1650.

LETTRE LXX.

MONSIEUR,

Je vous écrivis mardi 6. Decembre, & avois enfermé dans votre Lettre trois petites Lettres pour Mrs. Gras, Garnier & Huguetan. Je ne ſuis point en peine ſi vous les leur avez fait diſtribuer, car je m'y attends bien, *vide quam ſecure tecum agam*: Je ſuis ſeulement en peine de votre ſanté & de toute votre famille, & vous demande quel travail entreprend aujourd'hui M. Huguetan? Imprimera-t-il bien tôt le *Lexicon Martini*, que je lui ai délivré dès le mois de Juin. Je me ſuis rencontré ce matin chez un riche Marchand dans la ruë de Aubry le Boucher, nommé M. Heliot, où il y avoit un beau jeune homme Lyonnois, nommé Mr. Sarrazin, avec lequel je fus fort prié de déjeuner; ce que je fis tant plus volontiers, lorſque je ſçûs qu'il étoit Lyonnois: j'avois intention de lui parler de vous, ce que je fis tout à l'heure, Il me témoigna bien qu'il vous connoiſſoit fort bien, que vous étiez ſon hoſte & ſon voiſin: je beus à votre ſanté, il m'en fit raiſon; je lui reparlai de vous; mais en notre entreveuë je le trouvai merveilleuſement retenu & moderé: je ne ſçai ſi c'eſt ſimplicité, ſuperbe, ou bêtiſe; Après lui avoir témoigné chaudement mon inclination & l'amitié que j'a-

j'avois pour vous, cette froideur m'a déplu, & l'appellerai comme il vous plaira : C'eſt peut être ſon humeur de faire ainſi par tout, & de paroître ſi ſage, *nobis non licet eſſe tam ſeveris, muſas qui colimus amæniores.* N'avez vous point encore ſçeu, quand & en quel an & quel âge Mr de Frines eſt mort à Montpellier. Je me perſuade que ces gens-là n'ont guéres été curieux de tenir des Memoires de leurs Profeſſeurs. A peine y a-t-il eu un Bachelier ou Licentié, & à plus forte raiſon, un Docteur en nos Echoles depuis 300. ans & par de là, duquel je ne puiſſe bien dire quelque choſe, voire même du moindre ; je penſe que c'eſt qu'ils ont perdu de leurs regiſtres depuis les guerres.

Le Mazarin eſt allé à Reims, a fait aſſieger Retel, qui bien tôt après s'eſt rendu à lui. Comme les Eſpagnols ont avancé pour tâcher de faire lever le ſiege, la ville étant renduë, ce qu'ils ne ſçavoient pas, les notres ont été au devant d'eux, la bataille a été donnée, rude aſſaut de part & d'autre. Enfin les Lorrains, conduits par le Comte de Longueville, ne s'étant bien fourrez dans la meſlée & la Cavalerie d'Eſpagne n'ayant pas aſſez avancé, la bataille nous eſt demeurée avec force priſonniers & force bagages. Elle eſt du 15. de Decembre. Le Maréchal de Turennes s'eſt retiré de la meſlée avec trois mil chevaux, & s'en eſt allé vers Bar le Duc en Lorraine. Tandis que cette bataille ſe donnoit, le Mazarin étoit dans Reims, couché dans ſon lict, ſous ombre d'avoir la goute. Le Mazarin eſt allé à Soiſſons, d'où on dit qu'il n'o-

n'oſe revenir, pour la crainte qu'il a de tant d'ennemis que ſa tirannie lui a faits: d'autres diſent que c'eſt à cauſe qu'il ſçait bien qu'il y a du bruit entre la Reine & le Duc d'Orleans, lequel lui a temoigné favoriſer les frondeurs du Parlement, Meſſ. de Beaufort & le Coadjuteur, grands & puiſſans Ennemis du Mazarin, duquel *eo nomine*, la bonne fortune branle bien fort. On dit que la Reine eſt encore au lit plus foible que malade: qu'elle a des inquietudes, *nec ſine cauſa*, qu'elle a quelque reſte de flux de ventre & des hemorrhoïdes, mais qu'elle pleure ſouvent, à cauſe que le Duc d'Orleans ne veut plus faire pour Mazarin tout ce qu'elle deſire de lui.

M. le Preſident de Meſmes, qui étoit Preſident du Parlement & frere aiſné de feu M. d'Avaux, que l'Antimoine tua le mois paſſé, mourut hier ici âgé de 69. ans d'une fievre continuë maligne, avec aſſoupiſſement & reverie, froid aux entremitez & perte de parole: C'étoit le plus riche homme de la robe. Il avoit plus de cinquante mil écus de rente en fonds de terre; Il ne laiſſe que deux filles bien riches. Mr. Renier notre Collegue, qui a fait la diſſection de cet homme, qui avoit le foye au côté gauche, & la Rate au droit, en fait un petit diſcours qui ſera imprimé, à ce qu'il m'a dit ce matin. Les Jeſuites & les Janſeniſtes continuent toujours leurs libelles les uns contre les autres.

Le Parlement aujourd'hui matin a donné arreſt, après pluſieurs Aſſemblées, que très humbles remontrances ſeroient faites à la Reine &c. que ſi ces remontrances ne produi-

duiſent rien, il s'aſſemblera de nouveau. Tout cela regarde la liberté des Princes, pour laquelle Gaſton ne ſçait de quel coſté ſe ranger. *Vale & quod facis, me amare perge.* Je vous donne le bon jour, bon ſoir & bon an, & vous ſuplie de croire que je veux être toute ma vie, Monſieur, Votre très humble & tres-obeïſſant Serviteur. De Paris ce vendredi 30. de Decembre 1650.

LETTRE LXXI.

MONSIEUR,

Je vous écrivis ma derniere par la poſte le mardi 26. d'Aout, laquelle étoit de quatre grandes pages, & vous envoyai un certain imprimé in 4. ſur la mort de feu mon bon ami Mr. Naudé, que je regrette à toute heure. On a donné avis à Madame d'Eguillon de ce que feu M. Rigaud avoit dit de ſon oncle le Cardinal de Richelieu, dans la vie de M du Puy, pag. 39. Elle y a donné ordre, & en a fait refaire le carton, en faiſant ôter le mal qui y étoit, & y faiſant mettre des louanges de ce Tiran; il y en a encore un autre, où l'on a changé quelque choſe en faveur du Mazarin au bas de la page 58 Je vous envoye l'un & l'autre, afin que le mettiez dans le votre.

Je vous invite derechef, & vous ſuplie de vous ſouvenir de feu notre bon ami M. Naudé, qui a été un excellent perſonnage & vraiment homme d'honneur : *Vetus & conſtans*, ge-

generoſus & fidus amicus. J'apprens qu'il y a ici pluſieurs ſçavans qui travaillent ſur ce même deſſein.

Mais voila que je reçois la votre du 22. d'Aout, de laquelle je vous remercie, avec celle de M. Guillemin. Je ſouhaite à M. Garnier une heureuſe délivrance de ſa fievre tierce, *quod fruſtra ſperabit, per topica & amuleta. Evacuantia ad hoc requiruntur.*

A ce que vous me racontez du Charlatan Damaſcene, je reconnois que votre Magiſtrat n'eſt point plus ſage que le notre : j'ai pitié du genre humain, lorsque je vois tant de deſordres, néantmoins je n'y ſçai aucun remede. *Quamdiu erunt homines, tamdiu vigebunt errores & hereſes.* Mais de quel pays vient votre Damaſcene. Je m'imagine qu'il eſt Provençal, Gaſcon ou du Languedoc; car voila des Provinces à Charlatans.

Je vous remercie de vos quatre vers, en l'honneur de Mr. Naudé; j'aurai ſoin de les faire inſerer dans le Recueuil qu'on en fera ſi vous voulez en faire encore d'autres, ou quelque proſe ſelon votre loiſir, vous le pouvez hardiment entreprendre, le temps ne vous preſſe point. Le pauvre ami étoit de tel merite, que j'en porterois volontiers le deuil ſur le dos, & publiquement, auſſi-bien comme je le porte dans le Cœur.

Le Roi eſt parti aujourd'hui au matin avec la Reine, le Mazarin & belle Compagnie, pour aller coucher à Compiegne où ſe rendra Pigneranda Plenipotentiaire d'Eſpagne, pour y traitter d'un accord; lequel ſera tout au moins une trêve qui ſera un acheminement à la paix generale. *Fiat, fiat:*

l'on

l'on a envoyé contentement à ceux de Bordeaux, & le Parlement demeurera dans leur ville.

Le Cardinal de Rets eſt encore dans le bois de Vincennes. Le mois prochain il ſera mené dans Pierre-Anciſe, & le Roi viendra paſſer quelque temps dans le bois de Vincennes, pour aller à la chaſſe par tout là à l'entour. Le Cardinal a cherché un Medecin qui ſe voulût enfermer dans la priſon avec lui; Enfin il en a trouvé un, après que pluſieurs l'ont refuſé: Mr. Vacherot s'eſt enfermé avec lui, moyenant 4000. l. par an qu'on lui promet, & dont on lui a avancé la premiere année. Ce Cardinal ne perdra pas tout ſon argent; il a aſſez bien & heureuſement rencontré en ce choix-là. Mr. Vacherot eſt ſçavant, d'un riche entretien, & de bonne compagnie; il eſt même un petit débauché, il boit aſſez volontiers & emplit auſſi ſon Capuchon, & par après il dit merveilles. C'eſt un grand garçon d'environ 54. ans, homme veuf qui n'a qu'un enfant.

Clinchamp, qui étoit un des Lieutenants du Duc de Lorraine, eſt mort de fievre continuë dans l'armée du Prince de Condé. Et le Chevalier de Guiſe, qui étoit du même parti eſt mort à Cambray d'une double tierce. Madame la Princeſſe de Condé, avec ſon fils le Duc d'Anguien, & quelques Officiers, s'eſt embarquée à Bordeaux, s'eſt repoſée à Belle Iſle en Bretagne, & puis eſt allée chercher ſon mari: elle eſt arrivée à Dunkerque, à ce que portent les lettres qui en viennent. Le Cardinal de Rets a tout à fait refuſé de bailler ſa demiſſion de l'Archevêché

vêché de Paris, & qu'il ne la donnera jamais, même il a donné charge qu'on le diſe à tout le monde.

La Reine d'Eſpagne eſt accouchée avant terme; elle étoit groſſe d'un garçon: Qu'elle perte pour cet enfant! que tant de belles Couronnes La Maréchalle de Rantzau, aiant eu envie de ſe rendre religieuſe, a demeuré divers temps en pluſieurs Monaſteres, enfin elle s'eſt miſe & reduite aux Filles bleuës, où elle a pris l'habit le 9 de ce mois, qui eſt un ſpectacle, auquel ſont couruës preſque toutes les femmes de Paris. Voila un lieu d'honnête retraite pour une veuve de Maréchal, laquelle n'a guere de bien.

De Compiegne le Roi eſt allé à Amiens, pour en faire prendre la poſſeſſion du Gouvernement à M. l'Eminentiſſime, qui eſt en ſi belle poſture de bonne fortune que tout lui vient à ſouhait: De là il eſt allé à Abbeville.

Je vous rends graces des beaux vers, que j'apprens que vous avez encor faits en l'honneur de notre bon ami feu Mr. Naudé; j'aurai ſoin en temps & lieu de les faire mettre dans le Recueuil qui s'en fera. J'apprens que pluſieurs ſe mettent en état d'en faire, & même qu'un nommé Petit en fait imprimer une Elegie in 4. c'eſt M. Mentel notre Collegue qui me l'a dit ce matin.

J'apprens que celui qui a donné avis à la Ducheſſe d'Eſguillon, de ce que M. Rigaut avoit mis dans la vie de feu M. du Puy contre le Cardinal de Richelieu, & au Mazarin de l'autre paſſage, eſt un certain Prêtre fort intereſſé nommé Mr. du Sauſſai, Curé de St. Leu

Leu & St. Gilles, & Official de Notre Dame de Paris. C'eſt lui qui a fait ôter ce qu'il y avoit de bien, & qui y a remis le galimatias que je vous envoye, & tout cela par flatterie, pour tâcher d'attraper un Eveſché, qui eſt celui de Toul en Lorraine, auquel il a été nommé par la Reine *ante aliquot annos*, & dont néantmoins il ne peut venir à bout, le Meſſer Papa ne voulant par lui en donner les Bulles &c.

M. Thomas Bartolin m'a écrit de Danemark, & ma envoié un ſien petit livre nouveau Intitulé *dubia anatomica de vaſis limphaticis*, lequel même il m'a dédié: je l'ai tout à l'heure, & ſur le champ envoié à Mr. Riolan, qui ſans doute l'examinera & le controllera, pour faire mettre à la fin de ſon livre qu'on imprime in 8.

Vous feriez grand plaiſir à M. Meyſſonnier de lui procurer de la ſageſſe & du repos d'eſprit; Je vous prie de ne lui rien dire de moi ni en bien ni en mal, pourveu qu'il ne m'écrive plus, je l'en quitte.

Mr. Bourdelot m'eſt venu viſiter deux fois ceans; On le void paſſer par la ville dans une chaire ſuivi de trois eſtaffiers; il ſe vente d'avoir fait des miracles en Suede, (mais je penſe que ce ſont de tels miracles que ceux des Jeſuites au Japon) & qu'il y a merveilleuſement gagné. Pour moi, il ne m'a rien dit de pareil, il ſe doute bien que je ne le croirois point: Néantmoins je tiens pour certain qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour s'y enrichir; car il ne penſe qu'à cela: vous lui écrirez ſi vous voulez; mais comme il n'eſt pas homme

Octobre. Le 26. dudit eſt mort à 9. lieuës d'ici Mr. le Garde des Seaux de Chateauneuf, âgé de 74. ans, Il avoit de bons benefices, deſquels le Mazarin heritera : *corruptio unius eſt generatio alterius*, ainſi il n'y a rien de perdu : *quod non capit Chriſtus, rapit fiſcus.* Il eſt mort ici depuis deux jours un Jacobin reformé, nommé le Pere Goard, qui avoit la réputation d'être fort ſçavant : c'étoit lui qui travailloit aux livres grecs de l'Hiſtoire Bizantine, dont on avoit commencé l'Edition à l'Imprimerie du Louvre : Il eſt ici fort regreté de pluſieurs honnêtes gens qui l'ont connu.

Le Mazarin fait ici travailler un homme à l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1647. Et on dit qu'il veut la faire imprimer, & en François & en Italien.

Voila la nouvelle qui vient d'arriver, que Rocroi s'eſt rendu au Prince de Condé ; & que pluſieurs braves de notre parti ont été tuez devant Mouzon, entre autres le jeune Comte de Rouci, neveu du Maréchal de Turenne, un Comte de Montgommory & pluſieurs autres. Par le moien de la priſe de Rocroi, voila les Eſpagnols en garniſon pour tout l'hiver, & le printems qui vient dans la Champagne. Ah Dieu que de malheurs pour un homme :

Unius ob noxam & furias Ajacis Oilei.

Il paroit un *Religio Medici in* 8. imprimé à Strasbourg, avec des Commentaires faits par quelque Allemand, *qui non habet aurem Ba avam* ; c'eſt

c'eſt un maitre homme qui a de l'eſprit, de l'étude & beaucoup de lecture : il approche de l'eſprit & du merite de ſon original, en faiſant abſtraction des mauvaiſes qualitez que cet Anglois a dans ſa cervelle melancholique.

Les Hollandois s'apprêtent plus que jamais à faire une rude guerre, & à reſiſter puiſſamment aux Anglois : Ils ne veulent point d'accord pour la paix, & pluſieurs ont ici grande apprehenſion pour eux, qu'ils ne puiſſent aſſez heureuſement faire bonne & utile guerre contre un ennemi ſi puiſſant, tel qu'eſt l'Anglois. Les Eſpagnols ont permis au Prince de Condé, de mettre dans Rocroi tel Gouverneur qu'il lui plairoit ; Il y a mis Mr. de Bouteville ſon parent, qui avoit été par ci-devant dans Bellegarde.

J'apprens que M. *Heinſius* le jeune eſt retourné d'Italie, par les Suiſſes & par l'Allemagne en Hollande, où il a trouvé ſon bon homme de pere *duntaxat adhuc ſpirantem* : C'eſt qu'il eſt en demence il y a plus d'un an. Ledit Mr. Nicolas Heinſius a fait imprimer un petit volume de ſes poeſies Latines d'où il a retranché une Elegie qui étoit contre M. de Saumaiſe, à cauſe de la mort qui eſt ſurvenuë à ce grand homme : *quod quidem eximium egregiumque factum laudo, ſive hoc fecerit philoſophicè & Chriſtianè, ſive fecerit jubente & imperante Suedorum Reginâ, quæ Salmaſium tamquam magnum ſidus coluit, & ſerio redamavit.* Le Docteur Bourdelot ſe fait ici porter en chaiſe, ſuivi de quatre grands eſtaffiers ; il n'en avoit par ci-devant que trois, *ſed a paucis diebus quartus acceſſit* : depuis, dit-on, que le Mazarin lui

lui a donné, d'autres disent, qu'il n'a que promis, une Abbaye de 4000. l. de rente. Ne voila pas du bien d'Eglise bien colloqué & dignement employé?

Le onze d'Octobre dans la ruë St. Antoine, devant & tout joignant la Porte de la Bastille, ont été étranglez & rompus deux hommes, accusez d'avoir attenté à la vie du Cardinal Mazarin: l'un s'appelloit Ricou, l'autre Bertault grand maitre des eaux & forests de Bourgogne, qui tous deux cabaloient ici pour le Prince de Condé. On dit qu'il y en aura encore un troisiéme nommé Joli qui n'attend que l'heure, & que ceux-ci ont encore fort chargé. Quatre jours auparavant près de Pointoise, fut egorgé par trois voleurs, un Conseiller d'Eglise du Parlement de Rouën, qui venoit à Paris. Le Valet de ce pauvre, qui s'échapa de leurs mains, a dépose des choses contre eux, qui font connoitre qu'ils sont venus à Paris, où on les cherche avec beaucoup de diligence.

La Princesse de Condé avec son fils le Duc d'Anguien, de Bordeaux sont allez en Bretagne, de là à Dunkerque, à Bruxelles, & enfin sont arrivez à Rocroi, où elle a été receuë avec quantité de coups de Canon.

Il y a dans Anvers une grande mortalité pour une fievre continuë, maligne, qui en tuë si grand nombre, que les marchands ont écrit de deça, qu'ils ne peuvent plus envoyer des marchandises faute d'ouvriers, qui tous presque sont morts de cette maladie epidemique, j'en ai veu lettre d'Anvers, entre les mains d'un marchand de Tapisserie en gros qui en fait ici grand trafic. Les

Les Lettres d'Angleterre portent qu'il y a revolte de la Nobleſſe, & d'une partie de l'armée contre Cromvel. Malheur & ſédition par tout, mais point de paix.

On a céans envoyé votre lettre qu'aviez donnée à ce jeune homme d'Hambourg, Elle eſt dattée du 24. d'Août paſſé, qui eſt, comme vous avez remarqué, la malheureuſe datte de cette ſanglante journée que nos bons hiſtoriens, (*in quibus familiam ducit Thuanus*) ont appellé *Lanienam Pariſienſem*: Ce fut une Reine mere niece d'un Pape, une ruſée Italienne, & le Chancelier de Birague Milanois, qui en furent cauſe; Miſerable journée qui fit bien du mal, & qui a produit d'horribles conſequences.

Le Roi doit arriver à Chalons aujourd'hui. Je me recommande fort à vos bonnes graces, & ſuis, Monſieur, Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur. De Paris ce mardi 21. d'Octobre 1653.

LETTRE LXXIII.

MONSIEUR;

Pour repondre à votre derniere, que je reçeus hier, j'ai été malheureux depuis 18. mois. Je perdis l'an paſſé mon cher ami feu M. l'Evêque de Belley, & feu Mr. Miron le Maitre des Comptes. Outre notre guerre & ma maiſon des champs qui fut pillée, où il y eut de la perte pour moi de plus de 200. écus, mon pauvre jardinier mourut en deux jours

jours de la peur, que je racheterois de grande choſe: & cette année j'ai perdu mon procès ou j'ai moins perdu que gagné en toute façon, oté le temps que j'ai mis à la ſollicitation, & que j'aurois mieux employé; mais j'ai bien fait une autre perte par la mort de mon bon & cher ami Mr. Naudé, pour lequel je voudrois avoir donné dix mil livres, & le tenir ceans dans l'entretien particulier, comme je l'ai eu autrefois. Faut donc prendre courage, une autrefois nous gagnerons. Le temps eſt pour les mechans, les Chicanneurs, les voleurs, les Charlatans, les Partiſans & autres peſtes du genre humain, les gens de bien n'ont qu'à ſe cacher, &c.

L'antimoine eſt ici fort décrié. La 3. fille de Guenaut fut enterrée le 18. de ce mois, âgée de 21. an. Elle eſt morte en couche de ſon 2. enfant: ſon bourreau de Pere eſt ſi méchant, qu'en cette derniere maladie, elle a par ſes ordres, pris ſix fois du vin Emetique. Je penſe que cet homme eſt enragé, ou qu'il a le diable au corps. La plupart des familles ſe plaignent de ce poiſon: néanmoins Guenaut & quelques autres ſe piquent d'en donner, & diſent en ſe mocquant, *il n'eſt pas ſi mauvais que l'on dit. S'il n'eſt bon pour ceux qui en prennent, il eſt bon pour leurs heritiers.* Ils ſe jouënt de la vie des hommes, par l'impunité qui régne par tout. Dieu nous garde tous deux de telle drogue & de tels Medecins.

L'in 4. du Gazettier pour l'Antimoine eſt gros d'un doigt: c'eſt un méchant livre, & un miſerable galimathias de Gazette; vous

ne

ne l'aurez jamais vû deux heures, qu'il ne vous faſſe pitié, il aura ſa réponſe quelque jour, combien qu'il ne la merite pas; mais c'eſt afin que le peuple ſoit detrompé: d'honnêtes gens s'en mêlent, & que vous ne haïſſez pas. Notre Mr. le Clerc qui eſt un bon compagnon, dit qu'un homme ne triomphe jamais, qu'il n'en ait bien tué à la guerre, & que c'eſt ainſi que l'Antimoine triomphe. Tachez d'eviter les procès. Les Juges ſont ravis que tout le monde tombe dans leurs pieges. Quand je dis à notre Rapporteur, en l'allant remercier le jour même de l'arreſt, que depuis 20. mois que ce procès avoit duré, (lequel pouvoit être terminé en un quart d'heure) il s'étoit fait beaucoup de dépenſe, il me répondit gravement & magiſtralement, Monſieur mon ami, perſonne ne plaide à bon marché. *nemo gratis litigat Pariſiis.* Et quand je demandai au Preſident qui ſe dit fort mon ami, *quo jure*, j'avois été condamné aux deux tiers des deſpens, veu que je n'avois point offencé ni méfait à perſonne, il me répondit que j'avois peché dans les formes, ſi bien que pour les formes j'ai perdu mon procès. Ces Meſſieurs ſont de vrais mocqueurs. Ce même Preſident, comme s'il devoit quelque jour avoir affaire de moi, ma mandé par un ami commun, qu'il ne prétendoit point avoir perdu mes bonnes graces, *ad populum phaleras* &c. Je ſuis las de vous écrire de ces badineries. *Stultus eſt labor ineptiarum.*

La querelle eſt auſſi groſſe que jamais, entre les Anglois & les Hollandois; & comme le commerce en eſt empêché, beaucoup de cho-

es en rencheriſſent de deça Le Comte de Harcourt, qui a entre ſes mains Brizac & Philisbourg, étoit ſollicité de s'accorder avec le Prince de Condé, mais on l'a retiré de ce précipice ; il eſt en état de rentrer au ſervice du Roi, duquel il n'eſt ſorti qu'en hainé du Mazarin, qui le chicanoit Je vous proteſte que je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très humble & très obéiſſant ſerviteur. De Paris ce 21 Octobre 1653, Je pleure inceſſamment jour & nuict Mr. Naudé. Oh la grande perte que j'ai faite en la perſonne d'un tel ami, je penſe que j'en mourrai, ſi Dieu ne m'aide. Ce 25. de Novembre 1653.

LETTRE LXXIV.

MONSIEUR,

Tous les ports de Hollande & d'Angleterre ſont fermez pour 40. jours, tandis qu'ils traittent enſemble pour s'accorder. Le Comte d'Alais, par ci-devant Gouverneur de Provence, eſt ici mort le 13. de Novembre. Il eſt le dernier de la race des Valois : Il étoit le cher ami de M. Gaſſendi ; il ne laiſſe qu'une fille mariée à M. le Grand Chambellan, cadet de la Maiſon de Guiſe. Ce Comte d'Alais étoit le plus ſçavant Gentilhomme de France : Il avoit chez lui un Medicaſtre Chimiſte, qu'il avoit emmené de Provence, qui dit voyant ſon maitre malade, que ce n'étoit rien. Comme le mal augmenta, on y appella un des notres, qui dit que c'étoit un

un Catharre ſuffoquant, & qu'il le falloit ſaigner au plutot, & avoir du conſeil : ce que ce Provençal refuſa d'abord. & puis après y fit venir deux autres ouvriers tels que lui, qui lui donnerent de l'Antimoine, *cujus vapore maligno ſtatim extinctus fuit, & per ſtibium ſtigias ebrius hauſit aquas.*

Il n'a été que trois jours malade: ainſi par poiſon chimique paſſent les Princes en l'autre monde; mais il n'y a pas de quoi les regretter bien fort, puiſqu'ils le veulent bien, *volenti enim & patienti non fit injuria* : Ces gens ne ſont-ils pas bien malheureux de faire proviſion, & de garder des Charlatans en leur famille. Le Roi ſera ici de retour dans la fin du mois. Ceux de Ste. Monehoud commencent à traitter, pour ſe rendre. Faites-moi la faveur de m'indiquer l'endroit, où Joſeph Hall parle des eaux minerales; j'aime cet Auteur qui a été un excellent homme, j'ai autrefois parcouru tout ſon Livre qui abonde en fort bonnes penſées. *Vir fuit bene animatus, egregiè doctus, nec publici ſaporis: qui olim mihi fuit in deliciis* M. Garnier me vient ceans viſiter ſouvent, je le mene quelquefois à nos Echoles & ailleurs; il eſt fort ſage & fort civil. M. Sorel me vient voir ceans auſſi ſouvent : il a un livre ſur la preſſe; mais cela va fort lentement à ſon gré. Il a une politique & une morale à donner au public, qui ne ſont point marchandiſe commune : Il eſt homme de fort bon ſens & taciturne, il n'y a gueres que moi qui le faſſe parler, & avec qui il aime à s'entretenir. Je ne ſuis point ſçavant comme lui, mais nous ſommes fort de même hu-

humeur, & de même opinion preſque en toutes choſes ; Il n'eſt ni bigot ni Mazarin ni Condé. Depuis le 4. Juillet de l'an paſſé que nous y perdimes le bon M. Miron, qui étoit fort ſon ami, il ne m'en parle jamais que les larmes ne lui en viennent aux yeux, quoiqu'il ſoit bien Stoïque.

Mr. de Leſclache eſt un autre honnête homme un peu plus vieux, qui fait des leçons en François de la Philoſophie d'Ariſtote, où il eſt fort ſuivi & fort verſé ; On dit même qu'il y gagne beaucoup, les jeunes Seigneurs de la Cour le vont entendre, & quantité d'autres honnêtes gens, qui illuſtrent fort ſon auditoire. Il court, ſous ſon nom, une logique & une phiſique qu'il deſavouë, & promet de faire imprimer quelque jour.

Pour le Sr. du Han, je lui ſçai fort bon gré de ſe ſouvenir de ce Livret de *Guillielmus Puteanus* qui eſt un excellent Autheur *in quæſtione difficillima*. Je le recommanderai fort à mes Auditeurs dans mes Conferences, leſquelles je recommencerai, Dieu aidant, ce Carême, lorsque les jours commenceront à être grands, & un peu pluslongs. Pour l'Epitre, vous la ferez toute telle qu'il vous plaira, & y direz ce que vous voudrez, mais je vous prie de mettre au titre *Guidoni Patini Doctori Medico Pariſienſi, & ſaluberrimæ Facultatis Decano*; & afinqu il n'y ait point de fauſſeté, vous la daterez s'il vous plait du 24. d'Octobre 1652, d'autant que je l'étois encore alors. Je ſuis fort de votre avis pour l'addition des trois chapitres de la Pharmacie de feu Mr. Couſinot, duquel vous

ferez honnorable mention s'il vous plait, à cauſe de ſon merite. Cet appendix fera valoir le livre de Mr. du Han.

Je penſe que vous avez raiſon d'être de mon avis touchant les traductions : la pluspart ne valent rien, & la meilleure eſt toujours fort imparfaite au prix de ſon Original. Nous avons ici depuis peu une nouvelle traduction de Juvenal en vers François : je n'entends gueres bien ce Latin, mais je vous jure, encore moins ce nouveau François : je ſuis dans le même ſentiment pour un Auteur que je revere fort, qui eſt le Tacite. Il y en a diverſes traductions, deſquelles pas une n'exprime la moindre partie des nobles ſentimens de ce Maitre homme, qui a été un Original des bons Eſprits : *in eodem cenſu repono*, toutes autres traductions & de Ciceron & de Seneque & de tant d'autres ; il y a plus de huit mille fautes dans le Plutarque d'Amiot : la verſion de Pline, par du Moulin, n'a jamais été bonne ni louée de perſonne, non plus que celle de Mathiole par du Pinet, *quibus poſitis*, j'ai grand regret de n'avoir exactement apris la langue Grecque, tandiſque j'étois jeune, & que j'en avois le loiſir, cela me donneroit grande intelligence des Textes d'Hypocrate & de Galien, leſquels ſeuls j'aimerois mieux entendre que ſçavoir toute la Chimie des Allemands, ou bien la Theologie Sophiſtique des Jeſuiſtes ; Adieu donc les traductions dont M. Naudé, *cujus memoria ſit in benedictione*, ne vouloit ouïr parler, & n'en goutoit aucune.

Le Dares Phrygius vivoit devant Homere : il eſt infailliblement perdu, & ce que nous avons

vons de lui eſt ſans doute ſuppoſé.

Pour mon procès, c'eſt une infamie du ſiecle; mais elle n'eſt pas unique. Guenaut ſe vante d'en avoir fait lui-même l'arreſt avec ſon gendre, qu'il avoit donné lui-même pour Avocat à l'heritier : (en quoi il fait grand honneur aux Juges, de la trop grande facilité desquels il a vilainement abuſé.) On m'a fort conſeillé de prendre contre cet arreſt une requete civile, *quod abſit*, je ne veux point d'autre procès, la ſollicitation en eſt trop penible : j'aime mieux me repoſer, étudier céans, ou aller voir des malades. Un de mes Juges même m'a dit que j'euſſe gagné mon procès en un autre Tribunal; mais que la Tournelle eſt trop déréglée; que le Rapporteur étoit trop fort contre moi (c'eſt la recommendation qu'on lui a faite de la Cour, à laquelle il a le bruit de ne manquer jamais: lui même a dit que la Reine lui avoit fait recommander le bon droit de Chartier &c.) *non eſt mihi tanta illa pecunia*, c'eſt Guenaut qui l'a tout avancé, & qui a perdu trois fois autant que moi : Ce ſont de ces gens qui ſe brulent pour échauder les autres : Chartier eſt plus gueux qu'un pauvre peintre, dix mil écus ne paieront pas ſes debtes, pour ce que j'en connois, ſans celles que je ne connois pas. Le Greffier, m'a fait voir qu'il y a eu en cette affaire cinq Rapporteurs nommez, que la corruption du ſiecle a fait changer l'un après l'autre, pour enfin en avoir un qui fît ce que voudroit Guenaut: que la Reine même en a parlé, laquelle n'a jamais ſceu de l'affaire, que ce que Guenaut lui en a fait dire, par l'organe des Charlatans qui ſont à la Cour:

quatre Juges ne vinrent point ce jour là au Palais, *à quibus ſperabam plurimum* : l'un fut malade, l'autre alla aux Champs, l'autre faiſoit donner la queſtion à un Criminel, l'autre y vint trop tard ; il y en eut quatre pour moi & ſix contre, l'un deſquels ſe montra fort paſſionné pour l'antimoine contre moi. Je parle au nom d'une Faculté de cent & douze hommes, contre l'antimoine pour le bien public, & ces Mrs. les Juges me condamnent aux depens, deſquels je ſuis quitte. *Sed ſtultus eſt labor tot ineptiarum.* Dieu nous garde de procès, de chicanes & d'affaires d'autruy. *Alienis rebus neglectis, proprias curemus*, & venons à quelque choſe de meilleur.

L'antimoine n'eſt pourtant point rentré en credit, il eſt autant décrié que jamais, on n'en donna jamais ſi peu ; il eſt miſerablement decrié, connu un dangereux poiſon, tant par ceux qui l'improuvent fort ; *in quibus nomen profiteor meum*, que par ceux même qui en ont abuſé, en le donnant par ci-devant à toute ſorte de gens, & en toute ſorte de maladies. Le fils du Gazettier s'y eſt caſſé le nez, ſon Livre eſt ici fort negligé & mépriſé. Le Libraire m'a avoué que Guenaut en a payé l'impreſſion, ſans quoi il ne l'eut jamais imprimé ; Ne voila pas de bonne marchandiſe ? l'antimoine, Guenaut & le Gazetier avec tous les Charlatans qui s'en ſervent. *O facunda culpæ ſæcula !* ce n'eſt plus la Republique de Platon, *in qua verſamur*, nous ſommes trop embourbez *in face Romuli.* Mais il faut attendre patiemment la Réponſe à ce Libelle.

Pour

Pour votre Chirurgien Lombard, il eſt vrai que M. Falconet me la recommandé : *eoque nomine*, je voudrois bien le pouvoir ſervir ; mais je vous dirai en ſecret & en ami, que je ne ſçai comment il pourra être receu : car je l'ai moi-même interrogé ; il ne ſçait rien du tout, & m'étonne même comment cet homme a pû ſe reſoudre d'entreprendre une telle affaire : il eſt venu céans deux fois me voir, & une autrefois il y vint avec deux Moines Auguſtins, me propoſer le deſſein qu'il avoit de gagner par argent, ceux qui devoient l'interroger : Je leur fis voir à tous trois que cela ne ſe pouvoit faire, & lui lavai fort la tête. Il y a des gens qui croyent ? que l'argent fait tout : Je ſçai bien le contraire : On m'a voulu autrefois gagner ainſi ; mais on n'en a pû venir à bout, & je ne ſçai comment celui-ci ſortira de ce Labirinthe. Je vous parle en ami & en ſecret : j'aime mieux juſtice que toutes choſes : qu'elle ſe faſſe, ou que le monde periſſe. La Juſtice & la verité ſont fort belles : mais auſſi ſont-elles fort haïes, par l'iniquité du ſiecle, auquel Dieu nous a reſervez. J'ai pareillement regret que M. Falconnet ſoit engagé dans cette controverſe, de laquelle, je ne puis voir comment il en aura bonne iſſuë.

Le deſſein que vous avez donné pour la premiere page du Livre de M. du Han, me ſemble fort beau. Je vous prie de lui faire mes recommendations, & qu'il faſſe en ſorte que le livre ſoit bien correct, afinqu'il ſoit tant mieux reçeu : J'en procurerai le debit, tant qu'il me ſera poſſible, afin qu'il n'ait point

le regret de m'avoir cru. Envoyez-moi une copie de cette taille douce, dès qu'elle ſera faite s'il vous plait.

Notre maitre Bourdelot s'eſt vanté à un de mes amis en Secret, qu'il auroit l'Abbaye qu'on lui a promiſe, qu'il y avoit entre nous & la Suede quelque grabuge, *quo compoſito*, il deviendroit Abbé (mon Dieu que le bien d'Egliſe eſt mal employé) mais que ſi ce grabuge ne s'accordoit point, & qu'il y fallût envoyer un homme de deça, qu'il eſperoit d'avoir la commiſſion de cette légation. Hébien le Compagnon n'a-t il point bonne opinion de ſa perſonne pour le fils d'un barbier de Sens? n'eſt-ce point le bon eſprit qui ennoblit les hommes? ne ſerez-vous point tout étonné, voire même tout ravi de joye quand vous l'entendrez nommer *Monſieur de Bourdelot Ambaſſadeur pour le Roi Tres Chreſtien, vers la Sereniſſime Reine de Suede.* Voila ce que vaut l'ambition d'un homme, & un eſprit miſtique relevé, methaphiſique, tel que celui-là.

Mr. Doui d'Attichi, neveu du Garde des ſeaux de Marillac 1. Moine *de regula Minimorum* 2. Evêque de Riez en Provence, 3. & aujourd'hui Evêque d'Autun, eſt ici pour faire imprimer *Elogia Cardinalium pietate Illuſtrium*; en deux Volumes latins *in folio*: il en doit traitter cette ſemaine avec M. Cramoiſi. Le Cardinal de Richelieu n'y ſera point, par la haine que lui porte cette famille, à cauſe de la mort du Maréchal de Marillac. Il y a ici un Lionnois nommé l'Abbé de Pure, qui y fait imprimer en Latin, la vie du feu Cardinal de Lion, votre Archevêque. On

y imprime auſſi un Catalogue des ſimples du Jardin Botanique de Mr. le Duc d'Orleans à Blois, où ce bon Prince demeure coiement, ſans parler de venir à la Cour. Le Prince de Condé eſt à Rocroi malade d'une double quarte, *ſervari medico debuit ille ſuo.* Les rieurs ne ſont plus du coté de Bourdelot, j'apprends de bonne part que Bourdelot n'eſt point bien avec la Reine de Suede, & qu'il eſt en grand danger de n'être ni Abbé ni Ambaſſadeur, qu'elle a écrit contre lui à la Cour, & en ce cas là que deviendra ce Palladin de bonne fortune, qui par ci devant étoit barbier & fils de barbier ?

Qui tonſor fueras tota notiſſimus urbe &c.
Quid facies iterum, Cinnames? tonſor eris.

Enfin il eſt temps de ceſſer, ce que je ferai avec proteſtation que je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble & très-obeïſſaut ſerviteur. De Paris ce mardi 25. de Novembre 1653.

LETTRE LXXV.

MONSIEUR,

Depuis le 5. de Decembre que je vous envoyai une Lettre de 3. pages avec une legende de nos Docteurs Antimoniaux & une Lettre pour M. Guillemin touchant le Chirurgien Lombard, duquel il m'avoit écrit, je vous dirai que le Prince de Condé eſt fort mal à

Rocroi de ſa double quarte, & qu'il devient enflé.

Je vous remercie du beau Chapitre des eaux de Spa. Dans les Epiſtres meſlées de Joſeph Hal, cet Autheur eſt un fort honnête homme *vir bonus & prudens & ſcriptor emunctæ naris*: Je tiens pour vrai tout ce qu'il a dit en ce chapitre, *in quo pauca quidem de multis, ſed optima protulit.* Ce Livre n'a-t il jamais été mis en Latin? il en eſt digne tout à fait, & merite d'être lû en toutes langues. *Jamdudum mihi ſordent ambæ illæ virgines Lipſianæ*, que *Dominicus Baudius* en ſes Epitres, *Kekerman* in *lib. de natura & proprietatibus hiſtoriæ*, & Mr. du Moulin dans ſon accompliſſement des propheties ont ſi hardiment decriées. Il y en a même eu des notres qui s'en ſont mocquez. J'ai donc lû tout ce Chapitre ſur le champ, à cauſe de vous, mais avec profit & plaiſir.

J'apprens que M. Sourbille eſt en Avignon prêt d'aller à Rome, où il pretend faire grande fortune, c'eſt qu'il ſe ſouvient de ce vers renommé & vanté par Auguſte.

Romanos rerum dominos gentemque potentem.

Puiſque la richeſſe de Rome eſt Evangelique, & la pauvreté d'Orange Evangelique pareillement, ne fait-il pas mieux en ce ſiecle ſuperſtitieux & malheureux de preferer la richeſſe à la pauvreté. *Nunc plurimus auro venit honor.* Il change de religion, & on lui baille de l'argent de retour, n'eſt-ce pas ſigne que celle qu'il quitte eſt meilleure que celle qu'il prend?

On

On lui promet ſans doute quelque groſſe penſion : *quis niſi mentis inops oblatum reſpuit aurum?* C'eſt grande pitié que de l'homme s'il n'eſt ſage & à peu près content ? *tantum religio potuit ſuadere malorum, quæ peperit ſæpe ſceleroſa atque impia facta.*

Je ne vous ai point flatté M. Sorel, tout ce que je vous en ai mandé eſt très vrai, ce que vous reconnoitrez aiſément par la lecture de ſes œuvres; ſi vous les avez, et entr'autres par ſon anti-Roman, autrement nommé *Le Berger extravagant*, & par ſa philoſophie qui eſt en 4. volumes in 4. laquelle il cherche à faire imprimer tout autrement meilleure.

Je vous remercie du commencement en taille douce du livre de M. du Han, cela ſera fort gentil, & les trois chapitres de feu Mr. Couſinot rendront ce livre plus recommandable.

Pour l'édition de la Pharmacopée de feu Mr. Couſinot, ſi vous la jugez digne de voir le jour, vous ne ſçauriez manquer. Sa veuve qui eſt fille de M. Bouvard eſt ma bonne amie. Il a un gendre nommé Mr. de Guesclin Conſeiller au grand conſeil, & un fils qui eſt ſçavant & riche beneficier, avec leſquels tous j'ai une étroite amitié, & qui vous donnent tous aſſeurance de faire tout ce qui vous plaira pour l'honneur du defunt. Je vous ſuplie d'aſſeurer encore une fois M. du Han que j'ai bonne envie de travailler & de cooperer à la diſtribution de ſon Livre.

L'affaire de votre chirurgien Lombard, *adhuc eſt in metu, quo ſit autem ruiturus humor,*

neſcio, ſuis unaquæque pars nititur rationibus quarum ambages diriment ipſi judices, qui font du bien d'autrui large couroye, quand ils veulent.

Je m'attends à vous pour la theze de Zuric, mais le tout s'il vous plait à votre commodité. Les Janſeniſtes de deça ne ſe tiennent pas vaincus, ils ont bonne eſperance de remonter ſur leurs Beſtes. Il y a des gens à Rome qui leur donnent de quoi eſperer, en depit des Carabins qui ſont ſortis de la brayuete du pere Ignace, & de tout le credit qu'ils ont acquis en ce pays de corruption, par leurs petites fineſſes ſpirituelles.

L'Evêque d'Angers eſt propre frere de Mr. Arnaud Docteur de Sorbonne, grand Janſeniſte, qui a fait le Livre de la frequente communion, & qui favoriſe ce parti là, mais je n'en ai rien ouï dire davantage, horsmis que j'apprens que l'Archevêque de Sens, les Evêques de Beauvais & de Comminges, ont tous trois fait publier quelque choſe dans leurs Dioceſes, contre cette Romaneſque Bulle, *quæ eſt veré bulla bullata*, ſous le nom de proteſtations contre la bulle &c.

Les fievres pourprées ſe doivent guerir par methode auſſi-bien que les autres maladies: *Extra illum methodum nulla eſt ſalus.* Je ne vous puis rien dire de l'opinion de Zewelferus *in Pharmacopeam Auguſtanam*, je l'ai preté à M. Riolan, il a trouvé quelque choſe là-dedans contre l'antimoine.

On dit ici que le Prince de Conti viendra bien tôt, & qu'il y a eſperance qu'il epouſera une des nieces du Cardinal Mazarin.

Un

Un de mes amis m'a depuis peu apporté un beau volume in 4. de la ville de Leyden, intitulé *Joannis Antonidæ Vander Linden Doctoris & Professoris medicinæ practicæ ordinarii in Academ. Lugduno-Batava, Medicina Physiologica, nova accurataque methodo, ex optimis quibusque Auctoribus contracta & propriis observationibus locupletata Amstelodami apud Joannem a Ravestein* 1653. C'est un present, que l'auteur m'envoye par cet ami, qui lui a maintefois parlé de moi. Quand je pourrai trouver occasion de lui envoyer quelque petit present de deça, je tâcherai de m'en acquiter. Il y a en tout le livre 884. pages. *Nullus in toto libro est Index, neque capitum, neque alphabeticus*, ce qui est fort incommode : tous les anatomistes y sont souvent citez, & entr'autres nos bons amis, Hofmannus, Riolan & Bartholin & ce très souvent. Ce Livre devoit être intitulé, *Medicina Philologica*, Et j'ai trouvé après l'avoir lû que tout ce Livre n'étoit que de la crême fouetée, que cet homme étoit un homme docte; mais que c'étoit écrire, *de Anatomicis non anatomicus*, que je n'ai rien apris en tout ce gros volume. Les Institutions de feu M. Hofman y sont souvent citées.

Mr. Riolan fait un Centon de plus de deux cent Auteurs qui ont écrit *de Venenata stibii natura*, & qui ont deposé quelque chose contre sa malignité. Cette drogue est fort decriée de deça; il n'y a plus que ceux qui peuvent se resoudre à voir la mort de ceux de qui ils esperent d'heriter, qui en permettent l'usage: si bien que ce remede semblera à la fin être institué & établi in gratiam *hæreditatum*, des

fils & filles qui ont hate de ſucceder à leurs parens &c.

On a ici chanté un *Te Deum* fort ſolemnel dans notre Dame en preſence du Roy, de la Reine, du Mazarin & des Cours Souveraines, pour la repriſe de Ste. Menehoud & l'extinction de la guerre Civile. Maintenant on ne parle plus que de nouveaux impots pour avoir de l'argent & entr'autres d'un Parlement à Poitiers. France, miſerable France! juſques à quand ſeras-tu miſerable! je vous baiſe cent fois les mains, & je ſuis de toute mon ame, Monſieur, Votre très humble & très-obéïſſant Serviteur. De Paris ce 16. de Decembre 1653.

LETTRE LXXVI.

MONSIEUR,

Il court ici une piece fort ſecrete, en deux demies feuilles, imprimées touchant le merite de quelques uns de nos Docteurs, qui ont, par la Cabale de Guenaut, ſigné que l'antimoine eſt un excellent remede. Je vous les envoye, afinque vous les liſiez, & les gardiez fort ſecretement, ſans les montrer à perſonne, je ne les ai que d'hier au ſoir. Je ne ſçai pas encor au vrai qui en eſt le propre Auteur; mais je croi que c'eſt M. Merlet le pere, & même on me l'a aſſeuré. Il y a là-dedans beaucoup de choſes, que je lui ai ouï dire: joint qu'il hait fort l'antimoine, & Guenaut encore davantage. Vous verrez là dedans

dans *propudium ſchola noſtræ, & infamiam ſæculi.* Auſſi à vous dire vrai tous ces maitres Signeurs ſont le fretin & la racaille de l'Echole, qui la plupart en ont honte, & en ſont en une extrême confuſion. Les gens de bien n'en demeureront point là. On travaille à repondre au Gazettier, combien que tout ſon livre ſoit un ſi miſerable galimathias, & qu'il ne merite aucune réfutation. A meſure qu'il s'en fera quelque choſe de nouveau, je vous en ferai part, dès qu'il ſera venu à ma connoiſſance. J'entends parler de diſtiques en vers latins contre les mêmes Signeurs, tandis que le bon homme M. Riolan écrit tout de bon contre cette Gazette antimoniale & contre Mr. Guenaut auſſi, & même encore quelques autres qui ſont du bon parti.

Toute votre ville de Lion eſt fort en émotion, touchant le Chirurgien Lombard, tant pour que contre ſa reception: je ne ſçai pas ce qui en arrivera, & ne le puis deviner; mais je ſçai bien ce qui en devroit arriver: Le parti de la Juſtice & du bien public devroient être préférez à tout avantage ou interet particulier.

Le mari & la femme qui ne purent être pendus à la porte de Paris, Vendredi dernier, pour le tumulte que les Laquais y exciterent (dont il y en eut de tuez en bon nombre, pluſieurs de bleſſez & quelques uns faits priſonniers) furent hier, en plein midi, au même lieu pendus & étranglez, pour montrer à cette racaille de laquais qu'on ne les craignoit point. Le corps de la femme a été porté en nos Echoles, pour en faire l'anato-

me. Il y a encore en prison quantité d'autres voleurs, desquels on instruit le procès: Tout cela vient d'une retraitte qui étoit dans le Fauxbourg St. Germain. Ce même jour a été reçeu avec grande pompe dans le Parlement, & dans le Chatelet Mr. Seguier, par ci-devant Conseiller de la Cour, en la Charge de Prevost de Paris, à la place d'un sien cousin qui mourut fort vieux il n'y a qu'un mois.

J'ai vû aujourd'hui M. Riolan, qui mord à la grappe, lorsqu'il parle de l'avancement de son ouvrage contre l'antimoine: je lui ai promis de vous écrire, & de vous prier de sa part de vous indiquer qui sont les Medecins Allemands, Italiens ou autres de votre connoissance, qui peuvent en leurs escrits avoir blâmé ce poison. Je vous prie de vous en souvenir, vous l'obligerez & moi pareillement, qui sommes tous deux de vos bons amis.

Mr. Marion que je vis hier, se recommande fort à vous. Le vieux Docteur Mulot, Doyen de la Sorbonne, âgé de 85. ans, est ici mort depuis 3. jours d'une inflammation de poumon. Il étoit jadis Confesseur du Cardinal de Richelieu.

On vient tout presentement de pendre deux insignes voleurs de grand chemin à la porte de Paris, dont tout le monde benit tout hautement la bonne & courte justice, que Mrs. du Chatelet, & sur tout le Lieutenant Criminel, font à ces gens-là.

Il y a ici un Hermite déguisé, prisonnier dans la Conciergerie; condamné par le Bail-

li

li de Ste. Genevieſve, à être pendu & brûlé pour Sodomie, vols & aſſaſſinats. On dit qu'il a revelé pluſieurs complices. On parlera de lui la ſemaine prochaine. Excuſez moi d'un ſi mauvais entretien, & en attendant un meilleur, croyez que je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble & obeïſſant Serviteur. De Paris ce Vendredi 5. Decembre 1653.

Le Comte d'Armagnac fils du Comte de Harcourt a été enlevé d'ici. On ne doute point que ce ne ſoit par l'ordre du Pere qui medite de faire quelque rebellion contre le Roi, avec les deux Villes qu'il a de Briſac & Philisbourg, n'aiant pas fait ſon accord par ci-devant. Un Moine d'Angleterre a écrit tout fraichement fort hardiment pour les Janſeniſtes contre la Bulle du Pape.

LET-

LETTRE LXXVII.

MONSIEUR,

Je vous envoyai ma derniere le 16. de Decembre, depuis laquelle ceux de Toulouſe ont donné Arreſt contre l'Intendant qu'on leur a envoyé, lui faiſant commandement de ſortir de la Province &c. Le Conſeil a caſſé cet Arreſt, & a envoyé tout exprès un Huiſſier de la chaine, portant interdiction au Parlement, & commandement au premier Préſident, au Procureur General, & au Conſeiller Rapporteur, de venir à la Cour répondre de leurs faits : Ils n'ont pas pris le chemin de ſe ſoumettre à ce nouvel Arreſt, que le Parlement a caſſé par un autre; nouveau commandement a été fait à l'Intendant de ſortir de la Province, & deffenſes au premier Préſident, au Procureur General, & au Rapporteur de déſemparer la Ville. Le Parlement a tant plus hardiment pris cette réſolution, qu'il en eſt d'accord avec les Etats de la Province, *qui conjunctis viribus agunt*, contre ces nouvelles entrepriſes du Conſeil, leſquelles ne tendent qu'à avoir de l'argent, & eux travaillent au ſoulagement de leur Province.

M. le Chancellier a été au Palais de la part du Roi, pour commencer le procès du Prince de Condé, à la charge que le Roi même y viendra, quand il ſera beſoin. Votre Chirurgien Lombard a été éxaminé, approuvé

&

& reçeu par quatre Medecins & 4. Chirurgiens, qui avoient été nommez par M. le Procureur General du grand Conſeil, chez lequel, & près lequel il a infailliblement trouvé puiſſante faveur.

Il eſt ici mort un vieux Jeſuite, nommé le Pere Dinet, qui étoit Confeſſeur du Roi, Voilà une bonne place Vacante pour un Moine qui voudra ſe damner, dans le déſordre qui régne aujourd'hui à la Cour.

Le bâtiment nouveau du Bois de Vincennes eſt achevé; le Roi ira y demeurer le mois prochain, mais l'on en enlevera auparavant le Cardinal de Rets; On parle de Pierre Anciſe. Le Pape a nouvellement écrit pour ſa liberté au Roi, à la Reine, & au Mazarin; *quid autem ſint præſtitura iſthæc Pontificia diplomata, adhuc neſcitur.* Le Prince de Condé eſt encore malade: même Guenaud dit qu'il a pris trois fois de l'Antimoine. Je m'étonne ſi cela eſt, comment il n'en eſt pas mort. C'eſt peut-être par la régle d'Auſonne, lorſqu'il parle de cette femme adultére, laquelle voulut empoiſonner ſon mari.

Et quam fata volunt bina venena juvant.

Trois Medecins de la Ville de Rheims ont été mandez à Rocroi, pour l'y voir, qui l'ont trouvé fort enflé, & ils ont fort mauvaiſe opinion de ſa guériſon: Il a encore la fievre quarte avec grande diſpoſition à l'Hydropiſie. Quelqu'Ancien a dit que les venins étoient bons à quelque choſe, & que l'on avoit trouvé par experience qu'au moins ſervoient-

voient-ils dans un Etat à ſe deffaire de ceux qui tourmentent les autres.

La Troupe ſtibiale & ſtigiale eſt ici fort ſcandaliſée de la legende, que je vous envoyai dans ma derniere: Ils ſont fort en peine d'en découvrir l'Autheur, afin de le mettre en procès, & d'en tirer reparation d'honneur. Qui qu'il ſoit, je ne le tiens pas fort bien caché, puisque cela a paſſé par les mains de l'imprimeur, qui pour quelque récompenſe pécuniaire le peut déceler. Pluſieurs en ont été ſoupçonnez; j'en ai eu ma part; mais le ſoupçon a paſſé, & eſt allé ſur d'autres: il eſt encore fort mal-aiſé de ſçavoir qui en eſt le vrai Anteur; quoi que celui que je vous ai mandé en ſoit plus ſoubçonné; la piece eſt un peu trop baſſe & chetive pour ce que méritent ces infames & lâches ames, qui pour de l'argent ou des promeſſes ſe ſont laiſſez gagner à Guenaut, & ont ſigné que l'antimoine eſt un reméde innocent. *O mores! o Tempora! declamet Melicerta periſſe frontem de rebus.* On leur apprête des réponſes; ils ſeront traitez comme ils le méritent.

Mr. Duprat, qui m'eſt aujourd'hui venu voir, avoit deſſein d'acheter une nouvelle Charge, qui n'eſt pourtant pas encore établie, & laquelle ne vaudra jamais rien, qui eſt de Medecin par quartier chez Mr. le Duc d'Anjou, frere du Roi: c'eſt une nouvelle invention que des Princes ayent des Medecins par quartier: Il n'y a jamais eu que le Roi qui en ait eu: cela n'a rien valu & n'a pû réüſſir chez M. le Duc d'Orleans; d'autant que nous n'avons pas voulu conſulter avec eux, quel-

quelque juſſion que M. le Duc d'Orleans, nous en ait faite: ce qu'on fera chez le Duc d'Anjou ne vaudra jamais mieux, même c'eſt aujourd'hui une chetive Charge chez le Roi, d'autant que depuis 8. ans, ils n'ont rien reçeu de leurs gages, & qu'il faut ſuivre le Roi tous les ans, en quelque Païs qu'il aille; & ainſi abandonner la pratique de la Ville, qui eſt plus ſûre & toujours bonne. Je lui ai ôté cette fantaiſie de l'eſprit, & croi lui avoir rendu un bon ſervice: il peut colloquer ſon argent en meilleur endroit, car il ne le peut pis mettre qu'à la Cour, *ubi omnia ſunt incerta & infida.* Un homme de bien, ſage & reglé, ne doit point penſer à la Cour: joint qu'à cauſe de ſa Religion il auroit de la peine d'y être reçeu, *exeat aulâ qui volet eſſe pius.* Si on m'avoit donné une de ces Charges pour rien, je n'en voudrois point, *alterius non ſit qui ſuus eſſe poteſt.* Les Chymiſtes donnent cette deviſe à Paracelſe, qui n'a jamais été qu'un impoſteur. Il vaut mieux qu'un honnête homme la prenne pour ſoi.

J'ai aujourd'hui deux petits Livrets imprimez à Londres, qu'un mien ami m'a envoyé du même lieu. Voici le titre du premier, *Obſervationes medicæ, de affectibus omiſſis Auct. Arnaldo Boetio medicinæ Doctore, ante hac Proregis ordinum, atque Exercituum Hiberniæ Archiatro: jam vero Lutetiæ Pariſiorum medico Clariſſimo Londini* 1649. Voici le titre du ſecond, *Angliæ Flagellum, ſeu Tabes Anglica numeris omnibus inſtructa, ubi omnia quæ ad ejus tum cognitionem cum curationem pertinent, dilucidè aperiuntur:*

Auctore

Auctore Theophilo de Garencieres D. Medico, Londini 1647. C'eſt de cette eſpece de Ptiſie, que les Anglois appellent maladie de conſumption *a mari & ficcitate Pulmonis.*

Je viens d'apprendre de bonne part, que le Comte de Harcourt a refait ſon accord avec le Roi, qu'il rend ſes Villes & quitte toutes ſes prétentions ſur Briſac & Philipsbourg au Roi, moyenant la Fere, qu'on lui donne, avec cent mil écus, le Gouvernement d'Auvergne, & deux Abbayes pour ſon fils. Le Duc d'Orleans ne veut bouger de Blois & d'Orleans, & ne veut point venir à la Cour, que le Mazarin n'en ſorte & diſparoiſſe.

Le prétendu accord des Anglois & des Hollandois eſt rompu, & y a grand changement en l'affaire, la chance a tourné, les Anglois penſoient être les plus forts; mais il y a du rabais: la Reine de Suede, en laquelle ils eſpéroient beaucoup, s'eſt rangée avec le Roi de Danemark contr'eux pour les Hollandois, ce qui donne grand changement à l'affaire. Vous ſçavez que le bon Joſeph Scaliger, qui ſe connoiſſoit en gens, & qui a été en tout un homme incomparable, *novam hanc demoniorum catervam vocabat mendaciſſimum hominum genus.* Ces gens là ne mentent que pour gagner, & pour tromper quelqu'un. Des trois Libelles, l'un ſera pour vous, & l'autre pour votre ami, qui en a tant d'envie, avec mes baiſemains, s'il vous plait. *Rolandus Mareſius, Auctor Epiſtolarum Philologicarum*, qui eſt un petit Livret in 12. que je vous ai par ci-devant envoyé, mourut hier ici d'une fievre continuë,

ex

ex diaphthora pulmonis, âgé de 60. ans; Il en avoit deux autres volumes tout prêts d'être mis ſous la preſſe: ce qui pourra ſe faire par ci-après. Il étoit beau frere du vieux M. Merlet.

Je vous envoye l'Epigramme qu'a fait M. Augier le Prédicateur, ſur l'antimoine triomphant du Gazetier. Tant de gens lui en demandoient des copies, qu'il a mieux aimé le faire imprimer. L'Epigramme a une approbation univerſelle, comme l'antimoine eſt ici univerſellement déteſté de tous les honnêtes gens, n'ayant plus pour ſon parti que des Charlatans, Empiriques, Apothiquaires & autres telle Canaille.

Depuis quelques jours eſt ici mort une très riche femme, veuve d'un fameux Partiſan. C'eſt Madame de Bretonvilliers: elle eut quelque tremblement & ſe plaignit de la tête: on la mit ſur un lict, (elle étoit alors en viſite chez la Ducheſſe de Lorraine) On lui donna un lavement laxatif, dans lequel on ajouta 4. onces de vin Emetique, cela la fit aller par haut & par bas. De plus on lui donna de ce même poiſon par la bouche (*à vomitu gravatur caput*) il s'en enſuivit une fort grande évacuation, la tête ſe chargea fort & mourut au même lieu en ſix heures. Je tiens pour certain que l'antimoine la tuée: les Charlatans qui penſent s'excuſer alléguent qu'elle avoit un abſcès à la tête: ſi cela étoit (mais elle n'a pas été ouverte) on lui a donc très mal-à-propos donné de l'antimoine? ſes quatre Operateurs furent Vignon, Guenaut, des Fougerais & le Gazettier, c'eſt le premier

des

des quatre qui m'a conté tout cela aujourd'hui *non ſine ſenſu peccati.* Et voila comment ces Mrs. les Antimoniaux ſe ſouent de la vie des hommes, & comme imprudemment ils envoïent en l'autre monde leurs pauvres malades avec leur poiſon, ſous ombre d'avoir des remédes ſecrets particuliers, qui ſont des termes de Charlatans, *a quibus decipiuntur idiota tam togati quam tunicati.* Les grands veulent être trompez, & les petits ne ſçauroient s'empêcher de l'être. Je vous ſupplie de croire que je ſerai toute ma vie, Monſieur, Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. De Paris ce Mardi 30. Decembre 1653.

PATIN.

Fin du premier Tome.

961141

BIBLIOTECA